



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

DC
91
G329c
1880



THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

124-1270

125

LES CROISADES

DE

SAINT LOUIS

NOUVELLE ÉDITION

Précédée d'un Avant-Propos



PARIS

BERCHE ET TRALIN, ÉDITEURS

69, RUE DE RENNES, 69

1880

Y. 146/28

0.80

36

BIBLIOTHÈQUE

DES

CHEFS - D'OEUVRE

IMPRIMERIE
CONTANT-LAGUERRE



BAR-LE-DUC

LES CROISADES
- DE
SAINT LOUIS

NOUVELLE ÉDITION
Précédée d'un Avant-Propos

PARIS
BERCHE ET TRALIN, ÉDITEURS
69, RUE DE RENNES, 69

1880



DC

91


G 329 c

1800

AVANT-PROPOS.

4-3-78 J. M.



ES Croisades de saint Louis sont un des épisodes les plus intéressants de notre histoire nationale.

Si la Croisade de Constantinople a eu pour mobile l'intérêt, il n'en est pas de même des Croisades de saint Louis.

Le pieux monarque n'a eu d'autre but que la délivrance de la Terre-Sainte, et il n'a eu dans ces grandes entreprises d'autre inspiration que celle de la foi.

On lui a reproché même d'avoir sacrifié l'intérêt du Pays à celui de la

Religion et d'avoir obéi à sa piété au détriment de la prudence et de la sagesse politique.

Mais les résultats de son règne répondent victorieusement à ce reproche. Car il n'y a pas de monarque qui ait élevé si haut, par sa justice et sa droiture, la royauté et qui ait fait autant de bien à son peuple.

Les Croisades occupent une grande place dans son règne, et en nous le montrant aux prises avec l'adversité, elles révèlent tout ce qu'il y avait de grandeur dans cette âme généreuse qui était celle d'un saint et d'un héros.

Ce qui donne à ces récits un attrait de plus, c'est qu'ils ont pour auteur un contemporain, le digne ami de saint Louis, le sire DE JOINVILLE, qui nous a raconté dans ses *Mémoires*, la première Croisade avec cette naïveté et ce naturel qui en ont fait un des créateurs les plus illustres de la poésie française.

Le brave Sénéchal trouve dans sa

sensibilité et son imagination vive une variété de traits et de couleurs qui fait de ses récits des tableaux aussi curieux qu'émouvants. Son merveilleux langage a le don de nous représenter les objets comme si nous les avions sous les yeux. En peignant son héros, il se peint lui-même, et on aime à voir sa vivacité et son enjouement contraster quelquefois avec l'austérité du saint roi qui ne lui épargnait ni les avis, ni les réprimandes.

On conçoit qu'ayant à notre disposition une mine aussi féconde, nous ayons eu soin d'en tirer le parti le plus riche et le plus abondant.

Toutes les fois que nous l'avons pu, nous avons laissé parler le brave Sénéchal. Nous sommes ainsi parvenus à donner à ces récits leur véritable couleur locale, et le meilleur moyen de bien comprendre cette époque, c'est de la représenter telle qu'elle était avec ses ingénuités, sa bravoure et sa foi.

Nous avons ajouté aux deux Croi-

sades de saint Louis un coup d'œil général sur les possessions des chrétiens en Orient.

L'esprit des Croisades étant mort avec ce monarque, il était naturel que notre œuvre se terminât par ce tableau qui est en quelque sorte la conclusion de ces grandes entreprises.



LES CROISADES

DE

SAINT LOUIS



CHAPITRE PREMIER.

Etat de la Palestine. Croisade prêchée par le Concile de Lyon. Saint Louis prend la croix.



RÉDÉRIC II était allé en Terre-Sainte, mais il avait laissé Jérusalem dans un triste état. Il avait dû laisser subsister une mosquée auprès de l'église du Saint-Sépulcre et les relations qu'il avait eues avec le chef des infidèles avaient indigné tout à la fois les musulmans et les catholiques. Les travaux nécessaires pour relever les remparts de la ville sainte avançaient lentement, malgré la multitude des ouvriers qu'on y employait; et à peine avait-on fait, depuis plus de deux ans, quelques faibles retranchements, que la Palestine se trouva inondée d'un déluge de barbares appelés Corasmins.

C'étaient des peuples sortis récemment de la Perse, où ils habitaient le pays appelé Yrak-Adjémi. Ils avaient été enveloppés dans cette fameuse révolution qui avait eu lieu vingt ans auparavant dans la Haute-Asie, dont Gengis-kan, premier empereur des Tartares-Mogols, s'était rendu maître. Tuly, troisième fils de ce conquérant, ayant subjugué toute la Perse, irrité contre cette nation, issue des anciens Parthes, parce qu'elle avait fait périr un de ses officiers, qui levait les tributs, la contraignit de sortir des terres de sa domination, et de se retirer au-delà du Tigre et de l'Euphrate.

Ces fugitifs, païens de religion, féroces et cruels, se répandirent en diverses contrées sans pouvoir déterminer un établissement fixe, ni un prince qui voulût les souffrir dans ses États. Odieux également aux Sarrasins et aux chrétiens par leurs brigandages et leurs cruautés, ils étaient regardés comme les fléaux du genre humain. Le sultan d'Égypte, auquel ils demandèrent des terres, était loin de recevoir des hôtes si dangereux; mais, comme il voulait les employer contre ses ennemis, et principalement contre les Templiers qui s'étaient ligués contre lui avec les sultans de Damas, de Carac et d'Émèse, il fit dire à leur général Barbacan qu'il lui abandonnait la Palestine, dont il pouvait se rendre maître très-facilement, parce que les places en étaient démantelées, qu'il y avait peu de troupes dans le pays, et que les chefs étaient divisés entre eux. A ce don d'une province entière, le sultan ajouta des présents considérables, et la promesse de joindre un corps de troupes aux Corasmins.

Il n'en fallait pas tant pour déterminer ces peuples sauvages et barbares, qui, l'épée à la main, cher-

chaient des terres où ils pussent habiter. Aussitôt après avoir reçu les propositions du sultan, Barbacan partit des environs de l'Euphrate, à la tête de vingt mille chevaux, et entra dans la Palestine avant qu'on en eût la moindre nouvelle. Mais les cruautés de ces barbares, et les incendies qui suivaient leur marche, ne tardèrent pas d'annoncer aux habitants de la Terre-Sainte l'approche de cet horrible fléau. La ville de Jérusalem était encore ouverte de toutes parts. Les grands-maîtres du Temple et de l'Hôpital s'y trouvaient alors, mais presque sans troupes. Dans une si alarmante surprise, ils pensèrent qu'ils n'avaient pas d'autre parti à prendre que de l'évacuer, et d'en conduire les habitants à Jaffa, place fortifiée et hors d'insulte, de rassembler autant de troupes qu'ils pourraient, et de tenir ensuite la campagne. Tout sortit donc de Jérusalem sous leur conduite, à l'exception d'un petit nombre d'habitants qui, ne voulant pas abandonner leurs maisons, élevèrent à la hâte de mauvais retranchements dans les endroits les plus accessibles. Cependant les Corasmins arrivent, emportent cette faible défense, entrent dans la ville l'épée à la main, et mettent tout à feu et à sang, sans épargner ni l'âge ni le sexe. Pour tromper les chrétiens qui avaient pris la fuite avec les chevaliers, ils arborèrent sur les tours des étendards surmontés d'une croix. Les fugitifs, voyant ces croix, se repentirent d'avoir quitté leurs maisons avec tant de précipitation, et croyant que les Barbares avaient tourné d'un autre côté, ou que les chrétiens qui étaient restés dans la ville les avaient repoussés, y retournèrent, malgré toutes les représentations des deux grands-maîtres. Mais à peine furent-ils arrivés dans les environs de

la ville, que les Corasmins se jetèrent sur eux, et en passèrent plus de six mille au fil de l'épée. Une troupe de religieuses, d'enfants et de vieillards, qui s'étaient réfugiés dans l'église du Saint-Sépulcre, y furent tous massacrés. Tout ce que peuvent conseiller la cruauté, l'avarice, la débauche, l'impiété, la fureur, fut exécuté par ces barbares dans tous les lieux saints de la ville et des environs.

Les Templiers ayant appris que le sultan d'Égypte leur avait envoyé des troupes, appelèrent à leur secours les sultans de Damas et d'Émèse. Ces princes leur envoyèrent quatre mille chevaux, commandés par Moucha, un de leurs généraux. Les seigneurs du pays firent prendre les armes à leurs vassaux et à leurs milices, et se rendirent aussi auprès d'eux ; mais toutes ces forces ne montaient pas à plus de douze mille hommes. Il y eut d'abord différentes escarmouches dans lesquelles les Corasmins, quoique supérieurs en nombre, ne laissèrent pas de perdre plus de monde que les chrétiens.

L'armée chrétienne était partagée en trois divisions. La gauche était commandée par le grand-maître de l'Hôpital, à la tête de ses chevaliers ; il était soutenu par Gauthier III, comte de Brienne et de Jaffa, et neveu du roi Jean. Le général des Sarrasins formait la droite ; les Templiers et les milices du pays composaient le centre ou le corps de bataille, dans lequel se trouvait le patriarche. Les deux armées se rencontrèrent dans les environs de Gaza. Assurément, vu la grande infériorité des troupes chrétiennes qui devaient soutenir les efforts de plus de quarante mille hommes, rien n'était plus dangereux pour elles que de se presser d'en venir à une bataille. Mais l'évêque

de Rama, prélat guerrier, qui maniait aussi bien l'épée qu'il savait tenir son bâton pastoral, ne pouvant souffrir que les chefs de l'armée tardassent si longtemps à en venir aux mains, et donnassent trop de loisir aux ennemis pour se ranger en bataille, engagea le comte de Jaffa, que le patriarche avait excommunié, parce qu'il refusait de lui livrer une tour du château de cette ville, à commencer l'attaque. Ce comte, absous par cet évêque, se précipite avec lui, la lance baissée, au milieu des bataillons ennemis, et vers l'endroit où leur chef donnait ses ordres. Le général des Sarrasins s'ébranle en même temps; mais deux mille des siens prennent la fuite au premier choc.

Les chrétiens, déterminés à vaincre ou à mourir, ne furent point découragés par cette défection. Pendant deux jours, ils se battirent du matin au soir sans reculer d'un pas. Les chevaliers des deux ordres firent des prodiges de valeur; enfin, épuisés de forces et accablés par le nombre, presque tous furent ou tués sur la place ou faits prisonniers : il n'échappa de cette boucherie que le patriarche, une partie des évêques et des ecclésiastiques du second ordre, trente-trois chevaliers du Temple, vingt-six Hospitaliers, trois chevaliers Teutoniques, le connétable, le prince de Tyr, et quelques centaines de soldats, qui se retirèrent à Ascalon et ensuite à Saint-Jean-d'Acre et à Jaffa. Les deux grands-maîtres du Temple et de l'Hôpital et un commandeur Teutonique furent tués à la tête de leurs chevaliers. Le comte de Jaffa, et plusieurs autres seigneurs furent mis aux fers, et conduits en Égypte. Cette défaite arriva le 17 octobre, veille de la fête de Saint-Luc. Le brave Gauthier de Brienne donna bientôt, après être tombé dans les

mains des Barbares, une preuve d'héroïsme qui a rendu sa mémoire immortelle. Le chef des Corasmins, voulant qu'il lui rendît la ville et le château de Jaffa, le fit attacher par-dessous les bras à une croix, qu'il avait fait planter en face de cette forteresse, et en même temps fit avertir les soldats de la garnison, qui du haut des murailles étaient témoins de ce triste spectacle, que leur maître périrait sur cette croix, s'ils ne lui sauvaient la vie en rendant promptement la place. Au lieu de condescendre au désir de ce barbare, le comte se mit au contraire à crier de toutes ses forces à ses soldats, qu'ils ne s'occupassent point de son sort, mais de défendre avec courage la place qu'il leur avait confiée. Le Corasmin, désespérant de se rendre maître par ce cruel artifice de la place, qu'il n'osait attaquer, envoya ce courageux seigneur, avec les autres prisonniers, au sultan d'Égypte, pour lui témoigner sa reconnaissance. Peu de jours après qu'il fut arrivé au Caire, les Sarrasins, qui le redoutaient comme le plus brave de leurs ennemis, le demandèrent au sultan. Ce prince le leur ayant livré, ils le mirent en pièces, après lui avoir fait souffrir d'affreux tourments.

Après leur victoire, les Corasmins s'approchèrent de Saint-Jean-d'Acre, et dressèrent leur camp dans la plaine et à une petite lieue de cette ville. Les campagnes ravagées, les villages et les bourgades incendiés, et le massacre des habitants des environs attestèrent bientôt leur présence. Heureusement la division ne tarda pas à se mettre parmi eux. Ils tournèrent leurs armes les uns contre les autres, et les malheureux restes de ces barbares, dispersés dans les campagnes, furent assommés par les paysans, que leurs

excès avaient rendus furieux. Il n'en resta plus aucune trace; tout périt jusqu'à leur nom, dont il n'est plus question dans l'histoire. Leur apparition fut comme un de ces fléaux dont la durée est aussi courte que leurs ravages sont funestes. Après eux, la Terre-Sainte fut plongée pendant quelque temps dans le silence, effet de la stupeur qui accompagne toujours les grandes catastrophes. Aucune voix ne pouvait plus s'élever de cette terre désolée, et, pour la première fois, il fallut que la renommée se chargeât seule d'instruire l'Europe de son désastre.

La nouvelle de la défaite de l'armée chrétienne par les Corasmins ayant été portée au pape Innocent IV, successeur de Grégoire IX, par l'évêque de Béryste, ce pontife résolut de faire les plus grands efforts pour leur procurer du secours, dans un Concile général qu'il avait convoqué à Lyon dans le dessein de remédier aux maux de l'Église. Ce Concile s'assembla dans la grande église de cette ville, et l'ouverture s'en fit la veille de la fête des saints apôtres Pierre et Paul. Les patriarches de Constantinople, d'Antioche, d'Aquilée et de Venise y assistèrent avec cent quarante archevêques et évêques de France, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, et les députés d'un grand nombre de prélats : mais il n'y vint presque personne d'Allemagne, par la crainte qu'on y avait de déplaire à Frédéric, dont les démêlés avec le Pape avaient pris un caractère d'animosité qui allait jusqu'à la fureur; et l'irruption que les Tartares avaient faite en Hongrie empêcha les évêques de ce royaume d'en sortir pour se rendre à Lyon. L'empereur de Constantinople, Badouin II, s'y était rendu pour solliciter du secours contre Va-

tace, successeur de l'empereur grec Théodore Lascaris.

L'évêque de Béryte présenta aux Pères du Concile une lettre du patriarche de Jérusalem et de tous les évêques de la Palestine aux prélats de France et d'Angleterre. Comme elle contient un récit exact de l'invasion, des excès et de la victoire des Corasmins, nous allons en rapporter les traits principaux, quoiqu'ils s'accordent avec ce que nous avons déjà dit de ce triste événement.

« Les Tartares, après avoir subjugué la Perse, tournèrent leurs armes contre les Corasmins, et les chassèrent de la contrée qu'ils y occupaient. Ces barbares, n'ayant plus de demeure fixe, demandèrent inutilement à plusieurs princes musulmans un pays de leur domination pour y établir leur séjour; mais leur férocité était si connue, que ceux mêmes qui leur ressemblaient le plus de ce côté, refusèrent de les recevoir. Il n'y eut que le sultan d'Égypte qui les invita à passer dans la Palestine, avec promesse de les y maintenir par la force de ses armes. Ils entrèrent donc dans ce pays avec une grande armée, presque toute de cavalerie, conduisant avec eux leurs femmes et leurs enfants. Cette invasion fut si subite, que personne ne put ni la prévoir, ni s'y opposer. Ils ravagèrent, sans trouver de résistance, tout le territoire de Thoron, et tout le pays depuis cette place jusqu'à Gaza.

» Dans une telle surprise, on n'a pas eu d'autre parti à prendre que d'opposer barbares à barbares; et de l'avis des grands-maîtres des trois ordres militaires et des seigneurs du pays, on a imploré le secours des sultans de Damas et de la Chamelle, nos alliés, et ennemis particuliers des Corasmins. Comme

le secours était éloigné et incertain, le péril pressant, et que Jérusalem n'avait point de murailles, plus de six mille habitants en sortirent pour se réfugier dans les autres places chrétiennes, et il n'en resta qu'un petit nombre dans cette capitale. Ceux qui l'avaient abandonnée, prirent leur chemin par les montagnes, où ils se croyaient d'autant plus en sûreté, que les Musulmans qui les habitaient étaient sujets du sultan de Carac, avec lequel nous étions en paix; mais ces montagnards, violant la foi du traité, se jetèrent sur ces fugitifs, en massacrèrent une partie, prirent et vendirent les autres, parmi lesquels se trouvaient des religieuses. Ceux qui descendirent dans la plaine, furent mis en pièces par les Corasmins. Ainsi, de tout ce peuple il ne resta pas trois cents personnes. Enfin, les Barbares entrèrent dans la sainte cité. Le petit nombre de chrétiens qui y étaient restés, femmes, enfants, vieillards furent éventrés dans l'église du Saint-Sépulcre où ils s'étaient réfugiés. Les prêtres qui y célébraient alors les saints mystères eurent la tête tranchée. En commettant ces horreurs, les Corasmins se disaient les uns aux autres : « Répandons le sang des chrétiens dans l'endroit même où ils offrent du vin à leur Dieu, qu'ils disent y avoir été pendu. » Ils arrachèrent ensuite tous les ornements du Saint-Sépulcre, profanèrent l'église du Calvaire, ouvrirent les tombeaux des rois de Jérusalem et dispersèrent leurs ossements. Les églises du mont de Sion, du Temple et la vallée de Josaphat, où l'on voit le tombeau de la Vierge, ne furent pas mieux traitées. Ils commirent dans celle de Bethléem des abominations que l'on n'ose rapporter : en quoi ils ont porté l'impunité plus loin que n'ont jamais fait les Sarrasins

qui ont toujours montré quelque respect pour les Saints-Lieux.

» Les ordres militaires et les seigneurs du pays, soutenus du secours des sultans alliés, marchèrent droit à ces barbares en suivant la côte, et les rencontrèrent près de Gaza. On en vint aux mains la veille de Saint-Luc. Les Sarrasins qui étaient dans notre armée prirent la fuite; ce qui fut cause que les chrétiens, restés seuls contre les Corasmins et les troupes égyptiennes, furent accablés par la multitude de leurs ennemis. Des trois ordres militaires, il ne se sauva que trente-trois Templiers, vingt-six Hospitaliers et trois chevaliers Teutoniques. Presque toute la noblesse du pays ou a péri dans la bataille, ou est tombée dans les fers de l'ennemi.

» Après un si grand malheur, nous avons invoqué le secours du roi de Chypre et du prince d'Antioche, sans trop savoir ce qu'ils peuvent faire pour nous, et ce que nous en devons espérer; et quelque grandes pertes que nous ayons éprouvées, nous craignons encore plus pour l'avenir. Les Hospitaliers sont assiégés dans le château d'Ascalon. La Terre-Sainte se trouve pour le présent destituée de tout secours humain; les Corasmins de leur côté sont campés dans la plaine, à une lieue de la ville d'Acre, et ravagent tout le pays jusqu'à Nazareth. Ainsi, à moins que nous ne soyons secourus au passage du mois de mars, la Terre-Sainte est absolument perdue, et nous ne pouvons manquer d'être forcés dans quelques châteaux qui nous restent, quoique les Templiers et les Hospitaliers se soient chargés de leur défense. »

La lecture de cette lettre pénétra les Pères du Concile de là plus vive douleur. Dans leur troisième ses-

sion ils ordonnèrent que la croisade contre les infidèles fût prêchée par toute l'Europe. Pour en assurer le succès, le pape Innocent IV, de concert avec le Concile, promulga les décisions suivantes :

« Affligé de cœur à cause des déplorables dangers de la Terre-Sainte, et surtout à cause des malheurs qui sont récemment arrivés aux fidèles établis dans ladite terre, nous aspirons de tous nos vœux, disait le Souverain Pontife, à la délivrer des mains des impies avec l'aide de Dieu. Or, nous décidons, avec l'approbation du sacré Concile, que les croisés doivent se tenir prêts, de manière qu'à une époque opportune, qui sera ultérieurement fixée à tous les fidèles par les prédicateurs et nos nonces spéciaux, tous ceux qui se proposent de passer la mer se réunissent à cet effet dans des lieux convenables, pour partir de là au secours de la même Terre-Sainte, avec la bénédiction divine et apostolique. Les prêtres et les autres clercs, tant sujets que prélats qui se trouveront dans l'armée chrétienne, devront s'occuper activement d'oraisons et d'exhortations, instruisant les fidèles par leurs paroles et par leurs exemples à avoir toujours devant les yeux la crainte et l'amour du Seigneur, à ne rien dire ou faire qui puisse offenser la majesté du Roi éternel. Si les croisés viennent à tomber dans le péché, qu'ils s'en relèvent au plus vite par une vraie pénitence; qu'ils soient humbles de cœur et de corps; qu'ils observent la modération tant dans leur nourriture que dans leurs habits; qu'ils s'abstiennent de dissensions et de jalousies; qu'ils écartent tout à fait de leur âme l'envie et le ressentiment, afin que, munis des armes spirituelles aussi bien que des armes matérielles ils

combattent avec plus de sécurité les ennemis de la foi, sans compter avec présomption sur leur propre puissance, mais en espérant dans la vertu divine. Que les nobles et les puissants de l'armée et tous ceux qui abondent en richesses et en ressources soient déterminés par les pieux avis et les exhortations des prélats à s'abstenir, en vue du Dieu crucifié pour lequel ils ont pris la croix, de dépenses inutiles et superflues, mais surtout de celles qui ont lieu pour des banquets et des festins trop fréquents et trop somptueux, et à faire profiter de ce superflu les personnes qui peuvent faire prospérer les affaires de Dieu. Qu'à ceux qui font un pareil usage de leurs biens, indulgence de leurs péchés soit accordée, selon que les prélats eux-mêmes en jugeront. Nous accordons aux clercs susdits le privilège de percevoir intégralement les revenus de leurs bénéfices pendant huit ans, aussi bien que s'ils résidaient dans les églises. Nous leur permettons aussi, en cas de besoin, de les mettre en gage pendant le même temps. Et pour que cette sainte entreprise ne puisse être empêchée ni retardée, nous enjoignons formellement à tous les prélats des églises, d'engager, chacun en son lieu, ceux qui ont déposé le signe de la croix, à le reprendre, d'animer et d'encourager tant ceux-là que les autres croisés, ainsi que ceux à qui il arriverait de se croiser encore, à s'acquitter de leurs vœux envers le Seigneur; et, en cas de besoin, de les y forcer, toute tergiversation cessant, par sentence d'interdit sur leurs terres.

» De plus, pour que rien ne soit omis de ce qui peut contribuer au succès de l'affaire de Notre Seigneur Jésus-Christ, nous voulons et commandons que les patriarches, archevêques, évêques, abbés et

autres qui sont chargés du soin des âmes, exposent avec vigilance, au peuple qui leur est confié, la parole de la croix, suppliant, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, les rois, ducs, princes, marquis, comtes, barons et autres seigneurs, ainsi que les communes des cités, villes et bourgs, afin que ceux qui ne se rendront pas en personne au secours de la Terre-Sainte, fournissent un nombre convenable de guerriers avec l'argent nécessaire pour huit ans, selon les propres moyens, et pour obtenir la rémission de leurs péchés.

» Nous voulons aussi que cette rémission des péchés s'étende à ceux qui non-seulement fournissent en cette occasion leurs propres ressources, mais même qui travaillent à fabriquer des vaisseaux pour cette expédition. Quant à ceux qui refuseront, si tant est qu'il se trouve des gens aussi ingrats envers le Seigneur notre Dieu, que les prélats les menacent fortement au nom du Saint-Siège apostolique, afin qu'ils sachent qu'au jour rigoureux du dernier jugement, ils auront à venir répondre de ce refus devant le siège terrible. Toutefois, qu'ils considèrent d'abord avec quelle sécurité de conscience ils pourront comparaître devant Notre Seigneur Jésus-Christ le Fils unique de Dieu, à qui le Père a mis tout pouvoir en mains, quand ils auront refusé de le servir en cette affaire qui l'intéresse pour ainsi dire, en propre, lui qui a été crucifié pour les pécheurs, lui dont ils tiennent la vie, dont les bienfaits pourvoient à leurs besoins, dont, enfin, le sang les a rachetés.

» Au reste, d'après l'approbation commune du Concile, nous statuons que tous les clercs sans exception, tant sujets que prélats, verseront intégral-

lement, pour venir en aide à la Terre-Sainte, le vingtième des provenances ecclésiastiques pendant huit ans, entre les mains de ceux qui auront été désignés par la prudence apostolique. Sont exceptés toutefois certains religieux qui doivent justement être exemptés de cette contribution, ainsi que ceux qui, ayant pris ou devant prendre la Croix, partiront en personnes. Quant à nous et à nos frères les cardinaux de la sainte Église Romaine, nous paierons pleinement le dixième. Que tous sachent qu'ils sont tenus d'observer fidèlement cela sous peine d'excommunication; ensuite, que ceux qui auront sciemment commis quelque fraude à cet égard, auront dès lors encouru la sentence d'excommunication.

» Comme il est juste et convenable que ceux qui s'attachent au service de l'Empereur céleste jouissent d'une prérogative spéciale, les croisés seront exemptés des collectes, tailles et autres charges, ceux dont nous recevons, sous la protection du bienheureux saint Pierre et sous la nôtre les personnes et les biens du moment où ils ont pris la Croix. Nous statuons donc que leurs biens seront placés sous la garde des archevêques, évêques, et de tous les prélats de l'Église de Dieu, sans préjudice des autres défenseurs particuliers qui devront être désignés à cet effet, en sorte que ces biens soient à l'abri de diminution et de réclamation jusqu'à ce qu'on ait des nouvelles certaines du retour ou de la mort des propriétaires. Et si quelqu'un se permet d'aller à l'encontre, qu'il soit arrêté par la censure ecclésiastique.

» Si quelques-uns de ceux qui doivent partir pour la Terre-Sainte sont tenus par serment à des paiements

d'intérêts, nous ordonnons que les créanciers seront obligés sous peine de la même censure de leur remettre le serment prêté, et de renoncer à réclamer les intérêts. S'il arrive que quelque créancier les ait forcés au paiement des intérêts, nous voulons qu'on oblige le créancier, sous peine du même châtiment, à la restitution des intérêts. Nous ordonnons aussi que les Juifs soient forcés, par le premier séculier, à la remise des usures, et que, jusqu'à ce qu'ils les aient remises, toute communication avec les fidèles du Christ leur soit absolument interdite par sentence d'excommunication (excommunication toute séculière, qui les mettrait en dehors de la société civile). Quant à ceux qui ne peuvent payer dès à présent les dettes contractées envers les Juifs, que les princes séculiers leur fassent accorder un délai utile, de telle façon que les intérêts ne courent pas à leur charge, jusqu'au moment où l'on aura des nouvelles certaines du retour ou de la mort des débiteurs, et que les Juifs soient forcés de regarder comme à-compte sur le principal, déduction faite des dépenses nécessaires, les provenances de gages, lesquelles ils auraient perçues pendant leur absence. Or, un privilège de cette nature ne doit pas être considéré comme entraînant grand dommage, puisqu'il ne fait que proroger le paiement, mais sans anéantir la dette. Que les prélats des églises qui se sont montrés négligents à rendre justice aux croisés et à leurs hommes, sachent qu'ils seront gravement punis.

» De plus, comme les corsaires et les pirates mettent surtout obstacle aux secours portés en Terre-Sainte, en faisant prisonniers ceux qui s'y rendent ou ceux qui en reviennent, nous enveloppons dans les

liens de l'excommunication eux et leurs principaux auteurs et complices ; défendons sous menace d'anathème, à qui que ce soit, de communiquer sciemment avec eux dans aucun contrat de vente ou d'achat, et enjoignons aux gouvernements des villes et autres lieux qui leur sont soumis, d'empêcher ce commerce inique. S'ils ne le font pas, comme ne pas vouloir troubler les méchants revient à favoriser leur méchanceté, et comme ceux qui manquent de s'opposer à un attentat manifeste ne sont pas exempts du soupçon de complicité secrète, nous voulons et ordonnons que les prélats des églises exercent la sévérité ecclésiastique sur les personnes et sur les terres de ces gouvernements. Nous excommunions, en outre, et anathématisons ces faux et impies chrétiens qui, au détriment du Christ et du peuple chrétien, fournissent aux Sarrasins des armes, du fer et des bois de construction pour les galères, ceux aussi qui leur vendent des galères ou des vaisseaux, tous ceux qui exercent les fonctions de pilote sur les vaisseaux sarrasins destinés à la piraterie, tous ceux qui, soit dans la construction des machines, soit de toute autre façon, leur donnent conseil ou aide au grand dommage de la Terre-Sainte. Nous pensons que ces gens-là doivent être punis par la privation de leurs biens, et devenir les serfs de ceux qui les prendront. Nous ordonnons que dans toutes les villes maritimes, cette sentence soit publiquement renouvelée chaque jour de dimanche et de fête. Le sein de l'Église ne doit s'ouvrir à eux que quand ils auront donné satisfaction au service de la Terre-Sainte sur ce qu'auront pu leur procurer d'aussi damnables rapports, et autant sur leurs propres biens, afin que, par un juste jugement, ils soient punis par

où ils ont péché. S'il arrivait que cette peine pécuniaire ne pût être acquittée par eux, que l'attentat de ces gens-là soit puni selon les lois ordinaires, de manière que leur châtement interdise aux autres l'audace de tenter pareille chose. Nous défendons de plus à tous les chrétiens, et nous leur interdisons sous peine d'anathème d'envoyer ou de faire passer leurs vaisseaux pendant quatre ans dans la terre des Sarrasins qui habitent le pays d'Orient, afin que tous ceux qui voudront aller au secours de la Terre-Sainte trouvent ainsi préparés des moyens plus nombreux de transports, et que les Sarrasins susdits soient privés de l'assistance fructueuse qu'ils retirent ordinairement de ces voyages. Bien que les tournois aient été généralement interdits dans divers Conciles sous une certaine peine, comme en ce temps de croisade ils peuvent nuire surtout aux intérêts de l'expédition, nous défendons formellement et sous peine d'excommunication qu'il y en ait aucun de célébré pendant trois ans. Comme il est principalement nécessaire à l'accomplissement de cette entreprise que les princes et les peuples chrétiens observent la paix les uns envers les autres selon la décision du saint Synode universel, nous statuons que la paix sera généralement observée dans l'univers chrétien au moins pendant quatre ans; ensuite, que par intervention des prélats des églises ceux qui sont en discorde soient amenés à une paix complète ou à une trêve formelle qui devra être observée inviolablement. S'il arrive que quelques-uns refusent de s'accorder, qu'ils y soient forcés de très-près par sentence d'excommunication contre leurs personnes, et sentence d'interdit sur leurs terres; à moins que les injures réciproques soient telles qu'on ne puisse

raisonnablement espérer la paix. S'ils venaient à ne tenir nul compte de l'autorité ecclésiastique, ils pourrout redouter à juste titre que l'autorité de l'Église ne soulève contre eux le pouvoir séculier comme apportant le trouble dans l'affaire de la Croisade. Nous donc, qui sommes investi par la miséricorde du Dieu tout-puissant, de l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, d'après le permis de lier et de délier que Dieu nous a concédé, tout indigne que nous en sommes, accordons à tous ceux qui prendront part à cette expédition, dans leurs personnes et dans leurs biens, pour leurs péchés dont ils seront sincèrement contrits de cœur, et dont ils se seront confessés de bouche, et nous leur promettons une part au salut éternel dans la rétribution des justes. Quant à ceux qui n'y auront point pris part dans leurs propres personnes, mais seulement dans leurs biens, en y envoyant, selon la proportion et la quantité de leur fortune, des hommes convenables, ou à ceux qui, bien qu'aux frais d'autrui, y contribueront de leurs propres personnes, nous leur accordons semblablement rémission de tous leurs péchés. Nous voulons aussi et concédons que tous ceux qui donneront portion quelconque de leurs biens pour subvenir à la Terre-Sainte, participent à cette rémission selon la mesure des secours qu'ils fourniront, et l'ardeur de leur dévotion, ainsi que ceux qui donneront en cette occasion aide ou conseil opportun. Enfin, à tous ceux qui partent pieusement pour cette sainte expédition, le sacré synode accorde le suffrage de ses oraisons et de ses bonnes œuvres, pour que cela serve à leur salut. »

Ce décret, qui s'adressait à tous les princes chrétiens, fut un instant entravé dans son exécution par les troubles de l'Allemagne et de l'Italie suscités par la grande lutte du Sacerdoce et de l'Empire. Il ne se trouva personne pour prêcher cette Croisade comme l'avaient fait autrefois Pierre l'Ermite, saint Bernard et Foulques de Neuilly.

Ce fut le roi de France, saint Louis, qui en fut le principal promoteur et chef. L'année précédente, après sa glorieuse journée de Taillebourg où il avait vaincu le comte de La Marche et les Anglais, ce monarque était tombé dangereusement malade.* « Il fut réduit à une telle extrémité, dit Joinville, que l'une des dames qui le gardait lui voulait tirer le drap sur le visage, et disait qu'il était mort. Et une autre dame, qui était de l'autre côté du lit, ne le souffrit pas ; mais elle disait qu'il avait encore l'âme au corps. Comme il entendait le débat de ces deux dames, Notre Seigneur opéra en lui et lui envoya tantôt la santé ; car avant il était muet, et ne pouvait parler. »

Revenu de cette léthargie, il avait appelé auprès de lui Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, et l'avait prié de lui attacher une croix sur l'épaule droite, pour montrer la résolution qu'il avait prise de partir pour la Terre-Sainte à la tête d'une armée. En vain les deux reines, sa mère et sa femme, l'avaient conjuré, en se jetant à ses genoux, d'attendre, pour se croiser, qu'il eût entièrement recouvré la santé ; il fallut que le prélat obéit à l'ordre qu'il avait reçu.

Cette nouvelle qui devait porter la joie dans tout l'Orient, répandit le deuil dans toutes les provinces

de la France. La reine-mère, Blanche de Castille, toute pieuse qu'elle était, ne dissimula pas son chagrin. Quand elle sut que le roi était croisé, elle montra, dit Joinville, aussi grand deuil que si elle l'eût vu mort.

Le souverain Pontife profita de l'élan général donné par l'exemple d'un aussi grand roi pour faire prêcher la Croisade dans tous les États chrétiens. Le cardinal Eudes de Châteauroux fut envoyé en France pour y publier les décrets du Concile de Lyon relatifs à la Croisade. La sainte expédition fut prêchée dans toutes les églises du royaume, mais le mouvement devait partir d'en haut et la nation ne s'ébranla qu'au signal de son roi.

Afin de donner plus de solennité à son entreprise et d'exciter l'ardeur des guerriers pour la délivrance des Saints-Lieux, Louis IX convoqua dans sa capitale un Parlement où se trouvèrent les prélats et les grands du royaume. Le cardinal-légat y renouvela les exhortations adressées par le Chef de l'Église à tous les fidèles. Louis IX parla après Eudes de Châteauroux, et retraça le tableau des désastres de la Palestine. « Selon l'expression de David, une nation impie était » entrée dans le temple du Seigneur; le sang coulait » comme l'eau autour de Jérusalem; les serviteurs de » Dieu avaient été massacrés dans le sanctuaire; leurs » dépouilles, privées de sépulture, restaient abandon- » nées aux oiseaux du ciel. » Après avoir déploré les malheurs de Sion, Louis IX rappela à ses barons et à ses chevaliers l'exemple de Louis le Jeune, de Philippe-Auguste; il exhorta tous les guerriers qui l'écoutaient à prendre les armes pour aller au-delà des mers combattre les infidèles, et défendre la gloire de Dieu

et celle du nom Français en Orient. Louis IX, invoquant tour à tour la charité et les vertus belliqueuses de son auditoire, cherchait à réveiller dans tous les cœurs, tantôt les inspirations de la piété, tantôt les sentiments de la chevalerie. On n'a pas besoin de dire quel fut l'effet des exhortations et des prières d'un roi de France, qui s'adressait à l'honneur et sollicitait la bravoure de ses sujets. A peine avait-il cessé de parler, que ses trois frères, Robert, comte d'Artois, Alphonse, duc de Poitiers, Charles, duc d'Anjou, firent le serment d'aller défendre l'héritage de Jésus-Christ et les colonies françaises en Asie. La reine Marguerite, la comtesse d'Artois, la duchesse de Poitiers, prirent aussi la croix et résolurent d'accompagner leurs époux au-delà des mers. La plupart des évêques et des prélats qui se trouvaient réunis dans cette assemblée, entraînés par les discours du roi et l'exemple du cardinal-légat, n'hésitèrent point à s'enrôler dans une guerre pour laquelle on faisait éclater, il est vrai, moins d'enthousiasme qu'au siècle précédent, mais qu'on appelait encore *la guerre de Dieu*. Parmi les grands vassaux de la couronne qui jurèrent alors de quitter la France pour aller combattre les Sarrasins en Asie, les amis de la Monarchie française durent remarquer avec joie Pierre de Dreux, duc de Bretagne, Hugues, comte de La Marche, et plusieurs autres seigneurs dont l'ambition jalouse avait si longtemps troublé le royaume; on voyait sur leurs traces le duc de Bourgogne, Hugues de Châtillon, comte de Saint-Paul, les comtes de Dreux, de Bar, de Soissons, de Blois, de Rhétel, de Montfort et de Vendôme, le seigneur de Beaujeu, connétable de France, et Jean de Beaumont, grand-amiral et grand-chambellan, Phi-

lippe de Courtenay, Guyon de Flandres, Archambaud de Bourbon, le jeune Raoul de Coucy, Jean de Barres, Giles de Mailly, Robert de Béthune, Olivier de Thermes. Le royaume n'avait pas une illustre famille qui ne fournît un héros à la Croix. Dans la foule de ces nobles croisés, l'histoire se plaît à remarquer le célèbre Boilève, qui fut dans la suite prévôt des marchands de Paris, et le sire de Joinville, dont le nom sera toujours placé dans l'histoire de France à côté de celui de Louis IX.

Cependant la publication de la guerre sainte causait dans la nation plus de tristesse que d'ardeur belliqueuse, et toute la France s'affligeait du départ prochain de son monarque. La reine Blanche et les plus sages d'entre les ministres qui avaient d'abord entrepris de détourner Louis IX de la Croisade, renouvelèrent plusieurs fois leurs tentatives; résolus de faire enfin un dernier effort, ils se rendirent tous ensemble auprès du roi. L'évêque de Paris était à leur tête et portait la parole : ce vertueux prélat représenta à Louis qu'un vœu fait dans les accès de la maladie ne pouvait le lier d'une manière irrévocable, si surtout l'intérêt de son royaume lui imposait l'obligation de s'en affranchir. « Tout demandait » la présence du monarque dans ses États; les Poitevins menaçaient de reprendre les armes; la guerre des Albigeois était prête à se rallumer; on devait sans cesse redouter l'animosité de l'Angleterre, accoutumée à se jouer des traités; la guerre occasionnée par les prétentions du Pape et de l'Empereur embrasait tous les États voisins de la France, et l'incendie pouvait se communiquer au royaume. » Plusieurs des grands auxquels Louis avait confié les fonctions les plus importantes dans l'État, parlèrent

après l'évêque de Paris, et représentèrent au monarque que toutes les institutions fondées par sa sagesse allaient périr en son absence; que la France perdrait par son départ le fruit des victoires de Saintes, de Taillebourg, et toutes les espérances que lui donnaient les vertus d'un grand prince. La reine Blanche parla la dernière : « Mon fils, lui dit-elle, » si la Providence s'est servi de moi pour veiller sur » votre enfance et vous conserver la couronne, j'ai » peut-être le droit de vous rappeler les devoirs d'un » monarque et les obligations que vous impose le » salut du royaume à la tête duquel Dieu vous a » placé; mais j'aime mieux faire parler devant vous » la tendresse d'une mère. Vous le savez, mon fils, » il ne me reste que peu de jours à vivre, et votre » départ ne me laisse que la pensée d'une séparation » éternelle : heureuse encore si je meurs avant que la » renommée ait apporté en Occident la nouvelle de » quelques grands désastres. Jusqu'à ce jour vous » avez dédaigné mes conseils et mes prières; mais si » vous ne prenez pitié de mes chagrins, songez du » moins à vos enfants que vous abandonnez au ber- » ceau; ils ont besoin de vos leçons et de vos secours; » que deviendront-ils en votre absence? ne vous sont-ils pas aussi chers que les chrétiens d'Orient! Si » vous étiez maintenant en Asie, et qu'on vint vous » apprendre que votre famille délaissée est le jouet » et la proie des factions, vous ne manqueriez pas » d'accourir au milieu de nous. Hé bien! tous ces » maux que ma tendresse redoute, votre départ peut » les faire naître. Restez donc en Europe où vous » aurez tant d'occasions de montrer les vertus d'un » bon roi, d'un roi le père de ses sujets, le modèle » et l'appui des princes de sa maison. Si Jésus-Christ

» exige que son héritage soit délivré, envoyez en
 » Orient vos trésors et vos armées; Dieu bénira une
 » guerre entreprise pour la gloire de son nom. Mais
 » ce Dieu qui m'entend, croyez-moi, n'ordonne
 » point qu'on accomplisse un vœu qui contrarie les
 » grands desseins de sa providence. Non, ce Dieu
 » de miséricorde qui ne permet point qu'Abraham
 » achevât son sacrifice, ne vous permet point d'a-
 » chever le vôtre, et d'exposer une vie à laquelle
 » sont attachés le sort de votre famille et le salut de
 » votre royaume. »

En achevant ces paroles, la reine Blanche ne put
 retenir ses larmes. Louis fut vivement ému et se jeta
 dans les bras de sa mère; puis reprenant un visage
 calme et serein : « Mes chers amis, dit-il, vous savez
 » que ma résolution est connue de toute la chrétienté;
 » depuis plusieurs mois les préparatifs de la Croisade
 » se font par mes ordres. J'ai écrit à tous les rois de
 » l'Europe que j'allais quitter mes États pour me ren-
 » dre en Asie; j'ai annoncé aux chrétiens de la Pa-
 » lestine que j'allais les secourir en personne; j'ai
 » moi-même prêché la Croisade dans mon royaume;
 » une foule de barons et de chevaliers ont obéi à ma
 » voix, ont suivi mon exemple, et juré de m'accom-
 » pagner en Orient. Que me proposez-vous mainte-
 » nant? de changer des projets hautement proclamés,
 » de ne rien faire de ce que j'ai promis et de ce que
 » l'Europe attend de moi, de tromper tout à la fois
 » les espérances de l'Église, des chrétiens de la Pales-
 » tine et de ma fidèle noblesse.

» Cependant, comme vous pensez que je n'avais
 » point ma raison quand j'ai pris la croix d'outre-
 » mer; hé bien! je vous la rends; là voilà cette croix
 » qui vous cause tant d'alarmes, et que je n'ai prise,

» dites-vous, que dans un moment de délire. Mais
» aujourd'hui que je jouis de toute ma raison, je vous
» la redemande de nouveau, et je vous déclare que
» je ne prendrai aucune nourriture avant qu'elle me
» soit rendue; vos reproches, vos plaintes me pénè-
» trent d'une vive douleur; mais connaissez mieux
» mes devoirs et les vôtres; aidez-moi à chercher la
» véritable gloire, secondez-moi dans la carrière pé-
» nible où je suis engagé, et ne vous alarmez plus
» ni sur mon sort, ni sur celui de ma famille et de
» mon peuple. Le Dieu qui m'a fait vaincre à Taille-
»bourg, veillera sur les desseins et les complots de
» nos ennemis; oui, le Dieu qui m'envoie en Asie pour
» défendre son héritage, défendra celui de mes en-
» fants, et répandra ses bénédictions sur la France.
» N'avons-nous pas encore celle qui fut l'appui de
» mon enfance et le guide de ma jeunesse, celle dont
» la sagesse sauva l'État de tant de périls, et qui,
» dans mon absence, ne manquera ni de courage, ni
» d'habileté pour combattre les factions. Laissez-moi
» donc tenir toutes les promesses que j'ai faites de-
» vant Dieu et devant les hommes; et n'oubliez pas
» qu'il y a des obligations qui sont sacrées pour moi,
» qui doivent être sacrées pour vous, c'est le serment
» d'un chrétien et la parole d'un roi. »

Ainsi parla Louis IX. La reine Blanche, l'évêque de Paris, et les autres conseillers du roi gardèrent un religieux silence, et ne songèrent plus qu'à seconder les soins que prenait le monarque pour hâter l'exécution d'un dessein qui paraissait venir de Dieu (1).

(1) Michaud.

CHAPITRE II.

Préparatifs de la Croisade. Départ des croisés.

LA Croisade résolue, saint Louis ne s'était plus occupé que d'en préparer l'exécution. Il fut longtemps entravé par les guerres qui désolaient l'Europe. La prudence ne lui permettait pas de s'éloigner de ses États avant d'en avoir réglé la tranquillité à l'intérieur et de s'être assuré de la paix avec les États voisins.

Ce fut dans ce but qu'il réunit à la couronne le comté de Toulouse par le mariage de son frère Alphonse avec Jeanne, fille unique et héritière du comte Raymond ; qu'il acheta le comté de Mâcon, et fit entrer la Provence dans les domaines royaux, en faisant épouser à son frère, le comte d'Anjou, la princesse Béatrix, héritière du dernier comte Raymond de Bérenger et sœur de la reine.

On ne connaissait plus d'autre route que celle de la mer pour aller en Orient. Le royaume de France n'ayant point de port sur la Méditerranée, saint Louis fit l'acquisition du territoire d'Aigues-Mortes en Provence ; le port encombré par les sables fut nettoyé ; on bâtit sur le rivage une ville assez vaste pour recevoir la foule des pèlerins. Louis s'occupa en même

temps d'approvisionner son armée et de faire préparer des magasins dans l'île de Chypre, où il devait débarquer : Thibault, comte de Bar, et le sire de Beaujeu, envoyés en Italie, trouvèrent tout ce qui était nécessaire pour l'approvisionnement et le transport d'une armée, soit dans la république de Venise, soit dans les riches provinces de la Pouille et de la Sicile, où les ordres et les recommandations de l'empereur Frédéric les avaient précédés.

Le bruit de ces préparatifs étant parvenu jusqu'en Syrie, les auteurs du temps rapportent que les puissances musulmanes furent frappées de terreur, et qu'elles ne s'occupèrent plus que de fortifier leurs villes et leurs frontières contre la prochaine invasion des Francs. Les rumeurs populaires qui circulèrent alors et que l'histoire a daigné recueillir, accusèrent les Sarrasins d'avoir employé des moyens perfides et d'odieux stratagèmes pour se venger des peuples chrétiens et faire échouer leurs entreprises. On publia que la vie de Louis IX était menacée par les émissaires du Vieux de la Montagne; on répétait dans les villes, et la multitude ne manquait point d'y ajouter foi, que le poivre qui venait d'Orient était empoisonné; et Mathieu Pâris, historien grave, ne craint point d'affirmer qu'un grand nombre de personnes en moururent, avant que cet horrible complot fût dévoilé.

Ces rumeurs ne pouvaient qu'enflammer le courage des héros chrétiens, en leur montrant la lâcheté et la barbarie des ennemis qu'ils allaient combattre.

Trois ans s'étaient écoulés depuis que le roi de France avait pris la croix. Il convoqua toute la noblesse en Parlement à Paris, et là il fixa le départ de la Croisade au mois de juin de l'année suivante (1248).

Les barons et les prélats renouvelèrent l'engagement qu'ils avaient pris de marcher contre les infidèles, et il fut convenu que l'expédition ne serait pas différée au-delà du temps fixé.

Des adhésions nouvelles arrivaient chaque jour au monarque. Mais pour augmenter le nombre des croisés, le roi s'y prit d'une étrange manière. Suivant un usage antique, les Syriens donnaient, le jour de Noël, des manteaux à ceux de leurs vassaux qui étaient attachés à leur personne : *C'est pourquoi Noël était dit le jour des robes neuves*. Le roi ayant fait préparer une quantité considérable de ces vêtements, invita les officiers de sa cour et les barons qui s'étaient réunis à Paris à l'occasion du *Parlement*, à assister à une messe avant l'aurore qui devait se célébrer dans la Sainte-Chapelle. Ils y vinrent tous; à mesure qu'ils se présentèrent au portail, on offrit à chacun d'eux un manteau neuf de la part du roi. Ils s'empressèrent de les mettre; mais quand les premiers rayons du jour se furent glissés à travers les vitraux peints de la Sainte-Chapelle, chacun découvrit, avec étonnement, une croix cousue sur le manteau que le roi lui avait fait remettre. « Ne voulant point déposer ces croix, ce qui n'eût été ni décent ni honorable, ils rirent jusqu'aux larmes, disant que le seigneur roi allait à la chasse aux pèlerins et qu'il avait trouvé une nouvelle manière d'enlever les hommes. »

Le roi renouvela sa trêve avec le roi d'Angleterre et s'efforça de réconcilier l'empereur d'Allemagne avec le Souverain Pontife.

Enfin, suivant l'engagement qu'il avait pris le vendredi 12 juin 1248, saint Louis alla à Saint-Denis

prendre l'oriflamme et le bourdon du pèlerin. « Dès lors il ne voulut plus vêtir robe d'écarlate, ni d'hermine, ni de vair (fourrure précieuse où l'on mêlait le poil de l'hermine avec celui du petit-gris); plutôt, dit le chroniqueur Guillaume de Nangis, il vêtait robe de camelot, de couleur noire ou perse (bleu foncé), et il n'eut plus éperons d'or, d'étriers ni de selle dorés; mais ne voulut désormais user que de simples choses blanches (d'acier) pour ses harnachements. »

La reine Blanche accompagna son fils jusqu'au couvent de Cluny, où ils se séparèrent. Elle reprit le chemin de Paris, tandis que Louis se dirigea vers Aigues-Mortes. Ils ne devaient plus se revoir; mais, chose étrange, ce n'était pas celui des deux qui partait pour aller affronter les hasards d'une guerre terrible qui devait être pleuré par l'autre.

Deux des frères du roi l'accompagnaient : le troisième, Alphonse, comte de Poitou, devait le rejoindre l'année suivante, et lui amener des renforts. Louis passa par Lyon où il eut une entrevue avec le Pape; puis il suivit la rive gauche du Rhône, et détruisit en passant le château de la Roche-Glun, dont le seigneur détroussait et maltraitait les marchands et les pèlerins qui cheminaient dans les environs.

Son séjour près d'Avignon fut signalé par des rixes sanglantes entre ses troupes et les habitants. Les Français traitaient les Avignonnais de félons et d'empoisonneurs, « comme ayant mis à mort par maléfice le feu roi Loys huitième, » et les citadins irrités répondaient en attaquant les croisés, et en en tuant plusieurs. Mais, malgré les instances de ses barons, Louis IX refusa de venger et la mort de ses hommes d'armes, et celle de son père; déclarant qu'il ne vou-

lait venger d'autres injures que celles de Jésus-Christ. Il traversa le Rhône et arriva paisiblement à Aigues-Mortes.

Une foule de gens de guerre s'étaient rendus isolément dans cette place. Le Saint-Père avait adressé à la noblesse et au peuple de France une lettre datée de Lyon, dans laquelle il célébrait en termes magnifiques la bravoure de la nation française, et les éminentes vertus de son pieux monarque. Il donnait sa bénédiction aux croisés, et menaçait des foudres de l'Église ceux qui, après avoir pris la croix, différeraient de partir. Aussi les croisés accouraient-ils de tous côtés. Le caractère du roi était d'ailleurs pour eux un puissant motif d'encouragement. Jusque-là, disait-on, l'imprudence des chefs et les excès des croisés avaient compromis le succès de ces saintes expéditions : mais que pouvait-on craindre de pareil sous un prince dont on n'admirait pas moins le génie que les vertus. Plusieurs seigneurs d'Angleterre se joignirent à la Croisade. Parmi eux on distinguait le comte de Salisbury, surnommé Longue-Épée. Il venait d'être dépouillé de tous ses biens par le roi Henri III. Pour se mettre en mesure de faire face aux dépenses du voyage, il écrivit au Pape : « Tout misérable que je suis, je » viens de me vouer au pèlerinage de la Terre-Sainte. » Si le prince Richard, frère du roi d'Angleterre, a » obtenu, sans prendre la croix, le privilège de per- » cevoir un droit sur ceux qui veulent la quitter, j'ai » cru que je pouvais obtenir aussi cette grâce, moi qui » n'ai plus de ressources que dans la charité des fidè- » les. » Ce discours fit sourire le Souverain Pontife qui fit droit à la demande ; et le comte de Leicester qui avait pris la croix, puis l'avait quittée, dut payer pour celui de Salisbury.

Les villes s'empressèrent à l'envi de contribuer, non-seulement de leurs hommes, mais aussi de leurs deniers aux frais de la Croisade; les fermiers des domaines royaux qui étaient fort considérables, avancèrent au roi une année de leurs revenus; il ne se faisait pas dans tout le royaume un testament qui ne renfermât quelque legs en faveur de la guerre sainte; le clergé, outre les prières qu'il adressa au Ciel pour le succès de l'entreprise, paya la dîme de ses revenus pour l'entretien des soldats de la Croix; les seigneurs engageaient leurs terres, vendaient leurs meubles pour lever et payer des hommes d'armes dont ils se faisaient suivre à la Croisade.

Cependant les plus pieux des croisés, comme s'ils n'eussent cherché en Orient qu'un tombeau, se disposaient à paraître en état de grâce devant Dieu : ils se faisaient administrer les sacrements, réparaient les torts qu'ils pouvaient avoir envers leur prochain, se pardonnaient mutuellement leurs offenses, donnaient leurs biens aux pauvres, ou les abandonnaient à leurs héritiers. « A Pasques, dit le sire de Joinville, » je mandai mes hommes et mes vassaux..... Je leur » dis : « Seigneurs, je m'en vais outre-mer, et je ne » sais si je reviendrai. Or avancez; si je vous ai fait » tort de rien, je vous le réparerai, l'un après l'autre, » ainsi que j'ai accoutumé, à tous ceux qui voudront » rien demander de moi ou de mes gens. » Je le » leur réparai de l'avis de tous les habitants de ma » terre; et pour que je n'eusse point d'influence, je » me levai du conseil, et je maintins sans débat tout » ce qu'ils décidèrent.

» Parce que je ne voulais emporter nuls deniers » à tort, j'allai à Metz en Lorraine laisser en gage

» une grande foison de ma terre. Et sachez qu'au
» jour où je partis de notre pays pour aller en la
» Terre-Sainte, je ne tenais pas mille livres de rente
» en terre. »

Dans ces jours consacrés aux réparations et à la pénitence, on fondait ou on dotait des monastères et des églises. « Le plus sûr moyen, disait Louis, » de ne pas périr comme les impies, c'est d'aimer » et d'enrichir le lieu où réside la gloire du Seigneur. » Il attribuait l'insuccès des Croisades aux fautes des croisés. « Si Dieu, disait-il, a permis que les Croisades ne fussent qu'une longue suite de revers et de calamités, c'est que la discorde et la licence des mœurs ont régné trop longtemps parmi les défenseurs de la Croix, » et il ne négligeait rien pour donner à tous ses sujets l'exemple de toutes les vertus, dans l'espoir de calmer ainsi le courroux du Ciel.

Avant son départ, il établit dans ses domaines des tribunaux spéciaux, qui furent chargés de réparer tous les torts qui pouvaient avoir été commis par les agents du roi. Dans chaque ville importante, deux commissaires, l'un ecclésiastique, l'autre laïque, durent entendre et juger les plaintes contre ses ministres et contre ses officiers : « Noble exercice, dit l'historien des Croisades, noble exercice de l'autorité suprême qui cherche non des coupables à punir, mais des malheurs à réparer; qui épie les murmures du pauvre, encourage le faible, et se défère elle-même au tribunal des lois ! »

Dans chaque paroisse on faisait des processions : les croisés, déposant leurs armes, se présentaient nu-pieds aux autels, visitaient les reliques des saints, et recevaient des mains des prêtres les symboles du

pèlerinage. On pria dans les églises pour le succès de leur expédition ; dans les familles , on pleurait sur leur départ. Les artisans et les pauvres villageois , chose touchante à voir ! amenaient leurs enfants aux barons , et leur disaient : *Vous serez leurs pères ; vous veillerez sur eux au milieu des périls de la guerre et de la mer ;* et les barons leur promettaient de ramener leurs soldats en Occident , ou de périr avec eux. Plus d'un cependant de ceux-ci ne portaient point sans de profondes émotions ; et , comme Joinville , sans « *que le cœur lui attendrît du biau chastel qu'il laissoit, et de ses enfans.* »

Aucun luxe ne fut étalé dans l'armée. L'exemple du roi eut tant de force , *qu'en la voie d'outre-mer on ne remarqua une seule cotte brodée , ni celle du roi , ni celle d'autrui.*

La flotte qui attendait Louis IX à Aigues-Mortes était composée de vingt-huit vaisseaux , sans compter les navires qui devaient transporter les chevaux et les vivres. Le roi s'embarqua suivi de ses deux frères, Charles , duc d'Anjou , Robert , comte d'Artois , et de la reine Marguerite , qui ne redoutait pas moins de rester avec sa belle-mère que de vivre loin de son époux. Alphonse , comte de Poitiers , remit son départ à l'année suivante , et revint à Paris pour aider la régente de ses conseils et de son autorité.

« Au mois d'août , dit Joinville , nous entrâmes dans nos vaisseaux à la Roche-de-Marseille. Le jour que nous entrâmes dans nos vaisseaux , l'on fit ouvrir la porte du vaisseau , et l'on mit dedans tous nos chevaux que nous devions mener outre-mer ; et puis l'on referma la porte et on la boucha bien , comme quand on noie un tonneau , parce que quand le vaisseau est

en mer toute la porte est dans l'eau. Quand les chevaux furent dedans, notre maître nautonier cria à ses nautoniers qui étaient à la proue du vaisseau et leur dit : « Votre besogne est-elle prête ? » Et ils répondirent : « Sire, que les clercs et les prêtres s'avancent. » Aussitôt qu'ils furent venus, il leur cria : « Chantez, de par Dieu ! » Et ils s'écrièrent tout d'une voix : « *Veni, Creator spiritus.* » Et le maître cria à ses nautoniers : « Faites voile, de par Dieu ! » Et ainsi firent-ils. Et en peu de temps le vent frappa sur les voiles, et nous eut enlevé la vue de la terre, tellement que nous ne vîmes que le ciel et l'eau; et chaque jour le vent nous éloigna des pays où nous étions nés. Et par là je vous montre que celui-là est un fou bien hardi qui s'ose mettre en tel péril avec le bien d'autrui ou en péché mortel; car l'on s'endort le soir là où on ne sait si l'on se trouvera au fond de la mer au matin.

» En mer il nous advint une fière merveille; car nous trouvâmes une montagne toute ronde, qui était devant la côte de Barbarie. Nous la trouvâmes vers l'heure de Vêpres, et naviguâmes toute la nuit, et crûmes bien avoir fait plus de cinquante lieues, et le lendemain nous nous trouvâmes devant cette même montagne; et ainsi nous advint-il par deux fois ou par trois. Quand les mariniers virent cela, ils furent tout ébahis et nous dirent que nos vaisseaux étaient en grand péril; car nous étions devant la terre aux Sarrasins de Barbarie. Alors un prêtre prud'homme, qu'on appelait le Doyen de Maurupt, nous dit qu'il n'eut jamais à souffrir en sa paroisse ni par défaut d'eau ni par trop de pluie, ni de tout autre fléau, sans que, aussitôt qu'il avait fait trois processions trois samedis,

Dieu et sa mère le délivrassent. C'était samedi ; nous fîmes la première procession autour des deux mâts du vaisseau ; moi-même je m'y fis porter à bras , parce que j'étais grièvement malade. Jamais depuis nous ne vîmes la montagne. »

La France n'avait point alors de marine ; les matelots et les pilotes étaient presque tous des Espagnols ou des Italiens. Deux Génois remplissaient les fonctions de commandants ou d'amiraux : la plupart des barons et des chevaliers n'avaient jamais vu la mer ; tout ce qu'ils voyaient les remplissait de surprise et de crainte ; ils invoquaient tous les saints du paradis et recommandaient leur âme à Dieu.

Partis d'Aigues-Mortes le 28 août, ils arrivèrent en Chypre le 21 septembre.



CHAPITRE III.

Les croisés dans l'île de Chypre. Départ pour l'Égypte. Prise de Damiette.

LA nouvelle de l'arrivée des Français dans l'île de Chypre produisit une sensation extraordinaire en Orient. Une prédiction répandue dans ces contrées, annonçait que le roi des Francs devait bientôt disperser tous les infidèles et délivrer l'Asie du culte et des lois sacrilèges de Mahomet. Une foule de princes avaient envoyé à Louis IX leurs ambassadeurs et étaient venus en personne offrir leurs hommages au grand roi.

Les croisés n'avaient d'ailleurs qu'à s'applaudir de la prévoyance de leurs chefs. « En arrivant en Chypre, dit Joinville, nous trouvâmes grande foison des approvisionnements du roi, c'est à savoir les celliers du roi, et les deniers et les greniers. Les celliers du roi étaient tels, que ses gens avaient fait, au milieu des champs, sur le rivage de la mer, de grands tas de tonneaux de vin qu'ils avaient achetés dès deux ans avant que le roi vînt; et ils les avaient mis les uns sur les autres, de sorte que quand on les voyait par devant, il semblait que ce fussent des granges.

Les froments et les orges, ils les avaient mis par monceaux au milieu des champs; et quand on les voyait il semblait que ce fussent des montagnes; car la pluie qui avait battu les blés depuis longtemps, les avait fait germer par dessus, si bien qu'il n'y paraissait que l'herbe verte. Or il advint que quand on les voulut mener en Égypte, l'on abattit les croûtes de dessus avec l'herbe verte, et l'on trouva le froment et l'orge aussi frais que si on les eût nouvellement battus.

» Après quelques jours de repos, le roi, impatient d'aller combattre les Sarrasins, proposa à son conseil de se mettre en mer et de partir pour l'Égypte. Il était soutenu dans cette résolution par plusieurs barons qui avaient eu part aux dernières Croisades, et qui, connaissant bien le danger du climat de Chypre pour les étrangers, lui représentaient qu'un plus long séjour dans cette île exposerait sa personne et son armée à de graves incommodités, au lieu que l'Égypte offrait tout à la fois des conquêtes à faire, et tout ce qui était nécessaire à la vie. Mais Louis ne put suivre cet avis si conforme à son inclination, soit parce qu'une partie de son armée n'était point encore arrivée, soit que la plupart des seigneurs ne demandassent pas mieux que de se reposer plus longtemps; mais la plus forte raison qui l'obligea de différer son départ, fut que le roi de Chypre offrit de l'accompagner avec toute sa noblesse, s'il voulait bien lui accorder le temps nécessaire pour faire ses préparatifs. Il fut donc convenu qu'on passerait tout l'hiver dans l'île, et qu'on n'en partirait qu'après les fêtes de Pâques de l'année suivante. »

Ce délai, dit un historien, fut une grande faute

que l'on fit commettre à saint Louis, et qui entraîna des suites bien funestes à cette Croisade. Comme les eaux de l'île étaient malsaines pour les étrangers, et que l'air n'y était pas d'une meilleure qualité, l'armée française en contracta une maladie, qui enleva, outre un grand nombre de soldats, plus de cent cinquante croisés des plus qualifiés, entre autres, les comtes de Dreux, de Vendôme, de Saint-Paul et de Montfort, avec les évêques de Beauvais et de Noyon.

Lè roi regretta particulièrement l'illustre Archambaud de Bourbon, le dernier des sept comtes de sa race. Ces Archambauds avaient possédé le Bourbonnais et une partie de l'Auvergne pendant trois cent soixante-huit ans. Le prince dont nous parlons ne laissa pour héritière de ses États que la princesse Agnès, qui épousa le prince Jean de Bourgogne. De ce mariage, il ne sortit qu'une fille, Béatrix de Bourgogne, princesse du sang de France du côté de son père, et héritière de Bourbon du côté de sa mère. Robert de France, quatrième fils de saint Louis, et comte de Clermont en Beauvoisis, épousa cette princesse, dont il eut Louis, premier duc de Bourbon. C'est de ce seigneur que sont descendus par Jacques de Bourbon, connétable de France, son deuxième fils, les princes de cette maison royale, dont les aînés, après l'extinction de la branche des Valois, ont succédé à la couronne depuis Henri IV jusqu'à Charles X, dix-huitième descendant de saint Louis en ligne directe.

L'effet le plus malheureux que produisit le trop long séjour de saint Louis dans l'île de Chypre, fut le loisir qu'il procura aux sultans des Sarrasins, qui se faisaient la guerre les uns aux autres, de se réconcilier et de se préparer à celle qui les menaçait de la part des

chrétiens. En effet, quand ce monarque aborda en Chypre, Malech-Salech, sultan d'Égypte, qui peu de temps auparavant s'était rendu maître de la ville de Damas, avait sur les bras toutes les forces des autres sultans, qui ne voulaient traiter de la paix avec lui qu'à la condition qu'il sortirait de la Syrie. Malade même dans Damas, il laissait l'Égypte en proie à la première armée qui viendrait s'y présenter. Mais pendant les six mois que le roi de France perdit dans l'île de Chypre, ce sultan fit la paix avec celui d'Alep, recouvra la santé, ramena son armée en Égypte, rassembla de nouvelles forces, et se disposa de toutes manières à repousser l'attaque dont il était menacé. Au contraire, l'armée française s'affaiblissait de jour en jour, ses provisions se consumaient, et le roi se voyait obligé d'en demander à l'empereur et aux Vénitiens. Ainsi cette belle Croisade paraissait soumise à la même fatalité qui avait fait échouer celles qui l'avaient précédée : tant les expéditions lointaines sont sujettes à ces vicissitudes qui déconcertent la sagesse et la prévoyance des plus grands hommes!

Louis ne laissa pas d'employer utilement son séjour dans l'île de Chypre. Il parvint encore plus par l'empire de ses vertus, que par son autorité, à assoupir cette funeste division qu'un esprit de jalousie entretenait parmi les Templiers et les Hospitaliers. Il termina en même temps la querelle d'Hayton, roi de la petite Arménie, avec Boémond V, prince d'Antioche, auquel il envoya un secours de six cents arbalétriers contre les sultans ses voisins. Ce fut aussi dans ce même temps que le grand-maître du Temple et le maréchal de l'ordre des Chevaliers de l'Hôpital, impatientes de retirer ceux de leurs frères qui gémissaient dans les

fers des infidèles, écrivirent à ce prince pour le présenter s'il serait dans la disposition d'entrer à ce sujet dans quelque accommodement avec le sultan d'Égypte. Étonné qu'on lui proposât une démarche si contraire à sa dignité, il rejeta avec hauteur l'ouverture qu'on lui avait faite, et défendit au grand-maître du Temple, sous peine d'encourir son indignation, de lui jamais rien proposer de semblable à l'avenir.

Il y avait environ trois mois que Louis se trouvait en Chypre, quand il reçut à Nicosie, capitale de cette île, les ambassadeurs d'un prince tartare qui se trouvait alors vers l'extrémité orientale de la Perse. Après lui avoir présenté leurs lettres de créance, écrites en langue persane et en caractères arabes, et traduites en latin par un religieux Dominicain, ces envoyés lui apprirent que le grand khan de Tartarie, converti à la foi chrétienne par les exemples et les exhortations de sa mère, fille d'un roi des Indiens, avait reçu le baptême depuis trois ans; que leur maître, qui depuis longtemps était chrétien, était parti, comme général au service de ce souverain, à la tête d'une puissante armée, pour faire la guerre au calife de Bagdad, non moins ennemi des chrétiens que le sultan d'Égypte. Ils ajoutèrent que celui-ci, dans le dessein d'intimider le sultan de Mussul, ami des chrétiens, lui avait écrit que le roi de France s'étant mis en mer pour attaquer l'Égypte, il l'avait battu, et lui avait pris soixante vaisseaux. Ils terminèrent leur discours, en disant que leur maître était déterminé à assiéger la ville de Bagdad au commencement de l'été, et qu'il pria le roi d'attaquer en même temps l'Égypte, afin que le sultan et le calife fussent dans l'impuissance de se secourir l'un l'autre. Saint Louis

fit à ces ambassadeurs une réception magnifique et pleine d'amitié. Pendant les fêtes de Noël et de l'Épiphanie, il les conduisit lui-même à l'office divin, les fit manger à sa table, et les retint jusqu'au commencement de février [An 1249]. Après avoir conféré avec eux sur l'objet de leur mission, il les renvoya chargés de présents pour le prince qu'ils représentaient, et pour le grand khan de Tartarie.

Entre autres pièces rares et précieuses dont ces présents se composaient, on admirait une superbe tente de pourpre en forme de chapelle, où l'on voyait représentés sur un tableau entouré d'une riche bordure les mystères de la vie et de la passion de Jésus-Christ. Ce tableau n'était point une peinture, mais une superbe broderie d'or et de soie de diverses couleurs, telle qu'on en exécutait à cette époque et longtemps auparavant, selon les règles d'un dessin dont il nous reste quelques monuments dans les peintures et sculptures de ce siècle. Louis joignit à ce présent un chapelet d'un prix considérable, avec tous les ornements nécessaires pour la célébration de l'office divin, et pour chacun des deux princes un petit morceau du bois de la vraie croix, et une lettre par laquelle il les exhortait à persévérer dans leur attachement à la véritable religion. Le cardinal-légat profita de la même occasion pour inviter la mère du grand khan et les chrétiens Tartares à rester inviolablement attachés à l'Église catholique et à son Chef.

Un autre spectacle, moins curieux, mais plus touchant, s'offrait encore aux croisés. L'impératrice d'Orient, Marie, fille de Jean de Brienne, et femme de Beaudoin II, vint implorer le secours des croisés et exposer à saint Louis le danger que courait son mari à

Constantinople ; son dénuement et sa misère. Le pauvre empereur latin en était venu à n'avoir plus pour se chauffer que les poutres de son palais et il avait été réduit à implorer le secours des Comains, et à jurer amitié au roi de cette peuplade barbare, la main sur un chien mort.

Elle me manda, dit Joinville, qu'elle était arrivée à Baffe, une cité de Chypre, et que je l'allasse quérir, moi et monseigneur Érard de Brienne. Quand nous vînmes là, nous trouvâmes qu'un fort vent avait rompu les cordes des ancrs de son vaisseau et avait emmené le vaisseau en Acre, et qu'il ne lui était demeuré de tout son bagage que la chape qu'elle avait vêtue, et un surcot de table. Nous l'amenâmes à Limisso, là où le roi, la reine et tous les barons la reçurent très-honorablement. Le lendemain je lui envoyai du drap pour un vêtement, et du taffetas pour le doubler. Monseigneur Philippe de Nanteuil, le bon chevalier, qui était auprès du roi, trouva mon écuyer qui allait vers l'impératrice. Quand le prud'homme vit cela, il alla au roi et lui dit qu'il s'était fait et avait fait grande honte aux autres barons de ce vêtement que j'avais envoyé à l'impératrice, quand eux ne s'en étaient pas avisés auparavant. L'impératrice vint demander du secours au roi pour son seigneur, qui était demeuré à Constantinople, et elle négocia tant qu'elle emporta cent paires de lettres et plus, tant de moi que des autres amis qu'elle avait là ; dans lesquelles lettres nous étions tenus par nos serments, si le roi ou le légat voulaient envoyer trois cents chevaliers à Constantinople après que le roi serait parti d'outre-mer, nous étions tenus, dis-je, par nos serments d'y aller. Et moi, pour acquitter mon serment,

au moment où nous partîmes, je requis le roi, par-devant le comte d'Eu, dont j'ai la lettre, disant que s'il y voulait envoyer trois cents chevaliers, j'irais pour acquitter mon serment. Et le roi me répondit qu'il n'avait pas de quoi, et qu'il n'avait si bon trésor qu'il n'eût vidé jusqu'à la lie.

Les croisés fondaient l'espoir de leurs succès non moins sur leur valeur, que sur les divisions des princes musulmans. Malek-Salech-Negmeddin, qui régnait alors en Égypte, avait étendu ses conquêtes jusqu'au-delà de l'Euphrate. Quand il apprit l'approche des croisés, il fit mettre l'Égypte en état de défense. Les peuples de l'Orient regardaient les Français comme les plus braves des Occidentaux, et leur roi comme le plus redoutable des monarques chrétiens. Les préparatifs de Negmeddin furent proportionnés à la crainte que lui inspiraient ses nouveaux ennemis. Il ne négligea rien pour fortifier les côtes, et pour approvisionner Damiette, qui devait être l'objet des premières hostilités. Une flotte nombreuse fut équipée, descendit le Nil, et se plaça à l'embouchure du fleuve; une armée commandée par Fakreddin, le plus habile des émirs, vint camper sur la côte de la mer, à l'ouest de l'embouchure du fleuve, dans le lieu même où, trente-trois ans auparavant, l'armée de Jean de Brienne avait débarqué.

Avant de partir de l'île de Chypre, Louis IX envoya un héraut d'armes au sultan pour lui déclarer la guerre. Ce prince ne put retenir ses larmes en lisant ce message.

On donna le signal du départ le vendredi avant la Pentecôte; une flotte nombreuse, sur laquelle s'étaient embarqués avec les guerriers Français les croi-

sés de l'île de Chypre (1), sortit du port de Limisso. « Ce fut une chose moult belle à voir, dit Joinville, » car il semblait que toute la mer, tant qu'on pouvait » voir à l'œil, fût couverte de voiles de vaisseaux qui » furent nombrés à dix-huit cents, tant grands que » petits. » Tout à coup un vent parti des côtes d'Égypte, fit naître une violente tempête qui dispersa la flotte : Louis IX, forcé de rentrer dans le port, vit avec douleur que la moitié de ses vaisseaux avaient été entraînés par les vents sur les côtes de Syrie ; ce fut alors qu'on vit arriver le duc de Bourgogne, qui avait passé l'hiver en Morée, Guillaume de Salisbury, à la tête de deux cents chevaliers Anglais, et Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe, qui oubliait les dangers de l'empire latin de Constantinople, pour aller combattre les infidèles sur les bords du Nil et du Jourdain : ces renforts inattendus rendirent l'espérance à Louis IX et aux chefs de l'armée chrétienne : sans attendre les vaisseaux que la tempête avait dispersés, on remit à la voile, et la flotte, poussée par un vent favorable, se dirigea vers l'Égypte. Le quatrième jour, au lever du soleil, ceux qui veillaient sur le tillac crièrent : *Terre ! terre !* Un matelot qui servait de guide, monta sur la hune du premier vaisseau, et tel était le sentiment de crainte qu'inspirait aux chrétiens la seule vue de la terre des infidèles, que le pilote s'écria : *Nous n'avons qu'à nous recommander à Dieu ; nous voilà devant Damiette !* Aussitôt ces paroles se répètent de rang en rang ; toute la flotte

(1) Aucune chronique ne dit que le roi de Chypre fût parti avec saint Louis, quoiqu'il eût pris la croix. Il n'est plus question de ce prince dans tous les événements de cette guerre.

s'approche du vaisseau de Louis IX. Les principaux chefs s'empressent d'y monter; le roi les attendait dans une attitude guerrière; il les exhorta à remercier Dieu de les avoir amenés en présence des ennemis de Jésus-Christ. Comme la plupart des seigneurs paraissaient craindre qu'il n'exposât sa vie au milieu d'une guerre qui devait être terrible : « Mes fidèles amis, s'écrie-t-il, nous sommes invincibles si nous sommes inséparables dans notre charité. Ce n'est pas sans une permission divine que nous nous sommes transportés ici pour aborder dans un pays aussi puissamment occupé. Je ne suis point la France, je ne suis point la sainte Église : c'est vous qui êtes l'une et l'autre. Je ne suis qu'un homme dont la vie s'éteindra comme celle d'un autre quand Dieu voudra. Tout est pour nous, quelque chose qui nous arrive : si nous sommes vaincus, nous sommes martyrs; si nous triomphons, la gloire du Seigneur en sera célébrée : celle de la France et même de la chrétienté en sera augmentée. Certes, il serait insensé de croire que Dieu m'a suscité en vain, lui qui prévoit tout. C'est ici sa cause, nous vaincrons par le Christ, et il triomphera en nous. Il donnera la gloire, l'honneur et la bénédiction non pas à nous, mais à son nom. »

Ce discours enflamma le courage des barons et des chevaliers; des ordres furent donnés sur toute la flotte pour se préparer au combat. Dans chaque navire les guerriers s'embrassaient de joie à l'approche du péril; ceux que des querelles avaient éloignés les uns des autres, juraient d'oublier leurs injures et de vaincre ou de mourir ensemble. Joinville raconte qu'il força alors deux chevaliers, ennemis irréconciliables, à faire la paix, en leur disant que leurs discordes

pouvaient attirer les malédictions du Ciel, et que l'union des soldats chrétiens pouvait seule leur ouvrir le chemin de l'Égypte.

Tandis que les croisés se préparaient ainsi, les Musulmans ne négligeaient rien pour leur défense; leurs sentinelles avaient aperçu des remparts de Damiette la flotte des chrétiens; la nouvelle s'en répandit bientôt dans la ville; une cloche, qui était restée dans la grande mosquée depuis la conquête de Jean de Brienne, donna le signal du péril, et se fit entendre sur les deux rives du fleuve. Quatre galères musulmanes s'avancèrent pour reconnaître les forces des croisés : trois furent coulées à fond; la quatrième, rentrant dans le fleuve du Nil, revint annoncer aux infidèles quels ennemis ils avaient à combattre.

Cependant la flotte chrétienne s'avancait en ordre de bataille et vint jeter l'ancre à un quart de lieue de la côte, au moment où le soleil était à la moitié de son cours : alors le rivage et la mer présentèrent le plus imposant spectacle : la côte d'Égypte se trouvait *bordée de toute la puissance du soudan, qui étaient de très-belles gens à regarder*. Toute la mer parut couverte de navires sur lesquels on voyait flotter l'étendard de la croix. La flotte musulmane, composée d'un nombre infini de vaisseaux, chargée de soldats et de machines de guerre, défendait l'entrée du Nil. Fakreddin, le chef de l'armée des infidèles, paraissait au milieu des rangs avec un appareil si éclatant, que Joinville, dans sa surprise, le compare au soleil. Le ciel et la terre retentissaient du bruit des cors recourbés et des nacaires (1), espèce de timbales énormes,

(1) Ce mot nous est venu des Arabes avec l'instrument qu'il désigne; les Arabes prononcent *Nakarah*.

chose épouvantable à ouïr et moult étrange aux Français.

Tous les chefs s'assemblèrent en conseil dans le vaisseau du roi; plusieurs proposèrent de remettre la descente au moment où les vaisseaux, écartés par la tempête, auraient rejoint la flotte : « Attaquer les infidèles, sans avoir toutes ses forces, c'était leur donner un avantage qui enflerait leur orgueil; lors même que le succès serait certain, il paraissait juste d'attendre que tous les croisés pussent avoir part à la gloire qu'ils venaient chercher si loin. » Quelques-uns parlèrent encore de l'embarras et des périls d'une descente dans un pays inconnu, des désordres qui devaient accompagner une première attaque, de la difficulté de rallier l'armée et la flotte, si on rencontrait des obstacles invincibles. Louis IX ne partagea point cet avis. « Nous ne sommes pas venus jusqu'ici, leur dit-il, pour entendre de sang-froid les menaces de nos ennemis, et pour être pendant plusieurs jours immobiles spectateurs de leurs préparatifs. Temporiser, c'est relever leur courage, et risquer d'affaiblir l'ardeur des guerriers Français. Nous n'avons ni rade ni port pour nous mettre à l'abri des vents et des attaques imprévues des Sarrasins; une seconde tempête peut dissiper encore ce qui reste de la flotte, et nous ôter les moyens de commencer la guerre avec succès. Aujourd'hui Dieu nous envoie la victoire; plus tard il nous punira d'avoir négligé l'occasion de vaincre. »

Le plus grand nombre des seigneurs et des barons se rangèrent à l'avis de Louis IX. La descente fut résolue pour le lendemain (1).

(1) Michaud.

Il fut convenu, dit Joinville, que le roi descendrait à terre le vendredi avant la Trinité, et qu'il irait combattre les Sarrasins si eux ne s'y refusaient. Le roi commanda à monseigneur Jean de Beaumont qu'il fit bailler une galère à monseigneur Érard de Brienne et à moi pour nous débarquer nous et nos chevaliers, parce que les grands vaisseaux ne pouvaient venir jusques à terre. Ainsi que Dieu le voulut, quand je revins à mon vaisseau, je trouvai un petit vaisseau que madame de Baruth, qui était cousine-germaine du comte de Montbéliard et la nôtre, m'avait donné, là où il y avait huit de mes chevaux. Quand vint le vendredi, moi et monseigneur Érard tout armés, nous allâmes au roi pour demander la galère; sur quoi monseigneur Jean de Beaumont nous répondit que nous n'en aurions pas.

Quand nos gens virent que nous n'aurions point de galère, ils se laissèrent choir du grand vaisseau dans la chaloupe, qui plus plus, qui mieux mieux. Quand les mariniers virent que la chaloupe s'enfonçait peu à peu, ils s'enfuirent dans le grand vaisseau et laissèrent mes chevaliers dans la chaloupe. Je demandai au maître combien il y avait de gens de trop, et aussi je lui demandai s'il mènerait bien nos gens à terre, si je le déchargeais de tant de gens; et il me répondit : « Oui. » Et je le déchargeai en telle manière que par trois fois il les mena dans mon vaisseau où étaient mes chevaux. Pendant que je menais nos gens, un chevalier qui était à monseigneur Érard de Brienne, qui avait nom Plonquet, pensa descendre du grand vaisseau dans la chaloupe; et la chaloupe s'éloigna, et il tomba dans la mer et fut noyé.

Quand je revins à mon vaisseau, je mis dans ma

petite chaloupe un écuyer que je fis chevalier, qui avait nom monseigneur Hugues de Vaucouleurs, et deux très-vaillants bacheliers, dont l'un avait nom monseigneur Villain de Versey, et l'autre monseigneur Guillaume de Dammartin, qui étaient en grande haine l'un contre l'autre. Et nul ne pouvait leur faire faire la paix, parce qu'ils s'étaient pris par les cheveux en Morée; je les fis se pardonner leur rancune et s'embrasser l'un l'autre, parce que je leur jurai sur reliques que nous n'irions pas à terre avec leur rancune. Alors nous nous mîmes en mouvement pour aller à terre, et vîmes le long de la chaloupe du grand vaisseau du roi, là où le roi était. Et ses gens commencèrent à crier après moi parce que nous allions plus vite qu'ils ne faisaient, disant que j'abordasse à l'enseigne de Saint-Denys, qui s'en allait sur un autre vaisseau devant le roi; mais je ne les en crus pas; au contraire, je fis aborder devant un gros corps de Turcs, là où il y avait bien six mille hommes à cheval. Sitôt qu'ils nous virent à terre, ils vinrent piquant des éperons vers nous. Quand nous les vîmes venir, nous fichâmes les pointes de nos écus dans le sable et le fût de nos lances dans le sable, et les pointes vers eux. Du moment qu'ils les virent sur le point de leur entrer au milieu du ventre, ils tournèrent devant derrière et s'enfuirent.

Monseigneur Baudoin de Reims, un prud'homme qui était descendu à terre, me manda par son écuyer que je l'attendisse; et je lui mandai qu'ainsi ferais-je bien volontiers, qu'un prud'homme tel qu'il était devait bien être attendu dans un tel besoin; de quoi il me sut bon gré toute sa vie. Avec lui nous vinrent mille chevaliers, et soyez certain que quand j'abordai

je n'eus ni écuyer, ni chevalier, ni valet que j'eusse amené avec moi de mon pays; et pourtant Dieu ne laissa pas de m'en pourvoir.

A notre main gauche, aborda le comte de Jaffa, qui était cousin-germain du comte de Montbéliard, et du lignage de Joinville (1). Ce fut celui qui aborda le plus noblement; car sa galère aborda toute peinte, dedans et dehors, d'écussons à ses armes, lesquelles armes sont *d'or à une croix de gueules patée*. Il avait bien trois cents rameurs dans sa galère, et pour chaque rameur il y avait une targe à ses armes, et à chaque targe il y avait un pennon à ses armes en or appliqué. Pendant qu'ils venaient, il semblait que la galère volât, par les rameurs qui la poussaient à force d'avirons; et il semblait que la foudre tombât des cieux au bruit que menaient les pennons, les timbales, les tambours et les cors sarrasinois qui étaient dans la galère. Sitôt que la galère fut entrée dans le sable aussi avant que l'on put l'y mener, et lui et ses chevaliers sautèrent de la galère très-bien armés et en très-bel attirail, et se vinrent arranger près de nous.

J'avais oublié de vous dire que quand le comte de Jaffa fut descendu à terre, il fit tendre ses pavillons, et sitôt que les Sarrasins les virent tendus, ils se vinrent tous assembler devant nous, et revinrent piquant des éperons pour nous courir sus; et quand ils virent que nous ne fuirions pas, ils s'en retournèrent tantôt en arrière.

A notre main droite, à un bon trait de grande arba-

(1) Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth et comte de Jaffa, était fils de Balian d'Ibelin et d'Eschive de Montbéliard. Il était, selon Du Cange, allié par les femmes à la famille de Joinville.

lète , aborda la galère là où l'enseigne de Saint-Denys était ; et il y eut un Sarrasin , quand ils furent abordés , qui se vint lancer au milieu d'eux , ou parce qu'il ne put retenir son cheval , ou parce qu'il pensait que les autres le dussent suivre ; mais il fut tout taillé en pièces.

Quand le roi ouït dire que l'enseigne de Saint-Denys était à terre , il traversa à grands pas son vaisseau , et malgré le légat qui était avec lui , jamais il ne voulut la laisser , et sauta dans la mer où il fut dans l'eau jusqu'aux aisselles. Et il alla l'écu au col , le heaume en tête et la lance en main jusques à ses gens qui étaient sur le rivage de la mer. Quand il vint à terre et qu'il aperçut les Sarrasins , il demanda quelles gens c'étaient ; et on lui dit que c'étaient des Sarrasins ; et il mit la lance sous son aisselle et l'écu devant lui ; et il eût couru sus aux Sarrasins , si ses prud'hommes , qui étaient avec lui , l'eussent souffert.

Les Sarrasins annoncèrent par trois fois au soudan , par des pigeons messagers , que le roi était abordé , sans que jamais ils en eussent de message , parce que le soudan était dans sa maladie ; et quand ils virent cela , ils crurent que le soudan était mort , et laissèrent Damiette. Le roi y envoya en message pour s'en assurer un chevalier. Le chevalier s'en vint au roi , et dit qu'il avait été dans les maisons du soudan , et que c'était vrai. Alors le roi envoya quérir le légat et tous les prélats de l'armée , et on chanta à haute voix : *Te Deum laudamus*. Alors le roi monta à cheval et nous tous aussi , et nous allâmes loger devant Damiette. Ce fut bien maladroitement que les Turcs partirent de Damiette sans faire couper le pont qui était de bateaux , ce qui nous eût causé grand em-

barras ; mais ils nous firent grand dommage à leur départ en mettant le feu au bazar, là où étaient toutes les marchandises et tout ce qui se vend au poids ; il advint de cette chose comme si quelqu'un demain (dont Dieu nous garde !) mettait le feu au Petit-Pont.

Leur fuite avait été si précipitée qu'ils n'avaient pas même songé à couper le pont de bateaux par lequel les Français pouvaient entrer à Damiette. Mais ce qui surprit davantage, c'est que les fuyards ayant porté la consternation dans la ville, sa garnison l'abandonna. La flotte ne fit pas mieux son devoir que l'armée de terre. Elle remonta le Nil avec tant de précipitation, qu'il fut impossible de l'atteindre.

On ne fut pas longtemps sans apprendre la nouvelle de cette désertion générale par deux esclaves des infidèles, qui, dès les huit heures du lendemain, rapportèrent que la ville avait été abandonnée. Leur rapport n'inspirant point assez de confiance au roi, ce prince crut devoir envoyer quelques troupes vers la ville pour s'assurer de la réalité de cet événement. Quand il eut reconnu la vérité de ce que les esclaves lui avaient dit, il se mit en marche à la tête de l'armée, passa le Nil sur le pont de bateaux, fit son entrée dans la place, précédé de la croix, du légat, du patriarche de Jérusalem, des autres prélats et de tout le clergé, qui chantait des hymnes d'actions de grâces. Il marchait la tête découverte et nu-pieds, suivi du roi de Chypre, de la reine sa femme, de ses frères les comtes d'Artois et d'Anjou, et de tous les autres princes et seigneurs. L'armée fermait cette marche auguste, en poussant des cris de joie, et au son des trompettes et autres instruments d'une musique guerrière. La première pensée du roi, dans les murs de

Damiette, fut de se rendre à la principale mosquée, que le légat purifia solennellement, consacra avec les cérémonies de l'Église, et dédia à la Mère de Dieu. Il y assista au chant de l'hymne d'actions de grâces, composée par saint Ambroise, archevêque de Milan, ensuite à une messe, célébrée pontificalement en présence de tous les grands de l'armée.



CHAPITRE IV.

Séjour des croisés à Damiette. Passage du Nil.

LA nouvelle de la prise de Damiette se répandit rapidement dans les provinces de l'Égypte. Tous les Musulmans étaient dans la crainte et dans l'affliction ; les plus braves désespéraient du salut de l'Égypte.

Negmeddin était toujours malade , et ne pouvait monter à cheval ; la défaite de son armée et les victoires des chrétiens lui furent annoncées par les soldats et les habitants qui avaient pris la fuite. Il entra dans une grande colère contre la garnison de Damiette , une sentence de mort fut à l'instant portée contre cinquante-quatre des plus coupables ; en vain alléguèrent-ils pour leur excuse la retraite de l'émir Fakreddin ; le sultan répondit qu'ils méritaient la mort pour avoir redouté les armes de l'ennemi plus que le courroux de leur maître. L'un d'eux condamné avec son fils, jeune homme d'une rare beauté, demanda à mourir le premier ; le sultan lui refusa cette grâce, et le malheureux père eut la douleur de voir expirer son fils sous ses yeux, avant d'être lui-même livré au supplice. A la vue de cette barbare exécution, on dut s'étonner qu'un prince qui n'avait plus d'ar-

mée, trouvât encore des bourreaux pour punir les déserteurs et les lâches : cet appareil des supplices, en faisant croire à la puissance du maître, frappait vivement les esprits de la multitude, et suffisait pour ramener à la discipline la foule grossière des soldats Musulmans; mais il n'en était pas de même des principaux émirs peu disposés à trembler devant un souverain qu'ils regardaient comme leur ouvrage, et qui avait besoin de leur appui. Le sultan aurait voulu punir Fakreddin; mais le temps, dit un historien arabe, ne permettait que la patience. Il se contenta de lui adresser quelques reproches : « La présence » des Francs, lui dit-il, doit avoir quelque chose de » bien terrible, puisque des hommes comme vous » n'ont pu la supporter un jour entier. » Ces paroles réveillèrent plus d'indignation que de crainte parmi les émirs qui étaient présents; quelques-uns regardèrent alors Fakreddin comme pour lui dire qu'ils étaient prêts à massacrer le sultan; mais le sultan avait sur le front la pâleur de la mort, et la vue d'un mourant leur ôta la pensée de commettre un crime inutile : déplorable situation d'un prince qui avait à quelques lieues de lui un ennemi formidable qu'il ne pouvait combattre, près de lui des traîtres qu'il n'osait punir, et qui voyant chaque jour s'affaiblir son autorité, chaque jour se sentant mourir, semblait n'avoir plus de salut à espérer ni pour son empire ni pour lui-même.

Pendant ce temps-là les croisés s'établissaient sans obstacles dans Damiette; la reine Marguerite et les autres princesses, le légat, le clergé, occupaient les palais et les maisons les plus commodes; le reste de la ville fut abandonné aux pèlerins qui ne portaient

point les armes : on confia la garde des tours et des remparts à cinq cents chevaliers, et l'armée chrétienne campa dans la plaine sur les rives du Nil. Dans cette situation, les croisés ne songeaient qu'à jouir en paix de leur victoire, et paraissaient avoir oublié qu'ils avaient encore des ennemis à combattre.

Pour animer leur courage on leur avait souvent parlé des trésors de cette ville, entrepôt des marchandises de l'Orient; mais comme les plus riches quartiers avaient été livrés aux flammes, comme les habitants dans leur fuite avaient emporté leurs effets les plus précieux, les dépouilles conquises sur l'ennemi se trouvèrent loin de répondre aux espérances de l'armée victorieuse. Malgré les menaces du légat, plusieurs croisés n'avaient point remis en commun ce qui était tombé entre leurs mains. Tout le butin fait dans la ville ne produisit qu'une somme de six mille livres tournois, à partager entre les croisés, dont la surprise et l'indignation éclatèrent en violents murmures.

Comme on avait décidé dans un conseil qu'on ne ferait point le partage des vivres, et qu'on les conserverait dans les magasins du roi, pour l'entretien de l'armée, cette résolution, contraire aux anciens usages, fit naître de vives réclamations.

Le prud'homme, Jean de Valery, s'en fit près du roi l'interprète. Le monarque et les barons l'ayant fait quérir lui parlèrent ainsi. « Sire de Valery, dit le roi, » nous sommes convenus que le légat vous baillera les » six mille livres à partager, là où vous croirez que » ce soit le mieux. » — « Sire, fit le prud'homme, vous me faites grand honneur, grand merci à vous! mais cet honneur et cette offre que vous me faites, je ne l'accepterai pas, s'il plaît à Dieu : car je déferais les

bonnes coutumes de la Terre-Sainte, qui sont telles, que quand l'on prend les cités des ennemis, sur les biens que l'on trouve dedans, le roi doit en avoir le tiers et les pèlerins en doivent avoir les deux tiers. Et cette coutume le roi Jean la tint bien quand il prit Damiette; et ainsi que les anciens le disent, les rois de Jérusalem, qui furent avant le roi Jean tinrent bien cette coutume. Et s'il vòus plaît que vous veuillez me bailler les deux tiers des froments, des orges, du riz et des autres vivres, je m'entremettrai volontiers pour les partager aux pèlerins. » Le roi ne se décida pas à le faire, et l'affaire demeura ainsi; d'où maintes gens se tinrent pour mal satisfaits de ce que le roi défit les bonnes coutumes anciennes.

Pendant ce temps le soudan avait réuni une nouvelle armée et l'avait envoyée pour assiéger le camp des croisés du côté de la terre. Le roi et toute la chevalerie s'armèrent. J'allai tout armé, dit Joinville, parler au roi, et le trouvai tout armé assis sur une chaise, et avec lui, tout armés, plusieurs des prud'hommes chevaliers qui étaient de son corps de bataille. Je lui requis la permission pour moi et mes gens, d'aller jusque hors du camp pour que les Sarrasins ne se jetassent pas au milieu de nos tentes. Quand monseigneur Jean de Beaumont ouït ma requête, il cria très-fort après moi, et me commanda de par le roi que je ne partisse pas de ma tente jusques à tant que le roi me le commanderait.

Je vous ai parlé des prud'hommes chevaliers qui étaient avec le roi, parce qu'il y en avait avec lui huit, tous bons chevaliers, qui avaient eu de beaux faits d'armes en deçà de la mer et au delà; et de tels chevaliers s'appelaient ordinairement *bons chevaliers*.

Les noms de ceux qui étaient chevaliers auprès du roi sont tels : monseigneur Geoffroy de Sargines, monseigneur Matthieu de Marly, monseigneur Philippe de Nanteuil, monseigneur Imbert de Beaujeu, connétable de France, qui n'était pas là, mais était au dehors du camp, lui et le maître des arbalétriers avec la plupart des sergents d'armes du roi, à garder le camp de peur que les Turcs n'y fissent dommage.

Or il advint que monseigneur Gautier d'Autrèche se fit armer en son pavillon de tous points, et quand il fut monté sur son cheval, l'écu au cou, le heaume en tête, il fit lever les pans de son pavillon, et piqua des éperons pour aller aux Turcs; et au moment où il partait de son pavillon tout seul, toute sa suite s'écria : *Châtillon!* Or il advint ainsi qu'avant d'arriver aux Turcs il tomba, et son cheval lui passa sur le corps, et le cheval s'en alla, couvert de ses armes, à nos ennemis, parce que la plupart des Sarrasins étaient montés sur des juments; et pour cela le cheval tira vers les Sarrasins. Et ceux qui le virent nous contèrent que quatre Turcs vinrent sur le seigneur Gautier, qui gisait à terre, et en passant devant lui, ils lui donnaient de grands coups de leurs masses là où il gisait. C'est alors que le délivrèrent le connétable de France, et avec lui plusieurs des sergents du roi qui le ramenèrent sur leurs bras jusques à son pavillon. Quand il vint là, il ne put parler : plusieurs des chirurgiens et des médecins du camp allèrent à lui, et parce qu'il leur semblait qu'il n'y avait point de péril de mort ils le firent saigner des deux bras. Le soir, très-tard, monseigneur Aubert de Narcy me dit que nous l'allassions voir parce que nous ne l'avions pas encore vu; et c'était un homme de grand nom et de

grande valeur. Nous entrâmes dans son pavillon, et son chambellan vint à notre rencontre, pour que nous allussions^s doucement et pour que nous n'éveillassions pas son maître. Nous le trouvâmes gisant sur des couvertures de menu vair, et nous approchâmes tout doucement de lui, et le trouvâmes mort. Quand on le dit au roi, il répondit qu'il n'en voudrait pas avoir mille pareils, puisqu'ils voudraient agir sans son commandement, comme l'avait fait celui-là.

Les Sarrasins à pied entraient toutes les nuits dans le camp et tuaient les gens là où ils les trouvaient dormant; d'où il advint qu'ils tuèrent la sentinelle du seigneur de Courtenay, et le laissèrent gisant sur une table, et lui coupèrent la tête, et l'emportèrent; et ils firent cela parce que le soudan donnait de chaque tête de chrétien un besant d'or. Et cette persécution advenait parce que les corps de bataille gardaient le camp, chacun sa nuit, à cheval, et quand les Sarrasins voulaient entrer dans le camp, ils attendaient que le bruit des chevaux et des troupes fût passé; alors ils s'introduisaient dans le camp par derrière le dos des chevaux, et ressortaient avant qu'il fût jour. Et pour cela le roi ordonna que les corps de bataille qui avaient coutume de faire le guet à cheval le feraient à pied, en sorte que tout le camp était en sûreté par nos gens qui faisaient le guet, parce qu'ils étaient répandus de telle manière que l'un touchait à l'autre.

Après que cela fut fait, le roi prit le parti de ne pas partir de Damiette jusques à tant que fût venu son frère, le comte de Poitiers, qui amenait l'arrière-ban de France. Et pour que les Sarrasins ne s'élançassent pas dans le camp à cheval, le roi fit clore tout le camp de grands fossés; et sur les fossés faisaient le guet,

tous les soirs, des arbalétriers et des sergents, et aux entrées du camp aussi.

Quand la Saint-Remi fut passée, sans qu'on ouît nulles nouvelles du comte de Poitiers (de quoi le roi et tous ceux de l'armée étaient en grand trouble, car ils craignaient que quelque malheur ne lui fût advenu), alors je rappelai au légat comment le doyen de Maurupt nous avait fait trois processions en mer, par trois samedis de suite, et comment avant le troisième samedi, nous abordâmes en Chypre. Le légat me crut et fit crier les trois processions dans le camp par trois samedis. La première procession commença en l'hôtel du légat, et ils allèrent à l'église Notre-Dame dans la ville; laquelle église était faite dans la mosquée des Sarrasins, et le légat l'avait dédiée en l'honneur de la Mère de Dieu. Le légat fit le sermon par deux samedis. Là fut le roi et les riches hommes de l'armée, auxquels le légat donna indulgence plénière.

Avant le troisième samedi, vint le comte de Poitiers, et il n'était pas besoin qu'il fût venu auparavant; car dans l'intervalle des trois samedis, il y eut une si grande tempête en mer devant Damiette, qu'il y eut bien deux cent quarante vaisseaux, tant grands que petits, brisés et perdus, avec les gens qui étaient dedans noyés et perdus. Si donc le comte de Poitiers fût venu auparavant, et lui et ses gens eussent été tous abîmés.

Quand le comte de Poitiers fut venu, le roi manda tous ses barons de l'armée pour savoir dans quelle voie il marcherait. Ce prince se voyait à la tête d'une puissante armée, à laquelle s'étaient joints les deux ordres militaires, qui connaissaient le pays ainsi que la manière de faire la guerre aux infidèles; la mer

était ouverte, et l'embouchure du Nil, parfaitement libre, permettait de recevoir de nouveaux secours. Il y eut dans le conseil deux opinions différentes, au sujet des deux villes, du Caire et d'Alexandrie, pour savoir laquelle des deux devait être attaquée la première. Pierre de Dreux, prince du sang royal et ancien comte de Bretagne, était d'avis qu'on tournât le premier effort des armes chrétiennes contre la seconde, parce que, si l'on s'en emparait, on serait maître de toute la côte, et que le port de cette ville serait d'une grande commodité pour la flotte et les convois. Ce sentiment fut combattu par le comte d'Artois, frère du roi : ce jeune prince, bouillant et emporté, soutint avec beaucoup de chaleur qu'il fallait marcher sur la ville du Caire, autrement appelée Babylone d'Égypte. « La prise de cette grande capitale, dit-il, entraînera nécessairement la reddition des autres places, au lieu que la conquête d'Alexandrie n'exemptera pas l'armée de faire le siège de Babylone. C'est au cœur que nous devons frapper l'ennemi ; profitons de l'ardeur dont les troupes sont animées, et craignons qu'elles ne se ralentissent par les travaux et les difficultés d'un siège pendant lequel elles auront à se défendre et contre une nombreuse garnison, et contre l'armée qui viendra les attaquer dans leurs retranchements. » Cet avis, soutenu avec beaucoup de hauteur et de force, fut accueilli avec de grands applaudissements par la majorité du conseil, soit qu'il fût plus conforme à la vivacité française, soit qu'il présentât plus d'honneur à acquérir. Le roi lui-même s'y rendit, quoique le Caire fût éloigné de Damiette de près de cinquante lieues, et qu'entre ces deux villes il dût être obligé de s'arrêter devant celle de

Massoure, où les Sarrasins s'étaient retranchés sur le bras Tanitique du fleuve, à l'endroit où il se sépare du bras Pélusiaque.

Le roi s'étant mis à la tête de son armée, forte de soixante mille hommes, dont vingt mille cavaliers, partit de Damiette le 20 novembre. Il apprit en chemin la mort du sultan, causée par la gangrène, qui s'était mise à l'une de ses jambes, et que l'armée égyptienne était commandée par l'émir Facardin, capitaine aussi sage que brave, et qui portait sur sa bannière les armes de l'empereur Frédéric qui l'avait créé chevalier. Les croisés avançaient toujours sans rencontrer d'obstacle dans leur marche, mais aussi sans trouver de vivres dans le voisinage. Le pays était désert; tous les villages avaient été abandonnés; une profonde solitude régnait de tous côtés, et nul ennemi ne se montrait. Cette surprenante tranquillité ne dura pas longtemps. A mesure que les chrétiens approchaient de Massoure, ils eurent à soutenir nuit et jour de petites attaques. C'étaient tous les jours de nouveaux combats, où périssaient la plupart de ceux qui s'éloignaient du gros de l'armée.

Dans cette circonstance, cinq cents cavaliers Sarrasins, qui méditaient une trahison, vinrent se rendre au roi. Ce prince crut que cette démarche était sincère; il les accueillit avec bonté, les laissa ensemble; et, au lieu de les envoyer à la queue de l'armée, comme la prudence l'exigeait, il les plaça à l'avant-garde pour la guider. L'armée, après une marche de trente jours, approchait d'un canal, ou bras du fleuve, lorsque ces traîtres, voyant un escadron de Templiers plus avancé que les autres, tirèrent leur cimeterre, et le chargèrent brusquement. Mais ils avaient affaire à

des guerriers qui ne s'effrayaient jamais du nombre de leurs ennemis. Cet escadron tint ferme; il se battit avec la plus grande valeur et donna le temps aux autres chevaliers de venir à son secours. Bientôt les infidèles furent enveloppés et taillés en pièces, à l'exception de quelques-uns qui se noyèrent dans le canal, en allant rejoindre leur armée.

Le roi, prévoyant que la difficulté du passage pourrait le retenir longtemps dans cet angle que formaient les deux bras du Nil, s'y fortifia avec beaucoup de soin, au lieu de faire chercher un gué au-dessus ou au-dessous de ce fleuve, et de marcher ensuite droit à l'ennemi; il ordonna la construction d'une chaussée au travers du bras Tanitique, et sur laquelle les troupes pussent passer librement. Pour protéger ceux qui travaillaient à la chaussée, le roi fit faire deux beffrois que l'on appelle *chats-châteaux* (1); car il y avait deux châteaux devant les *chats* et deux maisons derrière les châteaux, pour garantir ceux qui feraient le guet contre les coups des engins des Sarrasins, qui avaient seize engins tout dressés. Quand nous vîmes là, continue Joinville, le roi fit faire dix-huit engins, dont Jocelin de Cornaut était maître ingénieur. Nos engins tiraient contre les leurs et les leurs contre les nôtres; mais jamais je n'ouïs dire que les nôtres fissent beaucoup. Les frères du roi faisaient le guet le jour, et nous, les autres chevaliers, faisons le guet de nuit auprès des *chats*. Nous vîmes à la semaine devant Noël.

(1) On appelait *chats* des galeries couvertes où les hommes pouvaient cheminer à l'abri. Comme on construisit des châteaux devant ces galeries, on donna à l'ensemble le nom de *chats-châteaux*.

Aussitôt que les *chats* furent faits, l'on entreprit de faire la chaussée, parce que le roi ne voulait pas que les Sarrasins, qui tiraient sur nous à découvert à travers le fleuve, blessassent ceux qui portaient la terre. Pour ce qui est de cette chaussée, le roi et tous les barons de l'armée agirent en aveugles; car parce qu'ils avaient bouché l'un des bras du fleuve, ainsi que je vous l'ai dit ci-devant (ce qu'ils firent facilement, parce qu'ils entreprirent de le boucher là où il se séparait du grand fleuve), par cette raison ils crurent pouvoir boucher le bras de Rexi, qui était déjà séparé du grand fleuve depuis une demi-lieue. Et pour empêcher la chaussée que le roi faisait, les Sarrasins faisaient faire des trous en terre du côté de leur armée; et sitôt que le fleuve arrivait aux trous, il se précipitait dans les trous et refaisait une grande fosse. D'où il advenait ainsi que tout ce que nous avions fait en trois semaines, ils nous le défaisaient tout en un jour, parce que tout ce que nous bouchions du fleuve devers nous, ils le rélargissaient devers eux par les trous qu'ils faisaient.

Au lieu du soudan qui était mort de la maladie qu'il prit devant la cité d'Émesse, ils avaient fait leur chef d'un Sarrasin, qui avait nom Scecedin (1), le fils du scheick. L'on disait que l'empereur Frédéric l'avait fait chevalier. Celui-ci manda à une partie de ses gens qu'ils vinssent assaillir notre armée du côté de Damiette, et ainsi firent-ils; car ils allèrent passer à une ville qui est sur le fleuve de Rexi, qui a nom Sharmesah. Le jour de Noël (2), moi et mes chevaliers nous

(1) Ce Scecedin paraît être le même personnage que l'émir Fakr-eddin, fils du scheick Sadr-eddin.

(2) Le 25 décembre 1249.

mangions avec monseigneur Pierre d'Avallon : tandis que nous mangions, ils vinrent piquant des éperons jusques à notre camp, et occirent plusieurs pauvres gens qui étaient allés dans les champs à pied. Nous allâmes nous armer. Nous ne sûmes jamais revenir assez tôt pour trouver monseigneur Pierre notre hôte, qui était en dehors du camp et qui s'en était allé après les Sarrasins. Nous piquâmes des éperons après lui et le délivrâmes des Sarrasins, qui l'avaient jeté à terre ; et nous ramenâmes de là au camp lui et son frère le seigneur du Val. Les Templiers, qui étaient venus au cri d'alarme, firent l'arrière-garde bien et hardiment. Les Turcs vinrent nous harcelant jusques en notre camp ; c'est pourquoi le roi commanda que l'on fermât notre camp de fossés du côté de Damiette jusques au fleuve de Rexi.

Scecedin, que je vous ai ci-devant nommé (le chef des Turcs), était le plus prisé de tous les païens. Sur ses bannières, il portait les armes de l'empereur Frédéric II qui l'avait fait chevalier. Sa bannière était bandée, et une des bandes était aux armes de l'empereur qui l'avait fait chevalier ; sur l'autre étaient les armes du soudan d'Alep ; sur l'autre étaient celles du soudan de Babylone. Son nom était Scecedin le fils du scheick, autant vaut dire le Vieux fils du Vieux. Ce nom ils le tenaient pour chose très-importante parmi les païens, car ce sont les gens du monde qui honorent le plus les gens âgés, du moment où il se trouve que Dieu les a préservés de vilains reproches jusques en leur vieillesse. Scecedin, ce vaillant Turc, ainsi que les espions du roi le rapportèrent, se vanta qu'il mangerait le jour de la fête de saint Sébastien dans les pavillons du roi.

Le roi, qui sut ces choses, disposa son armée de telle manière que le comte d'Artois, son frère, garderait les *chats* et les engins; le roi et le comte d'Anjou, qui depuis fut roi de Sicile, furent établis pour garder le camp du côté de Babylone; le comte de Poitiers et nous autres de Champagne devions garder le camp du côté de Damiette. Or il advint que le prince des Turcs, ci-devant nommé, fit passer ses gens dans l'île qui est entre le fleuve de Damiette et le fleuve de Rexi, là où notre armée était campée; et il fit ranger ses corps de bataille de l'un des fleuves jusques à l'autre. Le roi de Sicile attaqua ces gens et les déconfit. Il y en eut beaucoup de noyés dans l'un et l'autre fleuve; et toutefois il en demeura une grande partie qu'on n'osa attaquer, parce que les engins des Sarrasins tiraient entre les deux fleuves. A l'attaque que le roi de Sicile fit contre les Turcs, le comte Gui de Forez traversa l'armée des Turcs à cheval, et attaqua lui et ses chevaliers un corps de bataille de sergents Sarrasins qui le renversèrent à terre; et il eut la jambe brisée, et deux de ses chevaliers le ramenèrent sur leurs bras. C'est à grand'peine qu'on fit retirer le roi de Sicile du péril là où il s'était mis, et il fut très-pris pour cette journée.

Les Turcs vinrent au comte de Poitiers et à nous, et nous leur courûmes sus et les poursuivîmes longtemps; il y eut de leurs gens occis, et nous revînmes sans pertes.

Un soir où nous faisons le guet de nuit près des *chats-châteaux*, il advint qu'ils nous amenèrent un engin qu'on appelle *pierrière* (1), ce qu'ils n'avaient pas

(1) Cet engin, comme son nom l'indique, servait ordinairement

encore fait, et qu'ils mirent le feu grégeois dans la fronde de l'engin. Quand monseigneur Gautier du Cu-reil, le bon chevalier, qui était avec moi, vit cela, il nous dit ainsi : « Seigneurs, nous sommes dans le plus grand péril où nous ayons jamais été; car s'ils brûlent nos châteaux et que nous demeurions, nous sommes perdus et brûlés; et si nous laissons nos postes qu'on nous a baillés à garder, nous sommes honnis; c'est pourquoi nul ne nous peut défendre de ce péril, excepté Dieu. Je suis donc d'avis et vous conseille que toutes les fois qu'ils nous lanceront le feu, nous nous mettions sur nos coudes et nos genoux et priions Notre Seigneur qu'il nous tire de ce péril. » Sitôt qu'ils lancèrent le premier coup, nous nous mîmes sur nos coudes et nos genoux, ainsi qu'il nous l'avait enseigné. Le premier coup qu'ils lancèrent vint entre nos deux *chats-châteaux*, et tomba devant nous sur la place que l'armée avait faite pour boucher le fleuve. Nos hommes chargés d'éteindre furent préparés pour éteindre le feu; et parce que les Sarrasins ne pouvaient tirer sur eux à cause des deux ailes des pavillons que le roi y avait fait faire, ils tiraient tout droit vers les nues, en sorte que les traits leur tombaient tout droit vers eux. La nature du feu grégeois était telle qu'il venait bien par devant aussi gros qu'un tonneau de verjus, et la queue du feu qui en sortait était bien aussi grande qu'une grande lance. Il faisait un tel bruit en venant, qu'il semblait que ce fût la foudre du ciel; il semblait un dragon qui volât dans les airs. Il jetait une si grande clarté que l'on voyait parmi le

à lancer des pierres; mais les Sarrasins l'employèrent alors à lancer le feu grégeois.

camp comme s'il eût été jour, pour la grande foison du feu qui jetait la grande clarté. Trois fois, ils nous jetèrent le feu grégeois ce soir-là, et ils nous le lancèrent quatre fois avec l'arbalète à tour. Toutes les fois que notre saint roi entendait qu'ils nous jetaient le feu grégeois, il se revêtait sur son lit, et tendait ses mains vers Notre Seigneur et disait en pleurant : « Beau sire Dieu, gardez-moi mes gens ! » Et je crois vraiment que ses prières nous rendirent bien service dans le besoin. Le soir, toutes les fois que le feu était tombé, il nous envoyait un de ses chambellans pour savoir en quel état nous étions, et si le feu nous avait fait quelque dommage. L'une des fois qu'ils nous le jetèrent, il tomba près le *chat-château* que les gens de monseigneur de Courtenay gardaient, et frappa sur la rive du fleuve. Alors voilà un chevalier qui avait nom l'Aubigoiz : « Sire, me dit-il, si vous ne nous aidez, nous sommes tous brûlés, car les Sarrasins ont tant lancé de leurs traits qu'il y en a tout comme une grande haie qui vient brûlant vers notre château. » Nous nous élançâmes et allâmes là, et trouvâmes qu'il disait vrai. Nous éteignîmes le feu, et, avant que nous l'eussions éteint, les Sarrasins nous chargèrent tous de traits qu'ils lançaient au travers du fleuve.

Les frères du roi faisaient le guet sur le haut des *chats-châteaux*, pour tirer contre les Sarrasins, avec les arbalètes, des carreaux qui allaient parmi le camp des Sarrasins. Or le roi avait arrangé que quand le roi de Sicile faisait le guet de jour pour les *chats-châteaux*, nous devions faire le guet de nuit. A cette journée que le roi de Sicile fit le guet de jour et que nous devions faire le guet de nuit, nous étions en grand malaise de cœur, parce que les Sarrasins avaient

tout fracassé nos *chats-châteaux*. Les Sarrasins amenèrent la *pierrière* au grand jour, ce qu'ils n'avaient encore fait que de nuit, et lancèrent le feu grégeois sur nos *chats-châteaux*. Ils avaient approché leurs engins si près des chaussées que l'armée avait faites pour boucher le fleuve, que nul n'osait aller aux *chats-châteaux*, à cause des engins qui lançaient les grandes pierres qui tombaient sur la voie. D'où il advint que nos deux châteaux furent brûlés, et le roi de Sicile en était si hors de sens qu'il se voulait aller lancer dans le feu pour l'éteindre; et s'il en fut courroucé, moi et mes chevaliers nous en louâmes Dieu; car si nous eussions fait le guet le soir, nous eussions été tous brûlés.

Quand le roi vit cela, il envoya quérir tous les bavons, et les pria que chacun lui donnât du bois de ses vaisseaux pour faire un *chat* pour boucher le fleuve; et il leur montra bien clairement qu'il n'y avait pas de bois dont on le pût faire, si ce n'était le bois des vaisseaux qui avaient amené nos bagages en amont du fleuve. Ils en donnèrent ce que chacun voulut, et quand ce *chat* fut fait, le bois fut prisé à dix mille livres et plus.

Le roi décida aussi que l'on n'avancerait pas le *chat* sur la chaussée jusques à tant que le jour viendrait où le roi de Sicile devait faire le guet, pour réparer le malheur arrivé aux autres *chats-châteaux* qui furent brûlés pendant son guet. Ainsi qu'on l'avait réglé, ainsi fut fait; car, sitôt que le roi de Sicile fut venu à son guet, il fit pousser le *chat* jusques au lieu où les deux autres *chats-châteaux* avaient été brûlés. Quand les Sarrasins le virent, ils arrangèrent que tous leurs seize engins tireraient sur la chaussée où le *chat* était venu. Et quand ils virent que nos gens

redoutaient d'aller au *chat* à cause des pierres des engins qui tombaient sur la chaussée par où le *chat* était venu, ils amenèrent la *pierrière*, et lancèrent le feu grégeois sur le *chat* et le brûlèrent tout. C'est une grande courtoisie que Dieu fit à moi et à mes chevaliers ; car nous eussions le soir fait le guet en grand péril, ainsi que nous eussions fait à l'autre guet dont je vous ai parlé ci-devant.

Quand le roi vit cela, il manda tous ses barons pour tenir conseil. Or ils tombèrent d'accord entre eux qu'ils ne pourraient faire de chaussée par où ils pussent passer du côté des Sarrasins, parce que nos gens ne savaient autant boucher d'une part que les Sarrasins en débouchaient de l'autre. Alors le connétable, monseigneur Imbert de Beaujeu, dit au roi qu'un Bédouin était venu qui lui avait dit qu'il enseignerait un bon gué, pourvu qu'on lui donnât cinq cents besants. Le roi dit qu'il consentait qu'on les lui donnât pourvu qu'il tint en vérité ce qu'il promettait. Le connétable en parla au Bédouin, et il dit qu'il n'enseignerait pas le gué si l'on ne lui donnait les deniers d'avance. Il fut convenu qu'on les lui baillerait, et ils lui furent donnés.

Le roi décida que le duc de Bourgogne, et les riches hommes d'outre-mer qui étaient dans le camp, garderaient le camp pour qu'on n'y fit pas de dommage ; et que le roi et ses trois frères passeraient au gué à l'endroit que le Bédouin devait enseigner. Cette entreprise fut préparée pour se faire le jour du mardi-gras (1), à laquelle journée nous vîmes au gué du Bédouin. Comme l'aube du jour paraissait, nous nous préparâmes de tous points, et quand nous fûmes pré-

(1) Le 8 février 1250.

parés, nous allâmes au fleuve, et nos chevaux furent à la nage. Quand nous fûmes allés jusqu'au milieu du fleuve, alors nous trouvâmes le fond où nos chevaux prirent pied; et sur la rive du fleuve, nous trouvâmes bien trois cents Sarrasins tous montés sur leurs chevaux. Alors je dis à mes gens : « Seigneurs, ne regardez qu'à main gauche, pour que chacun tire par là; les rives sont mouillées; et les chevaux tombent sur le corps des gens et les noient. » Et il était bien vrai qu'il y en eut plusieurs de noyés au passage et entre autres fut noyé monseigneur Jean d'Orléans qui portait une bannière vairée.

Le comte d'Artois qui brûlait de se signaler dans cette journée avait demandé au roi la permission de passer le premier, et pour l'obtenir, il s'était engagé, pourvu qu'il eût avec lui les Templiers et les Hospitaliers, à assurer le passage au reste de l'armée. Le roi, qui craignait que l'ardeur de ce jeune prince ne le portât trop avant, et que la passion de la gloire ne le précipitât au milieu des ennemis, le fit jurer sur les saints Évangiles qu'il n'entreprendrait rien que toute l'armée n'eût passé le fleuve; et, pour plus de précaution, il ordonna aux chevaliers du Temple et de l'Hôpital de se mettre, après le passage, à la tête de toutes les troupes qui devaient marcher sous les ordres de ce prince.

La descente du gué se trouvant aisée et le fond solide, l'avant-garde se jeta dans le fleuve avec la plus courageuse résolution; mais il y eut plus de difficultés à l'autre bord pour sortir, à cause de l'escarpement du rivage, sur lequel les chevaux étaient comme forcés de gravir. Le passage s'effectua néanmoins fort heureusement en présence de trois cents cavaliers Sarrasins qui voulurent s'y opposer.

CHAPITRE V.

Premiers combats. Mort du prince d'Artois. Brillante valeur de saint Louis. Il gagne sur les infidèles la bataille de Mansourah (1250).

Aussitôt après leur passage, les Templiers, se conformant aux ordres du roi, se rangèrent en bataille, et s'arrêtèrent pour attendre que le reste de l'armée eût traversé le fleuve. Les cavaliers Sarrasins ne les virent pas plutôt dans cette disposition, que, saisis de crainte, ils rompirent leurs rangs, et se retirèrent au grand galop vers leur camp. Alors le comte d'Artois, que suivait le corps de bataille, oubliant son serment et la parole qu'il avait donnée au roi son frère, se mit à les poursuivre avec tout son monde, quoique les deux grands-maîtres lui criassent de toutes leurs forces que cette fuite n'était qu'une ruse que ces peuples avaient coutume de pratiquer en présence de leurs ennemis. Comme le prince, emporté par son ardeur, ne tenait aucun compte de ce sage avertissement, les chevaliers, ne voulant pas souffrir qu'on leur ravît l'honneur que le roi leur avait fait de les placer à la tête de l'armée, s'élançèrent sur ses pas, et arrivèrent en même temps au camp

des ennemis, et à l'endroit où se trouvaient toutes leurs machines. L'avant-garde y entra l'épée à la main, et fit main basse sur tout ce qui s'y rencontra. Plusieurs émirs demeurèrent sur la place : Facardin lui-même y fut tué d'un coup de lance. Ce fut là que le désordre commença.

Surpris d'une attaque si imprévue, les infidèles abandonnèrent leur camp, et se retirèrent sur la ville de Massoure, et ne se rallièrent que lorsqu'ils se crurent assez éloignés des Français pour n'en être plus aperçus. Rien ne manquait à un succès si heureux et si important, si le comte d'Artois s'en fût contenté et eût su modérer son ardeur. Il poursuivit les ennemis à toute bride; et voyant la ville de Massoure abandonnée, il la traversa, malgré toutes les remontrances du grand-maître des Templiers. En vain ce vieux guerrier lui représenta encore une fois qu'il ne devait cet avantage qu'à une terreur panique, et à la persuasion où étaient les ennemis que toute l'armée chrétienne avait traversé le bras du Nil et se trouvait à cette action; et que, si on les poursuivait, reconnaissant le petit nombre de troupes devant lesquelles ils avaient pris la fuite, ils se rallieraient, reviendraient à la charge, et les envelopperaient de tous côtés. Cet avis fut reçu du jeune prince avec la fierté que lui avait inspirée ce commencement de victoire. Se tournant alors vers le grand-maître : « Il ne me faut, lui dit-il, que ce discours artificieux pour me prouver l'intelligence qui existe entre les Templiers et les infidèles. C'est ici que je reconnais leur perfidie; c'est bien avec juste raison qu'on publie depuis si longtemps que les deux ordres militaires veulent rendre la guerre interminable avec les Sarrasins, pour

attirer à eux toutes les richesses de l'Occident. C'est pour n'être point soumis aux princes de l'Europe qu'ils ont fait périr par le poison ou livré au glaive des Musulmans tant de princes et de seigneurs qui avaient passé les mers pour leur porter secours. Eh ! qui peut ignorer avec quelle peine l'empereur Frédéric s'est soustrait à leurs embûches ? » On peut se faire une idée de l'indignation avec laquelle les deux grands-maîtres accueillirent des reproches si injustes et si déshonorants. « Eh quoi ! répondirent-ils, pensez-vous, prince, pensez-vous donc que nous ayons renoncé à notre patrie et à nos biens, que nous ayons embrassé l'état religieux dans une terre étrangère, et que chaque jour nous exposions notre vie pour trahir notre sainte religion et renoncer à notre salut ? Nous vous prions de croire qu'une pensée si indigne d'hommes qui préfèrent leur religion et leur honneur à tous les biens, n'est jamais entrée dans l'esprit d'aucun chevalier. » En achevant ce discours, le grand-maître des Templiers, emporté par son ressentiment, cria au chevalier qui portait l'étendard de son ordre : « Chevalier, déployez votre bannière ; il faut que les armes et la mort décident aujourd'hui de notre honneur et de notre destinée. Nous étions invincibles si nous fussions restés unis ; mais la division va nous faire tous périr. »

Le comte de Salisbury voulut profiter de la haute considération que sa naissance lui donnait dans l'armée, pour calmer l'effervescence du comte d'Artois. « Je pense, très-sérénissime comte, lui dit-il du ton le plus respectueux, que vous ne pouvez mieux faire que de suivre le conseil d'un personnage aussi vertueux, d'un capitaine aussi habile que le grand-maître.

Jamais les jeunes gens ne seront déshonorés en donnant leur confiance à un homme de son âge et de son mérite. » Ce seigneur ne fut pas traité avec moins d'insolence et de mépris que le grand-maître. « Tout ceci, s'écria le comte d'Artois, *sent la queue* : par ces mots, il faisait allusion au bruit qui courait alors que les Anglais, en punition de l'assassinat de Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéry, avaient une queue attachée au bas des reins. « Comte Robert, répliqua vivement le comte de Salisbury, je vous proteste qu'aujourd'hui je me porterai si avant au milieu des ennemis, que vous n'approcherez pas seulement de la queue de mon cheval. » En achevant ces mots, le prince Anglais partit comme un furieux, et le comte d'Artois se précipita après lui, suivi de toute sa cavalerie et des deux ordres militaires.

Comme ces imprudents ne prenaient conseil que de leur emportement, et qu'ils se livraient en désordre à la poursuite des Sarrasins, ils ne s'aperçurent pas, à quelque distance de Massoure, que le gros de l'armée ennemie s'avançait pour les envelopper sur leurs derrières. D'un autre côté, les fuyards, qui avaient remarqué le désordre et le petit nombre de ceux qui les poursuivaient, se rallient, font voltè-face, les repoussent et les obligent de prendre la fuite à leur tour. Le comte d'Artois se jette dans Massoure, et y est aussitôt enfermé avec une bonne partie de ses troupes sans pouvoir y être secouru par le roi son frère, qu'un gros corps de Sarrasins posté entre le bras Tanitique et la ville, empêchait d'approcher.

Alors commença une lutte terrible, inouïe, désespérée. Au milieu de ces rues étroites, les intrépides chevaliers peuvent à peine se mouvoir : ils sont sépa-

rés, coupés en petites troupes, isolés dans leur défense. En même temps, tous les Musulmans veulent prendre part à la résistance commune. Du haut de leurs maisons, ils versent sur les chrétiens de l'huile bouillante; ils les criblent de traits et de pierres à travers les fenêtres : triste lutte où la valeur est impuissante, où la lâcheté combat à couvert et triomphe, où toute une phalange de braves succombe sans nul espoir de salut ni de vengeance.

Alors s'oublent toutes querelles et tous dissentiments, chacun n'envisageant plus que le commun péril et la certitude du trépas commun. Guillaume Lingsuord, comte de Salisbury, fait face à tous les assaillants. Il fait voler au loin bon nombre de têtes sanglantes. Les infidèles alors coupent les jarrets de son cheval, qui s'abat sous lui; puis ils font tomber tous leurs coups sur le valeureux Anglais, qui meurt enfin, mais d'une glorieuse et sainte mort. Robert de Vair, son porte-étendard, se sentant quitter la vie, se jeta sur son drapeau, et s'en ensevelit d'avance comme d'un linceul de vaillance et de fidélité. Raoul de Coucy reçut le coup mortel au milieu d'un cercle de cadavres couchés comme une moisson sous le tranchant de sa vaillante épée. Le comte d'Artois, après une résistance héroïque, se vit cerné dans une maison, en butte à toutes les attaques, grâce à sa cuirasse fleurdelisée qui le faisait prendre pour le roi de France, il retenait les Sarrasins à distance par les courbes flamboyantes que décrivait son glaive. A la fin, les Turcs, désespérant d'avoir raison de lui par la force, mirent le feu à la maison qui l'abritait. Aussitôt, Robert se précipitant vers la porte, empêche les infidèles de sortir; si bien que la flamme qu'ils avaient allumée

les dévore, et qu'une même ruine ensevelit les vainqueurs et le vaincu.

Ainsi périt Robert de France, comte d'Artois, et non submergé par les eaux du Nil, comme le prétend Mathieu Pâris. Sa mort fut celle d'un héros et d'un chrétien, digne en tous points du sang et du nom de ses aïeux.

Cet effroyable combat, commencé à dix heures du matin, durait depuis cinq heures. Les infidèles comblaient immédiatement les vides que creusait la mort dans leurs rangs, et donnaient sans cesse de nouveaux aliments au carnage; tandis qu'à chaque chrétien qui tombait, la petite phalange se resserrait en s'affaiblissant. Enfin, tous ainsi tombèrent ou presque tous. Cinq échappèrent seulement : un obscur chevalier de France, un Hospitalier, et deux Templiers avec Guillaume de Sonnac, leur grand-maître. Ce dernier, criblé de blessures, l'œil crevé d'un coup de lance, se jeta dans le canal, et revint au camp comme par miracle. Il avait vu tomber à ses côtés deux cent quatre-vingts de ses chevaliers. Le grand-maître des Hospitaliers frappa si fort et si bien qu'il brisa deux épées à la tâche; il prit alors sa masse d'armes, et s'en servit avec succès jusqu'à ce que la fatigue l'empêcha de lever le bras. Mal lui en prit, car au lieu de la mort qu'il cherchait au service de Dieu, il ne trouva que la captivité, les ennemis ayant profité de son épuisement pour le faire prisonnier.

Moi et mes chevaliers, dit Joinville (1), nous déci-

(1) Nous aurons souvent à citer le brave Sénéchal, car comment faire l'histoire de la première Croisade de saint Louis sans faire parler souvent ce digne chevalier qui en fut un des témoins les plus illustres. Mais nous le citerons d'après le texte de M. Natalis de Wailly (*Histoire de saint Louis* publiée par M. Hachette).

dâmes que nous irions courir sus à plusieurs Turcs qui chargeaient leurs bagages à main gauche dans leur camp, et nous leur courûmes sus. Pendant que nous les poursuivions parmi le camp, j'aperçus un Sarrasin qui montait sur son cheval : un sien chevalier lui tenait le frein. Au moment où il tenait ses deux mains à la selle pour monter, je lui donnai de ma lance par-dessous les aisselles et le renversai mort ; et quand son chevalier vit cela, il laissa son seigneur et son cheval, et me frappa, à mon passage, de sa lance entre les deux épaules, et me coucha sur le cou de mon cheval, et me tint si pressé que je ne pouvais tirer mon épée que j'avais à ma ceinture ; il me fallut donc tirer l'épée qui était après mon cheval, et quand il vit que j'eus mon épée tirée, alors il ramena sa lance à lui et me laissa.

Quand moi et mes chevaliers vîmes hors du camp des Sarrasins, nous trouvâmes bien six mille Turcs, par évaluation, qui avaient laissé leurs tentes et s'étaient retirés dans les champs. Quand ils nous virent, ils nous vinrent courir sus, et occirent monseigneur Hugues de Trichâtel, seigneur de Conflans, qui était avec moi portant bannière. Moi et mes chevaliers piquâmes des éperons et allâmes délivrer monseigneur Raoul de Wanou, qui était avec moi, qu'ils avaient jeté à terre. Pendant que j'en revenais, les Turcs me frappèrent de leurs lances ; mon cheval s'agenouilla sous le faix qu'il sentit, et je m'en allai en avant par-dessus ses oreilles. Et je me redressai l'écu au cou et l'épée à la main ; et monseigneur Érard de Siverey (que Dieu absolve !) qui était près de moi, vint à moi et nous dit de nous retirer près d'une maison ruinée, et que là nous attendrions le roi qui

venait. Comme nous nous en allions à pied et à cheval, une grande troupe de Turcs vint nous heurter, et ils me renversèrent à terre, et passèrent par-dessus moi et firent voler mon écu de mon cou. Et quand ils furent passés outre, monseigneur Érard de Siverey revint sur moi et m'emmena, et nous nous en allâmes jusqu'aux murs de la maison ruinée; et là revinrent à nous monseigneur Hugues d'Escoz, monseigneur Frédéric de Loupey, monseigneur Renaud de Menoncourt. Là les Turcs nous assaillaient de toutes parts; une partie d'entre eux entrèrent dans la maison ruinée, et nous piquaient de leurs lances par-dessus. Alors mes chevaliers me dirent que je les prisse par le frein; et ainsi fis-je, de peur que les chevaux ne s'enfuissent; et ils se défendaient contre les Turcs si vigoureusement qu'ils en furent loués de tous les prud'hommes de l'armée, et de ceux qui virent le fait et de ceux qui l'ouïrent conter. Là fut blessé monseigneur Hugues d'Escoz de trois coups de lance au visage, et monseigneur Raoul et monseigneur Frédéric de Loupey d'un coup de lance entre les épaules; et la plaie fut si large que le sang lui venait du corps ainsi que par la bonde d'un tonneau. Monseigneur Érard de Siverey fut frappé d'un coup d'épée au visage, tellement que le nez lui tombait sur la lèvre. Et alors il me souvint de monseigneur saint Jacques : « Beau sire saint Jacques, que j'ai invoqué, aidez-moi et me secourez dans ce besoin. » Aussitôt que j'eus fait ma prière, monseigneur Érard de Siverey me dit : « Sire, si vous croyiez que ni moi ni mes héritiers n'en eussions de reproche, je vous irais quêrir du secours au comte d'Anjou que je vois là au milieu des champs. » Et je lui dis : « Messire Érard,

il me semble que vous vous feriez grand honneur si vous nous alliez quérir de l'aide pour sauver nos vies ; car la vôtre est bien en aventure. » Et je disais bien vrai, car il mourut de cette blessure. Il demanda conseil à tous nos chevaliers qui étaient là, et tous approuvèrent l'avis que je lui avais donné ; et quand il ouït cela, il me pria de lui laisser aller son cheval, que je lui tenais par le frein avec les autres ; et ainsi fis-je. Il vint au comte d'Anjou, et le pria qu'il vînt me secourir moi et mes chevaliers. Un riche homme qui était avec lui le déconseilla ; et le comte d'Anjou lui dit qu'il ferait ce que mon chevalier requérait : il tourna son frein pour nous venir aider, et plusieurs de ses sergents piquèrent des épérons. Quand les Sarrasins les virent, alors ils nous laissèrent. Avant ces sergents, arriva monseigneur Pierre d'Auberive, l'épée au poing, et quand ils virent que les Sarrasins nous eurent laissés, il courut sur tout plein de Sarrasins qui tenaient monseigneur Raoul de Wanou, et le délivra très-fort blessé.

Comme j'étais à pied avec mes chevaliers, blessé ainsi qu'il est dit ci-devant, vint le roi avec tout son corps de bataille, à grands cris et à grand bruit de trompettes et de timbales ; et il s'arrêta sur un chemin en chaussée. Jamais je ne vis si beau chevalier : car il paraissait au-dessus de toutes ses gens, les dépassant à partir des épaules, un heaume doré sur la tête, une épée d'Allemagne à la main. Quand il fut arrêté là, ses bons chevaliers qu'il avait dans son corps de bataille, que je vous ai ci-devant nommés, se lancèrent au milieu des Turcs, avec plusieurs des vaillants chevaliers qui étaient dans le corps de bataille du roi. Et sâchez que ce fut un très-beau

fait d'armes ; car nul n'y tirait de l'arc ou de l'arbalète , mais c'était un combat à la masse et à l'épée entre les Turcs et nos gens , qui tous étaient mêlés. Un mien écuyer , qui s'était enfui avec ma bannière et était revenu à moi , me bailla un mien roussin sur quoi je montai , et allai vers le roi tout côte à côte. Pendant que nous étions ainsi , monseigneur Jean de Valery , le prud'homme , vint au roi et lui dit qu'il lui conseillait qu'il se portât à main droite sur le fleuve , pour avoir l'aide du duc de Bourgogne et des autres qui gardaient le camp que nous avions laissé , et pour que ses sergents eussent à boire ; car la chaleur s'était déjà fort élevée. Le roi ordonna à ses sergents qu'ils lui allassent quérir ses bons chevaliers qu'il avait auprès de lui pour le conseiller , et il les nomma tous par leur nom. Les sergents les allèrent quérir dans la mêlée , où la lutte était grande entre eux et les Turcs. Ils vinrent au roi , et il leur demanda conseil ; et ils dirent que monseigneur Jean de Valery le conseillait très-bien ; et alors le roi commanda au gonfanon de Saint-Denys et à ses bannières de se porter à main droite sur le fleuve. Quand l'armée du roi s'ébranla , il y eut de nouveau grand bruit de trompettes et de cors sarrasinois. Il n'avait guère marché , quand il reçut plusieurs messages du comte de Poitiers , son frère , du comte de Flandres et de plusieurs autres riches hommes qui avaient là leurs troupes , qui tous le priaient qu'il ne se mût pas , car ils étaient si pressés par les Turcs qu'ils ne le pouvaient suivre. Le roi rappela tous ses prud'hommes chevaliers de son conseil , et tous furent d'avis qu'il attendît ; et un peu après revint monseigneur Jean de Valery , qui blâma le roi et son conseil

de ce qu'ils étaient arrêtés. Après, tout son conseil fut d'avis qu'il se portât vers le fleuve ainsi que le sire de Valery l'avait conseillé. Et à l'instant le connétable monseigneur Imbert de Beaujeu vint à lui, et lui dit que le comte d'Artois, son frère, se défendait dans une maison à Mansourah, et qu'il l'allât secourir. Et le roi lui dit : « Connétable, allez devant, et je vous suivrai. » Et je dis au connétable que je serais son chevalier, et il m'en remercia beaucoup. Nous nous mîmes en chemin pour aller à Mansourah. Alors un sergent à masse vint au connétable, tout effrayé, et lui dit que le roi était arrêté, et que les Turcs s'étaient mis entre lui et nous. Nous nous retournâmes et vîmes qu'il y en avait bien mille et plus entre lui et nous; et nous n'étions que six. Alors je dis au connétable : « Sire, nous ne pouvons aller au roi à travers ces gens; mais allons en amont, et mettons ce fossé que vous voyez devant vous entre nous et eux, et ainsi nous pourrons revenir au roi. » Ainsi que je le conseillai, le connétable le fit; et sachez que s'ils eussent pris garde à nous, ils nous eussent tous tués, mais ils ne pensaient qu'au roi et aux autres gros corps de bataille; c'est pourquoi ils croyaient que nous étions des leurs.

Tandis que nous revenions en aval sur la rive entre le ruisseau et le fleuve, nous vîmes que le roi était venu près du fleuve, et que les Turcs ramenaient les autres corps de bataille du roi, frappant à grands coups de masses et d'épées, et ils rejetèrent sur le fleuve tous les autres corps avec le corps du roi. La déconfiture fut alors si grande que plusieurs de nos gens pensèrent repasser à la nage du côté du duc de Bourgogne, ce qu'ils ne purent faire; car les chevaux

étaient lassés, et le jour était devenu très-chaud ; en sorte que nous voyions, pendant que nous venions en aval, que le fleuve était couvert de lances et d'écus, et de chevaux et de gens qui se noyaient et périssaient. Nous vîmes à un ponceau qui était sur le ruisseau, et je dis au connétable que nous demeurrassions pour garder ce ponceau, « car si nous le laissons, ils s'élançeront sur le roi par-deçà, et si nos gens sont assaillis de deux côtés, ils pourront bien succomber. » Et nous fîmes ainsi. Et l'on dit que nous étions tous perdus dès cette journée, si le roi n'y eût été de sa personne. Car le sire de Courtenay et mon seigneur Jean de Saillenay me contèrent que six Turcs étaient venus saisir le cheval du roi par le frein et qu'ils l'emmenaient prisonnier ; et lui tout seul s'en délivra, à grands coups d'épée qu'il leur donna. Et quand ses gens virent la défense que faisait le roi, ils prirent courage, et laissèrent le passage du fleuve, et se portèrent vers le roi pour l'aider.

Tout droit à nous vint le comte Pierre de Bretagne, qui venait tout droit de Mansourah, et était blessé d'un coup d'épée au visage, en sorte que le sang lui tombait dans la bouche. Il était sur un cheval bas bien membré ; il avait jeté ses rênes sur l'arçon de sa selle et le tenait à deux mains, de peur que ses gens qui étaient derrière, qui le pressaient fort, ne le jettassent hors du passage du ponceau. Il semblait bien qu'il prisât peu les Turcs ; car quand il crachait le sang de sa bouche, il disait : « Voyez, par le chef de Dieu ! Avez-vous vu de ces goujats ? » A la fin de son corps de bataille, venaient le comte de Soissons et monseigneur Pierre de Neuville, que l'on appelait Caier, qui avaient essuyé assez de coups cette journée.

Quand ils furent passés et que les Turcs virent que nous gardions le pont, ils les laissèrent parce qu'ils virent que nous avions le visage tourné vers eux. Je vins au comte de Soissons, dont j'avais épousé la cousine-germaine, et lui dis : « Sire, je crois que vous feriez bien si vous demeuriez à garder ce ponceau ; car si nous laissons le ponceau, ces Turcs que vous voyez ici devant vous, se lanceront par là ; et ainsi le roi sera assailli par derrière et par devant. » Il me demanda si en cas qu'il demeurât, je demeurerais aussi ; et je lui répondis : « Oui, bien volontiers. » Quand le connétable ouït cela, il me dit que je ne partisse pas de là jusqu'à ce qu'il revînt, et qu'il nous irait quérir du secours.

Là où je demeurai ainsi sur mon roussin, demeura avec moi le comte de Soissons à droite et monseigneur Pierre de Neuville à gauche. Alors voilà un Turc qui vint des environs du corps de bataille du roi, qui était derrière nous, et frappa par derrière monseigneur Pierre de Neuville d'une masse, et le coucha sur le cou de son cheval du coup qu'il lui donna, et puis se précipita outre le pont et s'élança parmi les siens. Quand les Turcs virent que nous ne laisserions pas le ponceau, ils passèrent le ruisseau et se mirent entre le ruisseau et le fleuve, comme nous avions fait pour venir en aval ; et nous nous portâmes vers eux de telle manière que nous étions tout prêts à leur courir sus soit qu'ils voulussent passer vers le roi, ou qu'ils voulussent passer le ponceau.

Devant nous, il y avait deux sergents du roi, dont l'un avait nom Guillaume de Boon, et l'autre Jean de Gamaches, contre lesquels les Turcs qui s'étaient mis entre le fleuve et le ruisseau, ame-

nèrent tout plein de vilains à pied qui leur lançaient des mottes de terre : jamais ils ne purent les jeter jusqu'à nous. En dernier lieu, ils amenèrent un vilain à pied qui leur lança trois fois le feu grégeois : une fois, Guillaume de Boon reçut le pot de feu grégeois avec son bouclier ; car si le feu eût pris à rien sur lui, il eût été brûlé. Nous étions tous couverts des traits qui n'atteignaient pas les sergents. Or il advint que je trouvai une veste rembourrée d'étoupes à un Sarrasin ; je tournai le côté fendu vers moi, et fis un écu de la veste qui me rendit grand service ; car je ne fus blessé de leurs traits qu'en cinq endroits, et mon roussin en quinze endroits. Or il advint aussi qu'un mien bourgeois de Joinville m'apporta une bannière avec un fer de lance ; et toutes les fois que nous voyions qu'ils pressaient les sergents, nous leur courions sus et ils s'enfuyaient.

Le bon comte de Soissons, au point où nous en étions, plaisantait avec moi et me disait : « Sénéchal, laissons huer cette canaille ; car par la coiffe-Dieu (c'était son juron), nous en parlerons encore de cette journée dans les chambres des dames.

Le soir, au soleil couchant, le connétable nous amena les arbalétriers à pied du roi, et ils se rangèrent devant nous ; et quand les Sarrasins virent mettre le pied à l'étrier des arbalètes (1), ils s'enfuirent. Et alors le connétable me dit : « Sénéchal, voilà qui est bien ; maintenant allez-vous-en vers le roi, et ne le quittez plus jusques à tant qu'il

(1) Certaines arbalètes étaient munies d'un étrier qui permettait de les tendre avec le pied.

sera descendu dans son pavillon. » Sitôt que je vins au roi, monseigneur Jean de Valery vint à lui, et lui dit : « Sire, monseigneur de Châtillon vous prie que vous lui donniez l'arrière-garde. » Et le roi le fit très-volontiers, et puis se mit en chemin. Pendant que nous nous en venions, je lui fis ôter son heaume, et lui baillai mon chapeau de fer pour qu'il eût de l'air. Et alors vint à lui frère Henry de Ronnay, qui avait passé la rivière, et il lui baisa la main toute armée. Et le roi lui demanda s'il savait quelques nouvelles du comte d'Artois, son frère; et il lui dit qu'il en savait bien des nouvelles, car il était certain que son frère le comte d'Artois était en paradis : « Hé, Sire, ayez-en bon réconfort; car si grand honneur n'advint jamais au roi de France que celui qui vous est advenu : car pour combattre vos ennemis, vous avez passé une rivière à la nage, et les avez déconfits et chassés du champ de bataille, et pris leurs engins et leurs tentes là où vous coucherez encore cette nuit. » Et le roi répondit que Dieu fût adoré pour les dons qu'il lui faisait; et alors les larmes lui tombaient des yeux bien grosses.

Quand nous vîmes au camp, nous trouvâmes que les Sarrasins à pied tenaient d'un côté une tente qu'ils avaient détendue, et nos menues gens de l'autre. Nous leur courûmes sus, le maître du Temple et moi; et ils s'enfuirent, et la tente demeura à nos gens.

En cette bataille, il y eut bien des gens de grand air qui s'en vinrent très-honteusement fuyant par le ponceau dont je vous ai parlé avant, et ils s'enfuirent à grand effroi, et jamais nous n'en pûmes faire rester aucun près de nous; j'en nommerais bien, desquels je m'abstiendrai de parler, car ils sont morts.

Mais de monseigneur Guyon Mauvoisin, je ne m'en abstiendrai pas ; car il s'en vint de Mansourah honorablement ; et tout le chemin que le connétable et moi nous fîmes en amont, il le faisait en aval ; et de la manière dont les Turcs ramenèrent le comte de Bretagne et son corps de bataille, ils ramenèrent aussi monseigneur Guyon, Mauvoisin et son corps ; il eut grand honneur, lui et ses gens, de cette journée. Et ce ne fut pas merveille si lui et ses gens se montrèrent bien cette journée ; car l'on me dit (ceux-là qui savaient bien ses dispositions), que tout son corps, ou guère s'en fallait, était composé de chevaliers de son lignage et de chevaliers qui étaient ses hommes-liges.

Quand nous eûmes déconfit et chassé les Turcs de leurs tentes, et que nuls de nos gens ne furent demeurés dans le camp, les Bédouins se précipitèrent dans le camp des Sarrasins, qui étaient de très-grandes gens. Ils ne laissaient nulle chose au monde dans le camp des Sarrasins, mais emportaient tout ce que les Sarrasins avaient laissé ; et je n'ai jamais ouï dire que les Bédouins, qui étaient sujets des Sarrasins, en valussent pis pour leur avoir rien pris ou dérobé, parce que leur coutume est telle et leur usage, qu'ils courent toujours sus aux plus faibles.

Les Bédouins ayant pillé le camp des Sarrasins, l'avant-garde des croisés n'y trouva que les machines de guerre qu'ils y avaient laissées et ne retira pas d'autre fruit des exploits de cette mémorable journée. Les croisés avaient montré tout ce que peut la valeur ; leur triomphe eût été plus complet s'ils avaient pu se rallier et combattre ensemble. Leurs chefs n'eurent point assez d'habileté ou assez d'as-

endant pour réparer la faute du comte d'Artois; les chefs des Musulmans qui s'étaient montrés plus habiles, avaient été aussi mieux secondés par la discipline et l'obéissance des Mamelucks.

En reconnaissant les pertes qu'ils avaient faites, les chrétiens ne songèrent point à célébrer leurs victoires. Pour apprécier le résultat de tant de combats sanglants, il suffisait de voir le contraste des sentiments qui animaient alors les deux armées. Une sombre tristesse régnait parmi les vainqueurs; les Sarrasins, au contraire, quoique chassés de leur camp et repoussés vers Mansourah, regardaient comme un triomphe d'avoir arrêté la marche de leurs ennemis, et rassurés sur l'issue de la guerre, ils se livraient d'autant plus à la joie, qu'avant la bataille leurs craintes avaient été plus vives.

En effet, rien ne peut peindre la consternation que la première attaque du comte d'Artois avait répandue parmi les infidèles. Au commencement de la journée, un pigeon envoyé au Caire, y porta un message conçu en ces termes : « Au moment où l'oïseau est expédié, l'ennemi attaque Mansourah; » une bataille terrible est livrée par les chrétiens » aux Musulmans. » A cette nouvelle, le peuple du Caire fut saisi d'effroi. Bientôt des bruits sinistres vinrent augmenter les alarmes. Les portes de la ville furent ouvertes toute la nuit pour recevoir ceux qui avaient pris la fuite; tous exagéraient le péril pour excuser leur désertion. On croyait que l'islamisme touchait à son dernier jour; plusieurs abandonnaient déjà la capitale pour aller chercher un asile dans la Haute-Égypte : le lendemain, tout changea de face; une autre colombe arriva portant des nou-

velles propres à rassurer les Musulmans. Le nouveau message annonçait que le Dieu de Mahomet s'était déclaré contre les chrétiens; alors toutes les craintes furent dissipées, et l'issue du combat de Mansourah, dit un auteur arabe, *fut la clef de la joie pour tous les vrais croyants.*



CHAPITRE VI.

*Dernière victoire. Épidémie. Commencement
des désastres.*

L'ARMÉE chrétienne passa la nuit qui suivit la bataille dans le camp des infidèles. Ce fut une nuit d'angoisse et de deuil pendant laquelle les guerriers chrétiens accablés de fatigue, ne purent pas jouir un instant de repos. Mes gens qui étaient demeurés dans notre camp d'où nous étions partis, dit le Sire de Joinville, m'apportèrent une tente que les Templiers m'avaient donnée, et me la tendirent devant les engins que nous avions pris aux Sarrasins; et le roi fit établir des sergents pour garder les engins. Quand je fus couché dans mon lit, là où j'eusse eu bien besoin de reposer, pour les blessures que j'avais eues le jour d'avant, il ne m'en advint pas ainsi; car avant qu'il fût bien jour, l'on cria dans notre camp, Aux armes! aux armes! Je fis lever mon chambellan, qui couchait devant moi, et lui dis qu'il allât voir ce que c'était. Et il revint tout effrayé, et me dit : « Sire, or sus! or sus! car voici les Sarrasins qui sont venus à pied et à cheval, et ont déconfit les sergents du roi qui gardaient les engins, et les ont repoussés jusque dans les cordes de nos pa-

villons. » Je me levai et jetai une veste rembourrée sur mon dos et un chapeau de fer sur ma tête, et criai à nos sergents : « Par saint Nicolas, ils ne demeureront pas ici ! » Mes chevaliers me vinrent tout blessés qu'ils étaient, et nous repoussâmes les sergents des Sarrasins hors des engins, jusque devant un gros corps de Turcs à cheval qui étaient tout contre les engins que nous avions pris. Je mandai au roi qu'il nous secourût, car moi ni mes chevaliers ne pouvions vêtir nos hauberts à cause des plaies que nous avions eues; et le roi nous envoya monseigneur Gaucher de Châtillon, lequel se logea entre nous et les Turcs, devant nous.

Quand le sire de Châtillon eut repoussé en arrière les sergents à pied des Sarrasins, ils se retirèrent sur un gros corps de Turcs à cheval, qui était rangé devant notre camp pour empêcher que nous ne surprissions l'armée des Sarrasins, qui était campée derrière eux. De ce corps de Turcs à cheval étaient descendus à pied huit de leurs chefs très-bien armés, qui avaient fait un retranchement de pierres de taille, pour que nos arbalétriers ne les blessassent pas : ces huit Sarrasins tiraient au hasard dans notre camp, et ils blessèrent plusieurs de nos gens et de nos chevaux. Moi et mes chevaliers nous nous concertâmes et convînmes que quand serait venue la nuit, nous emporterions les pierres dont ils se retranchaient. Un mien prêtre, qui avait nom monseigneur Jean de Voysset, tint son conseil à part, et n'attendit pas tant; mais il partit de notre camp tout seul, et se dirigea vers les Sarrasins, ayant vêtu une veste rembourrée, un chapeau de fer sur la tête, une lance (dont le fer traînait) sous l'aisselle pour que les Sar-

rasins ne l'aperçussent pas. Quand il vint près des Sarrasins, qui le méprisaient parce qu'ils le voyaient tout seul, il tira sa lance de dessous l'aisselle et leur courut sus : il n'y en eut aucun des huit qui se mit en défense, mais ils prirent tous la fuite. Quand les Sarrasins à cheval virent que leurs seigneurs s'en venaient fuyant, ils piquèrent des éperons pour les délivrer, et il sortit bien de notre camp jusques à cinquante sergents ; et les Sarrasins à cheval vinrent piquant des éperons et n'osèrent engager le combat avec nos gens de pied, mais gauchirent devant eux. Quand ils eurent fait cela deux ou trois fois, un de nos sergents prit sa lance par le milieu, et la lança à un des Turcs à cheval, et lui en donna parmi les côtes. Quand les Turcs virent cela, ils n'osèrent plus aller et venir, et nos sergents emportèrent les pierres. Dorénavant, mon prêtre fut bien connu dans le camp, et on se le montrait l'un à l'autre, et on se disait : « Voici le prêtre de monseigneur de Joinville, qui a déconfi les huit Sarrasins. »

Ces choses advinrent le premier jour de carême, 9 février 1250. Ce jour même, un vaillant Sarrasin que nos ennemis avaient fait chef à la place de Scecedin le fils du Scheick, qu'ils avaient perdu à la bataille le jour du mardi-gras, prit la cotte d'armes du comte d'Artois, qui avait été tué en cette bataille, et la montra à tout le peuple des Sarrasins, et leur dit que c'était la cotte d'armes du roi, qui était tué. « Et je vous montre ces choses, ajouta-t-il, parce que corps sans chef n'est pas à redouter, ni peuple sans roi. Donc, s'il vous plaît, nous les attaquerons samedi ou vendredi, et vous y devez consentir, ainsi qu'il me semble ; car nous ne devons

pas manquer de les prendre tous, parce qu'ils ont perdu leur chef. » Et tous convinrent qu'ils nous viendraient assaillir vendredi.

Les espions du roi qui étaient dans le camp des Sarrasins vinrent dire au roi ces nouvelles, et alors le roi commanda à tous les chefs des corps qu'ils fissent armer leurs gens dès minuit, et se portassent hors des pavillons jusques à l'enceinte qui était telle, qu'il y avait de longues pièces de bois pour que les Sarrasins ne se jetassent pas dans le camp; et elles étaient attachées en terre de telle manière que l'on pouvait passer parmi le bois à pied. Et ainsi que le roi l'avait commandé, il fut fait.

Juste au soleil levant, le Sarrasin devant nommé, dont ils avaient fait leur chef, nous amena bien quatre mille Turcs à cheval, et les fit ranger tous autour de notre camp, et cela depuis le fleuve qui vient de Babylone jusques au fleuve qui partait de notre camp et s'en allait vers une ville que l'on appelle Rexi. Quand ils eurent fait cela, ils nous ramenèrent une si grande foison de Sarrasins à pied, qu'ils nous environnèrent derechef tout notre camp ainsi qu'ils l'avaient environné de gens à cheval. Après ces deux corps de troupes que je vous conte, ils firent ranger toutes les forces du soudan du Caire, pour les aider, si besoin était. Quand ils eurent fait cela, le chef vint sur un petit roussin voir la disposition de notre camp, et selon qu'il voyait que nos corps de bataille étaient plus gros en un lieu qu'en un autre, il retournait quérir de ses gens et renforçait les corps de bataille opposés aux nôtres. Après cela, il fit passer les Bédouins, qui étaient bien trois mille, entre les deux rivières; et il le fit

parce qu'il croyait que le roi aurait envoyé une partie de ses gens au duc de Bourgogne, pour l'aider contre les Bédouins; par quoi l'armée du roi en eût été plus faible.

Il mit jusques à midi à arranger ces choses; et alors il fit battre ses tambours qu'on appelle *nacaires*, et alors les gens de pied et de cheval nous coururent sus. Je vous parlerai d'abord du roi de Sicile (qui alors était comte d'Anjou), parce qu'il était le premier du côté de Babylone. Ils vinrent à lui de la manière que l'on joue aux échecs; car ils lui firent courir sus par leurs gens de pied de telle manière que les gens de pied lui jetaient le feu grégeois; et les gens de cheval et les gens de pied les pressaient tant qu'ils déconfirent le roi de Sicile, qui était au milieu de ses chevaliers à pied. Et l'on vint au roi et on lui dit le danger où son frère était. Quand il ouït cela, il piqua des éperons parmi les troupes de son frère, l'épée au poing, et se lança entre les Turcs si avant qu'ils lui jetèrent sur la croupière de son cheval du feu grégeois. Par cette pointe que fit le roi, il secourut le roi de Sicile et ses gens; et ils chassèrent les Turcs de leur camp.

Après le corps de bataille du roi de Sicile, était le corps des barons d'outre-mer, dont messire Gui d'Ibelin et messire Baudouin, son frère, étaient chefs. Après leur corps était le corps de monseigneur Gaucher de Châtillon, plein de prud'hommes et de bonne chevalerie. Ces deux corps se défendirent si vigoureusement que jamais les Turcs ne les purent ni percer ni repousser.

Après le corps de monseigneur Gautier, était frère Guillaume de Sonnac, maître du Temple, avec ce

peu de frères qui lui étaient demeurés de la bataille du mardi. Il avait fait faire des défenses en face de lui avec les engins des Sarrasins que nous avons pris. Quand les Sarrasins le vinrent assaillir, ils jetèrent le feu grégeois sur le retranchement qu'il avait fait faire, et le feu y prit facilement; car les Templiers y avaient fait mettre de grandes planches de sapin. Et sachez que les Turcs n'attendirent pas que le feu fût tout brûlé, mais qu'ils allèrent courir sus aux Templiers parmi le feu ardent. Et à cette bataille, frère Guillaume, le maître du Temple, perdit un œil, et l'autre il l'avait perdu le jour du mardi-gras; et il en mourut ledit seigneur, que Dieu absolve! Et sachez qu'il y avait bien un journal de terre, derrière les Templiers, qui était si chargé des traits que les Sarrasins leur avaient lancés, qu'il n'y paraissait point de terre à cause de la grande foison de traits.

Après le corps du Temple, était le corps de monseigneur Guyon de Mauvoisin, lequel corps, les Turcs ne purent jamais vaincre; et toutefois il advint que les Turcs couvrirent monseigneur Guyon de Mauvoisin de feu grégeois, qu'à grande peine ses gens purent éteindre.

A partir du corps de bataille de monseigneur Guyon de Mauvoisin, l'enceinte qui fermait notre camp descendait et venait vers le fleuve bien à un jet de pierre moyenne. De là, l'enceinte se redressait par devant le camp du comte Guillaume de Flandres, et s'étendait jusques au fleuve qui coulait vers la mer. Sur la ligne qui venait de monseigneur Guyon de Mauvoisin était notre corps de bataille; et parce que le corps du comte Guillaume de Flandres faisait

face aux Sarrasins, ils n'osèrent venir à nous, en quoi Dieu nous fit grande courtoisie; car moi ni mes chevaliers n'avions ni hauberts ni écus, parce que nous étions tous blessés de la bataille du jour du mardi-gras.

Ils coururent sus au comte de Flandres très-vivement et vigoureusement, et à pied et à cheval. Quand je vis cela, je commandai à nos arbalétriers de tirer sur les gens à cheval. Quand les Sarrasins à cheval virent qu'on les blessait de notre côté, ils prirent la fuite. Quand les gens du comte virent cela, ils laissèrent le camp, et se lancèrent par-dessus l'enceinte, et coururent sus aux Sarrasins à pied et les déconfirent. Il y en eut plusieurs de tués, et plusieurs de leurs targes furent prises. Là se montra vigoureusement Gauthier de la Horgne, qui portait la bannière de monseigneur d'Apremont.

Après le corps du comte de Flandres, était le corps du comte de Poitiers, le frère du roi, lequel corps du comte de Poitiers était à pied, et lui tout seul était à cheval; lequel corps du comte les Turcs déconfirent tout net, et ils emmenaient le comte de Poitiers prisonnier. Quand les bouchers et les autres hommes du camp, et les femmes qui vendaient les denrées ouïrent cela, ils poussèrent le cri d'alarme dans le camp, et avec l'aide de Dieu on secourut le comte et on chassa du camp les Turcs.

Après le corps du comte de Poitiers, était le corps de monseigneur Josserand de Brancion, qui était venu avec le comte en Égypte, l'un des meilleurs chevaliers qui fût dans l'armée. Il avait disposé ses gens de manière que tous ses chevaliers étaient à pied, et lui était à cheval, ainsi que son fils mon-

seigneur Henri, et le fils de monseigneur Jossierand de Nanton; ceux-là, il les retint à cheval parce qu'ils étaient enfants. Par plusieurs fois, les Turcs lui déconfirent ses gens. Toutes les fois qu'il voyait déconfire ses gens, il piquait des éperons et prenait les Turcs par derrière; et ainsi les Turcs laissèrent par plusieurs fois ses gens pour lui courir sus. Toutefois cela ne leur eût pas servi à empêcher que les Turcs ne les eussent tous tués sur le champ de bataille, n'eût été monseigneur Henri de Cône, qui était dans le camp du duc de Bourgogne, sage chevalier, et preux, et réfléchi; et toutes les fois qu'il voyait que les Turcs venaient courir sus à monseigneur de Brancion, il faisait tirer les arbalétriers du roi contre les Turcs à travers la rivière. Et toutefois le sire de Brancion échappa aux dangers de cette journée; mais de vingt chevaliers qu'il avait autour de lui, il en perdit douze, sans compter les autres gens d'armes; et lui-même fut si mal arrangé que jamais depuis il ne se tint sur ses pieds, et qu'il mourut de cette blessure au service de Dieu.

Je vous parlerai du seigneur de Brancion. Il avait été, quand il mourut, à trente six batailles et combats d'où il avait remporté le prix de vaillance. Je le vis dans une expédition du comte de Châlon, dont il était cousin; et il vint à moi et à mon frère, et nous dit le jour d'un vendredi-saint: « Mes neveux, venez m'aider et vous et vos gens; car les Allemands brisent l'église. » Nous allâmes avec lui, et leur courûmes sus, l'épée à la main; et à grand'peine, et à grande lutte les chassâmes de l'église. Quand ce fut fait, le prud'homme s'agenouilla devant l'autel, et s'écria à Notre Seigneur à haute voix, et dit: « Sire, je te prie

qu'il te prenne pitié de moi, et que tu m'ôtes de ces guerres entre chrétiens là où j'ai vécu longtemps, et que tu m'octroies de pouvoir mourir à ton service, pour que je puisse avoir ton royaume de paradis. » Et je vous ai raconté ces choses parce que je crois que Dieu le lui octroya, ainsi que vous pouvez l'avoir vu ci-devant.

Après la bataille du premier vendredi de carême, le roi manda tous ses barons devant lui et leur dit : « Nous devons, fit-il, grandes grâces à Notre Seigneur de ce qu'il nous a fait deux fois en cette semaine un tel honneur, que mardi, le jour qui précède le carême, nous les chassâmes de leur camp là où nous sommes logés ; et que le vendredi suivant, qui vient de passer, nous nous sommes défendus contre eux, nous à pied, et eux à cheval. » Et il leur dit beaucoup d'autres belles paroles pour les reconforter.

Au lendemain de la bataille, le roi écrivait à ses fidèles de France : « Le vendredi suivant, les enfants de perdition ayant réuni leurs forces de toutes parts dans l'intention d'exterminer l'armée chrétienne, vinrent attaquer nos lignes avec beaucoup d'audace, et en nombre infini. Le choc fut si terrible de part et d'autre, qu'il ne s'en était jamais vu, disait-on, de pareil dans ces parages. Avec le secours de Dieu nous résistâmes de tous côtés, nous repoussâmes les ennemis, et nous en fîmes tomber un grand nombre sous nos coups. »

Dans cette journée, comme dans la précédente, les chrétiens avaient eu toute la gloire, les Sarrasins tout l'avantage. L'armée chrétienne venait de perdre un grand nombre de ses guerriers, presque tous ses chevaux. Les ennemis se renforçaient tous les jours ; on

ne pouvait plus songer à marcher sur le Caire, et la prudence semblait exiger qu'on reprît le chemin de Damiette. La retraite facile encore offrait un moyen de sauver l'armée pour un temps plus favorable : mais ce parti ne pouvait être conseillé que par le désespoir, et le désespoir entre difficilement dans le cœur des braves. Rien ne paraissait plus honteux à des Français que de fuir ou d'avoir l'air de fuir devant un ennemi vaincu : on résolut de rester.

Vers la fin de février, Almoadam, que Chegger-Ed-dour et les principaux chefs des Mamelucks avaient appelé au trône de son père, arriva en Égypte ; il fut reçu au milieu des acclamations du peuple, toujours avide de changements et toujours charmé d'un règne nouveau. Les émirs et les grands firent aussi éclater leur joie ; mais leurs démonstrations étaient moins sincères ils attendaient le successeur de Negmeddin avec plus d'inquiétude que d'impatience, mettant un très-haut prix à ce qu'ils avaient fait pour lui, ils redoutaient d'avance son ingratitude : d'un autre côté, le jeune prince était jaloux de son autorité, et la puissance des émirs, la nature même de leurs services, lui donnaient des alarmes qu'il n'eut point la prudence de dissimuler. Almoadam et les chefs de l'armée musulmane ne tardèrent pas à s'inspirer une défiance, un éloignement réciproque ; ceux-ci, se repentant d'avoir élevé à l'empire un prince qui voulait régner seul ; celui-là, déterminé à défendre son pouvoir contre ceux-mêmes qui le lui avaient donné. Cet état des choses, cette disposition des esprits semblaient annoncer à l'Égypte des révolutions nouvelles ; malheureusement ces révolutions éclatèrent trop tard pour que les chrétiens pussent en profiter.

Les croisés d'ailleurs allaient se trouver en butte à des fléaux plus redoutables pour eux que la puissance et les armes des Musulmans : une maladie contagieuse se déclara dans l'armée chrétienne. Après les deux derniers combats, on avait négligé d'enterrer les morts ; les corps de nos gens, dit Joinville, vinrent neuf jours après au-dessus de l'eau et ils restèrent flottants jusqu'au pont qui était entre nos deux camps, et ne purent passer, parce que le pont touchait à l'eau. Il y en avait grande foison, de sorte que tout le fleuve était plein de morts depuis une rive jusques à l'autre, et en long à la distance du jet d'une menue pierre. Le roi avait loué cent goujats, qui y furent bien huit jours. Les corps des Sarrasins, qui étaient circoncis, ils les rejetaient de l'autre côté du pont, et les laissaient aller outre au cours de l'eau ; et les chrétiens, ils les faisaient mettre dans de grandes fosses, les uns avec les autres. Je vis là les chambellans du comte d'Artois, et beaucoup d'autres, qui cherchaient leurs amis entre les morts ; et jamais je n'ai ouï dire qu'aucun y eût été retrouvé.

Nous ne mangions nuls poissons dans le camp pendant tout le carême excepté des bourbettes ; et les bourbettes mangeaient les gens morts, parce que ce sont des poissons gloutons. Et à cause de ce malheur, et à cause de l'insalubrité du pays, où il ne tombe jamais une goutte d'eau, nous vint la maladie de l'armée, qui était telle, que la chair de nos jambes séchait toute, et la peau de nos jambes devenait tachetée de noir et de couleur de terre ainsi qu'une vieille botte ; et à nous qui avions telle maladie, il venait de la chair pourrie aux gencives,

et nul ne réchappait de cette maladie, mais il lui en fallait mourir. Le signe de la mort était tel, que quand le nez saignait, il fallait mourir. A la quinzaine après, les Turcs pour nous affamer (de quoi bien des gens s'émerveillèrent), prirent plusieurs de leurs galères au-dessus de notre camp, et les firent traîner par terre et mettre, à une bonne lieue au-dessous de notre camp, dans le fleuve par où on venait de Damiette. Et ces galères nous donnèrent la famine; car nul n'osait venir à nous de Damiette pour nous apporter des provisions en remontant l'eau, à cause de leurs galères. Nous ne sûmes aucune nouvelle de ces choses jusques à tant qu'un petit vaisseau du comte de Flandres, qui leur échappa par force, nous le dit, alors que les galères du soudan avaient bien pris quatre-vingts de nos galères, qui étaient venues de Damiette, et tué les gens qui étaient dedans.

Il advint par là une si grande cherté dans le camp que tantôt que la Pâque fut venue, un bœuf valait dans le camp quatre-vingts livres, et un mouton trente livres, et un porc trente livres, et un œuf douze deniers, et un muid de vin dix livres (1).

Quand le roi et les barons virent cela, ils convinrent que le roi ferait passer son camp, qui était du côté de Babylone, dans le camp du duc de Bourgogne, qui était sur le fleuve qui allait à Damiette. Pour recueillir ses troupes plus sûrement, le roi fit faire un réduit devant le pont qui était entre nos deux camps, de telle manière que l'on pouvait entrer

(1) Dix livres tournois valaient à peu près 202 francs de notre monnaie.

de deux côtés dans le réduit à cheval. Quand le réduit fut arrangé, tout le camp du roi s'arma, et il y eut un grand assaut des Turcs contre le camp du roi. Toutefois le camp ni les gens ne bougèrent jusques à tant que tous les bagages furent portés outre; et alors le roi passa et son corps de bataille après lui, et tous les autres barons après, excepté monseigneur Gautier de Châtillon, qui fit l'arrière-garde. Et au moment d'entrer dans le réduit, monseigneur Érard de Valery délivra monseigneur Jean, son frère, que les Turcs emmenaient prisonnier.

Quand toute l'armée fut passée, ceux qui demeurèrent dans le réduit furent en grand danger; car le réduit n'était pas haut, en sorte que les Turcs à cheval tiraient sur eux en plein, et les Sarrasins à pied leur jetaient des mottes de terre au milieu du visage. Tous étaient perdus ne fût le comte d'Anjou (qui depuis fut roi de Sicile), qui les alla délivrer et les emmena sains et saufs. L'honneur de cette journée c'est monseigneur Geoffroi de Mussambourc qui le remporta, entre tous ceux qui étaient dans le réduit.

A cause des blessures que j'eus le jour du mardi-gras, la maladie de l'armée me prit dans la bouche et aux jambes, et une fièvre double tierce et un rhume de cerveau si grand que le rhume me coulait de la tête par les narines; et pour lesdites maladies, je me mis au lit malade à la mi-carême; d'où il advint que mon prêtre me chantait la messe devant mon lit en mon pavillon; et il avait la maladie que j'avais. Or, il advint qu'en faisant la consécration, il se pâma. Quand je vis qu'il voulait choir, moi qui avait vêtu ma cotte, je sautai de mon lit sans

être chaussé, et je le pris dans mes bras, et lui dis qu'il fit tout à loisir et tout bellement sa consécration, que je ne le laisserais pas jusques à tant qu'il l'eût toute faite. Il revint à lui, et fit sa consécration et acheva de chanter la messe bien entièrement; et jamais depuis il ne la chanta.

Après ces choses, le conseil du roi et le conseil du soudan prirent jour pour s'accorder. Les conditions de l'accord furent que l'on devait rendre au soudan Damiette, et que le soudan devait rendre au roi le royaume de Jérusalem; et le soudan lui dut garder les malades qui étaient à Damiette, et les chairs salées (parce qu'ils ne mangeaient pas de porc), et les engins du roi, jusques à tant que le roi pût renvoyer quérir toutes ces choses. Ils demandèrent au conseil du roi quelle sûreté on leur donnerait de ravoir Damiette. Le conseil du roi leur offrit qu'ils détinssent un des frères du roi jusqu'à la remise de Damiette, ou le comte d'Anjou ou le comte de Poitiers. Les Sarrasins dirent qu'ils ne traiteraient pas si on ne leur laissait la personne du roi en gage; à cause de quoi monseigneur Geoffroy de Sargines, le bon chevalier, dit qu'il aimerait mieux que les Sarrasins les eussent tous tués ou pris que de s'entendre reprocher d'avoir laissé le roi en gage. « Vous devez assez connaître les Français, » s'écria-t-il, pour savoir qu'ils ne souffriront jamais » que leur roi soit prisonnier des Musulmans. » On tint conseil dans l'armée chrétienne : le roi consentait à tout; mais les seigneurs et les barons s'élevèrent avec véhémence contre cette résignation de leur souverain. On voyait d'un côté, le monarque qui voulait racheter la vie des siens par ses propres dangers; de l'autre, une foule de guerriers qui répétaient tous en-

semble qu'ils ne pouvaient souffrir tant de honte, et qu'ils se feraient plutôt tuer tous *que de bailler leur roi en gage*. Plus Louis était aimé de ses guerriers, moins il fut le maître en cette circonstance; et chacun se faisant une gloire et presque un devoir de lui désobéir, on renonça à toute négociation.



CHAPITRE VII.

Retraite désastreuse de l'armée. Le roi est fait prisonnier.

Louis IX, conservant son courage et sa tranquillité d'âme au milieu du deuil et de l'abattement général, s'occupa de sauver les déplorables restes de son armée, et résolut de repasser sur la rive opposée de l'Aschmoum. Tandis que l'armée chrétienne traversait le pont de bois jeté sur le canal, elle fut vivement attaquée par les Musulmans. Gaucher de Châtillon, qui commandait l'arrière-garde, repoussa d'abord leurs attaques; mais comme les ennemis revinrent plusieurs fois à la charge, et qu'ils avaient l'avantage du nombre, la victoire était sur le point de se déclarer contre les chrétiens. La valeur brillante du comte d'Anjou contint l'impétuosité musulmane. Erard et Jean de Valeri firent des prodiges de bravoure : Jeffroi de Hussembourg se distingua par des actions héroïques, et mérita la palme de cette journée. Ainsi toujours quelque gloire se mêlait aux infortunes des croisés français : mais la victoire ne leur procurait aucun avantage, et les laissait toujours en butte aux mêmes périls, en proie aux mêmes calamités. Ils ne furent pas moins malheureux en deçà qu'au-delà de l'Asch-

moum, et lorsqu'ils eurent resté quelques jours dans leur ancien camp, il leur fallut prendre enfin la triste résolution de retourner à Damiette.

Almoadam, dès qu'il fut averti des dernières dispositions des chrétiens, harangua lui-même ses troupes, leur fit distribuer des vivres et de l'argent, les renforça d'un grand nombre d'Arabes attirés par l'espoir du butin. Par son ordre, des bateaux chargés de soldats descendirent le Nil et se réunirent à la flotte musulmane qui avait intercepté les convois des croisés. Des corps de cavalerie légère furent envoyés sur tous les chemins que devait suivre l'armée française dans sa retraite.

Dans la journée du 5 avril, le mardi après l'octave de Pâques, Louis IX fit tout préparer pour le départ de son armée : on embarqua sur le Nil, les femmes, les enfants, les malades; on avait attendu l'entrée de la nuit pour dérober à l'ennemi ces tristes préparatifs. Le rivage du Nil offrait un spectacle déchirant; on ne voyait que des croisés accablés par leurs souffrances, et se séparant, les larmes aux yeux, de leurs amis qu'ils ne devaient plus revoir. Au milieu de ces scènes douloureuses, les Arabes profitant des ténèbres de la nuit, pénétrèrent dans le camp, pillent les bagages, égorgent tous ceux qu'ils rencontrent. Une foule éperdue fuit de tous côtés, et des cris d'alarmes retentissent sur la rive du fleuve. Les mariniers s'aperçoivent de cet effroyable désordre à la lueur des feux qu'on avait allumés; et voyant qu'on massacre les chrétiens, craignant pour eux-mêmes, se disposent à s'éloigner. Le roi qui, malgré son extrême faiblesse, était partout présent, et veillait à tout, fait repousser les infidèles hors du camp,

rassure la multitude des croisés, et commande aux navires qui s'éloignaient de la rive, de revenir et de prendre à leur bord le reste des malades.

Le légat du Pape et plusieurs seigneurs français montèrent dans un gros vaisseau. On pressa le roi de suivre cet exemple; mais il ne pouvait se résoudre à abandonner son armée : en vain on lui représenta que son état de faiblesse et de maladie ne lui permettait point de combattre, et l'exposait à tomber entre les mains des Sarrasins; en vain on ajoutait qu'en exposant sa vie il compromettait le salut de l'armée; ces raisons et plusieurs autres, dictées par un sincère attachement pour sa personne, ne purent le faire changer de résolution. Il répondait qu'aucun danger ne pouvait le séparer de ses fidèles guerriers; qu'il les avait amenés avec lui, qu'il voulait repartir avec eux, et mourir, s'il le fallait, au milieu d'eux. Cette héroïque détermination, dont on prévoyait les suites inévitables, plongea tous les chevaliers dans la consternation et la douleur. Les soldats, partageant les sentiments des chevaliers, couraient sur les bords du Nil, et s'adressant à tous ceux qui descendaient le fleuve, criaient de toute leur force : *Attendez le roi, attendez le roi!* Les flèches et les javalots volaient contre les vaisseaux qui continuaient à descendre. Plusieurs s'arrêtèrent; mais Louis leur ordonna de poursuivre leur route (1).

(1) Ce trait généreux de saint Louis, qui refusa de quitter son armée, est attesté par les historiens français et par les chroniques orientales; Joinville s'exprime ainsi : « Et voyant le roy qui avoit » la maladie de l'ost et la menoison comme les autres, que nous le » laissions, et si se fust bien guaranty, s'il eût voulu ès grans gal-

La plupart des guerriers français étaient accablés par la maladie, exténués par la faim. Les fatigues, les nouveaux périls qu'ils allaient essayer, n'effrayaient point leur courage; mais ils ne pouvaient supporter la pensée d'abandonner des lieux remplis encore du souvenir de leurs victoires. Le duc de Bourgogne se mit en marche dès le soir; peu de temps après, le reste des troupes quitta le camp, emportant les tentes et les bagages. Louis, qui ne voulut partir qu'avec l'arrière-garde, n'avait retenu auprès de lui, de ses gendarmes, que le brave Sargines et quelques-uns des chevaliers et des barons qui conservaient encore leurs chevaux. Le roi, se soutenant à peine, paraissait au milieu d'eux monté sur un cheval arabe; il ne portait ni casque, ni cuirasse, et n'avait pour arme que son épée. Les guerriers restés auprès de sa personne le suivaient en silence; et dans l'état déplorable où ils étaient réduits, ils montraient encore quelque joie d'avoir été choisis pour défendre leur roi et mourir à ses côtés.

Déjà la retraite de l'armée chrétienne était connue des Sarrasins. Le roi avait ordonné de rompre le pont de l'Aschmoum : mais on n'avait point exécuté ses ordres, ce qui donna aux Musulmans un moyen facile de traverser le canal. En un moment toute la plaine qui s'étendait du côté de Damiette, se trouva couverte

» lées; mais il disoit *qu'il aymoît mieux mourir que laisser son*
» *peuple.* » Geoffroi de Beaulieu, également témoin oculaire, atteste le même fait; on peut joindre au témoignage de ces deux historiens, celui de l'historien arabe *Aboul-Mahassen.* « *Le roi de France,*
» *dit-il, eût pu échapper aux mains des Égyptiens, soit à cheval, soit*
» *dans un bateau; mais ce prince généreux ne voulut jamais aban-*
» *donner ses troupes.* »

d'ennemis. L'arrière-garde des chrétiens était arrêtée à chaque pas dans sa retraite, tantôt par le passage d'un ruisseau, tantôt par une charge de cavalerie musulmane. Au milieu des ténèbres de la nuit, les croisés ne savaient où diriger leurs coups, et lorsqu'ils avaient quelque avantage, ils n'osaient s'abandonner à la poursuite de l'ennemi : ils s'avançaient et combattaient en désordre ; craignant de s'égarer, ceux qui étaient loin les uns des autres, s'appelaient par leur nom ; ceux qui restaient sous les drapeaux se heurtaient entre eux et s'embarrassaient dans leur marche : on n'entendait dans la plaine que les hennissements des chevaux, le bruit des armes, des cris de rage et de désespoir ; mais ce qu'il y avait de plus déplorable dans cette retraite, c'était de voir les blessés étendus sur les chemins, tendant leurs bras à leurs compagnons, et les conjurant par leurs pleurs de ne pas les laisser exposés à la fureur des Sarrasins. On attendait le jour avec impatience ; mais le jour redoubla la confiance des Musulmans en leur découvrant le petit nombre des chrétiens : il remplit ceux-ci d'un nouvel effroi, en leur montrant la multitude de leurs ennemis.

Menacés et poursuivis de toutes parts, les chevaliers qui avaient pris la route de terre, portèrent envie à ceux qui s'étaient embarqués sur le Nil ; mais ces derniers ne couraient pas moins de dangers que leurs malheureux compagnons. Peu de temps après leur départ, un grand vent s'était élevé et les repoussait vers Mansourah : quelques-uns de leurs navires avaient échoué sur la rive ; plusieurs, poussés violemment les uns contre les autres, étaient prêts à être submergés. Vers l'aube du jour, leur flottille ar-

riva près de Méhallel, lieu funeste aux chrétiens; la flotte musulmane les y attendait. Les archers, chargés de les escorter en suivant le rivage, avaient pris la fuite : à leur place se montrèrent une multitude de cavaliers musulmans, lançant une si grande quantité de flèches armées de feux grégeois, qu'on aurait pu croire, dit Joinville, que *toutes les étoiles du ciel tombaient*.

Le vent contrariait toutes les manœuvres des marins. Les croisés, entassés pêle-mêle sur les navires, pouvaient à peine se tenir debout; la plupart étaient sans armes. Portant leurs regards, tantôt vers le rivage où l'on apercevait au loin des tourbillons de poussière, tantôt vers le ciel dont ils imploraient l'appui, ils croyaient encore qu'un événement inattendu pourrait les délivrer, ou bien que l'armée qui s'avancait vers Damiette viendrait à leur secours, mettant ainsi leur dernier espoir dans les miracles de la Providence et dans ceux de la bravoure. Trompeuses illusions ! une partie des troupes chrétiennes avait été dispersée; l'arrière-garde, encouragée par la présence du roi, faisait d'incroyables et inutiles efforts pour repousser la foule des Sarrasins qui se grossissait de moment en moment; le désespoir des guerriers français enfanta mille actions glorieuses; mais tant d'héroïsme ne pouvait leur obtenir que les palmes du martyre. Guy du Châtel, évêque de Soissons, n'espérant plus atteindre Damiette et revoir la France, résolut de chercher la mort, et se précipita, suivi de quelques chevaliers, dans les rangs des Sarrasins, qui, selon l'expression de Joinville, *l'occirent et l'envoyèrent en la compagnie de Dieu*. Gaucher de Châtillon et Sargines combattaient encore

pour sauver la vie du roi de France. Sargines, se tenant à côté du roi, chassait les ennemis à grands coups d'épée ; le danger semblait avoir redoublé ses forces. L'histoire contemporaine, qui nous le montre dissipant autour de Louis la foule innombrable des Sarrasins, le compare au *vigilant serviteur qui écarte avec soin les mouches de la coupe de son maître*.

Cependant l'espoir de la victoire enflammait l'enthousiasme et le fanatisme des Musulmans ; ils étaient persuadés qu'ils combattaient pour la cause de leur prophète : leurs derviches et leurs imams, qui avaient prêché la guerre dans les mosquées, les suivaient sur le champ de bataille, parcouraient les rangs de l'armée et les excitaient au carnage. Un historien arabe, mêlant le merveilleux à son récit, rapporte que le scheik Ezzeddin, voyant que la victoire se déclarait un moment pour les chrétiens, parce que des tourbillons de poussière, poussés par la tempête, couvraient l'armée musulmane et l'empêchaient de combattre, adressa la parole au vent, et lui dit : *O vent ! dirige ton souffle contre nos ennemis !* La tempête, ajoute le même historien, obéit à la voix du saint personnage, et la victoire se déclara pour les soldats de l'Islamisme (1).

Nous allons laisser Joinville nous raconter comment le roi fut fait prisonnier et comment il fut pris lui-même.

Or je vous dirai, raconte le brave Sénéchal, comment le roi fut pris, ainsi que lui-même me le conta. Il me dit qu'il avait laissé son corps de bataille, et s'était mis, lui et monseigneur Geoffroy de Sargines,

(1) Michaud.

dans le corps de monseigneur Gaucher de Châtillon, qui faisait l'arrière-garde. Et le roi me conta qu'il était monté sur un petit roussin, vêtu d'une housse de soie; et il dit que derrière lui il ne demeura de tous les chevaliers et de tous les sergents que monseigneur Geoffroy de Sargines, lequel amena le roi jusques au village là où le roi fut pris; de telle manière que le roi me conta que monseigneur Geoffroy de Sargines le défendait contre les Sarrasins ainsi que le bon valet défend la coupe de son seigneur contre les mouches; car toutes les fois que les Sarrasins l'approchaient, il prenait sa pique, qu'il avait mise entre lui et l'arçon de la selle, et la mettait sous son aisselle, et recommençait à leur courir sus, et les chassait d'auprès du roi. Et il mena ainsi le roi jusques au village; et on le descendit dans une maison et on le coucha au giron d'une bourgeoise de Paris presque comme mort, et on croyait qu'il n'irait pas jusqu'au soir. Là vint monseigneur Philippe de Montfort, et il dit au roi qu'il voyait l'émir avec lequel il avait traité de la trêve; que s'il voulait il irait à lui pour refaire la trêve de la manière que les Sarrasins voulaient. Le roi le pria d'y aller, et dit qu'il le voulait bien. Il alla au Sarrasin; et le Sarrasin avait ôté l'étoffe de sa coiffure, et il ôta son anneau de son doigt pour assurer qu'il tiendrait la trêve. Pendant cela, il advint un très-grand malheur à nos gens; car un traître sergent, qui avait nom Marcel, commença à crier à nos gens : « Seigneurs chevaliers, rendez-vous, car le roi vous le mande; et ne faites pas occire le roi ! » Tous crurent que le roi le leur avait mandé, et ils rendirent leurs épées aux Sar-

rasins. L'émir vit que les Sarrasins amenaient nos gens prisonniers. L'émir dit à monseigneur Philippe qu'il ne convenait pas qu'il donnât une trêve à nos gens; car il voyait bien qu'ils étaient prisonniers. Or il advint ainsi à monseigneur Philippe, que nos gens étaient tous prisonniers, et que lui ne le fut pas parce qu'il était messager. Or il y a une autre mauvaise coutume au pays chez les païens, c'est que quand le roi envoie des messagers au soudan ou le soudan au roi, et que le roi meurt ou le soudan avant que les messagers reviennent, les messagers sont prisonniers ou esclaves de quelque part qu'ils soient, ou chrétiens ou sarrasins.

Quand ce malheur advint à nos gens d'être pris à terre, autant il en advint à nous, qui fûmes pris sur l'eau ainsi que vous l'entendrez ci-après; car le vent nous vint de Damiette, et nous ôta le courant de l'eau; et les chevaliers que le roi avait mis sur ses bâtiments légers pour défendre nos malades s'enfuirent. Nos mariniers perdirent le cours du fleuve et se mirent dans une anse, à cause de quoi il nous fallut retourner en arrière vers les Sarrasins.

Nous qui allions par eau, nous vîmes, un peu avant que l'aube ne perçât, au passage là où étaient les galères du soudan qui avaient empêché de venir à nous les vivres de Damiette. Là il y eut grand tumulte, car ils tiraient contre nous et nos gens, qui étaient sur la rive du fleuve, à cheval, une si grande foison de traits avec le feu grégeois, qu'il semblait que les étoiles du ciel tombassent.

Quand nos mariniers nous eurent ramenés du bras du fleuve là où ils nous avaient engagés, nous trouvâmes les bâtiments légers du roi, que le roi nous

avait donnés pour défendre nos malades, qui s'en allaient fuyant vers Damiette. Alors s'éleva un vent qui venait de Damiette, si fort qu'il nous ôta le cours de l'eau. A l'une des rives du fleuve et à l'autre, il y avait une très-grande foison de petits vaisseaux à nos gens qui ne pouvaient aller en aval, que les Sarrasins avaient pris et arrêtés; et ils tuaient les gens et les jetaient à l'eau, et tiraient les coffres et les bagages des vaisseaux qu'ils avaient pris à nos gens. Les Sarrasins qui étaient à cheval sur la rive, tiraient sur nous des traits parce que nous ne voulions pas aller à eux. Mes gens m'avaient mis un haubert de tournoi, que j'avais revêtu de peur que les traits qui tombaient sur notre vaisseau ne me blessassent. En ce moment, mes gens qui étaient au bout du vaisseau en aval, me crièrent : « Sire, sire, vos mariniers, parce que les Sarrasins les menacent, vous veulent mener à terre. » Je m'e fis lever par les bras, tout faible que j'étais, et tirai l'épée contre eux, et leur dis que je les occirais s'ils me menaient à terre. Ils me répondirent que je choisisse ce que je voudrais : ou ils mèneraient à terre, ou ils m'ancreraient au milieu du fleuve jusques à tant que le vent fût tombé. Et je leur dis que j'aimais mieux qu'ils m'ancrassent au milieu du fleuve plutôt que d'être mené à terre, là où je voyais notre occision; et ils m'ancrèrent.

Nous ne tardâmes guère à voir venir quatre galères du soudan, là où il y avait bien mille hommes. Alors j'appelai mes chevaliers et mes gens, et leur demandai ce qu'ils voulaient que nous fissions, ou de nous rendre aux galères du soudan ou de nous rendre à ceux qui étaient à terre.

Nous nous accordâmes tous à mieux aimer nous rendre aux galères du soudan parce qu'ils nous tiendraient ensemble, que nous rendre à ceux qui étaient à terre parce qu'ils nous éparpilleraient et nous vendraient aux Bédouins. Alors un mien cellerier, qui était né à Doullens, dit : « Sire, je ne me rallie pas à cet avis. » Je lui demandai auquel il se ralliait, et il me dit : « Je suis d'avis que nous nous laissons tous tuer ; ainsi nous irons tous en paradis. » Mais nous ne le crûmes pas.

Quand je vis qu'il fallait nous laisser prendre, je pris mon écrin et mes joyaux, et je les jetai dans le fleuve, et mes reliques aussi. Alors un de mes mariniers me dit : « Sire, si vous ne me laissez dire que vous êtes le cousin du roi, l'on vous occira tous et nous avec. » Et je dis que je voulais bien qu'il dit ce qu'il voudrait. Quand les gens de la première galère qui venait vers nous pour heurter notre vaisseau en travers ouïrent cela, ils jetèrent leurs ancres près de notre vaisseau. Alors Dieu envoya un Sarrasin qui était de la terre de l'empereur (1), et qui s'en vint nageant jusqu'à notre vaisseau, et m'embrassa par les flancs, et me dit : « Sire, vous êtes perdu, si vous n'y mettez de la résolution ; car il vous faut sauter de votre vaisseau sur la pointe de la quille de cette galère ; et si vous sautez ils ne vous regarderont pas, car ils pensent au butin de votre vaisseau. » On me jeta une corde de la galère, et je sautai sur la pointe de la quille ainsi que Dieu le voulut. Et sachez que je chancelai, et que si le Sar-

(1) Frédéric II, empereur d'Allemagne avait des possessions en

rasin ne fût sauté après moi pour me soutenir, je serais tombé à l'eau.

On me mit dans la galère, là où il y avait bien deux cent quatre-vingts hommes de leurs gens, et il me tint toujours embrassé. Et alors les autres me jetèrent à terre et me sautèrent sur le corps pour me couper la gorge; car celui qui m'eût occis eût cru en être honoré. Et ce Sarrasin me tenait toujours embrassé, et criait : « Cousin du roi ! » De cette manière ils me jetèrent deux fois à terre et une fois à genoux; et alors je sentis le couteau à la gorge. Dans cette épreuve, Dieu me sauva à l'aide du Sarrasin, lequel me mena jusques au château (1), là où les chevaliers Sarrasins étaient. Quand je vins au milieu d'eux ils m'ôtèrent mon haubert, et par pitié pour moi, ils jetèrent sur moi une mienne couverture d'écarlate doublée de menu vair, que madame ma mère m'avait donnée; et l'un d'eux m'apporta une courroie blanche, et je me ceignis par-dessus ma couverture, où j'avais fait un trou, et que j'avais vêtue; et l'autre m'apporta un chaperon que je mis sur ma tête. Et alors, à cause de la peur que j'avais, je commençai à trembler bien fort, et à cause de la maladie aussi. Et alors je demandai à boire, et l'on m'apporta de l'eau dans un pot, et sitôt que je la mis dans ma bouche pour l'avalier, elle me jaillit dehors par les narines. Quand je vis cela, j'envoyai quérir mes gens, et leur dis que j'étais mort, que j'avais un apostume dans la gorge. Et ils me demandèrent comment je le savais, et sitôt qu'ils virent

(1) Il y avait sur les vaisseaux des espèces de petits châteaux disposés pour abriter les combattants.

que l'eau me jaillissait par la gorge et par les narines, ils se prirent à pleurer. Quand les chevaliers Sarrasins qui étaient là virent mes gens pleurer, ils demandèrent au Sarrasin qui nous avait sauvés pourquoi ils pleuraient; et il répondit qu'il pensait que j'avais un apostume dans la gorge; c'est pourquoi je ne pouvais en échapper. Et alors un des chevaliers Sarrasins dit à celui qui nous avait sauvés qu'il nous reconfortât; car il me donnerait quelque chose à boire avec quoi je serais guéri dans deux jours: et ainsi fit-il.

Monseigneur Raoul de Wanou, qui était de ma compagnie, avait eu les jarrets coupés à la grande bataille du mardi-gras, et ne pouvait se tenir sur ses pieds; et sachez qu'un vieux chevalier sarrasin, qui était dans la galère, le portait à la garde-robe suspendu à son cou.

Alors on vit un prélat se distinguer par une intrépidité qui aurait fait honneur aux plus braves guerriers: c'était Gui du Châtel, évêque de Soissons. Préférant la mort à l'esclavage, il se précipite seul, l'épée à la main, au milieu d'un escadron de Sarrasins, et ne reçoit la mort qu'après en avoir fait tomber plusieurs à ses côtés.

Une action non moins héroïque de Gaucher de Châtillon signala cette désastreuse retraite. Ce seigneur s'était placé seul à l'extrémité de l'arrière-garde, dans un défilé que le roi traversait pour arriver à une bourgade voisine. Il y soutint longtemps l'effort des Sarrasins qui se précipitaient sur lui; tantôt il se battait contre eux en reculant, tantôt il se mettait en retraite, comme prenant la fuite, et puis, se retournant, il s'élançait sur eux avec la plus grande intrépidité;

se retirait encore pour arracher les dards dont sa cuirasse, son bouclier et son corps même étaient couverts, et ensuite revenait pour recommencer cet étonnant combat, où il donna la mort à un grand nombre d'ennemis, jusqu'à ce que, affaibli par ses nombreuses blessures, et accablé par le nombre, il reçut la mort sur son cheval, de dessus lequel il n'avait pu être renversé. Ainsi mourut, à l'âge de vingt-huit ans, ce brave seigneur, la fleur des chevaliers de son temps. On n'apprit cette surprenante valeur que par un Sarrasin, qui, l'ayant tué tout épuisé de forces, emmena son cheval tout couvert de son sang.



CHAPITRE VIII.

Comment le roi et les chevaliers captifs furent traités par les infidèles. Traité conclu entre Louis IX et le sultan (1250).

La captivité du roi fut promptement connue dans toute l'Égypte. Le sultan du Caire écrivit au gouverneur de Damas pour lui annoncer les derniers triomphes de l'Islamisme. « Grâces soient rendues, disait-il dans sa lettre, au Tout-Puissant qui a changé notre tristesse en joie, c'est à lui seul que nous devons la gloire de nos armes; les faveurs dont il a daigné nous combler sont innombrables, et la dernière est la plus précieuse de toutes. Vous annoncerez au peuple de Damas, ou plutôt à tous les Musulmans, que Dieu nous a fait remporter une victoire complète sur les chrétiens, au moment où ils avaient conjuré notre perte. »

Le lendemain du jour où l'armée chrétienne avait mis bas les armes, le roi de France fut conduit à Mansourah dans un bateau de guerre; il était escorté par un grand nombre de barques égyptiennes. Les tambours et les timbales se faisaient entendre au loin. L'armée égyptienne était en ordre de bataille sur la rive orientale du Nil, et marchait à mesure que la

flotte avançait. Tous les prisonniers, que la fureur de l'ennemi avait épargnés, suivaient les troupes musulmanes, les mains liées derrière le dos. Les Arabes étaient en armes sur la rive opposée, et de toutes parts la multitude accourait pour être témoin de cet étrange spectacle. Louis IX, arrivé à Mansourah, fut enfermé dans la maison de Fakreddin ben Lokman, secrétaire du sultan, et confié à la garde de l'eunuque Sabyh. Une vaste enceinte, environnée de murailles de terre et gardée par les plus farouches des guerriers Musulmans, reçut les autres prisonniers de guerre.

La nouvelle de ces désastres avait porté la consternation et le désespoir dans la ville de Damiette, où flottait encore l'étendard des Français. D'abord il circula des bruits confus; bientôt quelques croisés, échappés au carnage, annoncèrent que toute l'armée chrétienne avait péri. La reine Marguerite était sur le point d'accoucher. Trois jours auparavant lui vint, dit Joinville, la nouvelle que le roi était pris, de laquelle nouvelle elle fut si effrayée que toutes les fois qu'elle s'endormait dans son lit, il lui semblait que toute sa chambre fût pleine de Sarrasins, et elle s'écriait : « A l'aide! à l'aide! » Et de peur que l'enfant dont elle était grosse ne pérît, elle faisait coucher devant son lit un vieux chevalier de l'âge de quatre-vingts ans, qui la tenait par la main. Toutes les fois que la reine criait, il disait : « Madame, n'ayez pas peur, car je suis ici. » Avant qu'elle fût accouchée, elle fit sortir de sa chambre tous, excepté ce chevalier, et s'agenouilla devant lui et lui requit une grâce; et le chevalier la lui octroya par serment; et elle lui dit : « Je vous demande, fit-elle, par la

foi que vous m'avez engagée, que si les Sarrasins prennent cette ville, vous me coupez la tête avant qu'ils me prennent. » Et le chevalier répondit : « Soyez certaine que je le ferai volontiers, car je l'avais déjà bien pensé, que je vous occirais avant qu'ils nous eussent pris. »

La reine accoucha d'un fils qui eut nom Jean ; et on l'appelait Tristan pour la grande douleur là où il naquit. Le jour même qu'elle fut accouchée, on lui dit que ceux de Pise et de Gênes, et les autres communes voulaient s'enfuir. Le lendemain qu'elle fut accouchée, elle les manda tous devant son lit, si bien que la chambre fut toute pleine : « Seigneurs, pour l'amour de Dieu, ne laissez pas cette ville ; car vous voyez que monseigneur le roi serait perdu avec tous ceux qui sont pris, si elle était perdue. Et s'il ne vous plaît, du moins que pitié vous prenne de cette chétive créature qui est ici gisante, et attendez jusques à tant que je sois relevée. » Et ils répondirent : « Madame, comment ferons-nous ? Car nous mourrons de faim en cette ville. » Et elle leur dit qu'ils ne s'en iraient point par famine : « car je ferai acheter tous les vivres en cette ville, et je vous retiens tous dès à présent aux dépens du roi. » Ils se consultèrent, et revinrent à elle, et lui occroyèrent qu'ils demeureraient volontiers ; et la reine (que Dieu absolve !) fit acheter tous les vivres de la ville, qui lui coûtèrent trois cent soixante mille livres. De plus, elle dut se relever avant son terme, pour la cité qu'il fallait rendre aux Sarrasins. La reine s'en vint en Acre pour attendre le roi.

Pendant ce temps Louis IX était plus calme à Mansourah qu'on ne l'était à Damiette. Ce que la misère

et l'infortune ont de plus amer pour les grands de la terre, ne servait qu'à faire éclater en lui la vertu d'un héros chrétien et le caractère d'un grand roi. Il n'avait pour se couvrir la nuit qu'une casaque grossière qu'il tenait de la charité d'un prisonnier. Un seul de ses domestiques le servait et le soignait dans sa maladie. Dans cet état, il n'adressa jamais une prière à ses ennemis, et sa fierté ne s'abaissa point au langage de la soumission et de la crainte. Un de ses aumôniers attesta dans la suite par serment, que Louis ne laissa jamais échapper ni un mot de désespoir ni un mouvement d'impatience. Les Musulmans s'étonnaient de cette résignation, et disaient entre eux, que si jamais leur prophète les laissait en proie à de si grandes adversités, ils abandonneraient son culte et sa foi. De toutes ses richesses, Louis n'avait sauvé que le livre des psaumes, stérile dépouille pour les Sarrasins; lorsque tout le monde l'abandonnait, ce livre seul consola son infortune. Chaque jour il récitait ces hymnes du prophète où Dieu lui-même parle de sa justice et de sa miséricorde, rassure la vertu qui souffre en son nom, menace de sa colère ceux qu'enivre la prospérité et qui abusent de leur triomphe.

Ainsi les sentiments et les souvenirs religieux soutenaient dans les fers le courage de Louis, et le pieux monarque, entouré chaque jour de nouveaux périls, au milieu d'une armée musulmane qu'il avait irritée par ses victoires, pouvait encore s'écrier avec David : *Appuyé sur le Dieu vivant, qui est mon bouclier et ma gloire, je ne craindrai pas la foule des ennemis campés autour de moi.*

Cependant le sultan du Caire paraissant adoucir

les rigueurs de sa politique, envoya à Louis IX cinquante habits magnifiques pour lui et les seigneurs de sa suite. Louis refusa de s'en vêtir, en disant qu'il était le souverain d'un royaume plus grand que l'Égypte, et qu'il ne porterait jamais l'habit d'un prince étranger. Almoadam fit préparer un grand festin auquel le roi fut invité. Louis ne se rendit point à cette invitation, persuadé qu'on voulait le donner en spectacle à l'armée musulmane. Enfin le sultan lui envoya ses plus habiles médecins, et fit tout pour conserver un prince qu'il destinait à orner son triomphe, et dont il espérait obtenir les avantages attachés à sa dernière victoire. On ne tarda pas à proposer au roi de briser ses fers, à condition qu'il rendrait Damiette et les villes de la Palestine qui se trouvaient encore au pouvoir des Francs. Louis répondit que les villes chrétiennes de la Palestine ne lui appartenaient point; que Dieu avait remis récemment la place de Damiette entre les mains des chrétiens, et qu'aucune puissance humaine ne pouvait en disposer. Le sultan, irrité de ce refus, résolut d'employer la violence. Tantôt il menaçait Louis IX de l'envoyer au calife de Bagdad, qui le ferait mourir en prison; tantôt il annonçait le projet de promener son illustre captif en Orient, et de montrer à toute l'Asie un roi des chrétiens réduit en servitude. Enfin il alla jusqu'à le menacer de le faire mettre aux bernicles, supplice affreux, et réservé aux plus grands criminels. Louis se montrait inébranlable, et se contentait de répondre à toutes ces menaces : *Je suis prisonnier du sultan, il peut faire de moi ce qu'il voudra.*

Le roi de France souffrait toujours sans se plaindre, il ne craignait rien pour lui-même; mais lorsqu'il

songeait à sa fidèle armée, au sort des autres captifs, son âme était saisie d'une profonde douleur. Les infidèles les considéraient comme une proie et cherchaient à en tirer le plus grand profit.

Le sire de Joinville qu'un des hommes de l'équipage avait fait passer pour le cousin du roi fut mandé par le commandant de la flotte musulmane qui lui demanda s'il était réellement le cousin du roi. « Je lui dis que non, rapporte le Sénéchal, et je lui contai comment et pourquoi le marinier avait dit que j'étais cousin du roi. Il me dit que j'avais agi en sage : car autrement nous eussions été tous morts. Et il me demanda si je tenais en rien au lignage de l'empereur Frédéric d'Allemagne qui vivait alors, et je lui répondis que je pensais que madame ma mère était sa cousine-germaine ; il me dit qu'il m'en aimait d'autant mieux. Tandis que nous mangions, il fit venir un bourgeois de Paris devant nous. Quand le bourgeois fut venu, il me dit : « Sire, que faites-vous ? — Que fais-je donc ? dis-je. — Au nom de Dieu, fit-il, vous mangez de la viande le vendredi. » Quand j'ouïs cela, je mis mon écuelle derrière moi. Et l'amiral demanda à mon Sarrasin pourquoi j'avais fait cela ; et il le lui dit ; et l'amiral répondit que Dieu ne m'en saurait pas mauvais gré puisque je ne l'avais pas fait sciemment. Et sachez que le légat me fit cette réponse quand nous fûmes hors de prison ; et pour cela je ne laissai pas de jeûner tous les vendredis du carême d'après au pain et à l'eau ; de quoi le légat se fâcha très-fortement contre moi, parce qu'il n'était demeuré auprès du roi que moi de riche homme. Le dimanche d'après l'amiral fit descendre sur la rive du fleuve, moi et tous les autres

prisonniers qui avaient été pris sur l'eau. Pendant qu'on tirait monseigneur Jean, mon bon prêtre, hors de la soute de la galère, il se pâma; et on le tua, et on le jeta dans le fleuve. Son clerc, qui se pâma aussi à cause de la maladie de l'armée qu'il avait, on lui jeta un mortier sur la tête; et il fut tué, et on le jeta dans le fleuve. Tandis que l'on descendait les autres malades des galères où ils avaient été en prison, il y avait des Sarrasins prêts, l'épée toute nue, en sorte que ceux qui tombaient ils les tuaient et les jetaient tous dans le fleuve. Je leur fis dire par mon Sarrasin qu'il me semblait que ce n'était pas bien fait; car c'était contre les enseignements de Saladin, qui dit que l'on ne doit occire nul homme après qu'on lui a donné à manger de son pain et de son sel. Et l'amiral me répondit que ce n'étaient pas des hommes qui valussent rien, parce qu'ils ne pouvaient se soutenir à cause des maladies qu'ils avaient. Il fit amener mes mariniers devant moi, et me dit qu'ils avaient tous renié; et je lui dis qu'il n'eût pas confiance en eux; car aussi vite qu'ils nous avaient laissés aussi vite les laisseraient-ils, s'ils voyaient ou temps ou lieu pour le faire. L'amiral me fit cette réponse, c'est qu'il était d'accord avec moi; car Saladin disait qu'on ne vit jamais devenir de bon chrétien bon sarrasin, ni de bon sarrasin bon chrétien. Et après ces choses, il me fit monter sur un palefroi, et il me menait à côté de lui. Et nous passâmes un pont de bateaux et allâmes à Mansourah, là où le roi et ses gens étaient prisonniers; et nous vîmes à l'entrée d'un grand pavillon, là où les écrivains du sultan étaient; et là ils firent écrire mon nom. Alors mon Sarrasin me dit : « Sire, je ne vous suivrai plus,

car je ne puis ; mais je vous prie, Sire, que vous teniez toujours par la main cet enfant que vous avez avec vous, de peur que les Sarrasins ne vous l'enlèvent. » Et cet enfant avait nom Barthelemy, et il était fils du seigneur de Montfaucon. Quand mon nom fut mis en écrit, alors l'amiral me mena dans le pavillon là où étaient les barons, et plus de dix mille personnes avec eux. Quand j'entrai là, les barons montrèrent tous si grande joie qu'on ne pouvait entendre goutte ; et ils en louaient Notre Seigneur, et disaient qu'ils croyaient m'avoir perdu.

» Nous n'eûmes guère demeuré là, quand on fit lever un des plus riches hommes qui fût là, et on nous mena dans un autre pavillon. Les Sarrasins tenaient beaucoup de chevaliers et d'autres gens prisonniers dans une cour close d'un mur de terre. De ce clos où ils les avaient mis, ils les faisaient tirer l'un après l'autre, et leur demandaient : « Veux-tu renier ? » Ceux qui ne voulaient pas renier, on les faisait mettre d'un côté et on leur coupait la tête ; et ceux qui reniaient, d'un autre côté. En ce moment, le soudan nous envoya son conseil pour nous parler ; et ils demandèrent à qui ils diraient ce que le soudan nous mandait. Et nous leur dîmes qu'ils le dissent au bon comte Pierre de Bretagne. Il y avait là des gens qui savaient le sarrasinois et le français, que l'on appelle drogmans, qui mettaient en français le sarrasinois pour le comte Pierre. Et les paroles furent telles : « Sire, le soudan nous envoie à vous pour savoir si vous voudriez être délivrés. » Le comte répondit : « Oui. — Et que donneriez-vous au soudan pour votre délivrance ? — Ce que nous pourrions faire et supporter raisonnablement, fit le comte. — Et donneriez-

vous, firent-ils, pour votre délivrance aucuns des châteaux des barons d'outre-mer? » Le comte répondit qu'il n'avait pas de pouvoir sur ces châteaux, parce qu'on les tenait de l'empereur d'Allemagne qui vivait alors (1). Ils demandèrent si nous rendrions aucuns des châteaux du Temple ou de l'Hôpital pour notre délivrance. Et le comte répondit que ce ne pouvait être; que quand l'on y mettait les châtelains, on leur faisait jurer sur reliques que pour délivrance de corps d'homme ils ne rendraient aucuns des châteaux. Et ils nous répondirent qu'il leur semblait que nous n'avions pas envie d'être délivrés, et qu'ils s'en iraient et nous enverraient ceux qui joueraient avec nous de l'épée, comme ils avaient fait aux autres. Et ils s'en allèrent.

» Dès qu'ils s'en furent allés, il s'élança dans notre pavillon une grande foule de jeunes Sarrasins, l'épée au côté; et ils amenaient avec eux un homme de grande vieillesse, tout chenu, lequel nous fit demander s'il était vrai que nous crussions en un Dieu qui avait été pris pour nous, blessé et mis à mort pour nous, et au troisième jour ressuscité. Et nous répondîmes, « Oui. » Et alors il nous dit que nous ne nous devions pas déconforter si nous avions souffert ces persécutions pour lui; « car, dit-il, vous n'êtes pas encore morts pour lui ainsi qu'il est mort pour vous; et s'il a eu le pouvoir de se ressusciter, soyez certains qu'il vous délivrera quand il lui plaira. » Alors il s'en alla et tous les autres jeunes gens après lui; de quoi je fus très-content, car je croyais certainement qu'ils étaient venus nous trancher la tête.

» Les conseillers du soudan éprouvèrent le roi de

(1) Voyez pag. 119.

la manière qu'ils nous avaient éprouvés, pour voir si le roi leur voudrait promettre de livrer aucun des châteaux du Temple ou de l'Hôpital, ou aucun des châteaux des barons du pays; et ainsi que Dieu le voulut, le roi leur répondit tout à fait de la manière que nous avons répondu. Et ils le menacèrent, et lui dirent que puisqu'il ne le voulait pas faire, ils le feraient mettre dans les bernicles. Les bernicles sont le plus cruel tourment que l'on puisse souffrir. Ce sont deux morceaux de bois pliants, munis de dents au bout, et ils entrent l'un en l'autre, et sont liés au bout avec de fortes courroies de cuir de bœuf. Et quand ils veulent mettre les gens dedans, ils les couchent sur le côté et leur mettent les jambes parmi les chevilles; et puis alors ils font asseoir un homme sur les morceaux de bois; ensuite de quoi il ne demeurera plus un demi-pied entier d'os qui ne soit tout brisé. Et pour faire du pis qu'ils peuvent, au bout de trois jours, quand les jambes sont enflées, alors ils remettent les jambes enflées dans les bernicles, et les rebrisent tout derechef. A ces menaces le roi leur répondit qu'il était leur prisonnier, et qu'ils pouvaient faire de lui à leur volonté. »

Tandis que le sultan du Caire faisait ainsi de vaines tentatives pour dompter la fierté ou amolir le courage de Louis IX et de ses chevaliers, les favoris qu'il avait amenés de la Mésopotamie pressaient leur maître de conclure promptement la paix. « Vous avez, lui disaient-ils, des ennemis plus dangereux que les chrétiens; ce sont les émirs qui veulent régner à votre place, et qui ne cessent de vanter leurs victoires, comme si vous n'aviez pas vaincu vous-même les Francs, comme si le Dieu

» de Mahomet n'avait pas envoyé la peste et la fa-
» mine pour vous aider à triompher des défenseurs
» du Christ : hâtez-vous donc de terminer la guerre,
» pour affermir au-dedans votre pouvoir et commen-
» cer votre règne. » Ces discours, qui flattaient l'or-
» gueil d'Almoadam, le décidèrent à faire à ses enne-
» mis des propositions plus raisonnables. Le sultan se
» borna à demander au roi de France un million de
» besants d'or et la reddition de Damiette. Saint Louis,
» averti que la ville de Damiette ne pouvait résis-
» ter, consentit aux propositions qui lui étaient faites,
» *si la reine les approuvait*. Comme les Musulmans té-
» moignèrent quelque surprise, le roi ajouta : *La reine*
» *est ma dame, je ne puis rien faire sans son aveu*. Les
» ministres du sultan revinrent une seconde fois, et
» dirent au monarque français que si la reine vou-
» lait payer la somme demandée, il serait libre. « Un
» roi de France, leur répondit-il, ne se rachète point
» pour de l'argent; on donnera la ville de Damiette
» pour ma délivrance, et le million de besants d'or
» pour celle de mon armée (1). »

Le sultan accepta tout et soit qu'il fut charmé d'a-
voir terminé les négociations, soit qu'il fut touché du
caractère et des sentiments généreux de son captif, il
dit d'un air joyeux : « Par ma foi, il est large le
Franc de n'avoir pas marchandé sur une si grande
somme de deniers. » Or, allez lui dire, fit le soudan,
que je lui donne cent mille livres pour payer la rançon
de ses quêteurs.

Les chevaliers et les barons ne tardèrent pas à ap-
prendre que le roi avait négocié leur délivrance. Ils

(1) Michaud.

envoyèrent au roi quatre de leurs gens, Jean de Valery le prud'homme, Philippe de Montfort, Baudouin d'Halier, sénéchal de Chypre, et Gui d'Halier, qui en était connétable.

Les croisés ne tardèrent pas à apprendre que leur captivité allait finir et que le roi avait payé la rançon des pauvres comme des riches. Ces preux chevaliers, lorsqu'ils portaient leurs pensées sur leurs victoires, ne concevaient point comment ils étaient tombés entre les mains des infidèles, et lorsqu'ils songeaient à leurs dernières infortunes, leur délivrance leur paraissait miraculeuse. Tous élevèrent la voix pour louer Dieu et bénir le roi de France.

Dans le traité furent comprises toutes les villes de la Palestine qui appartenaient aux chrétiens à l'arrivée des croisés en Orient. De part et d'autre, on devait rendre les prisonniers de guerre faits depuis la trêve conclue entre l'empereur Frédéric et le sultan Mélec-Camel. Il fut convenu aussi que les munitions et les machines de guerre de l'armée chrétienne resteraient provisoirement à Damiette sous la sauvegarde du sultan d'Égypte.

On ne songea plus alors qu'à remplir les conditions du traité de paix. Quatre grandes galères furent préparées pour transporter les principaux prisonniers jusqu'à l'embouchure du Nil. « Dans la galère où je fus mis, dit Joinville, fut le bon comte Pierre de Bretagne, le comte Guillaume de Flandres, le bon comte Jean de Soissons, monseigneur Imbert de Beaujeu, connétable de France; le bon chevalier monseigneur Jean d'Halier et monseigneur Gui, son frère, y fut mis. Ceux qui nous conduisaient en galère nous abordèrent devant un campement que le soudan avait fait tendre

au bord du fleuve, de la manière que vous entendrez. Devant ce campement, il y avait une tour en perches de sapin et close à l'entour de toile teinte; c'était la porte du campement. Et en dedans de cette porte, il y avait un pavillon tendu, là où les émirs, quand ils allaient parler au soudan, laissaient leurs épées et leur équipement. Après ce pavillon, il y avait une porte comme la première, et par cette porte on entrait dans un grand pavillon qui était la salle du soudan. Après la salle, il y avait une tour telle que devant, par laquelle on entrait dans la chambre du soudan. Après la chambre du soudan, il y avait un préau, et au milieu du préau, une tour plus haute que toutes les autres, là où le soudan allait voir tout le pays et tout le camp. Du préau partait une allée qui allait au fleuve là où le soudan avait fait tendre dans l'eau un pavillon pour aller se baigner. Tout ce campement était clos de treillages de bois, et au-dehors les treillages étaient couverts de toiles bleues, pour que ceux qui étaient dehors ne pussent voir dedans; et les tours étaient toutes quatre couvertes de toile.

» Nous vîmes le jeudi (1) devant l'Ascension en ce lieu, là où ce campement était dressé. Les quatre galères là où nous étions entre nous en prison, on les ancra devant la tente du soudan. C'est dans un pavillon qui était assez près du campement du soudan qu'on descendit le roi. Le soudan avait ainsi réglé les choses : que le samedi devant l'Ascension on lui rendrait Damiette, et lui rendrait le roi.

» Les émirs que le soudan avait ôtés de son conseil pour y mettre les siens qu'il avait amenés de terres

(1) 28 avril 1250.

étrangères, tinrent conseil entre eux, et un sage Sarrasin parla de cette manière : « Seigneurs, vous voyez la honte et le déshonneur que nous fait le soudan, quand il nous ôte de l'honneur là où son père nous avait mis. C'est pourquoi nous devons être certains que s'il se trouve dans la forteresse de Damiette, il nous fera prendre et mourir en sa prison, ainsi que son aïeul fit aux émirs qui prirent le comte de Bar et le comte de Montfort. Et pour cela, il vaut mieux, ainsi qu'il me semble, que nous le fassions occire avant qu'il nous échappe des mains. »

Ils allèrent à ceux de la Halca, et leur requirent d'occire le soudan sitôt qu'eux auraient mangé avec le soudan, qui les en avait conviés. Or il advint qu'après qu'ils eurent mangé, et comme le soudan s'en allait en sa chambre et avait pris congé de ses émirs, un des chevaliers de la Halca, qui portait l'épée du soudan, frappa le soudan de son épée même au milieu de la main, entre les quatre doigts, et lui fendit la main jusques au bras. Alors le soudan se retourna vers ses émirs, qui lui avaient fait faire cela, et leur dit : « Seigneurs, je me plains à vous de ceux de la Halca, qui me voulaient occire, ainsi que vous le pouvez voir. » Alors les chevaliers de la Halca répondirent tout d'une voix au soudan, et dirent ainsi : « Puisque tu dis que nous te voulons occire, il nous vaut mieux t'occire que d'être occis par toi. »

» Alors ils firent sonner les timbales, et toute l'armée vint demander ce que le soudan voulait. Et ils leur répondirent que Damiette était prise, et que le soudan allait à Damiette, et qu'il leur mandait qu'ils y allassent après lui. Tous s'armèrent et piquèrent des éperons vers Damiette. Et quand nous vîmes qu'ils

s'en allaient vers Damiette, nous fûmes en grand malaise de cœur, parce que nous croyions que Damiette était perdue. Le soudan, qui était jeune et léger, s'enfuit dans la tour qu'il avait fait faire avec trois de ses évêques (1) qui avaient mangé avec lui; et cette tour était derrière sa chambre, ainsi que vous l'avez ouï ci-devant. Ceux de la Halca, qui étaient cinq cents à cheval, abattirent les pavillons du soudan et l'assiégèrent tout à l'entour et aux environs dans la tour qu'il avait fait faire, avec trois de ses évêques qui avaient mangé avec lui, et lui crièrent qu'il descendît. Et alors il dit qu'ainsi ferait-il pourvu qu'ils lui donnassent sûreté. Et ils dirent qu'ils le feraient descendre de force, et qu'il n'était pas dans Damiette. Ils lui lancèrent le feu grégeois, qui prit à la tour qui était faite de planches de sapin et de toile de coton. La tour prit rapidement, en sorte que jamais je ne vis feu si beau ni si droit. Quand le soudan vit cela, il descendit à la hâte, et s'en vint fuyant vers le fleuve tout le long de la voie dont je vous ai parlé avant. Ceux de la Halca avaient défoncé toute la voie avec leurs épées, et comme le soudan passait pour aller vers le fleuve, l'un d'eux lui donna d'une lance parmi les côtes, et le soudan s'enfuit au fleuve, traînant la lance. Et ils descendirent jusqu'à la nage, et le vinrent occire au fleuve, assez près de notre galère, là où nous étions. L'un des chevaliers qui avait non Faress-Eddin Octay, le fendit avec son épée et lui ôta le cœur du ventre, et alors il s'en vint au roi, la main tout ensanglantée, et lui dit : « Que me donneras-tu à moi qui t'ai occis ton

(1) De ses imams.

ennemi, qui t'eût fait mourir s'il eût vécu? » Et le roi ne lui répondit rien.

» Il en vint bien trente à notre galère, tenant des épées toutes nues et des haches danoises. Je demandai à monseigneur Baudouin d'Ibelin, qui savait bien le sarrasinois, ce que ces gens disaient; et il me répondit qu'ils disaient qu'ils venaient nous trancher la tête. Il y avait tout plein de gens qui se confessaient à un frère de la Trinité, qui était au comte Guillaume de Flandres. Mais à mon endroit il ne me souvint pas de péché que j'eusse fait; mais je réfléchis que plus je voudrais me défendre ou m'esquiver, et pis cela me vaudrait. Et alors je me signai et m'agenouillai aux pieds de l'un d'eux, qui tenait une hache danoise à charpentier, et je dis : « Ainsi mourut sainte Agnès. » Messire Gui d'Ibelin, connétable de Chypre, s'agenouilla près de moi et se confessa à moi; et je lui dis : « Je vous absous, avec tel pouvoir que Dieu m'a donné. » Mais quand je me levai de là, il ne me souvint plus de chose qu'il m'eût dite ou racontée.

» Ils nous firent lever de là où nous étions et nous mirent en prison dans la sentine de la galère; et beaucoup de nos gens crurent qu'ils l'avaient fait parce qu'ils ne voudraient pas nous assaillir tous ensemble, mais pour nous tuer l'un après l'autre. Là dedans nous fûmes dans une telle souffrance, le soir et toute la nuit, que nous gisions tout à l'étroit, au point que mes pieds étaient contre le bon comte Pierre de Bretagne, et les siens étaient contre mon visage. Le lendemain les émirs nous firent tirer de la prison là où nous étions, et leurs messagers nous dirent que nous allussions parler aux émirs pour re-

nouveler les conventions que le soudan avait faites avec nous, et ils nous dirent que nous fussions certains que si le soudan eût vécu, il eût fait couper la tête au roi et à nous tous. Aussi ceux qui y purent aller y allèrent; le comte de Bretagne, le connétable et moi, qui étions grièvement malades, nous demeurâmes. Le comte de Flandres, le comte Jean de Soissons, les deux frères d'Ibelin, et les autres qui se purent soutenir, y allèrent.

» Ils s'accordèrent avec les émirs, en telle manière que sitôt qu'on leur aurait délivré Damiette, eux délivreraient le roi et les autres riches hommes qui étaient là; car pour le menu peuple, le soudan l'avait fait emmener vers le Caire, excepté ceux qu'il avait fait tuer. Et cette chose il l'avait faite contrairement aux conventions qu'il avait avec le roi; c'est pourquoi il semble bien qu'il nous eût aussi fait tuer sitôt qu'il aurait eu Damiette. Le roi leur devait jurer aussi de les satisfaire de deux cent mille livres avant qu'il partît du fleuve, et de deux cent mille livres en Acre. Les Sarrasins, par les conventions qu'ils avaient avec le roi, devaient garder les malades qui étaient à Damiette, les arbalétriers, les armuriers, les viandes salées, jusques à tant que le roi les enverrait quérir.

» Les serments que les émirs devaient faire au roi furent mis en écrit, et furent tels : que s'ils ne tenaient pas leurs conventions avec le roi, ils voulaient être aussi honnis que celui qui pour son péché allait en pèlerinage à Mahomet, à la Mecque, la tête découverte; et aussi honnis que ceux qui laissaient leurs femmes et les reprenaient après. Pour ce second cas, nul ne peut laisser sa femme, selon la loi de Mahomet,

sans renoncer à la ravoir jamais. Leur troisième serment fut tel : que s'ils ne tenaient leurs conventions avec le roi , ils voulaient être aussi honnis que le Sarrasin qui mange de la chair de porc. Le roi prit les serments dessus dits des émirs , parce que maître Nicole d'Acre , qui savait le sarrasinois , dit qu'ils ne les pouvaient faire plus forts selon leur loi.

» Quand les émirs eurent juré , ils firent mettre en écrit le serment qu'ils voulaient avoir du roi ; et il le fut par le conseil des prêtres qui avaient renié par devers eux ; et l'écrit disait que si le roi ne tenait pas ses conventions avec les émirs , il voulait être aussi honni que le chrétien qui renie Dieu et sa Mère , et qui se sépare de la compagnie de ses douze apôtres , de tous les saints et de toutes les saintes. A cela le roi y consentait bien. Le dernier point du serment fut tel : que s'il ne tenait pas ses conventions avec les émirs , il voulait être aussi honni que le chrétien qui renie Dieu et sa loi , et qui en mépris de Dieu crache sur la Croix et marche dessus. Quand le roi ouït cela , il dit : « S'il plaît à Dieu , je ne ferai pas ce serment-là. » Les émirs envoyèrent au roi maître Nicole , qui savait le sarrasinois , et qui dit au roi ces paroles : « Sire , les émirs ont grand dépit de ce que ayant juré tout ce que vous avez requis , vous ne voulez pas jurer ce qu'ils vous requièrent ; et soyez certain que si vous ne le jurez , ils vous feront couper la tête ainsi qu'à tous vos gens. » Le roi répondit qu'ils en pouvaient faire leur volonté , car il aimait mieux mourir bon chrétien que de vivre dans la haine de Dieu et de sa Mère.

» Le patriarche de Jérusalem , homme vieux et ancien de l'âge de quatre-vingts ans , avait négocié un

sauf-conduit des Sarrasins, et était venu près du roi pour l'aider à négocier sa délivrance. Or telle est la coutume entre les chrétiens et les Sarrasins que quand le roi ou le soudan meurt, ceux qui sont en message, soit chez les mécréants soit chez les chrétiens, sont prisonniers et esclaves; et parce que le soudan qui lui avait donné le sauf-conduit était mort, le patriarche fut prisonnier ainsi que nous le fûmes. Quand le roi eut fait sa réponse, l'un des émirs dit que le patriarche lui avait donné ce conseil, et il dit aux païens : « Si vous me voulez croire, je ferai jurer le roi, car je lui ferai voler la tête du patriarche en son giron. » Ils ne le voulurent pas croire, mais ils prirent le patriarche et l'enlevèrent d'auprès du roi, et le lièrent à une perche d'un pavillon les mains derrière le dos, et si étroitement que les mains lui devinrent aussi enflées et aussi grosses que la tête, et que le sang lui jaillissait parmi les mains. Le patriarche criait au roi : « Sire, jurez sûrement, car je prends sur mon âme le péché du serment que vous ferez, dès que vous désirez bien le tenir. » Je ne sais pas comment le serment fut arrangé, mais les émirs se tinrent pour satisfaits du serment du roi et des autres riches hommes qui étaient là. »



CHAPITRE IX.

Exécution du traité. Les croisés quittent l'Égypte.

ON ne s'occupa plus dès lors que de l'exécution du traité. Les galères qui portaient les prisonniers levèrent l'ancre et descendirent vers l'embouchure du Nil, tandis que l'armée musulmane s'avancait par terre. Les chrétiens devaient livrer Damiette le lendemain au lever du jour. On ne peut peindre le trouble, la consternation, le désespoir qui régnèrent dans la ville pendant toute la nuit. Les malheureux habitants parcouraient les rues, s'interrogeaient avec inquiétude. Les nouvelles les plus sinistres se répandaient; on disait que toute l'armée chrétienne avait été massacrée par les Musulmans, que le roi de France était empoisonné. Lorsqu'on reçut l'ordre d'évacuer la place, la plupart des guerriers déclarèrent hautement qu'ils n'obéiraient point, et qu'ils aimaient mieux mourir sur les remparts que d'être égorgés comme prisonniers de guerre.

En même temps les esprits s'échauffaient dans l'armée musulmane. On répétait que le roi de France refusait d'exécuter le traité, et qu'il avait ordonné à la garnison de Damiette de se défendre. Les soldats et leurs chefs se repentaient d'avoir fait une trêve

avec les Francs, et paraissaient décidés à profiter du moindre prétexte pour la rompre.

Cependant les commissaires de Louis IX persuadèrent aux chrétiens renfermés dans Damiette d'évacuer la ville. La reine Marguerite, à peine relevée de couches, se fit transporter dans un vaisseau génois. Elle était accompagnée de la duchesse d'Anjou, de la comtesse de Poitiers et de la veuve infortunée du comte d'Artois, qui, au milieu des calamités présentes, pleurait encore sur le premier malheur de cette guerre. Vers la fin de la nuit, Olivier de Thermes, qui commandait la garnison, le duc de Bourgogne, le légat du Pape, et tous les Francs, excepté les malades restés dans la ville, s'embarquèrent sur le Nil.

Au soleil levant, monseigneur Geoffroy de Sargines alla dans la ville, et fit rendre la ville aux émirs. On mit sur les tours de la ville les enseignes du soudan. Les chevaliers sarrasins se jetèrent dans la ville, et commencèrent à boire les vins et furent bientôt tous ivres. Après quoi l'un d'eux vint à notre galère, et tira son épée tout ensanglantée, et dit que pour son compte il avait tué six de nos gens. Avant que Damiette fût rendue, on avait embarqué la reine sur nos vaisseaux, avec tous nos gens qui étaient dans Damiette, excepté les malades. Les Sarrasins les devaient garder, en vertu de leur serment : ils les tuèrent tous. Les engins du roi, qu'ils devaient garder aussi, ils les coupèrent en morceaux ; et les porcs salés, qu'ils devaient garder, parce qu'ils ne mangent pas de porc, ils ne les gardèrent pas ; mais ils firent un lit de salaison et un autre de gens morts, et mirent le feu dedans ; et il y eut un si grand feu qu'il dura le vendredi, le samedi et le dimanche.

Le roi et nous, qu'ils durent délivrer dès le soleil levant, ils nous retinrent jusqu'au soleil couchant; et nous ne mangeâmes pas du tout, ni les émirs non plus; mais ils furent en discussion tout le jour. Et un émir disait au nom de ceux qui étaient de son parti : « Seigneurs, si vous me voulez croire moi et ceux qui sont ici de mon parti, nous occirons le roi et ces riches hommes qui sont ici; car d'ici à quarante ans nous ne risquons rien; car leurs enfants sont petits, et nous avons Damiette par devers nous; c'est pourquoi nous le pouvons faire plus sûrement. » Un autre Sarrasin, qui avait nom Sebreci, qui était natif de Mauritanie, parlait à l'encontre et disait ainsi : « Si nous tuons le roi après que nous avons tué le soudan, on dira que les Égyptiens sont les plus mauvaises gens et les plus déloyaux qui soient au monde. » Et celui qui voulait qu'on nous occît disait à l'encontre : « Il est bien vrai que nous nous sommes très-méchamment défaits de notre soudan que nous avons tué; car nous sommes allés contre le commandement de Mahomet, qui nous commande que nous gardions notre seigneur comme la prunelle de notre œil; et voici en ce livre le commandement tout écrit. Or écoutez, fit-il, l'autre commandement de Mahomet qui vient après. » Il leur tournait un feuillet du livre qu'il tenait, et leur montrait l'autre commandement de Mahomet, qui était tel : « Pour la sûreté de la foi, occis l'ennemi de la loi. » Or regardez combien nous avons méfait contre les commandements de Mahomet, de ce que nous avons tué notre seigneur; et nous ferons pis encore si nous ne tuons le roi, quelque sûreté que nous lui ayons donnée; car c'est le plus fort ennemi qu'ait la loi

païenne. » Notre mort fut presque convenue ; d'où il advint ainsi, qu'un émir qui était notre adversaire, crut qu'on nous devait tous occire, et vint sur le fleuve, et commença à crier en sarrasinois à ceux qui menaient les galères, et ôta son turban de sa tête, et leur fit signe avec son turban. Et à l'instant ils levèrent l'ancre, et nous ramenèrent bien une grande lieue en arrière vers Babyllone. Alors nous crûmes être tous perdus, et il y eut maintes larmes versées.

Ainsi que le voulut Dieu, qui n'oublie pas les siens, il fut convenu, vers le coucher du soleil, que nous serions délivrés. Alors on nous ramena et l'on mit nos quatre galères à la rive. Nous requîmes qu'on nous laissât aller. Ils nous dirent qu'ils ne le feraient pas jusques à ce que nous eussions mangé, « car ce serait une honte pour les émirs si vous partiez de nos prisons à jeun. » Et nous dîmes qu'on nous donnât des vivres, et que nous mangerions ; et ils nous dirent qu'on en était allé quérir dans le camp. Les vivres qu'ils nous donnèrent ce furent des beignets de fromage, qui étaient rôtis au soleil pour que les vers n'y vissent pas, et des œufs durs cuits depuis quatre ou cinq jours ; et en notre honneur on les avait fait peindre au-dehors de diverses couleurs.

On nous mit à terre, et nous nous en allâmes vers le roi, qu'ils amenaient vers le fleuve, du pavillon où ils l'avaient tenu ; et il venait bien vingt mille Sarrasins l'épée à la ceinture, tous après lui à pied. Sur le fleuve, devant le roi, il y avait une galère de Génois, là où il ne paraissait qu'un seul homme dessus. Dès qu'il vit le roi au bord du fleuve, il donna un coup de sifflet ; et au son du sifflet, de la sentine

de la galère s'élançèrent bien quatre-vingts arbalétriers tout équipés, les arbalètes montées, et ils mirent à l'instant leurs carreaux en coche. Sitôt que les Sarrasins le virent, ils se mirent en fuite ainsi que des béliers, en sorte qu'il n'en demeura plus avec le roi excepté deux ou trois. On jeta une planche à terre pour embarquer le roi, et le comte d'Anjou son frère, et monseigneur Geoffroy de Sargines, et monseigneur Philippe de Nemours, et le maréchal de France qu'on appelait Du Mez, et le maître de la Trinité et moi. Pour le comte de Poitiers, ils le retinrent en prison jusques à tant que le roi leur eût fait payer les deux cent mille livres qu'il leur devait faire payer pour la rançon avant qu'il partit du fleuve.

Le samedi (1) après l'Ascension, lequel samedi est le lendemain du jour où nous fûmes délivrés, vinrent prendre congé du roi, le comte de Soissons, et plusieurs des autres riches hommes qui furent pris sur les galères. Le roi leur dit ainsi, qu'il lui semblait qu'ils feraient bien s'ils attendaient jusques à ce que le comte de Poitiers, son frère, fût délivré. Et ils dirent qu'ils ne le pouvaient pas, car les galères étaient tout appareillées. Ils montèrent sur leurs galères et s'en vinrent en France, et emmenèrent avec eux le bon comte Pierre de Bretagne, qui était si malade qu'il ne vécut depuis que trois semaines, et mourut en mer.

On commença à faire le paiement le samedi au matin, et l'on mit à faire le paiement le samedi et le dimanche toute la journée jusques à la nuit, on

(1) Le 7 mai 1250.

les payait à la balance, et chaque balance valait dix mille livres. Quand vint le dimanche au soir, les gens du roi qui faisaient le paiement mandèrent au roi qu'il leur manquait bien trente mille livres. Il n'y avait alors avec le roi que le roi de Sicile et le maréchal de France, le ministre de la Trinité et moi; et tous les autres étaient à faire le paiement. Je dis alors au roi qu'il serait bon qu'il envoyât quérir le commandeur et le maréchal du Temple (car le maître était mort), et qu'il les requît de lui prêter trente mille livres pour délivrer son frère. Le roi les envoya quérir; et le roi me dit que je le leur disse. Quand je le leur eus dit, frère Étienne d'Otricourt, qui était commandeur du Temple, me dit ainsi : « Sire de Joinville, ce conseil que vous donnez n'est ni bon ni raisonnable; car vous savez que nous recevons les dépôts en telle manière, que par nos serments nous ne les pouvons délivrer excepté à ceux qui nous les baillent. » Il y eut assez de paroles dures et injurieuses entre moi et lui. Et alors frère Renaud de Vichiers, qui était maréchal du Temple, prit la parole et dit ainsi : « Sire, laissez aller la dispute du seigneur de Joinville et de notre commandeur; car, ainsi que notre commandeur le dit, nous ne pourrions rien bailler que nous ne fussions parjures; et quant à ce que le sénéchal vous conseille que, si nous ne vous en voulons prêter vous en preniez, il ne dit pas là bien grande merveille, et vous en ferez à votre volonté; et si vous prenez du nôtre, nous en avons bien assez du vôtre en Acre pour que vous nous dédommachiez bien. » Je dis au roi que j'irais, s'il le voulait; et il me le commanda. Je m'en allai vers une des galères du Temple, la

maîtresse galère; et quand je voulus descendre dans la sentine de la galère, là où le trésor était, je demandai au commandeur du Temple qu'il vînt voir ce que je prendrais; et il n'y daigna pas venir. Le maréchal dit qu'il viendrait voir la violence que je lui ferais. Sitôt que je fus descendu là où le trésor était, je demandai au trésorier du Temple, qui était là, qu'il me baillât les clefs d'une huche qui était devant moi; et lui, qui me vit maigre et décharné de la maladie, et avec l'habit que j'avais en prison, dit qu'il ne m'en baillerait pas. Et j'aperçus une coignée qui était là à terre; alors je la pris et dis que j'en ferais la clef du roi. Quand le maréchal vit cela, alors il me prit par le poing, et me dit : « Sire, nous voyons bien que c'est violence que vous nous faites, et nous vous ferons bailler les clefs. » Alors il commanda au trésorier qu'on me les baillât; et quand le maréchal eut dit au trésorier qui j'étais, il en fut tout ébahi. Je trouvai que cette huche que j'ouvris était à Nicolas de Choisi, un sergent du roi. Je jetai dehors ce que j'y trouvai d'argent, et ils me le laissèrent porter près de la proue de notre vaisseau, qui m'avait amené. Et je pris le maréchal de France et le laissai avec l'argent; et sur la galère je mis le ministre de la Trinité. Le maréchal tendait l'argent au ministre, et le ministre me le baillait sur le vaisseau là où j'étais. Quand nous vîmes vers la galère du roi, je commençai à crier au roi : « Sire, sire, regardez comme je suis garni. » Et le saint homme me vit bien volontiers et avec grande joie. Nous baillâmes à ceux qui faisaient le paiement ce que j'avais apporté.

Quand le paiement fut fait, les conseillers du roi

qui avaient fait le paiement vinrent à lui et lui dirent que les Sarrasins ne voulaient pas délivrer son frère jusques à tant qu'ils eussent l'argent par devers eux. Il y en eut aucuns du conseil qui n'étaient pas d'avis que le roi leur délivrât les deniers jusques à tant qu'il pût ravoir son frère. Et le roi répondit qu'il les délivrerait, car il le leur avait promis, et que pour eux ils retinssent ce qu'ils lui avaient promis s'ils croyaient bien faire. Alors monseigneur Philippe de Nemours dit au roi qu'on avait fait mécompte aux Sarrasins d'une balance de dix mille livres. Et le roi se fâcha très-fort, et dit qu'il voulait qu'on leur rendît les dix mille livres, parce qu'il leur avait promis de payer les deux cent mille livres avant qu'il partît du fleuve. Alors je marchai sur le pied de monseigneur Philippe, et dis au roi qu'il ne le crût pas, parce qu'il ne disait pas vrai; car les Sarrasins étaient les plus grands attrapeurs qui fussent au monde. Et monseigneur Philippe dit que je disais vrai, car il ne le disait que par moquerie. Et le roi dit qu'une telle moquerie était malencontreuse : « Et je vous commande, dit-il à monseigneur Philippe, sur la foi, que vous me devez comme mon homme que vous êtes, si les dix mille livres ne sont pas payées, que vous les fassiez payer. »

Beaucoup de gens avaient conseillé au roi qu'il se rendît vers son vaisseau, qui l'attendait en mer, afin de se tirer des mains des Sarrasins. Jamais le roi n'en voulut croire aucun; mais il disait qu'il ne partirait pas du fleuve, ainsi qu'il l'avait promis, jusques à tant qu'il leur eût payé deux cent mille livres. Sitôt que le paiement fut fait, le roi, sans que nul l'en priât, nous dit que désormais son serment était ac-

quitté, et que nous partissions de là, et que nous allussions au vaisseau qui était en mer. Alors notre galère se mit en mouvement et nous allâmes bien une grande lieue avant que l'un ne parlât à l'autre, à cause de l'inquiétude que nous avions du comte de Poitiers. Alors monseigneur Philippe de Montfort vint sur une galiote, et cria au roi : « Sire, sire, parlez à votre frère le comte de Poitiers, qui est sur cet autre vaisseau. » Alors le roi s'écria : « Illuminez, illuminez ! » Et ainsi fit-on. Alors la joie fut aussi grande qu'elle pouvait être entre nous.

Le roi entra en son vaisseau, et nous aussi. Un pauvre pêcheur alla dire à la comtesse de Poitiers qu'il avait vu le comte de Poitiers délivré, et elle lui fit donner vingt livres parisis.

L'Égypte célébra la reddition de Damiette par des réjouissances publiques. L'armée musulmane quitta son camp et retourna vers la capitale. La sultane Chegger-Eddour fit distribuer aux chefs des vestes d'or et d'argent; ses libéralités s'étendirent jusqu'aux soldats. Un poète arabe composa en cette occasion des vers que l'histoire nous a conservés, et dans lesquels on remarque le passage qui suit :

« Quand tu verras ce Français (*le roi de France*), dis-lui
» ces paroles d'un ami sincère :

» Tu venais en Égypte; tu en convoitais les richesses; tu
» croyais que ses forces se réduiraient en fumée.

» Vois maintenant ton armée; vois comme ton imprudente
» conduite l'a précipitée dans le sein du tombeau.

» Cinquante mille hommes! et pas un qui ne soit tué, pri-
» sonnier ou criblé de blessures!

» Et s'il était tenté de venir venger sa défaite; si quelque
» motif le ramenait en ces lieux;

» Dis-lui qu'on lui réserve la maison du fils de Lokman ;
» qu'il y trouvera encore et ses chaînes et l'eunuque Sabyh. »

Au contraire, la consternation était générale en Occident, comme il arrive dans les guerres lointaines, la renommée avait d'abord publié les nouvelles les plus extraordinaires sur l'expédition des croisés. Déjà on croyait voir flotter les étendards des chrétiens sur les murs du Caire et d'Alexandrie ; à ces nouvelles succédèrent bientôt d'autres bruits, annonçant de grands désastres. Les récits les plus merveilleux n'avaient trouvé en France que des esprits crédules ; on refusa de croire à des revers, et les premiers qui en parlèrent furent livrés à la justice comme des ennemis de la religion et du royaume. Cependant les bruits sinistres ne tardèrent pas à se confirmer ; on passa des excès de la joie aux excès de la douleur ; le royaume ne comptait pas une famille qui n'eût une perte à déplorer dans les désastres dont on venait d'acquérir la douloureuse certitude. Mais pour tous les Français, la plus cruelle des infortunes, celle qui rendait tant de malheurs irréparables, et dont personne ne pouvait se consoler, c'était la captivité du roi ; les danses, les fêtes, les spectacles, tout ce qui avait l'air de la joie, fut interdit : le royaume, plongé dans la tristesse et l'abattement, parut tout à coup semblable à ces villes dont parle l'Écriture, qui, menacées de la colère du Ciel, se livraient à la douleur et se couvraient du deuil de la pénitence.

L'Église tout entière déplora un si grand malheur par des torrents de larmes : le père des fidèles fut sur le point de désespérer du salut de la chrétienté. Il adressa des lettres pleines d'affliction à tous les princes, à tous les prélats de l'Occident. Il ordonnait

au clergé de faire des prières publiques; il exhortait les fidèles à prendre les armes. Innocent écrivit à Blanche pour la consoler, à Louis IX pour le soutenir dans ses revers. En s'adressant au roi de France, il s'étonnait de voir dans un seul homme tant de malheurs et tant de vertus, et demandait à Dieu ce que sa justice avait pu trouver dans le plus chrétien des rois, qui méritât d'être expié par de si grandes infortunes.

L'Angleterre s'affligea aussi de la captivité du monarque français; les barons et les chevaliers s'indignèrent contre leur roi, qui les avait empêchés d'aller en Orient partager les périls des croisés. Le roi de Castille, alors en guerre avec les Sarrasins, ne vit plus que les malheurs des chrétiens au-delà des mers; et jura d'aller combattre les infidèles victorieux sur les bords du Nil ou du Jourdain: aucun des monarques de l'Occident ne fit paraître plus de douleur que Frédéric II, empereur d'Allemagne; dans ses lettres, il parlait du roi de France comme de son meilleur ami, il déplorait avec amertume les désastres de la croisade. L'empereur, toujours irrité contre le Saint-Siège, ne négligeait point cette occasion d'accuser Innocent, auquel il reprochait la ruine des chrétiens. Frédéric se rendit en Sicile pour faire armer une flotte qui pût porter de prompts secours aux croisés; en attendant que ses vaisseaux fussent prêts à partir, il envoya en Orient une ambassade, chargée de solliciter, auprès du sultan d'Égypte, la délivrance de Louis IX et de son armée.

Au milieu de la désolation universelle, une seule ville chrétienne fit éclater quelque joie; Florence, au rapport de Villani, célébra par des fêtes les revers

des croisés français. Quelques pirates de Gênes, de Pise, de Venise, profitèrent du désastre de Louis IX pour courir la mer, et piller les croisés qui revenaient en Europe. La joie des Florentins et les brigandages des pirates d'Italie, furent un grand sujet de scandale pour toute la chrétienté (1).

(1) Michaud.



CHAPITRE X.

*D'après le conseil de Joinville, le roi se décide
à rester en Terre-Sainte.*

QUAND le roi, dit Joinville, vint en son vaisseau, il ne trouva pas que ses gens lui eussent rien préparé, ni lit, ni vêtement; mais il dut coucher jusques à tant que nous fûmes en Acre, sur les matelas que le soudan lui avait baillés. Et il revêtit l'habillement que le soudan lui avait fait bailler et tailler, qui était en satin noir, fourré de vair et de petit-gris; et il y avait une grande foison de boutons tout d'or.

Pendant six jours, tandis que nous fûmes en mer, moi qui étais malade je m'asseyais toujours à côté du roi. Et alors il me conta comment il avait été pris, et comment il avait négocié sa rançon et la nôtre, avec l'aide de Dieu. Et il me fit conter comment j'avais été pris sur l'eau; et après il me dit que je devais savoir grand gré à Notre Seigneur quand il m'avait délivré de si grands périls. Il regrettait beaucoup la mort du comte d'Artois, son frère, et disait que celui-là se fût, bien malgré lui, abstenu de le venir voir, comme faisait le comte de Poitiers, et que rien n'eût empêché qu'il ne le fût venu voir sur les galères.

Il se plaignait aussi à moi du comte d'Anjou, qui était sur son vaisseau, et qui ne lui tenait nullement compagnie. Un jour, il demanda ce que le comte d'Anjou faisait, et on lui dit qu'il jouait aux dés avec monseigneur Gautier de Nemours; et il y alla tout chancelant à cause de la faiblesse causée par sa maladie, et il prit les dés et les tables et les jeta dans la mer; et se courrouça très-fort contre son frère de ce qu'il s'était si tôt mis à jouer aux dés. Mais monseigneur Gautier en fut le mieux payé; car il jeta en son giron tous les deniers qui étaient sur les tables (dont il y avait grande foison), et les emporta.

Quand le roi vint en Acre, toutes les processions d'Acre vinrent à sa rencontre le recevoir jusques à la mer, avec une bien grande joie. On m'amena un palefroi. Sitôt que je fus monté dessus, le cœur me faillit, et je dis à celui qui m'avait amené le palefroi, qu'il me tint de peur que je ne tombasse. A grand peine on me fit monter les degrés de la salle du roi. Je m'assis à une fenêtre, et un enfant s'assit près de moi; et il avait environ dix ans d'âge, et avait nom Barthelemy, et était fils de monseigneur Ami de Montbéliard, seigneur de Montfaucon. Pendant que j'étais assis là où nul ne prenait garde à moi, vint à moi un valet en cotte vermeille à deux raies jaunes; et il me salua et me demanda si je le reconnaissais; et je lui dis que non. Et il me dit qu'il était d'Oiselay, le château de mon oncle. Et je lui demandai à qui il était; et il me dit qu'il n'était à personne, et qu'il demeurerait avec moi, si je voulais; et je lui dis que je le voulais très-bien. Il m'alla aussitôt quérir des coiffes blanches et me peigna très-bien. Et alors le roi m'envoya quérir pour manger

avec lui, et j'y allai avec le corset que l'on m'avait fait en prison des rognures de ma couverture; et je laissai à Barthelemy l'enfant, ma couverture et quatre aunes de camelin (1) qu'on m'avait données pour l'amour de Dieu en prison. Guillemain, mon nouveau valet, vint trancher devant moi, et procura de la nourriture à l'enfant pendant que nous mangeâmes.

Mon nouveau valet me dit qu'il m'avait procuré un hôtel tout près des bains, pour me laver de l'ordure et de la sueur que j'avais apportées de la prison. Quand vint le soir que je fus au bain, le cœur me manqua et je me pâmai, et à grand peine on me tira hors du bain jusques à mon lit. Le lendemain, un vieux chevalier qui avait nom monseigneur Pierre de Bourbonne me vint voir, et je le retins pour être près de moi : il me cautionna dans la ville, pour ce qui me manquait pour me vêtir et m'équiper. Quand je me fus arrangé, bien quatre jours après que nous fûmes venus, j'allai voir le roi; et il me gronda, et me dit que je n'avais pas bien fait quand j'avais tant tardé à le voir, et il me commanda, tout autant que son amour m'était cher, de manger avec lui tous les jours et le soir et le matin, jusques à tant qu'il eût arrangé ce que nous ferions ou d'aller en France ou de demeurer. Je dis au roi que monseigneur Pierre de Courtenai me devait quatre cents livres de mes gages, lesquelles il ne me voulait pas payer. Et le roi me répondit qu'il me ferait bien payer sur les deniers qu'il devait au seigneur de Courtenai; et ainsi fit-il par le conseil de monseigneur Pierre de Bourbonne. Nous primes quarante livres pour nos dépenses, et

(1) Étoffe de laine.

le reste nous le confiâmes à garder au commandeur du palais du Temple. Quand il advint que j'eus dépensé les quarante livres, j'envoyai le père Jean Caym de Sainte-Ménehould, que j'avais engagé outre-mer, pour quérir quarante autres livres. Le commandeur lui répondit qu'il n'avait pas de deniers à moi, et qu'il ne me connaissait pas. J'allai à frère Renaud de Vichiers, qui était devenu maître du Temple à l'aide du roi, à cause de la courtoisie dont je vous ai parlé qu'il nous avait faite au temps de notre prison; et je me plaignis à lui du commandeur du palais, qui ne me voulait pas rendre mes deniers que je lui avais confiés. Quand il ouït cela, il s'émut fort, et me dit : « Sire de Joinville, je vous aime beaucoup; mais soyez certain que si vous ne voulez vous désister de cette demande, je ne vous aimerai plus; car vous voulez faire entendre aux gens que nos frères sont des larrons. » Et je lui dis que je ne me désisterais pas, s'il plaisait à Dieu. Je fus quatre jours en ce malaise de cœur, comme celui qui n'avait plus du tout de deniers à dépenser. Après ces quatre jours, le maître vint vers moi tout riant, et me dit qu'il avait retrouvé mes deniers. Pour la manière dont ils furent trouvés, ce fut parce qu'il avait changé le commandeur du palais, et l'avait envoyé à un bourg qu'on appelle Séphouri; et celui-là me rendit mes deniers.

L'évêque d'Acre qui était alors (qui était natif de Provins), me fit prêter la maison du curé de Saint-Michel. J'avais engagé Caym de Sainte-Ménehould, qui me servit très-bien pendant deux ans, mieux que nul autre que j'eusse jamais eu près de moi. Or il se trouvait qu'il y avait à mon chevet une petite loge par où l'on entrait dans l'église. Or il advint qu'une

fièvre continue me prit, pour laquelle je me mis au lit, et tous mes gens aussi. Et pas un jour en tout ce temps je n'eus qui me pût aider ou lever; et je n'attendais que la mort, à cause d'un signal qui était près de mon oreille; car il n'était pas de jour que l'on n'apportât bien vingt morts ou plus à l'église; et de mon lit, toutes les fois qu'on les apportait, j'entendais chanter : *Libera me, Domine*. Alors je pleurai, et rendis grâces à Dieu, et lui dis ainsi : « Sire, sois adoré pour cette souffrance que tu m'envoies; car j'ai mis bien du faste à me faire habiller et lever; et je te prie, Sire, que tu m'aides et me délivres de cette maladie moi et mes gens. »

Après ces choses, je demandai un compte à Guillemin, mon nouvel écuyer, et ainsi fit-il; et je trouvai qu'il m'avait bien fait tort de dix livres tournois et de plus. Et il me dit, quand je les lui demandai, qu'il me les rendrait quand il pourrait. Je lui donnai congé, et lui dis que je lui donnais ce qu'il me devait, car il l'avait bien mérité. J'appris par les chevaliers de Bourgogne, quand ils revinrent de prison, qu'ils l'avaient amené en leur compagnie, et que c'était le plus courtois larron qui fût jamais : car quand il manquait à un chevalier couteau ou courroie, gants ou éperons, ou autre chose, il l'allait dérober, et puis alors le lui donnait.

En ce temps que le roi était en Acre, les frères du roi se prirent à jouer aux dés; et le comte de Poitiers jouait si courtoisement que quand il avait gagné, il faisait ouvrir la salle et faisait appeler les gentilshommes et les dames, s'il y en avait, et donnait à poignées ses propres deniers aussi bien qu'il faisait de ceux qu'il avait gagnés. Et quand il avait perdu,

il achetait par estimation les deniers de ceux avec qui il avait joué, de son frère le comte d'Anjou et des autres; et il donnait tout, et son bien et celui d'autrui.

En ce temps que nous étions en Acre, le roi envoya quérir ses frères et le comte de Flandres, et les autres riches hommes, un dimanche, et leur dit ainsi : « Seigneurs, madame la reine, ma mère, m'a mandé et prié, autant qu'elle peut, que je m'en aille en France; car mon royaume est en grand péril; car je n'ai ni paix ni trêve avec le roi d'Angleterre. Ceux de cette terre, à qui j'ai parlé, m'ont dit que si je m'en vais, cette terre est perdue; car ceux qui sont en Acre s'en viendront tous après moi, parce que nul n'y osera demeurer avec si peu de gens. Aussi je vous prie, fit-il, que vous y pensiez; et parce que c'est une grosse affaire, je vous donne répit pour me répondre ce que bon vous semblera jusques à aujourd'hui en huit jours.... » Le légat me dit ainsi qu'il ne comprenait pas comment le roi pourrait demeurer; et il me pria très-instamment que je m'en voulusse venir en son vaisseau. Et je lui répondis que je ne le pouvais pas, car je n'avais rien, ainsi qu'il le savait, parce que j'avais tout perdu sur l'eau, là où j'avais été pris. Et si je lui fis cette réponse, ce n'était pas que je ne fusse très-volontiers allé avec lui, sans une parole que monseigneur de Boulaincourt, mon cousin-germain, (que Dieu absolve!) me dit quand je m'en allai outre-mer : « Vous vous en allez outre-mer, fit-il; or prenez garde au retour, car nul chevalier, ni pauvre, ni riche, ne peut revenir qu'il ne soit honni, s'il laisse aux mains des Sarrasins le menu peuple de Notre Seigneur, en compagnie duquel il est allé. » Le légat se

fâcha contre moi, et me dit que je ne l'aurais pas dû refuser.

Le dimanche après, nous revînmes devant le roi; et alors le roi demanda à ses frères, et aux autres barons et au comte de Flandres, quel conseil ils lui donneraient ou de s'en aller ou de demeurer. Ils répondirent tous qu'ils avaient chargé monseigneur Gui de Mauvoisin de dire le conseil qu'ils voulaient donner au roi. Le roi lui commanda qu'il dît ce dont ils l'avaient chargé, et il dit ainsi : « Sire, vos frères et les riches hommes qui sont ici ont regardé à votre État, et ont vu que vous ne pouvez demeurer en ce pays avec honneur pour vous et votre royaume; car de tous les chevaliers qui vinrent en votre compagnie et dont vous en amenâtes en Chypre deux mille huit cents, il n'y en a pas en cette ville cent de reste. Aussi vous conseillent-ils, Sire, que vous vous en alliez en France et vous procuriez des troupes et des deniers, avec quoi vous puissiez promptement revenir en ce pays vous venger des ennemis de Dieu qui vous ont tenu en prison. » Le roi ne s'en voulut pas tenir à ce que monseigneur Gui de Mauvoisin avait dit; mais il interrogea le comte d'Anjou, le comte de Poitiers et le comte de Flandres, et plusieurs autres riches hommes qui étaient assis après eux, et tous s'accordèrent avec monseigneur Gui de Mauvoisin. Le légat demanda au comte Jean de Jaffa, qui était assis après eux, ce qu'il lui semblait de ces choses. Le comte de Jaffa le pria qu'il s'abstînt de cette demande, « parce que, fit-il, mes châteaux sont sur la frontière, et si je conseillais au roi de demeurer, on croirait que ce serait pour mon profit. » Alors le roi lui demanda aussi instamment qu'il put de dire ce qu'il lui en semblait. Et le comte

lui dit que s'il pouvait tant faire que de tenir la campagne pendant un an, il se ferait grand honneur s'il demeurerait. Alors le légat interrogea ceux qui étaient assis après le comte de Jaffa, et tous s'accordèrent avec monseigneur Gui de Mauvoisin. J'étais bien le quatorzième assis, en face du légat. Il me demanda ce qu'il m'en semblait, et je lui répondis que j'étais bien d'accord avec le comte de Jaffa. Et le légat me dit tout fâché : « Comment pourrait-il se faire que le roi pût tenir la campagne avec aussi peu de troupes qu'il en a ? » Et je lui répondis aussi d'un air fâché, parce qu'il me semblait qu'il le disait pour me piquer : « Sire, je vous le dirai, puisqu'il vous plaît. On dit, Sire (je ne sais si c'est vrai), que le roi n'a encore rien dépensé de ses deniers, mais seulement des deniers du clergé. Donc que le roi dépense ses deniers, et que le roi envoie quérir des chevaliers en Morée et outre-mer; et quand on entendra dire que le roi donne bien largement, les chevaliers lui viendront de toutes parts, et par là il pourra tenir la campagne pendant un an, s'il plaît à Dieu. Et en demeurant il fera délivrer les pauvres prisonniers qui ont été pris au service de Dieu et au sien, et qui jamais n'en sortiront si le roi s'en va. » Il n'y en avait aucun là qui n'eût de ses proches amis en prison; aussi nul ne me reprit, mais ils se prirent tous à pleurer. Après moi le légat interrogea monseigneur Guillaume de Beaumont, qui alors était maréchal de France; et il dit que j'avais très-bien dit, « et je vous en dirai la raison, » ajouta-t-il. Monseigneur Jean de Beaumont, le bon chevalier, qui était son oncle et avait grande envie de retourner en France, l'apostropha fort injurieusement, et lui dit : « Sale ordure ! que voulez-vous dire ? Rasseyez-

vous tout coil » Le roi lui dit : « Messire Jean, vous faites mal ; laissez-le dire. — Certes, Sire, je ne le ferai pas. » Le maréchal dut se taire, et nul ne s'accorda depuis avec moi, excepté le sire de Chatenai.

Alors le roi nous dit : « Seigneurs, je vous ai bien ouïs, et je vous répondrai sur ce qu'il me plaira de faire, d'aujourd'hui en huit jours. »

Quand nous fûmes partis de là, l'assaut commença contre moi de toutes parts : « Or le roi est fou, sire de Joinville, s'il vous croit contre tout le conseil du royaume de France ! » Quand les tables furent mises, le roi me fit asseoir près de lui pendant le repas, là où il me faisait toujours asseoir quand ses frères n'y étaient pas. Il ne me parla pas du tout tant que le repas dura, ce qu'il n'avait pas coutume de faire, car il ne restait pas sans faire toujours attention à moi en mangeant. Et je croyais vraiment qu'il était fâché contre moi ; parce que j'avais dit qu'il n'avait encore rien dépensé de ses deniers, au lieu qu'il dépensait largement. Tandis que le roi ouït ses grâces, j'allai à une fenêtre grillée, qui était en un renforcement vers le chevet du lit du roi, et je tenais mes bras passés parmi les barreaux de la fenêtre ; et je pensais que si le roi s'en venait en France, je m'en irais vers le prince d'Antioche (1) (qui me tenait pour parent et qui m'avait envoyé quérir), jusques à tant qu'une autre croisade vînt au pays, par quoi les prisonniers fussent délivrés selon le conseil que le sire de Boulaincourt m'avait donné. Au moment où j'étais là, le roi se vint appuyer sur mes épaules et me tint ses deux mains sur la tête. Et je crus que c'était monseigneur Phi-

(1) Boémond V.

lippe de Nemours, qui m'avait causé trop d'ennui ce jour-là pour le conseil que j'avais donné au roi, et je dis ainsi : « Laissez-moi en paix, monseigneur Philippe ! » Par aventure, en faisant tourner ma tête, la main du roi me tomba au milieu du visage, et je reconnus que c'était le roi à une émeraude qu'il avait au doigt. Et il me dit : « Tenez-vous tout coi ; car je vous veux demander comment vous, qui êtes un jeune homme, vous fîtes si hardi que vous m'osâtes conseiller de demeurer, contre tous les grands hommes et les sages de France qui me conseillaient de m'en aller. — Sire, fis-je, j'aurais une mauvaise pensée dans le cœur, que je ne vous conseillerais à aucun prix de l'exécuter. — Dites-vous, fit-il, que je ferais une mauvaise action si je m'en allais ? — Oui, Sire, fis-je ; que Dieu me soit en aide ! » Et il me dit : « Si je demeure, demeurerez-vous ? » Et je lui dis : « Oui, si je puis, ou à mes frais, ou aux frais d'autrui. — Or soyez tout aise, me dit-il ; car je vous sais bien bon gré de ce que vous m'avez conseillé ; mais ne le dites à personne toute cette semaine. » Je fus plus à l'aise de cette parole, et je me défendais plus hardiment contre ceux qui m'assaillaient. On appelle les paysans du pays, poulains. Aussi monseigneur Pierre d'Avallon me recommanda que je me défendisse contre ceux qui m'appelaient poulain, et que je leur disse que j'aimais mieux être poulain que roussin fourbu, ainsi qu'ils l'étaient.

A l'autre dimanche, nous revînmes tous devant le roi, et quand il vit que nous étions tous venus, il se signa la bouche et nous dit ainsi (après qu'il eut appelé l'aide du Saint-Esprit, ainsi que je le pense ; car madame ma mère me dit que toutes les fois que je vou-

drais dire quelque chose, j'appelasse l'aide du Saint-Esprit et que je me signasse la bouche). Telles furent les paroles du roi : « Seigneurs, fit-il, je remercie beaucoup tous ceux qui m'ont conseillé de m'en aller en France, et je rends grâce aussi à ceux qui m'ont conseillé de demeurer. Mais je me suis avisé que, si je demeure, je n'y vois point de péril que mon royaume se perde; car madame la reine a bien des gens pour le défendre. Et j'ai regardé aussi que les barons de ce pays disent que si je m'en vais, le royaume de Jérusalem est perdu et que nul n'osera y demeurer après moi. J'ai donc regardé qu'à nul prix je ne laisserais le royaume de Jérusalem, lequel je suis venu pour garder et pour conquérir; ainsi ma résolution est telle que je suis demeuré quant à présent. Aussi vous dis-je à vous riches hommes qui êtes ici, et à tous autres chevaliers qui voudront demeurer avec moi, que vous veniez me parler hardiment; et je vous donnerai tant, que la faute n'en sera pas à moi, mais à vous si vous ne voulez demeurer. »

Ce discours de saint Louis fit naître dans l'assemblée des sentiments bien différents. Les uns se réjouirent ouvertement de sa résolution, et lui en rendirent de touchantes actions de grâces. Les autres n'en éprouvèrent qu'un vif chagrin; mais ils le dissimulèrent, et se piquant d'honneur, ils promirent au roi de ne le pas abandonner.

Tandis que le roi demeurait en Acre, les messagers du Vieux de la Montagne vinrent à lui. Quand le roi revint de sa messe, il les fit venir devant lui. Le roi les fit asseoir en telle manière, qu'il y avait un émir devant, bien vêtu et bien équipé; et derrière l'émir, il y avait un bachelier bien équipé,

qui tenait à la main trois couteaux dont l'un entraît dans le manche de l'autre, parce que si l'émir eût été refusé, il eût présenté au roi ces trois couteaux pour le défier. Derrière celui qui tenait les trois couteaux, il y en avait un autre qui tenait du bougran entortillé autour de son bras, qu'il eût aussi présenté au roi pour l'ensevelir, s'il eût refusé la requête du Vieux de la Montagne.

Le roi dit à l'émir qu'il lui dît ses intentions; et l'émir lui bailla des lettres de créance, et dit ainsi : « Mon seigneur m'envoie vous demander si vous le connaissez. » Et le roi répondit qu'il ne le connaissait point, car il ne l'avait jamais vu; mais il avait bien ouï parler de lui. — « Et quand vous avez ouï parler de mon seigneur, je m'étonne beaucoup que vous ne lui ayez pas envoyé du vôtre assez pour le retenir comme ami, ainsi que l'empereur d'Allemagne, le roi de Hongrie, le soudan de Babylone, et les autres font pour lui tous les ans, parce qu'ils sont certains qu'ils ne peuvent vivre qu'autant qu'il plaira à mon seigneur. Et si cela ne vous plaît pas à faire, alors faites-le acquitter du tribut qu'il doit à l'Hôpital et au Temple, et il se tiendra pour satisfait de vous. » Il rendait alors un tribut au Temple et à l'Hôpital, parce qu'ils ne redoutaient en rien les Assassins, parce que le Vieux de la Montagne n'y peut rien gagner s'il faisait tuer le maître du Temple ou de l'Hôpital; car il savait bien que s'il en eût fait tuer un, l'on en eût remis tantôt un autre aussi bon. Et pour cela il ne voulait pas perdre les Assassins là où il ne peut rien gagner. Le roi répondit à l'émir qu'il vint dans l'après-dînée.

Quand l'émir fut revenu, il trouva que le roi était

assis en telle manière, que le maître de l'Hôpital était d'un côté, et le maître du Temple de l'autre. Alors le roi lui dit qu'il lui redit ce qu'il lui avait dit au matin; et l'émir dit qu'il n'avait pas intention de le redire, excepté devant ceux qui étaient au matin avec le roi. Alors les deux maîtres lui dirent : « Nous vous commandons que vous le disiez. » Et il leur dit qu'il le leur dirait puisqu'ils le commandaient. Alors les deux maîtres firent dire en sarrasinois qu'il vint le lendemain leur parler à l'Hôpital; et ainsi fit-il.

Alors les deux maîtres lui firent dire que son seigneur était bien hardi quand il avait osé mander au roi de si dures paroles; et ils lui firent dire que, si ce n'eût été pour l'amour du roi, vers qui ils étaient venus en message, ils les eussent fait noyer dans la mer d'Acre, en dépit de leur seigneur. « Et nous vous commandons que vous vous en retourniez vers votre seigneur, et que dans la quinzaine vous soyez ici de retour, et que vous apportiez au roi de la part de votre seigneur des lettres et des bijoux tels, que le roi s'en tienne satisfait et qu'il vous en sache bon gré. »

Dans la quinzaine, les messagers du Vieux de la Montagne revinrent en Acre, et apportèrent au roi la chemise du Vieux, et ils dirent au roi de la part du Vieux que c'était signe que comme la chemise est plus près du corps que nul autre vêtement, de même le Vieux voulait tenir le roi plus près de son amour que nul autre roi. Et il lui envoya son anneau, qui était d'or très-fin, là où son nom était écrit; et il lui manda que par son anneau il épousait le roi, car il voulait que dorénavant ils fussent tout un. Entre autres bijoux qu'il envoya au roi, il lui envoya un

éléphant de cristal très-bien fait , et une bête qu'on appelle girafe aussi en cristal , des pommes de diverses espèces en cristal , et des jeux de tables et d'échecs ; et toutes ces choses étaient semées de fleurs d'ambre , et l'ambre était lié au cristal par de belles vignettes de bon or fin. Et sachez que sitôt que les messagers ouvrirent leurs écrins là où ces choses étaient , il sembla que toute la chambre fût embaumée , tant elles fleuraient bon .

Le roi renvoya ces messagers au Vieux , et lui renvoya une grande foison de joyaux , draps d'écarlate , coupes d'or et freins d'argent ; et avec les messagers , il y envoya frère Yves le Breton , qui savait le sarrasinois. Et frère Yves trouva que le Vieux de la Montagne ne croyait pas en Mahomet , mais croyait à la loi d'Ali , qui fut oncle de Mahomet. Cet Ali mit Mahomet au degré d'honneur là où il fut , et quand Mahomet se fut établi le seigneur du peuple , alors il méprisa son oncle et l'éloigna de lui. Et Ali , quand il vit cela , attira à lui ceux du peuple qu'il put avoir , et leur apprit une autre croyance qu'il n'avait pas enseignée avec Mahomet ; d'où il résulte encore que tous ceux qui croient à la loi d'Ali disent que ceux qui croient à la loi de Mahomet sont mécréants aussi ; et tous ceux qui croient à la loi de Mahomet disent que tous ceux qui croient à la loi d'Ali sont mécréants.

L'un des points de la loi d'Ali est que , quand un homme se fait tuer pour faire le commandement de son seigneur , son âme va dans un corps plus heureux qu'elle n'était devant ; et pour cela les Assassins ne balancent pas à se faire tuer quand leur seigneur leur commande , parce qu'ils croient qu'ils seront plus

heureux quand ils seront morts, qu'ils n'étaient devant.

L'autre point est tel, qu'ils croient que nul ne peut mourir avant le jour qui lui est fixé; et cela nul ne le doit croire; car Dieu a pouvoir d'allonger ou de raccourcir nos vies. Et c'est un point auquel croient les Bédouins, et pour cela ils ne veulent pas mettre d'armures quand ils vont à la bataille; car ils croiraient agir contre le commandement de leurs lois; et quand ils maudissent leurs enfants, ils leur disent : « Ainsi sois-tu maudit comme le Franc, qui met une armure par crainte de la mort. »

Frère Yves trouva un livre, au chevet du lit du Vieux, où étaient écrites plusieurs paroles que Notre Seigneur dit à saint Pierre, quand il était sur terre. Et frère Yves lui dit : « Ah! pour Dieu, Sire, lisez souvent ce livre, car ce sont de très-bonnes paroles. » Et il dit qu'ainsi faisait-il : « car j'aime beaucoup monseigneur saint Pierre, car au commencement du monde l'âme d'Abel, quand il fut tué, vint dans le corps de Noé; et quand Noé fut mort, alors elle revint dans le corps d'Abraham; et du corps d'Abraham, quand il mourut, elle vint dans le corps de saint Pierre quand Dieu vint en terre. » Quand frère Yves ouït cela, il lui montra que sa croyance n'était pas bonne, et lui enseigna beaucoup de bonnes paroles; mais il ne le voulut pas croire. Et frère Yves expliqua ces choses au roi, quand il fut revenu à nous. Quand le Vieux chevauchait, il avait un crieur devant lui qui portait une hache danoise à long manche tout couvert d'argent, avec tout plein de couteaux fichés dans le manche, et il criait : « Détournez-vous de devant celui qui porte la mort des rois entre ses mains. »

CHAPITRE XI.

Retour des frères du roi en France. Lettre de saint Louis à sa mère, à tous les prélats et barons du royaume.

LA nouvelle de la captivité du roi, en plongeant toute la France dans la plus profonde affliction, y fit naître un désordre qui ne put être réprimé que par la fermeté de la reine et la force des armes. Une multitude de bandits, auxquels se joignirent un grand nombre d'enfants et d'hommes de la lie du peuple, se mirent à parcourir l'Allemagne en criant qu'il fallait une nouvelle croisade pour délivrer le roi de France. Un moine hongrois, âgé de soixante ans, perdu de mœurs, et qui, dit-on, s'était fait mahométan, et servait d'espion en Europe au sultan d'Égypte, mais qui parlait plusieurs langues avec la plus grande facilité, se mit à leur tête. Étant passé en France avec cette troupe bien digne d'un tel chef, il s'y érigea en prophète, et osa publier qu'il était envoyé de Dieu pour prêcher la Croisade. Ses impostures eurent plus de succès qu'il ne s'y attendait sans doute. Un nombre prodigieux d'habitants des campagnes abandonnèrent tout

pour le suivre, et bientôt il eut à sa suite plus de soixante mille hommes, presque tous voleurs et assassins. Pour mettre l'ordre parmi eux, il les divisa en compagnies, auxquelles il donna pour drapeaux des pièces de toile sur lesquelles un agneau était représenté; ce qui les fit nommer *pastoureux*. Il établit même parmi eux des chefs qui s'appelaient *maîtres*, et leur donna la liberté d'exercer les fonctions de prêtres et d'évêques.

Il est difficile d'imaginer tous les excès auxquels se portèrent de telles bandes conduites par de tels hommes. Ennemis des prêtres et des moines, qu'ils accusaient d'avoir attiré par leurs dissolutions la vengeance du Ciel sur le roi et son armée, ils massacrèrent tous ceux qui avaient le malheur de tomber entre leurs mains. Les habitants d'Orléans ayant été assez imprudents que de les accueillir, ils firent main basse sur tout le clergé de cette grande ville. Arrivés dans le Berri, ils se mirent à piller cette province; mais ils y trouvèrent d'autres hommes que les Orléanais. Les gentilshommes, ayant fait prendre les armes aux habitants des communes, se mirent à la poursuite de ces brigands et les atteignirent à une certaine distance de Bourges, d'où on les avait chassés. Le plus grand nombre furent taillés en pièces, et leur général resta au nombre des morts. Ceux qui purent se sauver du carnage périrent bientôt après, ou par la main des paysans qui les poursuivaient comme des bêtes féroces, ou par le supplice de la corde.

Saint Louis ne doutant pas que la prolongation de son séjour, si loin de ses États, ne causât beaucoup de peine et de grands embarras à sa mère,

résolus de renvoyer en France ses deux frères, le duc d'Anjou et le duc de Poitiers, avec les seigneurs qui ne s'étaient pas décidés à rester avec le roi en Terre-Sainte. Il leur remit une lettre adressée à sa mère, au clergé, à la noblesse et au peuple de son royaume.

Dans cette lettre, Louis raconte avec une noble simplicité les victoires des chevaliers chrétiens, leurs défaites, leur captivité, et conjure ses sujets de toutes les classes de prendre les armes pour secourir la Terre-Sainte. Ce document étant un des monuments les plus précieux de nos annales nationales et de l'histoire des Croisades, nous avons cru qu'on nous saurait gré de le reproduire ici tout entier.

« Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, à nos chers et fidèles prélats, barons, chevaliers, aux habitants des villes et des campagnes, en un mot à tous les sujets de notre royaume de France auxquels cette lettre parviendra, salut. Désirant poursuivre, pour l'honneur et la gloire du nom du Seigneur, l'entreprise de la Croisade, nous avons jugé à propos, dans l'affection que nous vous portons, de vous informer des faits suivants. Après la prise de Damiette, que l'ineffable Miséricorde divine fit tomber en notre pouvoir par une espèce de miracle, ainsi que vous le savez sans doute, nous partîmes de cette ville, comme nous l'avions arrêté dans le conseil, le 20 du mois de novembre dernier; nous nous avançâmes avec une armée de terre et une flotte contre les Sarrasins, rassemblés et campés dans un endroit nommé Massoure. Ils nous livrèrent plusieurs attaques pendant notre marche, et furent toujours repoussés avec perte.

Ce fut alors que nous apprîmes que le sultan de Babylone venait de terminer sa malheureuse vie. C'était un bruit public que ce prince avait invité son fils, qui demeurait en Orient, à se rendre en Égypte, lui avait fait prêter serment de fidélité par tous les chefs de son armée, et qu'en attendant son arrivée, il avait confié le gouvernement de ses États à un de ses émirs, nommé Facardin. Nous approchions de l'endroit dont nous venons de parler, lorsque nous reconûmes la vérité de cette nouvelle. Comme nous n'en étions plus qu'à une courte distance, la veille de la Nativité du Seigneur, nous nous trouvâmes empêchés de marcher plus avant contre les Sarrasins par un bras qui se sépare du fleuve dans cet endroit, et qu'on nomme Thanis. Nous dressâmes notre camp entre ces deux bras. Les Sarrasins osèrent plusieurs fois nous y attaquer; mais un grand nombre d'entre eux ou périrent par le glaive de nos guerriers, ou furent submergés dans les eaux qui sont rapides et profondes dans cet endroit.

» Comme le bras du Thanis n'était pas guéable, par sa profondeur et la hauteur de ses bords, nous entreprîmes d'y élever une chaussée, sur laquelle l'armée chrétienne pût passer. Cet ouvrage nous coûta un temps considérable, de pénibles efforts, une somme immense, et nous exposa à de grands dangers. Pendant que nous nous livrions à ce travail, les Sarrasins, s'opposant de toutes leurs forces à l'exécution, dressèrent contre nos machines d'autres machines, avec lesquelles ils lancèrent contre nos châteaux de bois, des pierres qui les brisèrent, et le feu grégeois qui les consuma entièrement. Ayant ainsi perdu l'espérance de passer par cette chaussée, nous apprîmes

enfin, par un Sarrasin transfuge, qu'il existait un peu plus bas un gué, par lequel l'armée pouvait passer le fleuve. Après avoir consulté nos barons et les autres chefs de l'armée, nous résolûmes, conformément à leur avis, le lundi avant les Cendres, de nous rendre le lendemain de grand matin à l'endroit désigné, pour y passer le fleuve, non sans avoir laissé quelques troupes à la garde du camp. Nous arrivâmes au gué en ordre de bataille, et nous traversâmes le fleuve, malgré l'extrême danger de ce passage. En effet, comme l'endroit était plus profond et plus périlleux qu'on ne nous l'avait dit, les chevaux furent obligés de nager; et, comme l'autre bord était élevé et couvert de limon, ce ne fut pas une moindre difficulté pour sortir de l'eau.

» Lorsqu'enfin nous eûmes exécuté ce passage, nous marchâmes vers l'endroit où se trouvaient les machines que les Sarrasins avaient élevées contre la chaussée. Là, ceux de nos soldats qui marchaient en avant, eurent une affaire avec les Sarrasins, et en massacrèrent un grand nombre de tout âge et de tout sexe. De ce nombre furent celui qui les commandaient, et quelques émirs. Les troupes s'étant ensuite débandées, un certain nombre de soldats traversèrent le camp ennemi, et arrivèrent à la ville de Massoure, taillant en pièces tous les Sarrasins qui se présentaient dans leur chemin. Enfin l'ennemi s'aperçut de leur imprudence; il se rallia, se précipita sur eux, et, les enveloppant de tous côtés, il les massacra jusqu'au dernier. Dans ce carnage, qui nous pénétra et nous pénètre encore de la plus profonde douleur, nous perdîmes un bon nombre de barons, de chevaliers, de religieux, et d'autres personnes.

Ce fut là que notre bien-aimé et illustre frère, le comte d'Artois, nous fut enlevé temporellement. Nous ne pouvons encore penser, sans la plus vive douleur, à une telle mort, quoique nous devions moins nous en affliger que nous en réjouir, dans la croyance et l'espérance où nous sommes que, récompensé de la couronne du martyr, il a pris son essor vers la céleste patrie, et qu'il y jouit, avec les saints martyrs, d'une éternelle félicité.

» Ce même jour, les Sarrasins se précipitèrent sur nous de tous côtés, et firent pleuvoir sur notre armée une grêle de flèches. Nous soutînmes leurs attaques jusqu'à près de neuf heures, qu'ayant ranimé nos forces, nous restâmes maîtres du champ de bataille, par le secours manifeste du Seigneur, car nous n'avions pas nos balistes; un grand nombre d'entre nous étaient blessés; et presque tous nos chevaux étaient ou tués ou couverts de blessures. Après cette victoire, nous établîmes notre camp auprès des machines dont nous nous étions emparés. Nous nous y reposâmes ce jour-là avec un petit nombre de troupes, après avoir fait construire un pont de bois sur lequel pussent passer ceux que nous avions laissés au-delà du fleuve. Le lendemain nous envoyâmes l'ordre à un grand nombre d'entre eux de venir nous joindre et de camper près de nous; ce qui fut exécuté. Nous détruisîmes alors les machines des Sarrasins, et nous en servîmes pour construire des ponts volants, afin que les soldats d'une armée pussent librement et sûrement communiquer avec ceux de l'autre.

» Le lendemain, qui était un vendredi, les fils de perdition, s'étant rassemblés de tous côtés, se portèrent en nombre infini vers nos bateaux, dans l'in-

tention d'anéantir l'armée chrétienne. Ils étaient si nombreux et leurs attaques si violentes, que ceux d'entre nous qui avaient déjà plusieurs fois combattu contre eux, disaient que jamais ils ne les avaient vus attaquer avec un tel acharnement. Cependant, aidés de la puissance divine, nous eûmes le temps de nous ranger en bataille; nous soutînmes leur choc, et nous les repoussâmes après en avoir étendu un grand nombre sur le champ de bataille.

» Quelques jours après arriva à Massoure le fils du sultan, qui était parti de l'Orient. A son arrivée, les Sarrasins firent éclater leur joie par le son des trompettes; ils le reconnurent aussitôt pour leur maître, et sa présence ranima considérablement leur courage. Dès ce moment nos affaires n'eurent plus, par je ne sais quel jugement de Dieu, que des suites bien contraires à nos désirs. Diverses maladies contagieuses et une mortalité générale se déclarèrent dans l'armée, de manière qu'il n'y avait presque personne qui n'eût à pleurer des amis morts ou des malades sur le point de mourir. A ce fléau, qui l'affaiblit extrêmement et faillit la détruire, se joignit une si grande disette de subsistances, que plusieurs moururent de faim. La cause de ce malheur était l'empêchement que les galères et autres bâtiments que les Sarrasins avaient conduits par terre dans le fleuve, mettaient à l'arrivage des bateaux qui devaient transporter des vivres de Damiette à l'armée. Non-seulement ces barbares nous en avaient pris plusieurs, mais encore ils s'étaient emparés successivement de deux caravanes chargées de vivres et d'autres objets nécessaires à l'armée, après avoir massacré ceux qui les conduisaient : pertes qui nous furent bien funestes. Cette

disette de subsistances pour les hommes et de fourrages pour les chevaux, fit perdre courage à presque tous les soldats; et c'était dans le camp une désolation et une terreur universelles.

» Ces fléaux nous imposèrent la nécessité d'abandonner notre position, et de nous retirer sur Damiette, sous la protection de Dieu. Mais, comme l'homme n'est pas le maître de ses propres voies, mais celui qui dirige les pas de chacun et dispose de tout selon sa volonté, le cinquième jour d'avril, comme nous étions en pleine marche, l'armée chrétienne fut assaillie par une multitude innombrable de Sarrasins; et, par la permission de Dieu, qui voulait ainsi nous faire porter la peine de nos iniquités, nous tombâmes entre leurs mains, nous, nos frères bien-aimés, Alphonse, comte de Poitiers, et Charles, comte d'Anjou, et tous ceux qui revenaient par terre, furent pris sans que personne pût se sauver, et envoyés dans les prisons. Ce malheur n'arriva pas sans un grand carnage des nôtres, et sans une effusion considérable du sang chrétien. Quant à ceux qui revenaient par le fleuve, la plus grande partie d'entre eux fut ou prise ou massacrée; et les navires qui portaient les malades furent brûlés avec tous ces malheureux.

» Quelques jours après, le sultan nous fit requérir de conclure avec lui un traité. Il nous demandait, avec menaces et avec des paroles pleines de dureté, que nous lui rendissions sans délai la ville de Damiette, avec tous les effets que nous y avions trouvés; que nous réparassions tous les dommages que nous lui avions causés, et que nous payassions tous les frais qu'il avait faits jusqu'à ce jour, depuis l'instant où les chrétiens s'étaient rendus maîtres de cette

ville. Enfin, après bien des débats, nous conclûmes pour dix ans un traité, qui portait d'une part, que le même sultan délivrerait de leur prison et laisserait aller en liberté où ils voudraient, nous, tous les chrétiens qui avaient été faits prisonniers depuis notre entrée en Égypte, et de plus tous les autres, de quelque pays qu'ils fussent natifs, qui avaient été pris depuis le temps où le sultan Kimel (Méléidin), aïeul du même sultan Caym (Almoadam), avait fait un traité avec l'empereur. Selon ce même traité, les chrétiens devaient posséder en paix avec toutes leurs dépendances, les terres qui leur appartenaient dans le royaume de Jérusalem, à l'époque de notre arrivée. De notre côté, nous nous engageâmes à rendre Damiette et à payer huit cent mille besants d'or, monnaie sarrasine, pour la délivrance des prisonniers, les dommages et les frais stipulés plus haut, et à mettre en liberté non-seulement tous les prisonniers que nous avions faits en Égypte, mais de plus, tous ceux qui avaient été pris dans le royaume de Jérusalem depuis les traités conclus entre l'empereur et le sultan. Il fut ajouté que tout le mobilier qui nous appartenait, ainsi que celui des autres, et qui resterait à Damiette après notre départ, y serait conservé sous la protection du sultan, jusqu'à ce qu'une occasion favorable permit de les transporter sur les terres des chrétiens. Tous les chrétiens malades et les autres qui avaient besoin d'un certain délai pour vendre les effets qu'ils possédaient à Damiette, devaient y être en sûreté; et, lorsqu'ils se retireraient soit par mer, soit par terre, n'éprouver ni empêchement, ni contrariété. Quant à ceux qui prendraient le dernier moyen de s'en retourner, le sultan s'obligeait à leur donner un sauf-conduit.

» Quand ce traité eut été signé par nous et le sultan, et revêtu de nos serments mutuels, ce prince se mit en marche avec son armée pour se rendre à Damiette où le traité devait recevoir son exécution. Il arriva alors, par un jugement de Dieu, que quelques-uns de ses soldats, qui sans doute étaient de connivence avec la majeure partie des troupes, se jetèrent sur lui, comme il se levait de table après avoir pris son repas du matin, et lui firent de profondes blessures. Se sentant frappé, il s'élança hors de sa tente, afin de leur échapper par la fuite. Ils le poursuivirent, et sous les yeux des émirs et de l'armée, ils le hachèrent à coups de sabre. Quand ce meurtre eut été commis, plusieurs Sarrasins armés, encore bouillants de fureur, se rendirent à notre pavillon, comme dans l'intention de nous traiter nous et les autres de la même manière. Mais la Bonté divine apaisa leur furie, et ils ne firent que nous demander avec instance de confirmer le traité que nous avions fait avec le sultan, et de nous hâter de rendre Damiette. Ce ne fut pas sans entendre de leur bouche d'épouvantables menaces, que, par la volonté du Seigneur qui, plein de bonté pour les captifs, prête une oreille attentive à leurs prières, nous confirmâmes par notre serment le traité que nous avions conclu avec le sultan. Tous en firent autant, chacun en particulier, de la manière qui leur était prescrite par leur loi. On détermina ensuite les époques où les prisonniers seraient mis en liberté de part et d'autre, et la ville de Damiette évacuée. Ce n'était pas sans de grandes difficultés que nous avions traité de cette reddition avec les émirs, et auparavant avec le sultan. Comme nous n'avions nulle espérance de pouvoir conserver cette

ville, ainsi que nous l'assurèrent des gens qui en étaient venus, et qui connaissaient parfaitement l'état des choses, d'après leur rapport, et par le conseil des barons de France et de plusieurs autres, nous jugeâmes qu'il serait plus avantageux à la chrétienté d'obtenir notre délivrance et celle des autres prisonniers par de tels traités, que de perdre cette ville avec tout le reste des chrétiens qui s'y trouvaient, et de nous condamner nous-mêmes avec les autres à une longue captivité.

» Le jour fixé, les émirs entrèrent en possession de cette même ville. Quand ils s'en virent les maîtres, ils nous mirent en liberté, nous, nos frères, les comtes de Bretagne, de Flandres, de Soissons et plusieurs barons ou chevaliers des royaumes de France, de Jérusalem et de Chypre. Rendus à la liberté, nous conçûmes la ferme espérance que les Sarrasins exécuteraient les autres conditions du traité qu'ils avaient juré, en nous rendant les autres chrétiens qu'ils avaient en leur pouvoir. Nous chargeâmes donc des hommes sûrs de recevoir ces prisonniers des mains des Sarrasins; et, comme nous n'avions pas assez de bâtiments pour transporter tous nos effets, nous leur confiâmes aussi la garde de ceux de nos sujets que nous laissions dans la ville; après quoi nous nous éloignâmes des parages de l'Égypte. Ensuite, empressés de recouvrer nos prisonniers, dont nous avions singulièrement la délivrance à cœur, nous envoyâmes solennellement d'autres députés et des vaisseaux en Égypte pour les ramener avec les effets que nous y avions laissés, savoir : nos machines, nos armes, nos tentes, un certain nombre de chevaux, et beaucoup d'autres objets utiles. Mais les émirs, au mé-

pris des traités, retinrent à Babylone fort longtemps nos députés, qui sollicitaient vivement la délivrance des prisonniers, en leur faisant espérer qu'ils leur rendraient tout ce qu'ils demandaient. Enfin, après une longue attente, de tous ces prisonniers qui, sans exagérer, étaient au nombre de plus de douze mille, anciens et nouveaux, qu'ils s'étaient obligés de rendre, ils n'en livrèrent à nos députés que quatre cents, dont une partie fut forcée de donner de l'argent pour sortir de prison. Quant aux effets qui nous appartenaient, ils n'en voulurent absolument rien restituer. Ce qui est plus détestable encore, après des traités recommencés et jurés, nous apprîmes de nos députés et de quelques prisonniers dignes de foi, revenus avec eux, qu'ils forçaient des jeunes gens, choisis parmi les chrétiens, le glaive levé sur leurs têtes, de renoncer à la foi catholique, en criant qu'ils embrassaient la loi du scélérat Mahomet; que plusieurs d'entre eux, plus faibles et plus fragiles que les autres, avaient apostasié et fait profession de cette loi impie; mais que le plus grand nombre, comme de courageux athlètes, inébranlables dans leur foi et dans leur résolution, n'ayant pu être vaincus ni par les menaces ni par les flagellations des ennemis, et après avoir combattu comme ils le devaient jusqu'à la fin, avaient reçu la couronne du martyr teinte de leur sang. Nous le tenons pour certain; ce sang criera vers le Seigneur en faveur du peuple chrétien. Ils seront, au tribunal céleste du souverain Juge, nos avocats dans la cause où nous sommes engagés contre les ennemis de notre foi. C'est là qu'ils nous seront plus utiles que s'ils vivaient sur la terre au milieu de nous. Les barbares ont encore massacré à Damiette un grand

nombre de chrétiens malades, qui étaient restés dans cette ville. Ainsi, quoique nous eussions fidèlement observé et que nous fussions dans l'intention d'accomplir toutes nos conventions avec eux, nous n'avions aucune espérance certaine d'obtenir la délivrance de nos prisonniers et la remise de nos effets.

» Comme, après la conclusion des traités et notre délivrance, nous espérions fermement que la liberté serait rendue à nos prisonniers, et que les possessions des chrétiens dans ces contrées jouiraient de la tranquillité jusqu'au terme fixé pour l'entier accomplissement des traités, nous avons pris la résolution de retourner dans notre royaume de France, et j'avais déjà fait préparer les vaisseaux et tout ce qui nous était nécessaire pour notre retour : mais convaincus par tout ce que nous avons appris, que les émirs tenaient une conduite manifestement contraire aux traités, et qu'au mépris de leurs serments ils se jouaient de nous et de notre sainte religion, nous avons consulté les barons de France, les prélats, les maîtres du Temple, de l'Hôpital de Saint-Jean, de Sainte-Marie des Teutoniques, les barons du royaume de Jérusalem, et nous leur avons demandé ce que nous avions à faire dans cette circonstance. La majorité du conseil pensait que si nous nous retirions, ce serait abandonner ce pays au moment même de sa ruine, et que par notre départ nous l'exposerions à devenir infailliblement la proie des Sarrasins, dans la situation malheureuse et déplorable où elle se trouvait; que les chrétiens prisonniers, qui étaient au pouvoir des infidèles, pourraient être regardés comme perdus, et qu'on n'aurait plus aucune espérance de les délivrer; que si, au contraire, nous différions notre retour, on pourrait

se promettre quelques avantages de ce délai, comme la délivrance des prisonniers, la conservation des châteaux et des villes du royaume de Jérusalem, et, par la permission divine, quelques autres avantages dont les chrétiens seraient privés par notre départ, et que pourrait procurer la grande querelle survenue entre le sultan d'Alep et celui de Babylone. Effectivement, le premier, après avoir assemblé son armée, s'était déjà emparé de Damas et de quelques places dépendantes de l'Égypte, et, comme on l'assurait, il allait se mettre en marche vers ce pays pour venger la mort du sultan qui avait été massacré, et s'emparer de tout ce qu'il pourrait.

» Après avoir pesé attentivement toutes ces raisons, pénétré de compassion pour les misères et les besoins de cette Terre-Sainte, au secours de laquelle nous étions venus, pour les peines et les souffrances de tant de prisonniers, nous ne voulûmes point nous rendre aux conseils de ceux qui nous dissuadaient de rester encore dans ce pays, et nous aimâmes mieux différer notre retour et passer encore quelque temps dans le royaume de Syrie, que d'abandonner comme désespérée la cause de Jésus-Christ, et nos prisonniers exposés à tant de dangers. En conséquence, nous avons jugé à propos de renvoyer nos frères bien-aimés Alphonse, comte de Poitiers, et Charles, comte d'Anjou, pour la consolation de notre chère mère et maîtresse, et de tout le royaume. Comme donc tous ceux qui portent le nom chrétien doivent être animés d'un zèle ardent pour le succès de notre entreprise, vous, surtout, membres du clergé, qui descendez de ceux que le Seigneur avait choisis pour la conquête de cette terre sacrée,

comme son peuple privilégié, et qui à ce titre devez la regarder comme votre propre bien, nous vous invitons tous au service de celui qui vous a servis sur la croix, qui a répandu son sang pour votre rédemption; que vos cœurs soient entièrement renouvelés en lui : car cette nation scélérate, outre les blasphèmes qu'elle vomissait en notre présence et devant le peuple chrétien pour outrager le Créateur, frappait la croix de coups de fouet, crachait sur elle, et, en haine de la foi chrétienne, la foulait indignement aux pieds. Courage donc, soldats du Christ et du Dieu vivant! tenez-vous prêts; soyez des hommes puissants pour venger votre foi de tant d'outrages et d'affronts; ramenez votre conduite aux exemples de vos prédécesseurs qui, distingués entre toutes les nations par la vivacité de leur foi, par leur amour et leur obéissance envers leurs souverains, ont rempli l'univers du bruit de leurs belles actions. Nous vous avons précédé dans le service de Dieu; venez, joignez-vous à nous pour ce même Dieu. Quoique arrivés plus tard que nous, le Seigneur vous accordera la récompense que le père de famille de l'Évangile donna aux derniers ouvriers de sa vigne comme aux premiers. De plus, outre l'indulgence générale accordée aux croisés, ceux qui viendront nous joindre, ou qui nous feront passer des secours pour la Terre-Sainte, acquerront, pendant tout le séjour que nous y ferons, beaucoup de mérite et d'honneur auprès de Dieu et des hommes. Faites vos dispositions, afin que ceux auxquels la vertu du Très-Haut inspirera de se rendre auprès de nous, ou de nous faire passer des secours, les uns soient prêts à s'embarquer, les autres

à nous envoyer ces secours pour le passage des mois de mai ou même d'avril prochains. S'il en est qui à cette époque n'aient pas encore fait leurs dispositions, qu'ils se tiennent prêts pour le passage de la Saint-Jean. Nous n'avons pas de temps à perdre, et la gravité des circonstances rend le moindre délai dangereux. Vous, prélats et autres fidèles serviteurs du Christ, veuillez implorer sans cesse le secours du Très-Haut par de ferventes prières pour nous, et spécialement pour le succès des affaires de la Terre-Sainte; ordonnez particulièrement des prières dans les endroits de votre obéissance, afin que ce succès auquel nos péchés s'opposent, soit l'effet de la clémence divine, de vos prières et de celles des gens de bien.

» Donné à Acre, l'an du Seigneur 1250, et au mois d'août. »

Cette lettre fut lue dans toutes les églises; elle renouvela les douleurs qui avaient éclaté lorsque la renommée annonça la captivité du roi et de son armée. Les exhortations que Louis adressait aux Français pour obtenir des secours et les nouvelles qui arrivaient chaque jour d'Orient émurent vivement les cœurs. On prêcha la croisade d'outre-mer en France et dans la plupart des contrées de l'Europe. On ajouta de nouvelles indulgences à celles qui avaient été jusqu'alors accordées aux soldats de la Croix. Mais l'esprit de foi avait fait place partout à l'ambition et à la cupidité. On n'était plus au temps où des populations entières s'ébranlaient à la voix de Pierre l'Ermite. Ainsi malgré les prières réitérées du roi, la France elle-même, qui avait donné tant de larmes à

sa captivité, ne put se résoudre à prendre les armes pour le secourir et se contenta de former des vœux pour son retour.

Tout ce que put faire la reine Blanche de Castille pour son fils, ce fut de lui envoyer un vaisseau chargé d'argent qui périt en abordant sur les côtes de Syrie.



CHAPITRE XII.

Difficultés que le roi éprouve en Terre-Sainte pour se former une armée. Division qui règne parmi les Sarrasins.

LE roi ne recevant que de faibles secours de l'Occident éprouvait de grandes difficultés pour reconstituer son armée. La plupart des chevaliers et des barons restés en Palestine, se trouvant dépouillés de tout, ruinés de fond en comble, étaient obligés de mettre leurs services à un si haut prix que le trésor du monarque ne pouvait suffire à les enrôler.

Or, dit Joinville, il advint que le jour de la Saint-Jacques (25 juillet 1250), dont j'étais le pèlerin et qui m'avait fait beaucoup de bien, le roi revint dans sa chambre de la messe et appela ceux de son conseil qui étaient demeurés avec lui, c'est à savoir monseigneur Pierre le Chambellan, qui fut l'homme le plus loyal et le plus droit que j'eusse jamais vu en hôtel de roi; monseigneur Geoffroy de Sargines, le bon chevalier et le prud'homme; monseigneur Gille le Brun, bon chevalier et prud'homme, à qui le roi avait donné la connétablie de France après la mort de

monseigneur Imbert de Beaujeu, le prud'homme. A ceux-là le roi parla en telle manière, tout haut, et comme fâché : « Seigneurs, il y a déjà un mois que l'on sait que je demeure, et je n'ai pas encore oui dire que vous m'avez retenu aucuns chevaliers. » — « Sire, firent-ils, nous n'en pouvons mais; car chacun se fait si cher, parce qu'ils s'en veulent aller en leur pays, que nous ne leur oserions donner ce qu'ils demandent. » — « Et qui, fit le roi, trouveriez-vous à meilleur marché? » — « Certes, Sire, firent-ils, c'est le sénéchal de Champagne; mais nous ne lui oserions donner ce qu'il demande. » J'étais dans la chambre du roi et j'ouïs ces paroles. Alors le roi dit : « Appelez-moi le sénéchal. » J'allai à lui et m'agenouillai devant lui; et il me fit asseoir et me dit ainsi : « Sénéchal, vous savez que je vous ai toujours beaucoup aimé; et mes gens me disent qu'ils vous trouvent dur; comment est-ce? » — « Sire, fis-je, je n'en puis mais; car vous savez que je fus pris sur l'eau, et qu'il ne me demeura rien, mais que je perdis tout ce que j'avais. » Et il m' demanda ce que je demandais. Et je lui dis que je demandais deux mille livres jusques à Pâques pour les deux tiers de l'année. « Or, dites-moi, fit-il, avez-vous marchandé aucuns chevaliers? » Et je dis : « Oui, monseigneur Pierre de Pontmolain, lui troisième de bannerets, qui coûtent chacun quatre cents livres jusques à Pâques. » Et il compta sur ses doigts. « Ce sont, fit-il, douze cents livres que vos nouveaux chevaliers coûteront. » — « Or regardez, Sire, fis-je, s'il me faudra bien huit cents livres pour me monter et pour m'armer, et pour donner à manger à mes chevaliers; car vous ne voulez pas que nous mangions en votre hôtel. » Alors il dit

à ses gens : « Vraiment, fit-il, je ne vois point ici d'excès ; et je vous retiens, » me fit-il, à moi.

On fit des levées en Grèce, en Chypre et dans les villes chrétiennes de Syrie ; mais ces levées n'amènèrent sous les drapeaux de la Croisade que des aventuriers qui touchaient la solde de leur enrôlement, mais qui n'étaient guère propres à partager les travaux et les dangers de l'entreprise pour laquelle ils s'étaient engagés.

Parmi les guerriers que l'amour des périls et des aventures lointaines conduisit alors en Terre-Sainte ; l'histoire remarque un chevalier norvégien, monseigneur Alenars de Selingan. Il nous conta, dit Joinville, qu'il avait fait son vaisseau au royaume de Norwége, qui est au bout du monde vers l'Occident ; et que dans le voyage qu'il fit vers le roi, il tourna tout autour de l'Espagne et dut passer par les détroits de Maroc. Il passa par de grands périls avant qu'il vînt à nous ; le roi le retint lui dixième de chevaliers. Et il nous conta que dans la terre de Norwége les nuits étaient si courtes en été, qu'il n'était nulle nuit où l'on ne vît la clarté du jour qui finit et la clarté du jour qui se lève. Il se mit, lui et ses gens, à chasser aux lions, et ils en prirent plusieurs très-périlleusement. Car ils allaient tirer sur les lions en piquant des éperons tant qu'ils pouvaient ; et quand ils avaient tiré, le lion s'élançait sur eux, et à l'instant il les eût atteints et dévorés, si ce n'eût été qu'ils laissaient choir quelque morceau de mauvais drap ; et le lion s'arrêtait dessus, et déchirait le drap et le dévorait ; car il croyait tenir un homme. Tandis qu'il déchirait ce drap, un autre allait tirer sur lui ; et le lion laissait le drap et allait courir sur le chasseur ; et sitôt que

celui-ci laissait choir un morceau de drap, le lion se rejetait sur le drap. Et en faisant cela, ils tuaient les lions à coups de flèches.

On vit en même temps arriver au camp Philippe de Toucy, petit-fils de la sœur de Philippe-Auguste, Agnès, qui avait été régent de l'empire latin de Constantinople en l'absence de Beaudoin. Le roi disait qu'il était son cousin parce qu'il était issu d'une des sœurs du roi Philippe, que l'empereur même eut pour femme. Le roi le retint lui dixième de chevaliers pendant un an; et alors il partit, et s'en retourna à Constantinople d'où il était venu. Il conta au roi que l'empereur de Constantinople (1) et les autres riches hommes qui étaient à Constantinople, étaient alors alliés à un peuple qu'on appelait Commaïns, afin d'avoir leur aide contre Vatace, qui alors était empereur des Grecs; et pour que les uns aidassent les autres de bonne foi, il fallut que l'empereur et les autres riches hommes qui étaient avec lui se saignassent et missent de leur sang dans une grande coupe d'argent. Et le roi des Commaïns et les autres riches hommes qui étaient avec lui, firent à leur tour ainsi, et mêlèrent leur sang avec le sang de nos gens, et le mirent dans du vin et de l'eau, et en burent, et nos gens aussi; et alors ils dirent qu'ils étaient frères de sang. En outre ils firent passer un chien entre nos gens et les leurs, et découpèrent le chien avec leurs épées, et nos gens aussi; et ils dirent qu'ainsi fussent-ils découpés s'ils faillaient l'un à l'autre.

Il nous conta encore une grande merveille : tandis qu'il était dans leur camp, un riche chevalier mourut,

(1) Beaudoin II, empereur français de Constantinople.

et on lui avait fait une grande et large fosse en terre; et on l'avait assis et paré très-noblement sur une chaise, et on lui mit avec lui le meilleur cheval qu'il eût et le meilleur sergent, tout vivants. Le sergent avant qu'il fût mis dans la fosse avec son seigneur, allait au roi des Commaïns et aux autres riches seigneurs, et pendant qu'il prenait congé d'eux, ils lui mettaient dans son écharpe une grande foison d'or et d'argent, et lui disaient : « Quand je viendrai dans l'autre siècle, alors tu me rendras ce que je te baille. » Et il disait : « Ainsi ferai-je bien volontiers. » Le grand roi des Commaïns lui bailla une lettre qui s'adressait à leur premier roi, où il lui mandait que ce prud'homme avait très-bien vécu et qu'il l'avait très-bien servi et le priait qu'il le récompensât de ses services. Quand ce fut fait, ils le mirent dans la fosse avec son seigneur et avec le cheval tout vivant; et puis levèrent sur la fosse des planches bien chevillées et toute l'armée courut prendre des pierres et de la terre; et avant que de dormir, ils eurent fait une grande montagne au-dessus d'eux de ceux qu'ils avaient enterrés.

Mais si l'armée des croisés n'augmentait pas en nombre aussi rapidement que saint Louis l'aurait voulu, ce qui se passait parmi les ennemis de la Croix lui inspirait de grandes espérances. Les Sarrasins étaient très-divisés et cette division faisait la sécurité des chrétiens. Après le meurtre d'Almoadam, les Musulmans de Syrie avaient refusé de reconnaître l'autorité des Mamelucks. La principauté et la ville de Damas venaient d'être livrées à Nasser, sultan d'Alep, qui se disposait à marcher contre le Caire à la tête d'une armée; la plus vive agitation régnait parmi les

Mamelucks d'Égypte, en qui le remords semblait être venu avec la crainte. La sultane Chegger-Eddour avait été forcée de descendre du trône, et de céder l'autorité suprême au turcoman Ezz-Eddin, dont elle était devenue l'épouse. Ce changement apaisa un moment les esprits; mais, dans l'état des choses, une révolution en appelait sans cesse une autre. La milice turbulente et inquiète, qui avait renversé l'empire des Ayoubites, ne pouvait supporter ni ce qui était ancien, ni ce qui était nouveau; pour prévenir les séditions, les chefs montrèrent d'abord à la multitude un enfant de cette famille, qu'ils avaient proscrite, et le décorèrent du vain titre de *sultan*. Ils déclarèrent ensuite que l'Égypte appartenait au calife de Bagdad, et qu'ils la gouvernaient en son nom.

Ce fut alors que le sultan d'Alep et de Damas envoya à Louis IX des ambassadeurs, afin d'inviter le monarque français à se joindre à lui pour châtier l'orgueil et la révolte de la milice du Caire. Il promettait aux chrétiens de partager avec eux les dépouilles des vaincus, et de leur rendre le royaume de Jérusalem. Ces brillantes promesses devaient séduire le roi de France et méritaient du moins toute son attention. Les émirs d'Égypte sollicitaient également l'alliance des chrétiens, et proposaient des conditions avantageuses; Louis IX pouvait choisir, et de puissants motifs devaient le faire pencher vers le sultan de Damas: il s'agissait de traiter, d'un côté, avec des émirs, dont la volonté était incertaine, la fortune passagère, l'autorité toujours menacée et chancelante; de l'autre, avec un prince tout-puissant, et dont le pouvoir mieux affermi offrait une garantie plus sûre à ses alliés. Un autre motif, qui ne pouvait être une chose indifférente

aux yeux d'un vertueux monarque; c'est que toute la politique des Mamelucks n'avait pour but que de leur assurer l'impunité d'un grand crime, et que le souverain de Damas s'armait pour venger la cause des princes. Toutes ces considérations furent sans doute présentées dans le conseil de Louis IX, et durent laisser le monarque indécis sur le parti qu'il avait à prendre. Cependant il n'oubliait point qu'il avait signé un traité avec les émirs, et que rien ne pouvait le dégager de son serment; il n'oubliait point surtout que les Mamelucks tenaient encore dans leurs mains le sort de douze mille prisonniers chrétiens, et qu'en rompant avec eux, il renonçait à l'espoir de délivrer les malheureux compagnons de sa captivité. Louis répondit aux ambassadeurs syriens, qu'il joindrait volontiers ses armes à celles du sultan de Damas, si les Mamelucks n'exécutaient point les traités. En même temps, il envoya au Caire Jean de Valence, chargé d'offrir aux émirs la paix ou la guerre (1).

Monseigneur Jean de Valenciennes les blâma beaucoup, dit Joinville, des grands outrages qu'ils avaient faits au roi, et dont j'ai parlé plus haut; et il fut d'avis qu'il serait bon que, pour adoucir le cœur du roi envers eux, ils lui envoyassent tous les chevaliers qu'ils tenaient en prison. Et ainsi firent-ils, et de plus ils lui envoyèrent tous les os du comte de Brienne pour les mettre en terre bénite. Quand monseigneur Jean de Valenciennes fut revenu en Acre, avec deux cents chevaliers qu'il ramena de prison, sans compter les autres gens, madame de Sayette (2), qui était

(1) Michaud.

(2) Marguerite de Resnel.

cousine du comte Gautier, et sœur de monseigneur Gautier, seigneur de Resnel, dont Jean, sire de Joinville, prit la fille pour femme (1) depuis qu'il revint d'outre-mer, madame de Sayette, dis-je, prit les os du comte Gautier, et les fit ensevelir chez les Hospitaliers en Acre. Et elle fit faire le service en telle manière, que chaque chevalier donna à l'offrande un cierge et un denier d'argent, et le roi un cierge et un besant, le tout aux frais de madame de Sayette. De quoi l'on s'émerveilla beaucoup quand le roi fit cela, car on ne l'avait jamais vu donner à l'offrande que de ses deniers; mais il le fit par courtoisie.

Entre les chevaliers que monseigneur Jean de Valenciennes ramena, j'en trouvai bien quarante de la cour de Champagne : je leur fis tailler des cottes et des surcots (2) de drap vert, et les menai devant le roi, et le priai de vouloir tant faire qu'ils demeurassent avec lui. Le roi ouït ce qu'ils demandaient, et se tut. Et un chevalier de son conseil dit que je ne faisais pas bien quand j'apportais au roi de telles propositions, là où il y avait bien sept mille livres d'excès. Et je lui dis que pût-il lui advenir mal d'en parler ainsi; et qu'entre nous autres de Champagne nous avions bien perdu trente-cinq chevaliers de la cour de Champagne, tous portant bannière; et je dis : « Le roi ne fera pas bien, s'il vous en croit, dans le besoin qu'il a de chevaliers. » Après ces paroles, je commençai à pleurer très-fortement; et le roi me dit que je me tusse, et qu'il leur donnerait tout ce que

(1) Alix de Resnel, nièce de Marguerite de Resnel.

(2) Vêtement qui recouvrait la cotte.

je lui avais demandé. Le roi les reçut tout ainsi que je voulus, et les mit en mon corps de bataille.

Le roi répondit aux messagers d'Égypte qu'il ne ferait nul traité avec eux s'ils ne lui envoyaient toutes les têtes des chrétiens qui pendaient autour des murs du Caire, depuis le temps que le comte de Bar et le comte de Montfort furent pris; et s'ils ne lui envoyaient tous les enfants qui avaient été pris tout petits et qui avaient renié; et s'ils ne lui quittaient les deux cent mille livres qu'il leur devait encore. Avec les messagers des émirs d'Égypte, le roi envoya monseigneur Jean de Valenciennes, homme vaillant et sage.

Ainsi la position des chrétiens s'améliorait chaque jour au milieu des divisions de leurs ennemis. Le roi de France dictait des conditions aux émirs, et s'il avait eu quelques troupes, il aurait pu réparer les revers qu'il venait d'essuyer en Égypte; mais l'Orient ne lui fournissait qu'un petit nombre de soldats, et l'Occident ne se disposait point à lui envoyer des secours.

Le roi de Castille qui avait pris la croix, mourut au moment où il se disposait à partir. En Angleterre, Henri III, qui s'était croisé, obtint du Pape et du Parlement la permission de lever un décime sur le peuple et sur le clergé; il imposa d'énormes taxes aux Juifs du royaume. Les prédicateurs de la Croisade furent chargés d'annoncer son prochain départ pour l'Orient; lui-même, en présence du peuple et des barons assemblés, jura sur les Évangiles qu'il partirait pour la Terre-Sainte à la tête de son armée; mais après avoir obtenu tout ce qu'il demandait, il oublia ses promesses.

CHAPITRE XIII.

Saint Louis à Césarée. Ambassade des Tartares.

A l'entrée du Carême (1^{er} mars 1251), quand le roi eut rétabli son armée avec les nouvelles levées auxquelles se joignirent les prisonniers qui avaient été rendus à la liberté, il partit de Saint-Jean-d'Acre et alla fortifier Césarée. Cette ville située à douze lieues en deçà de Jérusalem avait été ruinée par les infidèles. Saint Louis en fit relever les anciennes fortifications et y en ajouta de nouvelles.

Ce fut à Césarée que le roi reçut les missionnaires qu'il avait envoyés en Tartarie. Ils étaient partis de l'île de Chypre avec de magnifiques présents. Saint Louis avait envoyé par leur entremise aux Tartares une chapelle qu'il avait fait faire lui-même, et pour les attirer à notre croyance, il avait fait représenter dans cette chapelle nos principaux mystères, l'Annonciation de l'Ange, la Nativité, le Baptême de Jésus-Christ et toute la Passion, l'Ascension et l'Avénement du Saint-Esprit. Il leur avait aussi envoyé des calices, des livres, et tout ce qu'il fallait pour chanter la messe et deux Frères-Prêcheurs pour célébrer devant eux.

Les messagers du roi, dit Joinville, arrivèrent au

port d'Antioche; et depuis Antioche jusqu'au grand roi des Tartares ils trouvèrent bien un an de marche, à chevaucher dix lieues par jour. Ils trouvèrent toute la terre sujette aux Tartares, et plusieurs cités qu'ils avaient détruites, et de grands monceaux d'ossements de gens morts. Ils s'enquirent comment les Tartares étaient venus en assez grande autorité pour avoir tué et détruit tant de gens; et voici de quelle manière, ainsi qu'ils le rapportèrent au roi. Les Tartares étaient venus et originaires d'une grande plaine de sable, là où il ne croissait nul bien. Cette plaine commençait à de très-grandes et très-merveilleuses roches qui sont au bout du monde vers l'Orient, lesquelles roches nul homme ne passa jamais, ainsi que les Tartares le témoignent; et ils disaient que dedans était enfermé le peuple de Gog et de Magog, qui doivent venir à la fin du monde, quand l'Ante-Christ viendra pour le détruire. En cette plaine était le peuple des Tartares, et ils étaient sujets au prêtre Jean (1) et à l'empereur de Perse (2), dont la terre venait après la sienne, et à plusieurs autres rois mécréants, à qui ils devaient tribut et servage chaque année, à cause du pâturage de leurs bêtes; car ils ne vivaient pas d'autre chose. Ce prêtre Jean et l'empereur de Perse, et les autres rois, tenaient en tel mépris les Tartares, que quand ils leur apportaient

(1) Le nom de *prêtre Jean* désigne un prince d'Asie, chrétien-
nestorien, qui fut détrôné par Gengis-Khan.

(2) Le prince appelé ici empereur de Perse, est le roi du Kha-
rism, Mohammed, et après lui, son fils, vaincus l'un et l'autre par
Gengis-Khan. A la suite de ces catastrophes, les Kharismins ou Co-
rasmins, chassés de Perse, s'avancèrent en Syrie, où ils remportè-
rent en 1244 une grande victoire sur les chrétiens.

leurs rentes, ils ne les voulaient pas recevoir devant eux, mais leur tournaient le dos. Parmi eux il y eut un homme sage qui parcourut toutes les plaines, et parla aux hommes sages des plaines et des différents lieux, et leur montra le servage là où ils étaient, et les pria tous d'aviser comment ils sortiraient du servage là où le prêtre Jean les tenait. Il fit tant qu'il les rassembla tous au bout de la plaine, en face de la terre du prêtre Jean, et leur montra ces choses; et ils lui répondirent qu'il parlât et qu'ils exécuteraient. Et il leur dit qu'ils ne pouvaient réussir s'ils n'avaient un roi et un seigneur au-dessus d'eux; et il leur enseigna de quelle manière ils auraient un roi, et ils le crurent. Et la manière fut telle, que de cinquante-deux tribus qu'il y avait, chaque tribu lui apportât une flèche qu'elle eût marquée à son nom; et de l'accord de tout le peuple, il fut convenu que l'on mettrait ces cinquante-deux flèches devant un enfant de cinq ans, et celle que l'enfant prendrait d'abord fixerait la tribu d'où l'on ferait un roi. Quand l'enfant eut pris une des flèches, l'homme sage fit retirer en arrière toutes les autres tribus; et il fut établi en telle manière, que ceux de la tribu d'où l'on devait faire un roi éliraient entre eux cinquante-deux hommes des plus sages et des meilleurs qu'ils auraient. Quand ils furent élus, chacun apporta une flèche marquée à son nom. Alors il fut convenu que celui dont l'enfant prendrait la flèche, de celui-là on ferait un roi. Et l'enfant en prit une qui était celle du sage qui les avait conseillés; et le peuple en fut si heureux, que chacun en montra une grande joie. Il les fit taire et leur dit : « Seigneurs, si vous voulez que je sois votre roi, vous me jurerez par

Celui qui a fait le ciel et la terre que vous garderez mes commandements. » Et ils le jurèrent.

Les lois qu'il leur donna ce fut pour tenir le peuple en paix ; et ils furent tels , que nul n'y ravit la chose d'autrui , et que l'un ne frappât point l'autre s'il ne voulait perdre le poing. Il leur donna beaucoup d'autres bons établissements pour avoir la paix.

Après qu'il eut mis chez eux ordre et arrangement , il leur dit : « Seigneurs , le plus fort ennemi que nous ayons , c'est le prêtre Jean ; et je vous commande que vous soyez demain tous préparés pour lui courir sus ; et s'il arrive qu'il nous déconfise , (dont Dieu nous garde !) que chacun fasse le mieux qu'il pourra ; et si nous le déconfisons , je commande que la chose dure trois jours et trois nuits , et que nul ne soit si hardi qu'il mette la main à faire nul butin , mais seulement à occire les gens , car après que nous aurons remporté la victoire , je vous partagerai le butin si bien et si loyalement que chacun s'en tiendra satisfait. » C'est à quoi ils s'accordèrent tous.

Le lendemain ils coururent sus à leurs ennemis et ainsi que Dieu le voulut , ils les déconfirent. Tous ceux qu'ils trouvèrent en armes à pouvoir se défendre , ils les occirent tous ; et ceux qu'ils trouvèrent en habit de religion , comme les prêtres et les autres religieux , ils ne les occirent pas. Le reste du peuple de la terre du prêtre Jean , qui ne fut pas à cette bataille , se mit tout entier en leur sujétion.

L'un des princes de l'une des tribus nommées plus haut fut bien perdu trois mois sans que l'on en sût aucunes nouvelles ; et quand il revint , il n'avait ni faim ni soif , car il ne croyait avoir demeuré qu'une nuit au plus. Les nouvelles qu'ils en rapportèrent furent

qu'il avait trouvé un très-haut tertre, et là-dessus qu'il avait trouvé les plus belles gens qu'il eût jamais vus, les mieux vêtus, les mieux parés; et au bout du tertre, il vit un roi plus beau que les autres, mieux vêtu et mieux paré, assis sur un trône d'or. A sa droite siégeaient six rois couronnés, bien parés de pierres précieuses, et à sa gauche autant. Près de lui, à sa main droite, il y avait une reine agenouillée, qui lui disait et le priait qu'il pensât à son peuple. A sa gauche, il y avait un très-bel homme, qui avait deux ailes aussi resplendissantes que le soleil; et autour du roi, il y avait une grande foison de belles gens avec des ailes. Le roi appela ce prince, et lui dit : « Tu es venu de l'armée des Tartares? » Et il répondit : « Sire, j'en suis venu vraiment. » — « Tu t'en iras à cette armée, et tu lui diras que tu m'as vu, moi qui suis le Seigneur du ciel et de la terre; et tu lui diras qu'elle me rende grâces de la victoire que je lui ai donnée, sur le prêtre Jean et sur son peuple. Et tu lui diras encore de par moi que je lui donne pouvoir de mettre en sa sujétion toute la terre. » — « Sire, fit le prince, comment me croira-t-elle? » — « Tu lui diras qu'elle te croie à telles enseignes que tu iras combattre l'empereur de Perse avec trois cents hommes sans plus de ton peuple; et pour que votre grand roi croie que j'ai le pouvoir de faire toutes choses, je te donnerai la force de déconfire l'empereur de Perse, qui combattra contre toi avec trois cent mille hommes armés et plus. Avant que tu ailles le combattre, tu requerras de votre roi qu'il te donne les prêtres et les gens de religion qu'il a pris dans la bataille; et ce qu'ils t'enseigneront, tu le croiras fermement toi et tout ton peuple. » — « Sire, fit-il, je ne m'en saurai aller si tu ne me fais

conduire. » Et le roi se tourna vers une grande foison de chevaliers si bien armés que c'était merveille de les regarder; et il appela et dit : « Georges viens çà. » Et celui-ci vint et s'agenouilla. Et le roi lui dit : « Lève-toi, et me mène cet homme au camp sain et sauf. » Et ainsi fit-il en un instant. Sitôt que ses gens le virent, ils montrèrent, et tout le camp aussi, une si grande joie que nul ne la pourrait raconter. Il demanda les prêtres au grand roi, qui les lui donna; et ce prince et tout son peuple reçurent leurs enseignements si débonnairement qu'ils furent tous baptisés. Après ces choses, il prit trois cents hommes d'armes, et les fit confesser et préparer, et s'en alla combattre l'empereur de Perse, et le déconfit et chassa de son royaume. Celui-ci s'en vint fuyant jusques au royaume de Jérusalem; et ce fut cet empereur qui déconfit nos gens et prit le comte Gautier de Brienne.

Le peuple de ce prince chrétien était si grand que les messagers du roi nous contèrent qu'il y avait dans leur camp huit cents chapelles sur des chars. Leur manière de vivre était telle, qu'ils ne mangeaient pas de pain, et vivaient de chair et de lait. La meilleure chair qu'ils aient c'est celle de cheval; et ils la mettent par couches dans la saumure, et la font sécher après, jusques à tant qu'ils la tranchent ainsi que du pain noir. Le meilleur breuvage qu'ils aient et le plus fort, c'est du lait de jument confit dans des herbes. On fit présent au grand roi des Tartares d'un cheval chargé de farine, qui était venu de trois mois de marche de loin; et il la donna aux messagers du roi.

Ils ont un grand nombre de chrétiens qui croient à la religion des Grecs, et ceux dont nous avons parlé, et d'autres. Ceux-là ils les envoient sur les Sarrasins

quand ils veulent guerroyer avec les Sarrasins; et ils envoient les Sarrasins contre les chrétiens quand ils ont affaire aux chrétiens. Toute espèce de femmes qui n'ont pas d'enfants vont à la guerre avec eux; ils donnent aussi bien une solde aux femmes qu'aux hommes, selon qu'elles sont plus vigoureuses. Et les messagers du roi contèrent que les hommes et les femmes soldés mangeaient ensemble aux hôtels des riches hommes à qui ils étaient. Ils emportent dans leur camp toute espèce de chairs; ils mangent de toutes. Les femmes qui ont des enfants les conduisent, les gardent, et préparent le manger à ceux qui vont à la bataille. Ils mettent les chairs crues entre leurs selles et leurs pans d'habit, et quand le sang en est bien sorti, alors ils les mangent toutes crues. Ce qu'ils ne peuvent manger, ils le jettent dans un sac de cuir; et quand ils ont faim, alors ils ouvrent le sac, et mangent toujours la plus vieille d'abord. Je vis un Corasmin, qui fut de l'armée de l'empereur de Perse, et qui nous gardait en prison; quand il ouvrait son sac, nous nous bouchions le nez parce que nous ne pouvions y tenir, à cause de la puanteur qui sortait du sac.

Or, revenons à notre matière et disons que quand le grand roi des Tartares eut reçu les messagers et les présents, il envoya quérir avec sauf-conduit plusieurs rois qui n'étaient pas encore venus se mettre à sa merci; et il leur fit tendre la chapelle, et leur dit en telle manière : « Seigneurs, le roi de France est venu en notre sujétion, et voici le tribut qu'il nous envoie et si vous ne venez vous mettre en notre merci, nous l'enverrons quérir pour vous vaincre. » Il y en eut assez de ceux-là qui, par peur du roi de France, se mirent en la merci de ce roi des Tartares.

Ses messagers vinrent avec ceux du roi ; ils apportèrent au roi de France des lettres de leur grand roi qui étaient ainsi conçues : « C'est une bonne chose que la paix ; car en temps de paix ceux qui vont à quatre pieds mangent l'herbe paisiblement, et ceux qui vont à deux labourent la terre dont les biens viennent paisiblement. Tu ne peux avoir la paix si tu ne l'as avec nous ; tous ceux qui nous résistent, nous les passons au fil de l'épée. Ainsi nous te mandons que chaque année tu nous envoies de ton or et de ton argent ; autrement nous te détruirons toi et tes gens. »

Ce message insolent fit regretter au roi la démarche qu'il avait faite près de ces barbares. Les récits des missionnaires revenus de Tartarie charmaient les loisirs des croisés. Mais le roi s'occupait pendant ce temps d'adoucir le sort et de briser les fers des captifs qui restaient entre les mains des Musulmans, et de conserver autour de lui le petit nombre de chevaliers qu'il avait rengagés.

Pendant qu'il faisait fortifier Césarée, j'allai, dit Joinville, dans son pavillon pour le voir. Dès qu'il me vit entrer dans sa chambre, là où il parlait au légat, il se leva, et me tira à part et me dit : « Vous savez, fit le roi, que je ne vous retins que jusques à Pâques (1) ; ainsi je vous prie de me dire ce que je vous donnerai de Pâques en un an. » Et je lui dis que je ne voulais pas qu'il me donnât plus de ses deniers que ce qu'il m'avait donné, mais que je voulais faire un autre marché avec lui. « Parce que, fis-je, vous vous fâchez quand on vous demande quelque chose, je veux

(1) L'engagement de Joinville était fait jusqu'à Pâques de l'an 1251.

que vous conveniez avec moi que si je vous demande quelque chose pendant toute cette année, vous ne vous fâchez pas ; et si vous me refusez je ne me fâcherai pas non plus. » Quand il ouït cela, il commença à rire aux éclats, et me dit qu'il me retenait à cette condition. Et il me prit donc à cette condition, et me mena par devers le légat et vers son conseil, et leur répéta le marché que nous avions fait ; et ils en furent très-joyeux, parce que j'étais le plus riche qui fût dans le camp.

Je vous dirai ci-après comment j'ordonnai et arrangeai mon affaire pendant quatre ans que j'y demeurai, depuis que les frères du roi s'en furent allés. J'avais deux chapelains avec moi qui me disaient mes heures ; l'un me chantait ma messe sitôt que l'aube du jour paraissait, et l'autre attendait que mes chevaliers et les chevaliers de mon corps de bataille fussent levés. Quand j'avais ouï ma messe, je m'en allais avec le roi. Quand le roi voulait chevaucher, je lui tenais compagnie. Quelquefois il se trouvait que des messagers venaient à lui, à cause de quoi il nous fallait travailler pendant la matinée.

Mon lit était dans mon pavillon de telle manière que nul ne pouvait y entrer qu'il ne me vît couché dans mon lit. Quand approchait la Saint-Remi, je faisais acheter plein mon étable de porcs et ma bergerie de moutons, et de la farine et du vin pour les provisions de l'hôtel pendant tout l'hiver ; et je faisais cela parce que les denrées enchérissent en hiver, à cause de la mer qui est plus mauvaise en hiver qu'en été. Et j'achetais bien cent tonneaux de vin, et je faisais toujours boire le meilleur avant ; et je faisais tremper d'eau le vin des valets, et mettre moins d'eau

dans le vin des écuyers. A ma table, on servait devant mes chevaliers une grande bouteille de vin et une grande bouteille d'eau; alors ils le trempaient comme ils voulaient.

Le roi m'avait baillé dans mon corps de bataille cinquante chevaliers; toutes les fois que je mangeais, j'avais dix chevaliers à ma table avec les dix miens; et ils mangeaient l'un devant l'autre, selon la coutume du pays, et s'asseyaient sur des nattes à terre. Toutes les fois que l'on criait aux armes, j'y envoyais cinquante-quatre chevaliers qu'on appelait *dizeniers*, parce que chacun menait une dizaine toutes les fois que nous chevauchions en armes: tous les cinquante chevaliers mangeaient à mon hôtel au retour. A toutes les fêtes annuelles, j'invitais tous les riches hommes du camp; à cause de quoi il fallait que le roi empruntât quelquefois de ceux que j'avais invités.

Je suis bien aise de vous faire ouïr ici les condamnations et jugements que je vis prononcer à Césarée, pendant que le roi y séjournait.

La première condamnation fut telle, que les chevaliers de notre corps de bataille chassaient une bête sauvage que l'on appelle gazelle, qui est comme un chevreuil. Les frères de l'Hôpital se jetèrent sur eux, poussèrent et chassèrent nos chevaliers. Et je me plainis au maître de l'Hôpital, et le maître de l'Hôpital me répondit qu'il me ferait droit selon l'usage de la Terre-Sainte, qui était tel, qu'il ferait manger à terre, sur leurs manteaux, les frères qui avaient fait l'outrage, jusques à tant que ceux à qui l'outrage avait été fait les en relevassent. Le maître leur tint bien sa promesse; et quand nous vîmes qu'ils eurent mangé quelque temps sur leurs manteaux,

j'allai au maître et le trouvai mangeant, et je le priai qu'il fit lever les frères qui mangeaient sur leurs manteaux devant lui; et les chevaliers auxquels l'outrage avait été fait l'en prièrent aussi. Et il me répondit qu'il n'en ferait rien, car il ne voulait pas que les frères fissent des vilénies à ceux qui viendraient en pèlerinage à la Terre-Sainte. Quand j'ouïs cela, je m'assis à terre avec les frères, et commençai à manger avec eux; et je lui dis que je ne me lèverais pas jusques à tant que les frères se levassent. Et il me dit que c'était lui faire violence, et m'octroya ma requête; et il me fit manger avec lui moi et mes chevaliers, qui étaient avec moi; et les frères allèrent manger à table avec les autres.

Le deuxième jugement que je vis rendre à Césarée fut tel, qu'un sergent du roi, qui avait nom le Goulu, mit la main sur un chevalier de mon corps de bataille. J'allai m'en plaindre au roi. Le roi me dit que je m'en pouvais bien désister, ce lui semblait; car le sergent n'avait fait que le pousser. Je lui dis que je ne m'en désisterais pas, et que s'il ne m'en faisait droit, je laisserais son service, puisque ses sergents battraient les chevaliers. Il me fit faire droit, et le droit fut tel, selon les usages du pays, que le sergent vint en mon pavillon, déchaussé, en caleçon, sans autre vêtement, une épée toute nue à la main, et s'agenouilla devant le chevalier et lui dit: « Sire, je vous fais réparation de ce que je mis la main sur vous, et je vous ai apporté cette épée pour que vous me coupiez le poing, s'il vous plaît. » Et je priai le chevalier qu'il lui pardonnât son offense; et ainsi fit-il.

La troisième punition fut telle, que frère Hugues

de Jouy, qui était maréchal du Temple, fut envoyé au soudan de Damas de par le maître du Temple, pour obtenir que le soudan fit un accord au sujet d'une grande terre que le Temple avait coutume de tenir, en sorte que le soudan voulût bien que le Temple en eût la moitié et lui l'autre. Les conventions furent faites en telle manière, si le roi y consentait. Et frère Hugues amena un émir de par le soudan de Damas, et apporta les conventions dans un écrit qu'on appelait authentique. Le maître dit ces choses au roi; de quoi le roi fut fortement surpris, et lui dit qu'il était bien hardi d'avoir conclu ou négocié aucune convention avec le soudan sans lui en parler; et le roi voulut que réparation lui en fût faite. Et la réparation fut telle, que le roi fit lever les tentures de trois de ses pavillons, et là fut tout le commun de l'armée en général qui venir y voulut; et là vint le maître du Temple et tous ses chevaliers, tout déchaussés, à travers le camp, parce que leurs tentes étaient en dehors du camp. Le roi fit asseoir devant lui le maître du Temple et le messenger du soudan, et le roi dit au maître tout haut : « Maître, vous direz au messenger du soudan qu'il vous pèse d'avoir fait aucun traité avec lui sans m'en parler; et parce que vous ne m'en aviez pas parlé, vous le tenez quitte de tout ce qu'il vous a promis et lui rendez toutes ses promesses. » Le maître prit les conventions et les bailla à l'émir. Et alors le roi dit au maître qu'il se levât et qu'il fit lever tous ses frères; et ainsi fit-il. « Or, agenouillez-vous, et me faites réparation de ce que vous y êtes allés contre ma volonté. » Le maître s'agenouilla, et tendit le bout de son manteau au roi, et abandonna au roi tout ce qu'ils avaient pour

y prendre sa réparation, telle qu'il la voudrait régler. « Et je dis, fit le roi, tout d'abord, que frère Hugues, qui a fait les conventions; soit banni de tout le royaume de Jérusalem. » Ni le maître, ni un frère Hugues qui était compère du roi comme parrain du comte d'Alençon, né à Chatel-Pèlerin, ni la reine, ni autres, ne purent venir en aide à frère Hugues de Jouy, et empêcher qu'il ne lui fallût vider la Terre-Sainte et le royaume de Jérusalem.



CHAPITRE XIV.

*Saint Louis à Jaffa et à Sidon. Il apprend
à Sidon la mort de sa mère.*

SAINTE LOUIS quitta Césarée au mois de mai 1252. Il se rendit alors à Jaffa où il resta jusqu'au 29 juin de l'année suivante. Quand le seigneur de Jaffa vit que le roi venait, il mit son château en tel état qu'il semblait bien que ce fût une place défendable ; car à chacun des créneaux (et il y en avait bien cinq cents), il y avait une targe à ses armes et un drapeau, laquelle chose fut belle à regarder ; car ses armes étaient *d'or à une croix de gueules patée*. Nous nous logeâmes autour du château dans les champs, et nous environnâmes le château, qui est situé sur la mer, depuis un rivage jusques à l'autre. Aussitôt le roi se mit à fortifier un bourg neuf tout autour du vieux château, depuis un rivage jusques à l'autre. J'y vis maintes fois le roi lui-même porter la hotte dans les fossés pour gagner l'indulgence.

Pendant qu'il fortifiait cette ville, il fit plusieurs pèlerinages dans les lieux consacrés par les miracles et la présence de Jésus-Christ et des saints personnages dont la religion conservait la mémoire. Il alla avec

la panetière et le bourdon en pèlerin visiter plusieurs fois la montagne du Thabor, le village de Cana, et le petit bourg de Nazareth.

On lui dit un jour que le soudan de Damas lui permettrait volontiers d'aller en pèlerinage à Jérusalem. Ce voyage eut comblé les vœux du monarque. Il tint un grand conseil, mais personne ne fut d'avis qu'il allât dans la ville sainte en simple pèlerin. On lui représenta qu'il avait pris la croix pour délivrer le saint sépulcre et non pas seulement pour le visiter. On lui cita l'exemple de Philippe-Auguste qui, à son départ de Saint-Jean-d'Acre, avait laissé toutes ses troupes dans le camp sous les ordres de Hugues de Bourgogne. Tandis que le duc séjournait à Acre, et le roi Richard d'Angleterre aussi, nouvelles leur vinrent, dit Joinville, qu'ils pourraient prendre le lendemain Jérusalem s'ils voulaient, parce que toutes les forces de la chevalerie du soudan de Damas s'en étaient allées vers lui, à cause d'une guerre qu'il avait avec un autre soudan. Ils disposèrent leurs gens, et le roi d'Angleterre forma le premier corps de bataille, et le duc de Bourgogne l'autre après, avec les gens du roi de France. Tandis que le roi d'Angleterre avait l'espoir de prendre la ville, on lui manda du camp du duc qu'il n'allât pas plus loin; car le duc de Bourgogne s'en retournait en arrière, sans autre motif que d'empêcher qu'on ne dit que les Anglais eussent pris Jérusalem. Tandis qu'il était à cette conversation, un sien chevalier lui cria : « Sire, sire, venez jusqu'ici, et je vous montrerai Jérusalem. » Et quand il ouït cela, il jeta sa cotte d'armes devant ses yeux tout en pleurant, et dit à Notre Seigneur : « Beau Sire Dieu, je te prie que tu ne souffres pas que je voie ta sainte

cité, puisque je ne la puis délivrer des mains de tes ennemis. »

On montra cet exemple au roi, parce que si lui, qui était le plus grand roi des chrétiens, faisait son pèlerinage sans délivrer la cité des ennemis de Dieu, tous les autres rois et les autres pèlerins, qui viendraient après lui, se tiendraient tous pour contents de faire leur pèlerinage ainsi que le roi de France l'aurait fait, et ne s'inquiéteraient pas de la délivrance de Jérusalem.

Le roi Richard fit tant d'exploits outre-mer à cette fois qu'il y fut, que quand les chevaux des Sarrasins avaient peur d'un buisson, leurs maîtres leur disaient : « Crois-tu (faisaient-ils à leurs chevaux) que ce soit le roi Richard d'Angleterre ? » Et quand les enfants des Sarrasins braillaient, leurs mères leur disaient : « Tais-toi, tais-toi, ou j'irai quérir le roi Richard, qui te tuera. »

Les sultans du Caire et de Damas entretenaient toujours des négociations avec le monarque des Francs. Chacun de ces princes musulmans espérait avoir les chrétiens pour alliés, et craignait surtout de les avoir pour ennemis. Toutes les fois qu'ils redoutaient d'être vaincus, les émirs d'Égypte renouvelaient leurs propositions ; ils acceptèrent enfin toutes les conditions qui leur étaient imposées : un traité fut conclu, par lequel les Mamelucks s'engageaient à rendre tous les captifs qui restaient en Égypte avec les enfants des chrétiens élevés dans la foi musulmane. Jérusalem et toutes les villes de la Palestine, à la réserve de Gaza, de Daroum et de deux autres forteresses, devaient être remises entre les mains des Francs. Le traité portait encore que, pendant quinze années, le royaume

de Jérusalem n'aurait point de guerre avec l'Égypte, que les deux États réuniraient leurs forces, et que toutes les conquêtes seraient partagées entre les chrétiens et les Mamelucks. Quelques ecclésiastiques exprimèrent leurs doutes et leurs scrupules sur une alliance avec les ennemis de Jésus-Christ; le pieux monarque dédaigna leurs représentations. Jamais traité n'avait offert plus d'avantages à la cause des chrétiens, si la bonne foi eût présidé à son exécution; mais la généreuse loyauté de Louis IX ne lui permettait point de soupçonner la fraude et la perfidie dans ses alliés, ni même dans ses ennemis.

Les chefs des Mamelucks devaient se rendre à Gaza, et de là à Jaffa, pour confirmer l'alliance qu'ils venaient de contracter et s'entendre avec Louis IX sur les moyens de poursuivre la guerre. Quand le sultan de Damas eut connaissance du traité qu'on venait de faire, il envoya une armée de vingt mille hommes entre Gaza et Daroum, pour empêcher la jonction des Égyptiens et des Francs. Soit que les Mamelucks fussent retenus par leurs divisions intérieures, soit qu'ils n'osassent point braver les troupes de Damas, ils ne se rendirent point à Jaffa à l'époque convenue. Cependant ils avaient rempli toutes les autres conditions du traité; ils ajoutèrent à l'envoi des captifs et des funèbres dépouilles des guerriers chrétiens, le don d'un éléphant, que Louis IX envoya au roi d'Angleterre. Comme ils renouvelaient souvent leur promesse de venir à Joppé, Louis les attendait toujours; il les attendit pendant une année.

Pendant qu'il les attendait, le comte d'Eu qui n'était pas encore chevalier vint au camp et amena avec lui monseigneur Arnoul de Guines, le bon chevalier,

et ses deux frères, lui dixième. Il demeura au service du roi, et le roi le fit chevalier.

En ce temps-là, revint au camp le prince d'Antioche et la princesse sa mère; le roi lui fit grand honneur, et le fit chevalier très-honorablement. Son âge n'était pas de plus de seize ans, mais jamais je ne vis un enfant si sage. Il requit au roi de l'ouïr parler en présence de sa mère; et le roi le lui octroya. Les paroles qu'il adressa au roi en présence de sa mère furent telles : « Sire, il est bien vrai que ma mère me doit encore tenir quatre ans en sa tutelle; mais il n'est pas juste pour cela qu'elle doive laisser ma terre se perdre ni déchoir; et je dis ces choses, Sire, parce que la cité d'Antioche se perd entre ses mains. Ainsi je vous demande, Sire, que vous la prieiez de me bailler de l'argent avec quoi je puisse aller secourir mes gens qui sont là, et les aider. Et, Sire, elle le doit bien faire; car si je demeure dans la cité de Tripoli avec elle, ce ne sera pas sans grandes dépenses, et les grandes dépenses que je ferai seront faites pour rien. » Le roi l'ouït bien volontiers, et il négocia de tout son pouvoir avec sa mère pour qu'elle lui baillât autant que le roi put tirer d'elle. Sitôt qu'il quitta le roi, il s'en alla à Antioche, là où il se fit très-bien venir. Du gré du roi, il écartela ses armes, qui sont vermeilles, des armes de France, parce que le roi l'avait fait chevalier.

Avec le prince vinrent trois ménétriers de la Grande-Arménie; et ils étaient frères, et s'en allaient en Jérusalem en pèlerinage et avaient trois cors dont les sons sortaient du côté de leur visage. Quand ils commençaient à donner du cor, vous eussiez dit que c'étaient les chants des cygnes qui partent de l'étang; et ils fai-

saient les plus douces mélodies et les plus gracieuses, en sorte que c'était merveille de l'ouïr. Ils faisaient tous trois des sauts merveilleux ; car on leur mettait une toile sous les pieds, et ils faisaient la culbute tout debout, de sorte que leurs pieds revenaient tout debout sur la toile. Deux faisaient la culbute la tête en arrière, et l'aîné aussi ; et quand on lui faisait faire la culbute la tête en avant, il se signait ; car il avait peur qu'il ne se brisât le cou en tournant.

Tandis que le roi était au camp devant Jaffa, le maître de Saint-Lazare avait épié près de Rames, à trois grandes lieues, des bêtes et autres choses dont il croyait faire un grand butin ; et lui qui ne tenait nul rang dans l'armée, mais qui faisait à sa volonté, y alla sans parler au roi. Quand il eut recueilli sa proie, les Sarrasins lui coururent sus et le déconfirent en telle manière, que de tous les gens qu'il avait avec lui en son corps de bataille il n'en échappa que quatre. Sitôt qu'il entra dans le camp, il commença à crier aux armes. Je m'allai armer et priai le roi qu'il m'y laissât aller ; il m'en donna congé, et me commanda que je menasse avec moi le Temple et l'Hôpital. Quand nous vîmes là, nous trouvâmes que d'autres Sarrasins étrangers étaient descendus dans la vallée là où le maître de Saint-Lazare avait été déconfit. Pendant que ces Sarrasins étrangers regardaient les morts, le maître des arbalétriers du roi leur courut sus, et avant que nous fusions arrivés là, nos gens les eurent déconfits et en occirent plusieurs.

Un sergent du roi et un des Sarrasins s'y jetèrent à terre l'un l'autre d'un coup de lance. Un autre sergent du roi, quand il vit cela, prit les deux chevaux,

et il les emmenait pour les dérober ; et pour qu'on ne le vît pas, il se mit parmi les murailles de la cité de Rames. Tandis qu'il les emmenait, une vieille citerne sur quoi il passa, s'effondra sous lui ; les trois chevaux et lui allèrent au fond, et on me le dit. J'y allai voir et vis que la citerne s'écroutait encore sur eux, et qu'il ne s'en fallait guère qu'ils ne fussent tout couverts. Ainsi nous nous en revînmes sans rien perdre, excepté ce que le maître de Saint-Lazare y avait perdu.

Les sultans de Syrie et d'Égypte ayant enfin conclu la paix ensemble, leur alliance fut le signal de la guerre. Le soudan de Damas manda à ses gens qui étaient à Gaza qu'ils s'en revinssent vers lui ; et ainsi firent-ils. Et ils passèrent par devant notre camp à moins de deux lieues ; et jamais ils n'osèrent nous courir sus ; et pourtant ils étaient bien vingt mille Sarrasins et dix mille Bédouins. Avant qu'ils vinsent en face de notre camp, le maître des arbalétriers du roi et son corps de bataille les observèrent trois jours et trois nuits, de peur qu'ils ne se jetassent sur notre camp à l'improviste.

Le jour de la Saint-Jean (1) qui était après Pâques, le roi ouït son sermon. Tandis que l'on prêchait, un sergent du maître des arbalétriers entra dans la chapelle du roi tout armé, et lui dit que les Sarrasins avaient enclos le maître arbalétrier. Je demandai au roi qu'il m'y laissât aller, et il me l'octroya, et me dit que je menasse avec moi jusques à quatre ou cinq cents hommes d'armes, et me nomma ceux qu'il vou-

(1) Le 6 mai 1253, jour de la fête de saint Jean devant la porte Latine.

lait que j'emmenasse. Sitôt que nous sortîmes du camp, les Sarrasins qui s'étaient mis entre le maître des arbalétriers et le camp, s'en allèrent à un émir qui était sur un tertre devant le maître des arbalétriers avec mille hommes d'armes au moins. Alors commença le combat entre les Sarrasins et les sergents du maître des arbalétriers, dont il y avait bien deux cent quatre-vingts ; car une fois que l'émir voyait que ses gens étaient pressés, il leur envoyait du secours et tant d'hommes qu'ils repoussaient nos sergents jusqu'au corps de bataille du maître ; quand le maître voyait que ses gens étaient pressés, il leur envoyait cent ou cent vingt hommes d'armes, qui rejetaient les ennemis jusque sur le corps de bataille de l'émir.

Tandis que nous étions là, le légat et les barons du pays, qui étaient demeurés avec le roi, lui dirent qu'il faisait une grande folie de me mettre en aventure ; et par leur conseil le roi me renvoya quérir, et le maître des arbalétriers aussi. Les Turcs partirent de là, et nous revînmes au camp.

Beaucoup de gens s'émerveillèrent de ce que les Sarrasins ne vinrent pas nous attaquer, et quelques-uns dirent qu'ils ne s'en abstinrent que parce que eux et leurs chevaux étaient tout affamés à Gaza, là où ils avaient séjourné près d'un an.

Quand ces Sarrasins furent partis de devant Jaffa, ils vinrent devant Acre et mandèrent au seigneur d'Assur, qui était connétable du royaume de Jérusalem, qu'ils détruiraient les jardins de la ville s'il ne leur envoyait cinquante mille besants (1) ; et il leur manda qu'il ne leur en enverrait pas un. Alors ils

(1) Environ 506,600 francs.

firent ranger leurs troupes, et s'en vinrent le long des sables d'Acre, si près de la ville que l'on y eût bien tiré avec une arbalète à tour. Le sire d'Assur sortit de la ville et se mit sur le mont Saint-Jean, là où est le cimetière Saint-Nicolas, pour défendre les jardins. Nos sergents à pied sortirent d'Acre, et commencèrent à les harceler avec les arcs et les arbalètes.

Le sire d'Assur appela un chevalier qui avait nom monseigneur Jean le Grand, et lui commanda qu'il allât ramener les troupes légères qui étaient sorties de la ville d'Acre, pour qu'elles ne se missent pas en péril.

Tandis qu'il les ramenait, un Sarrasin commença à lui crier en sarrasinois qu'il jouterait avec lui s'il voulait; et celui-ci dit qu'ainsi ferait-il volontiers. Tandis que monseigneur Jean allait vers le Sarrasin pour jouter, il regarda à sa main gauche et vit une petite troupe de Turcs, là où il y en avait bien huit, qui s'étaient arrêtés pour voir la joute. Il laissa la joute du Sarrasin avec qui il devait jouter, et alla à la troupe de Turcs qui se tenaient tout cois pour regarder la joute, et en frappa un de sa lance parmi le corps et le renversa mort. Quand les autres virent cela ils lui coururent sus pendant qu'il revenait vers nos gens et l'un d'eux le frappa d'un grand coup de masse sur son chapeau de fer; et au passage monseigneur Jean lui donna de son épée sur le turban dont il avait la tête entortillée, et lui fit voler le turban au milieu des champs. Ils portaient ces turbans alors qu'ils voulaient combattre, parce qu'ils supportent un grand coup d'épée. L'un des autres Turcs piqua des éperons vers lui, et il lui voulait donner de sa lance parmi les épaules; et monseigneur Jean vit venir la lance, alors

il esquiva le coup : au moment où le Sarrasin passait, monseigneur Jean lui donna un revers de son épée parmi les bras, si bien qu'il fit voler sa lance au milieu des champs. Et il s'en revint ainsi, et ramena ses gens de pied ; et il fit ces trois beaux coups devant le seigneur d'Assur et les riches hommes qui étaient en Acre et devant toutes les femmes qui étaient sur les murs pour voir ces gens.

Le roi avait employé des sommes considérables aux fortifications de Jaffa. Il avait fortifié le bourg depuis un rivage jusques à l'autre, là où il y avait bien vingt-quatre tours ; et les fossés furent curés de boue dehors et dedans. Il y avait trois portes, dont le légat en fit une, et un pan de mur. Et pour vous montrer la dépense que le roi y fit, je vous fais savoir que je demandai au légat combien cette porte et ce pan de mur lui avaient coûté ; et il me demanda combien je croyais qu'elle eût coûté, et j'estimai que la porte qu'il avait fait faire lui avait bien coûté cinq cents livres, et le pan de mur trois cents livres. Et il me dit (prenant Dieu à témoin) que tant la porte que le pan lui avaient bien coûté trente mille livres.

Quand le roi eut achevé les fortifications du bourg de Jaffa, il prit la résolution d'aller refortifier la cité de Sidon, que les Sarrasins avaient abattue. Il se mit en mouvement pour aller là le jour de la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul (1), et le roi coucha avec son armée devant le château d'Assur, qui était très-fort. Ce soir là, le roi convoqua ses gens et leur dit que s'ils étaient de cet avis, il irait prendre une cité des Sarrasins qu'on appelle Naplouse, laquelle

(1) 29 juin 1253.

cité les anciennes Écritures appellent Samarie. Les Templiers et les Hospitaliers lui répondirent unanimement qu'il était bon qu'on essayât de prendre la cité, mais qu'ils ne seraient pas d'avis qu'il y allât en personne, parce que, si quelque chose lui advenait, toute la terre serait perdue. Et il dit qu'il ne les y laisserait pas aller s'il n'y allait en personne avec eux. Et cette entreprise fut arrêtée parce que les seigneurs du pays ne voulurent pas consentir qu'il y allât. De marche en marche, nous vînmes aux sables d'Acre, là où le roi et l'armée campèrent. En ce lieu vint à moi une grande troupe de la Grande-Arménie qui allait en pèlerinage en Jérusalem, en payant un grand tribut aux Sarrasins qui les conduisaient, avec un truchement qui savait leur langage et le nôtre. Ils me firent prier que je leur montrasse le saint roi. J'allai au roi là où il était assis en un pavillon, appuyé au mâât du pavillon; et il était assis sur le sable sans tapis, et sans nulle autre chose sous lui. Je lui dis : « Sire, il y a là dehors une grande foule de la Grande-Arménie qui va à Jérusalem; et ils me prient, Sire, que je leur fasse voir le saint roi; mais je ne désire pas encore baiser vos os. » Et il rit aux éclats, et me dit que je les allasse quérir; et ainsi fis-je. Et quand ils eurent vu le roi, ils le recommandèrent à Dieu, et le roi en fit autant d'eux. Le lendemain, l'armée coucha en un lieu qu'on appelle Passe-Poulain, là où il y a de très-belles eaux avec quoi on arrose la plante d'où le sucre vient. Pendant que nous étions campés là, un de mes chevaliers me dit : « Sire, fit-il, or je vous ai logé en plus beau lieu que vous ne fûtes hier. » Un autre chevalier qui m'avait choisi la place d'avant, sauta sur lui tout

irrité, et lui dit tout haut : « Vous êtes bien hardi de parler de rien que je fasse ; » et il sauta sur lui et le prit par les cheveux. Et je sautai sur lui et le frappai du poing entre les deux épaules, et il le laissa ; et je lui dis : « Vite, hors de mon hôtel ! car, ainsi Dieu me soit en aide ! vous ne serez jamais avec moi. » Le chevalier s'en alla montrant un grand deuil, et m'amena monseigneur Gilles le Brun, le connétable de France ; et à cause du grand repentir qu'il voyait que le chevalier avait de la folie qu'il avait faite, il me pria, aussi instamment qu'il put, que je le ramenasse en mon hôtel. Et je répondis que je ne l'y ramènerais pas si le légat ne me déliait de mon serment. Ils s'en allèrent au légat, et lui contèrent le fait ; et le légat leur répondit qu'il n'avait pas pouvoir de me délier, parce que le serment était raisonnable ; car le chevalier l'avait bien mérité. Et je vous montre ces choses pour que vous vous gardiez de faire un serment qu'il ne convienne pas faire par raison ; « car, dit le Sage, qui volontiers jure, volontiers se parjure. »

Le lendemain, le roi alla camper devant la cité de Sur, que l'on appelle Tyr dans la Bible. Là le roi appela les riches hommes de l'armée, et leur demanda s'il serait bon qu'il allât prendre la cité de Bélinas avant qu'il allât à Sidon. Nous fûmes tous d'avis qu'il était bon que le roi y envoyât de ses gens, mais nul ne fut d'avis qu'il y allât en personne : à grande peine on l'en détourna. Il fut convenu ainsi que le comte d'Eu irait, et monseigneur Philippe de Montfort, le sire de Sur, monseigneur Gilles le Brun, connétable de France, monseigneur Pierre le Chambellan, le maître du Temple et sa communauté, le

maître de l'Hôpital et sa communauté, son frère aussi. Nous nous armâmes à la tombée de la nuit, et vîmes un peu après le point du jour en une plaine qui est devant la cité qu'on appelle Bélinas; et les anciennes Écritures l'appellent Césarée de Philippe. En cette cité jaillit une fontaine qu'on appelle Jour; et au milieu des plaines qui sont devant la cité jaillit une autre très-belle fontaine qui est appelée Dain. Or il arrive que quand les deux ruisseaux de ces deux fontaines se joignent, on les appelle le fleuve du Jourdain, là où Dieu fut baptisé.

D'accord avec le Temple, le comte d'Eu, l'Hôpital et les barons du pays qui étaient là, il fut convenu que le corps de bataille du roi (dans lequel corps j'étais alors, parce que le roi avait retenu avec lui les quarante chevaliers qui étaient en mon corps de bataille, et monseigneur Geoffroy de Sargines aussi) irait entre le château et la cité; et que les barons du pays entreraient dans la cité à main gauche, et l'Hôpital à main droite; et que le Temple entrerait dans la cité droit par la voie où nous étions venus. Nous nous mîmes alors en mouvement jusqu'à ce que nous vîmes près de la cité; et nous trouvâmes que les Sarrasins qui étaient dans la ville avaient déconfit les sergents du roi, et les avaient chassés de la ville. Quand je vis cela, je vins aux prud'hommes qui étaient avec le comte d'Eu, et leur dis : « Seigneurs, si vous n'allez là où on nous l'a commandé, entre la ville et le château, les Sarrasins nous occiront nos gens qui sont entrés dans la ville. » Il était très-périlleux d'y aller; car le lieu où nous devions aller était le plus périlleux; car il y avait trois paires de murs secs à passer, et la côte était si raide qu'à

peine un cheval y pouvait tenir pied ; et le tertre là où nous devions aller était garni de Turcs en grande foison à cheval. Tandis que je leur parlais, je vis que nos sergents à pied défaisaient les murs. Quand je vis cela, je dis à ceux à qui je parlais qu'on avait ordonné que le corps de bataille du roi irait là où les Turcs étaient, et que puisqu'on l'avait commandé j'irais. Je me dirigeai moi et deux de mes chevaliers vers ceux qui défaisaient les murs, et vis qu'un sergent à cheval croyait passer le mur, et que son cheval lui tomba sur le corps. Quand je vis cela, je descendis à pied et pris mon cheval par le frein. Quand les Turcs nous virent venir, ainsi que Dieu le voulut, ils nous laissèrent la place là où nous devions aller. De cette place, là où les Turcs étaient, descendait une roche à pic dans la cité. Quand nous fûmes là et que les Turcs en furent partis, les Sarrasins qui étaient dans la cité se déconfirent, et laissèrent la ville à nos gens sans débat. Tandis que j'étais là, le maréchal du Temple ouït dire que j'étais en péril ; alors il s'en vint en haut vers moi. Tandis que j'étais là en haut, les Allemands qui étaient dans le corps de bataille du comte d'Eu, vinrent après moi ; et quand ils virent les Turcs à cheval qui s'enfuyaient vers le château, ils se mirent en mouvement pour aller après eux. Et je leur dis : « Seigneurs, vous ne faites pas bien ; car nous sommes là où on nous a commandé, et vous allez outre le commandement. »

Le château qui est au-dessus de la cité a nom Su-beite, et il est bien à une demi-lieue en haut dans les montagnes du Liban ; et le tertre qui monte au château est semé de roches aussi grosses que des huches.

Quand les Allemands virent qu'ils poursuivaient follement, ils s'en revinrent en arrière. Quand les Sarrasins virent cela, ils leur coururent sus à pied, et leur donnaient de dessus les roches de grands coups de leurs masses; et leur arrachaient les couvertures de leurs chevaux. Quand nos sergents qui étaient avec nous, virent le mal, ils commencèrent à s'effrayer; et je leur dis que s'ils s'en allaient, je les ferais retrancher des gages du roi à tout jamais. Et ils me dirent : « Sire, le jeu n'est pas égal entre nous; car vous êtes à cheval, et vous vous enfuirez; et nous, nous sommes à pied, et les Sarrasins nous occiront. » Et je leur dis : « Seigneurs, je vous assure que je ne m'enfuirai pas; car je demeurerai à pied avec vous. » Je descendis et envoyai mon cheval avec les Templiers, qui étaient bien à une portée d'arbalète derrière. Pendant la retraite que les Allemands faisaient, les Sarrasins atteignirent d'un carreau à la gorge un mien chevalier, qui avait nom monseigneur Jean de Bussey; et il tomba tout devant moi. Monseigneur Hugues d'Escoz, dont il était neveu, qui se montra très-bien dans la Terre-Sainte, me dit : « Sire, venez nous aider pour reporter mon neveu en bas. — Malheur, fis-je, à qui vous aiderez! car vous êtes allé là-haut sans mon commandement; s'il vous en est mal arrivé, c'est à bon droit; reportez-le en bas dans la voirie; car je ne partirai pas d'ici jusques à tant que l'on me renvoie quérir. »

Quand monseigneur Jean de Valenciennes ouït le péril là où nous étions, il vint à monseigneur Olivier de Termes et aux autres chefs du Languedoc, et leur dit : « Seigneurs, je vous prie et vous commande, de par le roi, que vous m'aidiez à quérir le sénéchal. »

Tandis qu'il s'en inquiétait ainsi, monseigneur Guillaume de Beaumont vint à lui, et lui dit : « Vous, vous travaillez pour rien, car le sénéchal est mort. » Et il répondit : « Ou de sa mort ou de sa vie, je dirai des nouvelles au roi. » Alors il se mit en marche, et vint vers nous là où nous étions montés dans la montagne; et dès qu'il fut venu à nous, il me manda que je vinsse à lui; et ainsi fis-je.

Alors Olivier de Termes me dit que nous étions là en grand péril; car si nous descendions par où nous étions montés, nous ne le pourrions faire sans grand péril, parce que la côte était trop mauvaise et que les Sarrasins nous descendraient sur le corps; « mais si vous me voulez croire, je vous délivrerai sans perte. » Je lui dis qu'il expliquât ce qu'il voulait, et que je le ferais. « Je vous dirai, fit-il, comment nous échapperons. Nous nous en irons, fit-il, tout le long de cette pente comme si nous devions aller vers Damas; et les Sarrasins qui sont là croiront que nous les voulons prendre par derrière; et quand nous serons en ces plaines, nous piquerons des éperons autour de la cité; et nous aurons passé le ruisseau avant qu'ils puissent venir vers nous; et cependant nous leur ferons un grand dommage; car nous leur mettrons le feu en ces froments battus qui sont au milieu de ces champs. » Nous fîmes ainsi qu'il nous expliqua; et il fit prendre des cannes de quoi on fait des flûtes, et fit mettre des charbons dedans, et dit de les ficher dans les froments battus. Et ainsi Dieu nous ramena en sauveté, grâce au conseil d'Olivier de Termes. Et sachez que quand nous vîmes au camp là où nos gens étaient, nous les trouvâmes tous désarmés; car il n'y en avait aucun qui eût pris garde à nous. Nous revînmes ainsi le lendemain à Sidon, là où le roi était.

Nous trouvâmes que le roi en personne avait fait enfouir les corps des chrétiens que les Sarrasins avaient occis, ainsi qu'il est dit plus haut; et lui-même en personne portait les corps pourris et tout puants pour les mettre en terre dans des fosses, sans qu'il se bouchât les narines; et les autres se les bouchaient. Il fit venir des ouvriers de toutes parts, et se remit à fortifier la cité de gros murs et de grandes tours; et quand nous vînmes au camp, nous trouvâmes qu'il nous avait mesuré nos places, lui-même en personne, là où nous devions loger. Ma place il la prit près la place du comte d'Eu parce qu'il savait que le comte d'Eu aimait ma compagnie.

Je vous conterai des tours que le comte d'Eu nous jouait. J'avais fait une maison là où je mangeais, moi et mes chevaliers, à la clarté de la porte; or la porte était du côté du comte d'Eu; et lui qui était adroit, fit une petite baliste avec quoi il tirait dans ma maison; et il faisait épier quand nous étions assis à manger, et dressait sa baliste suivant la longueur de notre table, et nous brisait nos pots et nos verres.

Je m'étais approvisionné de poules et de chapons; et je ne sais qui lui avait donné une jeune oie, laquelle il laissait aller avec mes poules; et elle en avait tué une douzaine avant qu'on ne vînt là; et la femme qui les gardait battait l'oie avec son jupon.

Tandis que le roi fortifiait Sidon, il vint des marchands dans le camp qui nous dirent et contèrent que le roi des Tartares avait pris la cité de Bagdad et le pape des Sarrasins, qui était seigneur de la ville, lequel on appelait le calife de Bagdad. Les marchands nous contèrent la manière dont ils prirent la cité de Bagdad et le calife; et la manière fut telle, que quand ils eurent assiégé la cité du calife, le roi manda au

calife qu'il ferait volontiers un mariage entre ses enfants et les siens; et les conseillers du calife furent d'avis qu'il consentit au mariage. Et le roi des Tartares lui manda qu'il lui envoyât jusques à quarante personnes de son conseil et des plus grands personnages pour jurer le mariage; et le calife le fit. Le roi des Tartares lui manda encore qu'il lui envoyât quarante des plus riches et des meilleurs hommes qu'il eût; et le calife le fit. A la troisième fois, il lui manda qu'il lui envoyât quarante des meilleurs qu'il eût; et il le fit. Quand le roi des Tartares vit qu'il avait tous les principaux de la ville, il pensa que le menu peuple ne se pourrait pas défendre sans chef. Il fit couper la tête à tous les cent vingt hommes, et puis fit assaillir la ville et la prit, et le calife aussi.

Pour couvrir sa déloyauté et pour jeter sur le calife le blâme de la prise de la ville, qu'il avait faite, il fit prendre le calife et le fit mettre en une cage de fer, et le fit jeûner tant que l'on peut faire jeûner un homme sans qu'il en meure; et puis il lui demanda s'il avait faim. Et le calife dit que oui; car ce n'était pas merveille. Alors le roi des Tartares lui fit apporter un grand plat d'or chargé de bijoux avec des pierres précieuses, et lui dit : « Connais-tu ces bijoux? » Et le calife lui répondit : « Oui, ils furent à moi. » Et il lui demanda s'il les aimait bien; et il répondit que oui. « Puisque tu les aimais tant, fit le roi des Tartares, or prends de cette quantité ce que tu voudras, et mange. » Le calife lui répondit qu'il ne pourrait, car ce n'était pas une nourriture que l'on pût manger. Alors le roi des Tartares lui dit : « Or tu peux voir dans ce vase tes moyens de défense; car si tu eusses donné ton trésor d'or, tu te fusses bien défendu contre

nous en dépensant ce trésor, qui te fait défaut dans le plus grand besoin que tu eusses jamais. »

Tandis que le roi fortifiait Sidon, j'allai une fois à la messe au point du jour, et il me dit que je l'attendisse, parce qu'il voulait chevaucher; et ainsi fis-je. Quand nous fûmes aux champs, nous vîmes par devant une petite église, et vîmes, étant à cheval, un prêtre qui chantait la messe. Le roi me dit que cette église était faite en l'honneur du miracle que Dieu fit du diable qu'il chassa hors du corps de la fille de la femme veuve; et il me dit que si je voulais, il y entendrait la messe que le prêtre avait commencée; et je lui dis que cela me semblait bon à faire. Quand on en vint à donner la paix, je vis que le clerc qui aidait à chanter la messe était grand, noir, maigre et hérissé; et j'eus la crainte, s'il portait la paix au roi, que peut-être c'était un Assassin, un mauvais homme, et qu'il pourrait occire le roi. J'allai prendre la paix au clerc et la portai au roi. Quand la messe fut chantée et que nous fûmes montés sur nos chevaux, nous trouvâmes le légat dans les champs, et le roi s'approcha de lui, et m'appela, et dit au légat : « Je me plains à vous du sénéchal, qui m'apporta la paix, et ne voulut pas que le pauvre clerc me l'apportât. » Et je dis au légat la raison pourquoi je l'avais fait; et le légat dit que j'avais très-bien fait. Et le roi répondit : « Vraiment, non ! » Il y eut grande discussion entre eux deux, et par là je demurai en paix. Et je vous ai conté cette histoire pour que vous voyiez sa grande humilité.

Ce miracle que Dieu fit à la fille de la femme veuve est rapporté par l'Évangile qui dit que Dieu était, quand il fit le miracle, *in parte Tyri et Sidonis*; car

alors, la cité que j'ai appelée Sur était Tyr, et la cité que je vous ai nommée ci-devant Sayette, était Sidon.

Tandis que le roi fortifiait Sidon, vinrent à lui les messagers d'un grand seigneur du fond de la Grèce, lequel se faisait appeler le grand Comnène et sire de Trébisonde. Ils apportèrent au roi divers joyaux en présent; entre autres ils lui apportèrent des arcs de cormier, dont les coches entraient au moyen de vis dans les arcs, et quand on les en tirait, on trouvait qu'elles étaient dehors très-bien tranchantes et très-bien faites. Ils demandèrent au roi qu'il envoyât une princesse de son palais à leur seigneur, qui la prendrait pour femme. Et le roi répondit qu'il n'en avait amené aucune d'outre-mer, et il leur conseilla d'aller à Constantinople vers l'empereur, qui était cousin du roi, et de lui demander qu'il leur baillât pour leur seigneur une femme qui fût du lignage du roi et du sien. Et le roi fit cela pour que l'empereur eût alliance avec ce grand et riche seigneur contre Vatace, qui alors était empereur des Grecs.

La reine, qui était nouvellement relevée après la naissance de madame Blanche dont elle était accouchée à Jaffa, arriva à Sidon; car elle était venue par mer. Quand j'ouïs dire qu'elle était venue, je me levai de devant le roi et allai à sa rencontre, et l'amenai jusques au château. Et quand je revins au roi, qui était en sa chapelle, il me demanda si la reine et les enfants étaient bien portants; et je lui dis que oui. Et il me dit : « Je savais bien, quand vous vous levâtes de devant moi, que vous alliez au-devant de la reine, et pour cela j'ai fait attendre après vous pour le sermon. »

A Sidon arriva au roi la nouvelle que sa mère était

morte (1). Il en montra si grand deuil que de deux jours on ne put jamais lui parler. Après cela, il m'envoya querir par un valet de chambre. Quand je vins devant lui en sa chambre, là où il était seul, et qu'il me vit, il étendit les bras et me dit : « Ah! sénéchal, j'ai perdu ma mère! » — « Sire, je ne m'en étonne pas, fis-je; car elle devait mourir; mais je m'étonne que vous, qui êtes un homme sage, ayez montré si grand deuil; car vous savez que le Sage dit, que quelque chagrin que l'homme ait au cœur, rien ne lui en doit paraître sur son visage; car celui qui le fait, en rend ses ennemis joyeux, et en chagrine ses amis. » Il lui fit faire beaucoup de beaux services outre-mer; et après il envoya en France un sommier chargé de lettres de prières pour les églises, afin qu'elles priassent pour elle.

(1) Blanche de Castille mourut au mois de novembre 1252.



CHAPITRE XV.

Retour de saint Louis en France (1254).

Au moment, dit Joinville, où la cité de Sidon était déjà presque toute fortifiée, le roi fit faire plusieurs processions dans le camp, et à la fin des processions il demandait au légat de prier que Dieu ordonnât les affaires du roi selon sa volonté, afin que le roi fit ce qui serait le meilleur au gré de Dieu, ou de retourner en France, ou de demeurer là.

Après que les processions furent faites, le roi, en un moment où j'étais assis avec les riches hommes du pays, m'appela dans un préau et me fit tourner le dos de leur côté. Alors le légat me dit : « Sénéchal, le roi se loue beaucoup de vos services, et bien volontiers vous procurerait profit et honneur ; et pour mettre, me dit-il, votre cœur à l'aise, il m'a dit que je vous disse qu'il a arrangé ses affaires pour aller en France à la Pâque qui vient (1). » Et je lui répondis : « Que Dieu lui en laisse faire sa volonté. »

Alors le légat me dit que je l'accompagnasse jusques à son hôtel. Alors il s'enferma dans sa garde-robe, lui et moi, sans plus, et me mit mes deux

(1) A la Pâque de l'an 1254.

mains entre les siennes, et commença à pleurer très-fort ; et quand il put parler, il me dit : « Sénéchal, je suis très-joyeux, et j'en rends grâces à Dieu, de ce que le roi et les autres pèlerins échappent du grand péril là où vous avez été en cette terre ; et je suis en grand chagrin de cœur de ce qu'il me faudra laisser votre sainte compagnie, et aller à Rome au milieu de tant de déloyales gens qui y sont. Mais je vous dirai ce que je pense à faire : je pense encore à tant faire que je demeure un an après vous ; et je désire dépenser tous mes deniers à fortifier le faubourg d'Acre, de sorte que je leur montrerai tout clair que je n'emporte point d'argent ; alors ils ne courront pas après des mains vides. »

Je racontais une fois au légat deux péchés qu'un mien prêtre m'avait racontés ; et il me répondit en telle manière : « Nul ne sait autant que moi les péchés déloyaux que l'on fait en Acre ; c'est pourquoi il faut que Dieu les venge de telle manière que la cité d'Acre soit lavée dans le sang de ses habitants, et qu'il y vienne après d'autres gens qui y habiteront (1). » La prophétie du prud'homme est avérée en partie ; car la cité est bien lavée dans le sang de ses habitants ; mais ceux-là n'y sont pas encore venus, qui y doivent habiter ; et que Dieu les y envoie bons, selon sa volonté !

Après ces choses, le roi me manda que je m'allasse armer, moi et mes chevaliers. Je lui demandai pourquoi, et il me dit que c'était pour mener la reine et ses enfants jusques à Sur, qui était bien à sept lieues

(1) Les Sarrasins s'emparèrent d'Acre en 1291 et en massacrèrent les habitants.

de là. Je ne lui répliquai pas une parole ; et pourtant le commandement était très-périlleux , car nous n'avions alors ni paix ni trêve avec ceux d'Égypte, ni avec ceux de Damas. Par la miséricorde de Dieu, nous y arrivâmes tout en paix, sans nul empêchement et à la tombée de la nuit, alors qu'il nous avait fallu deux fois descendre de cheval sur la terre de nos ennemis pour faire du feu et cuire des aliments, pour nourrir et allaiter les enfants.

Quand le roi partit de la cité de Sayette, qu'il avait fortifiée de grands murs et de grandes tours, et de grands fossés curés dehors et dedans, le patriarche et les barons du pays vinrent à lui et lui parlèrent en telle manière : « Sire, vous avez fortifié la cité de Sayette, et celle de Césarée, et le bourg de Jaffa, ce qui est un grand profit pour la Terre-Sainte; et vous avez beaucoup renforcé la cité d'Acre par les murs et les tours que vous y avez faits. Sire, nous avons considéré entre nous, et nous ne voyons pas que votre séjour puisse apporter de profit au royaume de Jérusalem; c'est pourquoi nous vous donnons avis et conseil d'aller en Acre au Carême qui vient, et de préparer votre passage, afin que vous puissiez vous en aller en France après Pâques. » Par le conseil du patriarche et des barons, le roi partit de Sayette et vint à Sur, là où la reine était; et de là nous vîmes à Acre à l'entrée du Carême (1).

Pendant tout le Carême, le roi fit préparer ses vaisseaux pour revenir en France; il y en avait treize, tant vaisseaux que galères. Les vaisseaux et les galères furent préparés en telle manière, que le roi et la

(1) En 1254, le Carême commença le 25 février.

reine s'embarquèrent sur leurs vaisseaux la veille (1) de saint Marc, après Pâques, et nous eûmes bon vent au départ. Le jour de la Saint-Marc, le roi me dit qu'à pareil jour il était né; et je lui dis qu'il pouvait bien dire aussi qu'il était rené, quand il échappait de cette périlleuse terre.

Le samedi, nous vîmes l'île de Chypre, et une montagne qui est en Chypre, qu'on appelle la montagne de la Croix. Ce samedi, il s'éleva une brume et elle descendit de la terre sur la mer; et pour cela nos mariniers crurent que nous étions plus loin de l'île de Chypre que nous n'étions, parce qu'ils voyaient la montagne par-dessus la brume; et pour cela ils firent avancer hardiment: d'où il advint ainsi que notre vaisseau heurta contre un banc de sable qui était sous l'eau. Or il advint que si nous n'eussions rencontré ce peu de sable là où nous heurtâmes, nous eussions heurté contre tout plein de roches qui étaient couvertes, là où notre vaisseau eût été tout brisé, et nous tous naufragés et noyés. Aussitôt le cri s'éleva sur le vaisseau, si grand que chacun criait hélas! et les mariniers et les autres frappaient des mains, parce que chacun avait peur de se noyer. Quand j'ouïs cela, je me levai de mon lit, où j'étais couché, et allai au château, avec les mariniers. Quand je vins là, frère Rémon, qui était templier et maître des mariniers, dit à un de ses valets: « Jette la sonde; » et ainsi fit-il. Et dès qu'il l'eut jetée, il s'écria et dit: « Hélas! nous sommes à terre. » Quand frère Rémon ouït cela, il déchira sa robe jusques à la ceinture, et se prit à s'arracher la barbe et à crier:

(1) Le 24 avril 1254.

« Hélas! hélas! » En ce moment, un mien chevalier, qui avait nom monseigneur Jean de Monson, père de l'abbé Guillaume de Saint-Michel, eut pour moi une grande bonté qui fut telle, qu'il m'apporta sans mot dire un mien surcot fourré, et me le jeta sur le dos, parce que je n'avais que ma cotte. Et je lui criai et lui dis : « Qu'ai-je à faire de votre surcot que vous m'apportez, quand nous nous noyons? » Et il me dit : « Sur mon âme, Sire, j'aimerais mieux que nous fussions tous noyés que s'il vous prenait par le froid une maladie dont vous dussiez mourir. »

Les mariniers s'écrièrent : « Ça! la galère, pour recueillir le roi. » Mais de quatre galères que le roi avait, il n'y eut pas de galère qui s'approchât; en quoi ils firent très-sagement; car il y avait bien huit cents personnes dans le vaisseau, qui toutes eussent sauté dans les galères pour sauver leur vie, et ainsi les eussent coulées à fond.

Celui qui avait la sonde la jeta une seconde fois, et revint à frère Rémon et lui dit que le vaisseau n'était plus sur le fond. Et alors frère Rémon l'alla dire au roi, qui était étendu en croix sur le pont du vaisseau, tout déchaussé, vêtu d'une simple cotte et tout échevelé (devant le corps de Notre Seigneur qui était sur le vaisseau), comme un homme qui s'attendait bien à être noyé.

Sitôt qu'il fut jour, nous vîmes devant nous la roche là où nous eussions heurté, si le vaisseau n'eût heurté contre le banc de sable.

Le matin, le roi envoya quérir le maître nautonier des vaisseaux, lequel envoya quatre plongeurs au fond de la mer. Et ils plongèrent dans la mer; et quand ils revenaient, le roi et le maître nautonier les

entendaient l'un après l'autre, de sorte que l'un des plongeurs ne savait pas ce que l'autre avait dit : toutefois, on trouva par les quatre plongeurs que notre vaisseau, en frottant sur le sable, avait bien perdu trois toises de la quille sur quoi le vaisseau était construit.

Alors le roi appela les maîtres nautoniers devant nous, et leur demanda quel conseil ils donneraient pour le coup que son vaisseau avait reçu. Ils se consultèrent ensemble, et conseillèrent au roi de descendre du vaisseau là où il était, et d'entrer dans un autre. « Et nous vous donnons ce conseil, car nous croyons certainement que tous les ais de votre vaisseau sont tout disloqués; c'est pourquoi nous craignons que, quand votre vaisseau viendra en haute mer, il ne puisse soutenir le choc des vagues et qu'il ne se mette en pièces. Car il advint de même quand vous vîntes de France, qu'un vaisseau heurta aussi; et quand il vint en haute mer, il ne put soutenir le choc des vagues, mais il se rompit; et tous ceux qui étaient sur le vaisseau périrent, excepté une femme et son enfant qui échappèrent sur un débris du vaisseau. » Et je vous suis témoin qu'ils disaient vrai, car je vis à l'hôtel du comte de Joigny, dans la cité de Baffe, la femme et l'enfant que le comte nourrissait.

Alors le roi demanda à monseigneur Pierre le Chambellan, à monseigneur Gilles le Brun, connétable de France, à monseigneur Gervais d'Escraines, qui était maître-queue du roi, à l'archidiacre de Nicosie, qui portait son sceau et qui depuis fut cardinal, et à moi, ce que nous lui conseillions sur ces choses. Et nous lui répondîmes que sur toutes les choses de ce monde, on devait croire ceux qui en savaient le plus :

« Nous vous conseillons donc , quant à nous , de faire ce que les nautoniers vous conseillent. »

Alors le roi dit aux nautoniers : « Je vous demande sur votre honneur, au cas que le vaisseau fût vôtre et qu'il fût chargé de marchandises à vous , si vous en descendriez? » Et ils répondirent tous ensemble que non , parce qu'ils aimeraient mieux mettre leur personne en aventure de se noyer, que d'acheter un vaisseau quatre mille livres et plus. « Et pourquoi me conseillez-vous donc de descendre? » — « Parce que , firent-ils, le jeu n'est pas égal ; car ni or ni argent ne peut valoir le prix de votre personne, de votre femme et de vos enfants qui sont céans ; et pour cela nous ne vous conseillons pas de vous mettre , ni vous ni eux , en aventure. »

Le roi dit alors : « Seigneurs , j'ai ouï votre avis et l'avis de mes gens ; or, je vous dirai à mon tour le mien ; qui est tel , que si je descends du vaisseau , il y a céans cinq cents personnes et plus qui demeureront dans l'île de Chypre, par peur du péril de leur corps (car il n'y en a pas un qui n'aime autant sa vie que je fais la mienne), et qui jamais , par aventure, ne rentreront dans leur pays. C'est pourquoi j'aime mieux mettre en la main de Dieu ma personne, et ma femme et mes enfants, que de causer tel dommage à un aussi grand nombre de gens qu'il y a céans. »

Le grand dommage que le roi eût causé aux gens qui étaient en son vaisseau, on peut le voir par Olivier de Termes, qui était sur le vaisseau du roi, lequel était un des hommes les plus hardis que j'eusse jamais vus, et qui s'était le mieux montré dans la Terre-Sainte : il n'osa demeurer avec nous par peur de se noyer ; mais il demeura en Chypre ; et il se

passa un an et demi avant qu'il revînt près du roi ; et pourtant c'était un grand et riche homme, et qui pouvait bien payer son passage. Or, regardez ce qu'eussent fait de petites gens qui n'eussent pas eu de quoi payer, quand un tel homme eut si grand empêchement.

De ce péril, dont Dieu nous avait réchappés, nous tombâmes dans un autre ; car le vent qui nous avait poussés sur Chypre, là où nous dûmes être noyés, s'éleva si fort et si horrible, qu'il nous lançait avec force sur l'île de Chypre ; car les mariniers jetèrent leurs ancres contre le vent, et ne purent jamais arrêter le vaisseau jusques à tant qu'ils en eussent apporté cinq. Il fallut abattre les parois de la chambre du roi ; et il n'y avait personne dedans qui osât demeurer, de peur que le vent ne les emportât à la mer. En ce moment, le connétable de France, monseigneur Gilles le Brun, et moi, nous étions couchés dans la chambre du roi ; et en ce moment, la reine ouvrit la porte de la chambre, et crut trouver le roi dans la sienne. Et je lui demandai ce qu'elle était venue querir : elle dit qu'elle était venue parler au roi, pour qu'il promît à Dieu ou à ses saints quelque pèlerinage, par quoi Dieu nous délivrât de ce péril là où nous étions ; car les mariniers avaient dit que nous étions en péril de nous noyer. Et je lui dis : « Madame, promettez le voyage à monseigneur saint Nicolas de Vrangéville (1), et je vous suis garant pour lui que Dieu vous ramènera en France, vous et le roi et vos enfants. — Sénéchal, fit-elle, vraiment je le ferais

(1) Saint-Nicolas-du-Port (département de Meurthe-et-Moselle, à 12 kilomètres de Nancy).

volontiers, mais le roi est si bizarre que s'il savait que je l'eusse promis sans lui, il ne me laisserait jamais aller. — Vous ferez une chose, c'est que si Dieu vous ramène en France, vous lui promettez un vaisseau d'argent de cinq marcs, pour le roi, pour vous et pour vos trois enfants; et je vous suis garant que Dieu vous ramènera en France; car je promis à saint Nicolas que s'il nous réchappait de ce péril, là où nous avons été la nuit, je l'irais prier de Joinville à pied et déchaussé. » Et elle me dit que pour le vaisseau d'argent de cinq marcs elle le promettait à saint Nicolas, et me dit que je lui en fusse garant; et je lui dis que je le serais bien volontiers. Elle partit de là, et ne tarda qu'un peu; puis elle revint à nous et me dit: « Saint Nicolas nous a garantis de ce péril; car le vent est tombé. »

Quand la reine (que Dieu absolve!) fut revenue en France, elle fit faire le vaisseau d'argent à Paris; et sur le vaisseau étaient le roi, la reine et les trois enfants tout d'argent; le marinier, le mât, le gouvernail et les cordages, tout d'argent; et les voiles toutes d'argent; et la reine me dit que la façon avait coûté cent livres. Quand le vaisseau fut fait, la reine me l'envoya à Joinville pour le faire conduire jusques à Saint-Nicolas, et ainsi fis-je; et je le vis encore à Saint-Nicolas quand nous menâmes la sœur du roi à Haguenau, au roi d'Allemagne (1).

Or, revenons à notre matière, et disons ainsi, qu'après que nous fûmes échappés de ces deux périls, le roi s'assit sur le banc du vaisseau et me fit asseoir à

(1) Albert, roi ou empereur d'Allemagne, dont le fils Rodolphe épousa en 1300 Blanche, sœur de Philippe le Bel, morte en 1305.

ses pieds, et me dit ainsi : « Sénéchal, notre Dieu nous a bien montré son grand pouvoir ; car un de ses petits vents (non pas le maître des quatre vents) faillit noyer le roi de France, sa femme et ses enfants, et toute sa compagnie ; or, nous lui devons savoir gré et rendre grâces pour le péril dont il nous a délivrés. »

« Sénéchal, fit le roi, quand de telles tribulations ou de grandes maladies, ou d'autres persécutions adviennent aux gens, les saints disent que ce sont les menaces de Notre Seigneur ; car de même que Dieu dit à ceux qui réchappent de grandes maladies : Or, vous voyez bien que je vous eusse fait mourir si j'eusse voulu ; ainsi peut-il nous dire : Vous voyez bien que je vous eusse noyés si j'eusse voulu. Or, nous devons, fit le roi, regarder à nous pour qu'il n'y ait rien qui lui déplaît, que nous ne mettions dehors ; car si nous faisons autrement après cette menace qu'il nous a faite, il frappera sur nous par la mort ou par quelque autre grand malheur, au dommage de nos corps et de nos âmes. »

Le roi dit : « Sénéchal, le saint dit : Seigneur Dieu, pour quoi nous menaces-tu ? Car si tu nous avais tous perdus, tu n'en serais déjà pas pour cela plus pauvre ; et si tu nous avais tous gagnés, tu n'en serais déjà pas plus riche pour cela. D'où nous pouvons voir, fait le saint, que ces menaces que Dieu nous fait, ne sont pas pour accroître son profit ou pour détourner son dommage ; mais seulement à cause du grand amour qu'il a pour nous, il nous éveille par ses menaces, pour que nous voyions clair à nos défauts, et que nous ôtions ce qui lui déplait. Or, faisons-le ainsi, fit le roi, et nous ferons sagement. »

Nous partîmes de l'île de Chypre après que nous

eûmes pris dans l'île de l'eau fraîche et autres choses dont nous avons besoin. Nous vîmes à une île qu'on appelle Lampedouse, là où nous prîmes tout plein de lapins ; et nous trouvâmes un ermitage ancien dans les roches , et trouvâmes les jardins qu'y avaient fait les ermites qui y moururent anciennement : il y avait des oliviers, des figuiers, des ceps de vigne et d'autres arbres. Le ruisseau de la fontaine courait parmi le jardin. Le roi et nous, nous allâmes jusques au bout du jardin, et trouvâmes sous une première voûte un oratoire blanchi à la chaux et une croix vermeille de terre. Nous entrâmes sous la seconde voûte, et trouvâmes deux corps de gens morts dont la chair était toute pourrie ; les côtes se tenaient encore toutes ensemble, et les os des mains étaient sur leurs poitrines ; et ils étaient couchés vers l'Orient, de la manière que l'on met les corps en terre. Au moment de nous rembarquer dans notre vaisseau, il nous manqua un de nos mariniers ; à cause de quoi le maître de la nef crut qu'il était demeuré là pour être ermite ; et pour cela, Nicolas de Soisi, qui était maître-sergent du roi, laissa trois sacs de biscuits sur le rivage, pour que celui-ci les trouvât et en vécût.

Quand nous fûmes partis de là, nous vîmes une grande île en mer qui avait nom Pantalarée, et était peuplée de Sarrasins qui étaient sous la sujétion du roi de Sicile (1) et du roi de Tunis. La reine pria le roi qu'il y envoyât trois galères pour prendre du fruit pour ses enfants ; et le roi le lui octroya, et commanda aux galères que quand le vaisseau du roi passerait par devant l'île, elles fussent toutes prêtes à venir à

(1) Conrad II, petit-fils de l'empereur Frédéric II.

lui. Les galères entrèrent dans l'île par un port qui y était, et il advint que quand le vaisseau du roi passa par devant le port nous n'ouïmes aucunes nouvelles de nos galères. Alors les mariniers commencèrent à murmurer l'un à l'autre. Le roi les fit appeler, et leur demanda ce qu'il leur semblait de cette aventure; et les mariniers lui dirent que les Sarrasins avaient pris ses gens et les galères. « Mais nous vous donnons l'avis et le conseil, Sire, de ne pas les attendre; car vous êtes entre le royaume de Sicile et le royaume de Tunis, qui ne vous aiment guère ni l'un ni l'autre, et si vous nous laissez naviguer, nous vous aurons encore cette nuit délivré du péril; car nous aurons passé ce détroit. — Vraiment, fit le roi, je ne vous en croirai pas jusques à laisser mes gens entre les mains des Sarrasins sans que je fasse au moins tout mon possible pour les délivrer. Et je vous commande que vous tourniez vos voiles et que nous leur allions courir sus. » Et quand la reine ouït cela, elle commença à montrer un très-grand deuil et dit : « Hélas! c'est moi qui ai fait tout cela. »

Tandis que l'on tournait les voiles du vaisseau du roi et des autres, nous vîmes les galères sortir de l'île. Quand elles vinrent près du roi, le roi demanda aux mariniers pourquoi ils avaient fait cela; et ils répondirent qu'ils n'en pouvaient mais, que ceux qui le firent, c'étaient des fils de bourgeois de Paris, dont il y en avait six, qui mangeaient les fruits des jardins; c'est pourquoi les mariniers ne les pouvaient avoir, et ils ne les voulaient pas laisser. Alors le roi commanda qu'on les mit dans la chaloupe; et alors ils commencèrent à crier et à braire : « Sire, pour Dieu, rançonnez-nous de tout ce que nous avons,

pourvu que vous ne nous mettiez pas là où l'on met les meurtriers et les larrons ; car cela nous serait à jamais reproché. » La reine et nous tous fîmes notre possible pour que le roi se voulût désister ; mais jamais le roi ne voulut écouter personne ; ils y furent mis et y demeurèrent jusques à tant que nous fûmes à terre. Ils y furent en tel danger, que quand la mer devenait grosse, les vagues leur volaient par-dessus la tête, et ils devaient s'asseoir de peur que le vent ne les emportât dans la mer. Et ce fut à bon droit, car leur gloutonnerie nous fit tel dommage que nous en fûmes retardés de huit bonnes journées, parce que le roi fit tourner les vaisseaux devant derrière.

Avant que nous vinssions à terre, une autre aventure nous advint en mer qui fut telle, qu'une des béguines de la reine, quand elle eut couché la reine, ne prit pas garde, et jeta l'étoffe de quoi elle lui avait entortillé la tête, auprès de la poêle de fer où la chandelle de la reine brûlait ; et quand elle fut allée coucher dans la chambre au-dessous de la chambre de la reine, là où les femmes couchaient, la chandelle brûla tant que le feu prit à l'étoffe, et de l'étoffe il prit aux toiles dont les draps de la reine étaient couverts. Quand la reine s'éveilla, elle vit la chambre tout embrasée de feu, et sauta du lit toute nue et prit l'étoffe et la jeta à la mer, et prit les toiles et les éteignit. Ceux qui étaient dans la chaloupe, crièrent à demi voix : « Le feu ! le feu ! » Je levai la tête et vit que l'étoffe brûlait encore avec une flamme claire sur la mer, qui était très-calme. Je revêtis ma cotte au plus tôt que je pus, et allai m'asseoir avec les mariniers. Tandis que j'étais assis là, mon écuyer, qui couchait devant moi, vint à moi et me dit que le roi

était éveillé, et qu'il avait demandé là où j'étais. « Et je lui avais répondu, dit-il, que vous étiez dans les chambres; et le roi me dit : « Tu mens. » Tandis que nous parlions là, voilà maître Geoffroy, le clerc de la reine, qui me dit : « Ne vous effrayez pas, car il est ainsi advenu. » Et je lui dis : « Maître Geoffroy, allez dire à la reine que le roi est éveillé, et qu'elle aille vers lui pour l'apaiser. » Le lendemain le connétable de France et monseigneur Pierre le Chambellan et monseigneur Gervaise dirent au roi : « Qu'y a-t-il eu cette nuit que nous ouïmes parler du feu ? » Et je ne dis mot. Et alors le roi dit : « Il faut que cela se trouve bien mal que le sénéchal soit plus caché que je ne suis; et je vous conterai, dit le roi, ce que c'est, et comment nous faillîmes être tous brûlés cette nuit. » Et il leur conta comment ce fut, et me dit : « Sénéchal, je vous commande que vous ne vous couchiez pas dorénavant jusques à tant que vous ayez éteint tous les feux de céans, excepté le grand feu qui est dans la soute du vaisseau. Et sachez que je ne me coucherai pas jusques à tant que vous reveniez à moi. » Et ainsi fis-je tant que nous fûmes en mer; et quand je revenais, alors le roi se couchait.

Une autre aventure nous advint en mer; car monseigneur Dragonet, riche homme de Provence, dormait le matin dans son vaisseau, qui était bien une lieue en avant du nôtre; et il appela un sien écuyer et lui dit : « Va boucher cette ouverture, car le soleil me frappe au visage. » Celui-ci vit qu'il ne pouvait boucher cette ouverture s'il ne sortait du vaisseau : il sortit du vaisseau. Tandis qu'il allait boucher l'ouverture, le pied lui faillit, et il tomba dans l'eau; et ce vaisseau n'avait pas de chaloupe, car le vais-

seau était petit : bientôt le vaisseau fut loin. Nous qui étions sur le vaisseau du roi, nous croyions que c'était un paquet ou une barrique, parce que celui qui était tombé à l'eau n'y mettait pas de résolution. Une des galères du roi le recueillit et l'apporta sur notre vaisseau, là où il nous conta comment cela lui était advenu. Je lui demandai comment il se faisait qu'il n'y mettait pas de résolution pour se sauver, ni ne nageant ni d'autre manière. Il me répondit qu'il n'était nulle nécessité ni besoin qu'il y mit de la résolution; car sitôt qu'il commença à tomber, il se recommanda à Notre-Dame, et elle le soutint par les épaules dès qu'il tomba jusques à tant que la galère du roi le recueillit. En l'honneur de ce miracle, je l'ai fait peindre à Joinville en ma chapelle et sur les verrières de Blécourt (1).

Après que nous eûmes été dix semaines en mer, nous abordâmes à un port qui était à deux lieues du château appelé Hyères, qui était au comte de Provence, qui depuis fut roi de Sicile. La reine et tout le conseil furent d'accord que le roi descendit là, parce que la terre était à son frère. Le roi nous répondit qu'il ne descendrait pas de son vaisseau jusques à tant qu'il viendrait à Aigues-Mortes, qui était en sa terre. Le roi nous tint de la sorte le mercredi et le jeudi, que nous ne pûmes jamais le vaincre. Dans ces vaisseaux de Marseille il y a deux gouvernails, qui sont attachés à deux barres si merveilleusement, qu'aussi vite que l'on aurait tourné un roussin, l'on peut tourner le vaisseau à droite et à gauche. Le roi était assis le vendredi sur l'une des

(1) Blécourt, canton de Joinville (Haute-Marne).

barres des gouvernails, et il m'appela et me dit : « Sénéchal, que vous semble de cette affaire? » Et je lui dis : « Sire, il serait bien juste qu'il vous en advînt comme il fit à madame de Bourbon qui ne voulut pas descendre en ce port, mais se remit en mer pour aller à Aigues-Mortes, et demeura depuis sept semaines sur mer. » Alors le roi appela son conseil et leur dit ce que je lui avais dit, et leur demanda ce qu'ils conseillaient de faire, et tous furent d'avis qu'il descendît; car il n'agirait pas sagement s'il mettait sa personne, sa femme et ses enfants en aventure sur mer après qu'il en était hors. Le roi se rendit au conseil que nous lui donnâmes, de quoi la reine fut très-joyeuse.

Le roi débarqua au château d'Hyères, ainsi que la reine et ses enfants. Tandis que le roi séjournait à Hyères afin de se procurer des chevaux pour venir en France, l'abbé de Cluny, qui depuis fut évêque d'Olive (1), lui fit présent de deux palefrois qui vaudraient bien aujourd'hui cinq cents livres, un pour lui et l'autre pour la reine. Quand il lui eut fait ce présent, alors il dit au roi : « Sire, je viendrai demain vous parler de mes affaires. » Quand vint le lendemain, l'abbé revint; le roi l'ouït très-attentivement et très-longuement. Quand l'abbé fut parti, je vins au roi et lui dis : « Je vous veux demander, s'il vous plaît, si vous avez ouï plus débonnairement l'abbé de Cluny, parce qu'il vous donna hier ces deux palefrois. » Le roi pensa longuement, et me dit : « Vraiment oui. — Sire, fis-je, savez-vous pourquoi je vous ai fait cette

(1) Guillaume de Pontoise, successivement prieur de la Charité, abbé de Cluny et évêque d'Olive en Morée.

demande? — Pourquoi? fit-il. — Sire, fis-je, c'est parce que je vous donne avis et conseil que vous défendiez à tous vos conseillers jurés, quand vous viendrez en France, de rien prendre de ceux qui auront affaire par devant vous; car soyez certain que s'ils prennent, ils en écouteront plus volontiers et plus attentivement ceux qui leur donneront, ainsi que vous avez fait pour l'abbé de Cluny. » Alors le roi appela tout son conseil, et leur rapporta aussitôt ce que je lui avais dit; et ils lui dirent que je lui avais donné un bon conseil.

Le roi sorti des îles d'Hyères, traversa la Provence, passa par l'Auvergne et arriva à Vincennes, le 5 septembre 1254. La foule accourait de toutes parts sur son passage; plus on oubliait ses revers, plus Louis se rappelait le sort de ses compagnons; et la tristesse qu'il montrait sur son visage faisait un douloureux contraste avec l'allégresse publique. Son premier soin fut d'aller à Saint-Denys se prosterner aux pieds des apôtres de la France; le lendemain, il fit son entrée dans la capitale, précédé du clergé, de la noblesse et du peuple. Il portait toujours la croix sur l'épaule, et cette vue, en rappelant les motifs de sa longue absence, faisait craindre qu'il n'eût point encore abandonné son entreprise de la Croisade. Le plus grand nombre des barons et des chevaliers qui étaient partis avec Louis IX, avaient trouvé leur tombeau en Syrie ou en Égypte. Ceux qui avaient survécu à tant de désastres, rentrèrent dans leurs châteaux, qu'ils retrouvèrent déserts et tombant en ruines. Le bon sénéchal, après avoir revu ses foyers, se rendit, les pieds nus, à l'église de Saint-Nicolas en Lorraine, pour acquitter le vœu de la reine Marguerite. Il ne s'oc-

cupa plus ensuite que de réparer les maux que son absence avaient causés à ses vassaux, et jura de ne plus quitter le château de Joinville pour aller en Asie.

Ainsi se termina cette guerre sainte, dont les commencements avaient rempli de joie les peuples chrétiens, et qui plongea ensuite tout l'Occident dans le deuil.



CHAPITRE XVI.

*Ce que devint la Terre-Sainte après le départ
de saint Louis (1255-1270).*

A PEINE saint Louis était-il de retour en France, qu'une funeste division se manifesta entre les Vénitiens, les Pisans et les Génois. Ces peuples avaient dans la ville d'Acre des quartiers séparés et une juridiction particulière; mais ils célébraient en commun l'office divin dans l'église du superbe monastère de Saint-Sabas. Les Vénitiens et les Génois, qui se querellaient souvent par jalousie de commerce, prétendirent, chacun de leur côté, que cette église devait appartenir à leur république. En vain le pape Alexandre IV, consulté à ce sujet, déclara-t-il que cette église devait être commune aux trois nations. Les Génois, soutenus de l'autorité et des forces du gouvernement, chassèrent les Vénitiens de la ville, se rendirent maîtres de l'église et du monastère, et en firent une espèce de citadelle. La guerre étant donc déclarée par une telle violence, les Vénitiens, auxquels se joignirent les Pisans, auparavant alliés des Génois, rassemblèrent un grand nombre de vaisseaux, s'emparèrent du port d'Acre, incendièrent la flotte de leurs

ennemis, entrèrent dans la ville les armes à la main, gagnèrent en combattant et pied à pied le quartier des Génois, forcèrent le monastère et l'église de Saint-Sabas, et chassèrent à leur tour le gouverneur et leurs antagonistes. Ceux-ci se retirèrent à Tyr et revinrent l'année suivante (1258) avec une flotte de quarante-neuf galères et de quatre grands vaisseaux de guerre. Pleins de confiance dans leurs forces, ils livrèrent bataille à la flotte vénitienne, et furent vaincus entre Saint-Jean-d'Acre et Caïphas.

Comme les villes, les princes, les barons et les chevaliers de la Palestine avaient pris parti dans cette querelle, et que les uns s'étaient déclarés pour les Vénitiens et les autres pour les Génois, les Sarrasins de la Syrie n'auraient pas manqué de profiter d'une si funeste division pour détruire les chrétiens, s'ils n'eussent eu à se défendre contre des ennemis beaucoup plus puissants, qui enfin les détruisirent eux-mêmes. Ces nouveaux ennemis étaient les Tartares qui, après avoir subjugué toute la Perse, passèrent le Tigre sous la conduite de Houlacou-khan, frère du grand khan de Tartarie. Ce prince qui, selon le rapport qu'un Hongrois avait fait au Pape, était disposé à embrasser le christianisme, et qui, au reste, était l'un des plus grands ennemis des Musulmans, avait entrepris de pousser ses conquêtes jusqu'à la Méditerranée. Il alla d'abord mettre le siège devant la ville de Bagdad, le principal siège de l'empire des Mahométans, et la résidence du calife que tous les autres sultans reconnaissaient comme leur chef et le grand pontife de leur religion. Comme celui qui possédait alors cette haute dignité, était un prince plus avare que guerrier, les Tartares eurent bientôt emporté cette

place. Après avoir fait massacrer tous les Sarrasins qui s'y trouvaient, Houlacou fit enfermer le malheureux calife dans une des chambres de son trésor, remplie de vases et de pièces d'or, en lui disant qu'il voulait que l'or fût son unique nourriture. Ainsi ce prince avare, le dernier des califes successeurs de Mahomet, mourut de faim au milieu des richesses qu'il avait entassées.

Après cette importante conquête, le prince tartare entra dans la Mésopotamie qui se rendit sans résistance, s'empara d'Édesse, passa l'Euphrate, se rendit maître d'Émèse, de Samosate et de toutes les places que les Sarrasins avaient conquises sur les chrétiens. Alep fut assiégée et prise d'assaut; le sultan, qui y régnait, fut fait prisonnier, conduit enchaîné devant Damas, et ensuite massacré sous les yeux des habitants de cette ville, qui ne tarda pas à tomber au pouvoir du vainqueur (1259).

La guerre que Houlacou faisait avec tant de succès aux Sarrasins du Nord et de l'Orient, avait laissé aux chrétiens de la Terre-Sainte le temps de respirer, malgré leurs divisions. Mais ce conquérant étant retourné en Tartarie sur la nouvelle de la mort du grand khan son frère, l'officier auquel il avait laissé le commandement de ses troupes, moins bien disposé que lui envers les chrétiens, entra dans le royaume de Jérusalem, se rendit maître de Césarée et de Sidon, et menaçait déjà la ville de Saint-Jean-d'Acre, lorsque les chrétiens reçurent tout à coup un secours du côté d'où ils devaient le moins l'espérer.

Le nouveau sultan des Mamelucks, nommé Maléc-Elvaheth, qui était un prince habile et guerrier, craignant avec raison que ces redoutables ennemis, après

avoir conquis la Palestine, ne vissent fondre sur l'Égypte, voulut les prévenir. Ayant donc promptement rassemblé toutes les forces de ses États, il entra dans la Palestine, fit alliance avec les chrétiens contre leurs ennemis communs, laissa reposer son armée pendant trois jours aux environs de Saint-Jean-d'Acres ; ensuite marcha droit aux Tartares qui ravageaient la Galilée (1260), leur livra bataille dans la plaine de Tibériade, les tailla en pièces, tua leur général, et retourna en Égypte, couvert de gloire et chargé de butin.

Ce prince ne jouit pas longtemps de la gloire qu'il venait d'acquérir. Quelque temps après son retour, un des principaux émirs, Bendocdar, celui-là même qui avait sauvé l'Égypte et fait périr l'armée de la dernière Croisade, se mit à le presser vivement de tourner ses armes victorieuses contre les chrétiens auxquels il avait voué une haine mortelle (1260). Malec-Elvaheth, qui ne voulait pas enfreindre l'alliance qu'il avait jurée, rejeta avec dédain cette injuste proposition. Bendocdar, irrité de son refus, le massacra comme ami des chrétiens, et se fit élire sultan par les Mamelucks, dont sa valeur lui avait gagné l'estime. En effet, c'était le plus brave, le plus habile et le plus rusé des Mamelucks, mais aussi le plus perfide et le plus féroce. Pour régner paisiblement, il fit mourir tout ce qu'il put trouver de la race des anciens sultans et deux cent quatre-vingts émirs. Il se rendit si terrible à ses sujets, qu'aucun d'eux, de peur de lui inspirer quelque soupçon, n'osait ni entrer dans la maison de son voisin, ni parler à son ami. Au reste, il possédait toutes les qualités qui conviennent à un conquérant ; il était hardi, entreprenant, intrépide, adroit, vigilant, sobre, chaste, et surtout si heureux

dans ses entreprises, qu'il semblait que la fortune se fût mise à ses gages.

Après avoir fait mourir son maître, ce sultan ne perdit pas de temps pour marcher contre les chrétiens à la tête de l'armée qui avait battu les Tartares. Il surprit et tailla en pièces les troupes de Baruth, de Giblet, de Saint-Jean-d'Acre et les Templiers, qui s'étaient réunis promptement; désola tout le pays, s'empara de Césarée par surprise, emporta quelques autres places, s'avança jusqu'aux environs d'Antioche, puis, revenant sur ses pas, se présenta à la tête de trente mille hommes de cavalerie devant Saint-Jean-d'Acre, en détruisit les faubourgs, et s'approcha des portes de la ville dont tous les habitants étaient plongés dans la consternation. Il partit de là pour aller détruire l'église et le monastère de Bethléem, ainsi que les églises de Nazareth et du mont Thabor, s'empara de la ville et du château d'Assur après un siège assez long; il se jeta ensuite sur Saphet, une des plus fortes places du pays, et s'en rendit maître par capitulation; mais ce barbare, immolant sa parole à sa haine, fit trancher la tête au gouverneur et à tous les soldats de la garnison, parce qu'ils aimèrent mieux endurer la mort que se faire Musulmans.

Continuant ensuite ses conquêtes, dont rien ne pouvait arrêter le cours, il se rendit maître par trahison de la ville et du château de Jaffa, de la forteresse de Beaufort, et de presque toutes les places des Templiers. Après avoir ravagé tout le pays aux environs de Saint-Jean-d'Acre, de Tyr et de Sidon, et brûlé les faubourgs de Tripoli, il retourna tout à coup vers Antioche (1267). Le prince Conrad avait abandonné cette ville, pour aller secourir en Italie son cousin

Conradin, contre le comte d'Anjou, frère de saint Louis, auquel le Pape avait donné l'investiture du royaume de Naples. Cette grande ville était si dépourvue de ce qui était nécessaire pour soutenir un siège, que Bendocdar la prit presque sans résistance; il y tua dix-sept mille hommes, et en emmena plus de cent mille en captivité. Ainsi finit cette principauté d'Antioche que Boémond, prince de Tarente, avait fondée, et qui depuis avait subsisté près de cent soixante-dix ans. C'est depuis ce funeste événement que la ville de ce nom n'est plus qu'une vaste solitude, en comparaison de ce qu'elle était autrefois. Ainsi Bendocdar, qui ne trouvait plus d'ennemi, poussait ses conquêtes en Syrie, pendant que les chrétiens de la Terre-Sainte, partagés en diverses factions auxquelles avait donné lieu la discorde survenue entre les ordres militaires, s'efforçaient de se détruire les uns les autres, et que l'Italie était en feu au sujet de la querelle survenue entre le Saint-Siège et la maison de Souabe, au sujet du royaume de Naples.



CHAPITRE XVII.

Le roi se croise une seconde fois.

LES tristes nouvelles arrivées de Terre-Sainte réveillèrent l'attention et le zèle des chrétiens de l'Occident. Dès le temps du pontificat d'Alexandre IV, on avait prêché en divers endroits une nouvelle croisade, mais sans succès, parce que les affaires d'Italie attiraient de ce côté les regards des peuples et des princes, et que saint Louis y prenait lui-même plus d'intérêt que tous les autres, par la guerre que son frère, le comte d'Anjou, faisait à la maison de Souabe pour la succession du royaume de Naples et de Sicile. Mais quand ces affaires furent terminées, le pape Clément IV écrivit aux chrétiens de la Palestine une lettre par laquelle, pour les consoler et les encourager, il leur promettait de prompts secours. « L'affaire de Sicile étant terminée, leur dit-il, les Français s'empressent de partir; en Allemagne, les comtes de Luxembourg et de Juliers, l'évêque de Liège et plusieurs seigneurs ont pris la croix. On prêche la Croisade en Angleterre, et nous en espérons un grand secours. Que ne feront point tous ces peuples, lorsqu'ils auront appris de nous

l'extrême désolation dans laquelle vous vous trouvez. »

De tous les princes, saint Louis était celui qui avait le plus de zèle pour une nouvelle expédition contre les Sarrasins. « Depuis quelques années, dit le Père Geoffroy de Beaulieu, son confesseur, ce prince avait résolu d'entreprendre vers la fin de ses jours quelque chose de grand et de difficile pour le service de Dieu. C'était d'aller encore une fois au-delà des mers pour secourir la Terre-Sainte, malgré tous les dangers d'une telle entreprise. Dès ce moment, il avait, au grand étonnement de tout le monde, commencé à retrancher tout ce qu'il pouvait des dépenses de sa maison, car il tenait son dessein dans le plus grand secret, et ne se pressait pas de l'exécuter. Mais, comme il ne voulait pas s'en rapporter au mouvement de son cœur, il envoya au pape Clément un messager fidèle et discret pour le consulter sur sa résolution. Ce pontife, craignant d'abord les suites d'une entreprise si hasardeuse et d'une si pénible exécution pour un prince déjà avancé en âge, délibéra longtemps sur la réponse qu'il avait à faire au message du roi. Dans sa première lettre, Clément avait cherché à détourner le monarque français de son point de mire. Mais, consulté de nouveau, le Souverain Pontife n'eut plus les mêmes scrupules, et crut devoir encourager Louis IX dans son dessein, persuadé, disait-il, que ce dessein venait de Dieu.

Cependant le but de cette négociation restait toujours enseveli dans le plus profond mystère. Louis IX craignait sans doute que s'il annonçait d'avance ses desseins, la réflexion ne nuisît à l'enthousiasme dont il avait besoin pour réussir, et qu'il ne se formât,

dans sa cour et dans le royaume, une opposition puissante contre l'entreprise d'une Croisade; il pensait qu'en annonçant tout à coup son projet au moment de l'exécution, il frapperait davantage les esprits, et les entraînerait plus facilement à suivre son exemple. Une assemblée des barons, des seigneurs et des prélats du royaume fut convoquée solennellement à Paris vers le milieu du Carême : on n'avait point oublié dans cette convocation le fidèle Joinville. Le sénéchal nous ayant raconté ses impressions et ses pressentiments dans cette circonstance difficile, nous ne pouvons pas nous dispenser de rapporter ici des paroles qui peignent si bien l'esprit de son époque.

« Il advint, dit-il, que le roi manda tous ses barons à Paris pendant son Carême en 1267. Je m'excusai près de lui pour une fièvre quarte que j'avais alors, et le priai qu'il me voulût bien dispenser. Et il me manda qu'il voulait absolument que j'y allasse; car il avait là de bons médecins qui savaient bien guérir de la fièvre quarte. Je m'en allai à Paris. Quand je vins le soir de la vigile de Notre-Dame en mars, je ne trouvai ni roi ni autre qui me sût dire pourquoi le roi m'avait mandé. Or il advint, ainsi que Dieu le voulut, que je m'endormis à matines, et il me fut avis en dormant que je voyais le roi devant un autel à genoux, et il m'était avis que plusieurs prélats en habits d'église le revêtaient d'une chasuble vermeille en serge de Reims. J'appelai après cette vision monseigneur Guillaume, mon prêtre, qui était très-savant, et lui contai la vision. Et il me dit ainsi : « Sire, vous verrez que le roi se croisera demain. » Je lui demandai pourquoi il le croyait; et il me dit qu'il le croyait à cause du songe que j'avais songé; car la chasuble de serge ver-

meille signifiait la croix, laquelle fut vermeille du sang que Dieu y répandit de son côté, et de ses mains et de ses pieds. Quant à ce que la chasuble était en serge de Reims, cela signifie que la Croisade sera de petit profit, ainsi que vous verrez si Dieu vous donne vie. »

Quand j'eus ouï la messe à la Magdeleine à Paris, j'allai à la chapelle du roi, et je trouvai le roi qui était monté sur l'échafaud des reliques, et faisait apporter la vraie Croix en bas. Pendant que le roi venait en bas, deux chevaliers qui étaient de son conseil commencèrent à parler l'un à l'autre, et l'un dit : « Ne me croyez jamais, si le roi ne se croise ici. » Et l'autre répondit : « Si le roi se croise, ce sera une des douloureuses journées qui jamais fût en France. Car si nous ne nous croisons pas, nous perdrons l'affection du roi ; et si nous nous croisons, nous perdrons celle de Dieu, parce que ce ne sera pas pour lui que nous nous croiserons. »

Or il advint ainsi que le roi se croisa le lendemain, et ses trois fils avec lui ; et depuis il est advenu que la Croisade fut de petit profit, selon la prophétie de mon prêtre. Je fus beaucoup pressé par le roi de France et le roi de Navarre de me croiser. A cela je répondis que, tandis que j'avais été au service de Dieu et du roi outre-mer, et depuis que j'en revins, les sergents du roi de France et du roi de Navarre m'avaient détruit et appauvri mes gens, tellement qu'il ne serait jamais un temps où moi et eux n'en vaudrions pas pis ; et je leur disais ainsi que si je voulais agir au gré de Dieu, je demeurerais ici pour aider et défendre mon peuple ; car si je mettais mon corps dans les aventures du pèlerinage de la Croix,

là où je verrais tout clair que ce serait pour le mal et le dommage de mes gens, je courroucerais par là Dieu, qui mit son corps pour sauver son peuple.

Je pensai que tous ceux-là firent un péché mortel qui lui conseillèrent le voyage, parce que au point où il était en France, tout le royaume était en bonne paix à l'intérieur et avec tous ses voisins; et depuis qu'il partit, l'état du royaume ne fit jamais qu'empirer. Ils firent un grand péché ceux qui lui conseillèrent le voyage, dans la grande faiblesse là où son corps était; car il ne pouvait supporter d'aller en char ni de chevaucher. Sa faiblesse était si grande, qu'il souffrit que je le portasse dans mes bras depuis l'hôtel du comte d'Auxerre, là où je pris congé de lui, jusques aux Cordeliers. Et pourtant faible comme il était, s'il fût demeuré en France, il eût pu encore vivre assez et faire beaucoup de bien,

Le 25 de mars, jour de l'Annonciation, le grand Parlement du royaume s'étant assemblé dans une salle du Louvre, le roi entra, portant à la main la couronne d'épines de Jésus-Christ. A cet aspect, toute l'assemblée put juger des intentions du monarque. Louis adressa aux princes, prélats et barons avec beaucoup de force et de grâce l'exhortation suivante : « Il n'est sans doute personne parmi vous qui ignore les cruautés du sultan de Babylone et de ses mame-lucks envers les fidèles de la Terre-Sainte. C'en est fait de cette terre sacrée et de tous ses infortunés habitants, si les chrétiens de l'Occident ne marchent promptement à leur secours. Aurons-nous sacrifié depuis si longtemps tant d'armées et tant de richesses, la France et l'Europe auront-elles fait tant et de si pénibles efforts, pour laisser au pouvoir d'une race

impie une contrée, la plus belle portion de l'empire de Jésus-Christ! Lors même que je serais abandonné de toute la terre dans une si noble entreprise, je suis résolu de la poursuivre seul avec toute la vigueur dont je suis capable, et d'y employer tout ce que j'ai de forces, de biens, et ma vie même, que je serais trop heureux de perdre pour Celui qui a donné la sienne pour nous dans cette même terre, aujourd'hui si indignement profanée. Français, hâtez-vous donc de prendre la croix, ce signe sacré de ralliement pour tous les vrais chrétiens. Sans doute, vous n'aurez pas moins de courage et de zèle que vos braves ancêtres qui ont conquis cette Terre-Sainte avec tant de valeur et de gloire. Si je vous connais bien, il n'y en aura aucun parmi vous qui n'approuve cette sainte entreprise, aucun qui ne prenne la généreuse résolution de marcher avec nous sous l'antique bannière de saint Denys. »

Après ce discours, qui fit une profonde impression sur toute l'assemblée, le légat en prononça un autre sur le même sujet. Quand il eut cessé de parler, le roi reçut la croix de ses mains avec les sentiments de la plus vive piété. Ses trois fils, Philippe, Jean Tristan et Pierre suivirent son exemple. Le quatrième, nommé Robert, la souche des Bourbons, qui n'était alors âgé que de dix ans, ne participa point à cette auguste cérémonie. Les autres princes et seigneurs les plus distingués qui s'empressèrent de se croiser, furent Alphonse, comte de Poitiers, et frère du roi; Thibaut, roi de Navarre et comte de Champagne, qui avait épousé la fille aînée de ce monarque; Robert, comte d'Artois, fils de celui qui avait été tué en Égypte; Gui, comte de Flandres; Jean, fils du comte de Bre-

tagne; les comtes de Saint-Paul, de Vendôme, de La Marche, de Soissons; les seigneurs de Fiennes, de Nemours, de Montmorency, de Pressigny, de Briſſac, de Riboule, de Ville-Bayon, de Saint-Brignon; Raoul d'Estrées, Raoul de Nesle, Louis de Beaujeu, Guillaume de Courtenai, Gilles de Mailly, le comte de Guines, le sire de Harcourt, Jean de Nesle, Enguerrand de Bailleul, de Longueval, de Varennes, de Mirepoix, de Beaumont, de Vandières, de Lionne, d'Auteuil, d'Aurillac, Olivier de Termes qui s'était signalé dans la dernière Croisade, et un grand nombre d'autres seigneurs ou chevaliers. Les princes marchaient à leurs dépens; mais les seigneurs et les chevaliers devaient recevoir des appointements du roi.

La résolution du roi de France produisit une vive sensation en Europe, et ranima ce qui restait encore dans les esprits du vieil enthousiasme pour les Croisades; comme il était le chef de l'entreprise, la plupart des guerriers se faisaient une gloire de combattre sous ses drapeaux; la confiance qu'on avait dans sa sagesse et dans ses vertus, rassurait en quelque sorte les esprits contre les dangers des expéditions lointaines, et rendait aux peuples chrétiens des espérances qu'il semblait avoir perdues. Le souvenir même des malheurs du premier voyage ajoutait à la sécurité de l'avenir, et faisait croire à plusieurs que le triomphe des armées chrétiennes serait enfin la récompense des travaux et des calamités passées, et le fruit d'une salutaire expérience.

Clément IV écrivit au roi d'Arménie, pour le consoler des maux qu'il avait soufferts dans l'invasion des Mamelucks, et lui annoncer que les chrétiens d'Orient allaient recevoir de puissants secours. Abaga, khan

des Tartares, qui poursuivait alors une guerre contre les Turcs de l'Asie-Mineure, avait envoyé des ambassadeurs à la cour de Rome et à plusieurs princes de l'Occident; il proposait d'attaquer les Mamelucks de concert avec les Francs, et de les chasser de la Syrie et de l'Égypte; le Pape accueillit solennellement les ambassadeurs Mogols; il leur dit qu'une armée conduite par un grand monarque allait s'embarquer pour l'Orient, que l'heure fatale aux Musulmans était arrivée, et que Dieu bénirait son peuple et tous les alliés de son peuple.

Louis, sans cesse occupé de son expédition, avait fixé l'époque de son départ à l'année 1270. Près de trois années devaient s'écouler avant que les secours annoncés par le Souverain Pontife pussent arriver en Orient. On demanda des vaisseaux pour le transport des croisés aux républiques de Gênes et de Venise; les Vénitiens refusèrent d'abord, et voyant ensuite qu'on allait traiter avec les Génois, ils envoyèrent des ambassadeurs pour offrir une flotte. Après de longues négociations, où Venise montra plus de jalousie contre Gênes que de zèle pour la Croisade, elle refusa encore de concourir à l'embarquement de l'armée chrétienne, redoutant moins la colère de Louis IX que celle du sultan du Caire, qui pouvait ruiner ses comptoirs d'Orient. Enfin les Génois s'engagèrent à fournir les vaisseaux pour l'expédition.

La plus grande difficulté était de trouver l'argent nécessaire pour les préparatifs de la guerre. On imposa sur le clergé de France une contribution du dixième de ses revenus. Il s'y opposa fortement, et déclara même qu'il aimerait mieux encourir l'excommunication du Pape que de s'y soumettre; mais enfin

il fallut obéir au roi et au pontife, unis d'intérêts et de volontés. On imposa aussi une capitation sur les bourgeois des villes et sur les habitants des campagnes, mais avec un tel ordre et de telles modifications que personne n'en fut incommodé. Ces deux taxes produisirent des sommes considérables.

Cependant le roi se rendit à l'abbaye de Vézelay, diocèse d'Autun, où il assista à la translation des reliques de sainte Marie-Magdeleine, que l'on y possédait depuis plusieurs siècles. Il fut accompagné dans ce voyage par le légat Simon de Brie. Ils retinrent l'un et l'autre quelques parties de ces reliques, et donnèrent des attestations authentiques à cette translation.

Le saint roi se préparait à son voyage en continuant ses exercices ordinaires de piété. Il assistait chaque jour à l'office canonial : s'il était en voyage et à cheval, il se contentait de le réciter avec son chapelain. Il disait aussi tous les jours l'office des morts à neuf leçons, même dans les fêtes les plus solennelles. Il manquait rarement d'entendre deux messes chaque jour, et souvent il en entendait trois ou quatre. Il se plaisait à assister au sermon, et savait bien redire ce qu'il avait entendu. Comme des seigneurs de sa cour murmuraient de ce qu'il entendait tant de messe et des sermons : « Si je passais deux fois plus de temps à jouer aux dés, leur répondit-il, ou à courir les bois en chassant aux bêtes et aux oiseaux, personne ne s'en plaindrait. » Il serait trop long d'entrer dans le détail de tous ses exercices de piété, depuis son réveil jusqu'à son coucher ; c'est assez de dire qu'aux devoirs de la royauté, dont il s'acquittait avec l'attention la plus soutenue, il joignait

l'accomplissement non-seulement des devoirs les plus rigoureux du Christianisme, mais encore la pratique de ces conseils évangéliques, dont se dispensent bien souvent les personnes qui font profession d'une piété différente de celle du commun des chrétiens.

Comme ce prince sentait la faiblesse de sa santé, et que les événements de sa première Croisade et sa résolution de ne pas s'épargner dans les occasions les plus périlleuses le faisaient penser à l'incertitude de son retour, il voulut pourvoir à la tranquillité de sa famille et à l'établissement de ses enfants. Philippe, l'aîné, héritier présomptif de la couronne, avait déjà eu pour son apanage, trois ans auparavant, la ville d'Orléans, les seigneuries de Cléry, de Château-Neuf, de Lorris en Gâtinais, de Montargis, et quelques autres terres. Les autres eurent aussi leur partage. Jean, second fils du roi, outre le comté de Nevers, que sa femme Yolande de Bourgogne lui avait apporté en dot, reçut le comté de Valois, avec les villes de Crespy et de la Ferté-Milon, Villers-Cotterets et Pierrefont. Pierre, le troisième fils, eut le comté d'Alençon et toutes ses dépendances. Robert, qui n'avait encore que douze ans, fut pourvu du comté de Clermont en Beauvaisis, et posséda depuis le comté de Bourbonnais, du chef de sa femme Béatrix, héritière par sa mère de la maison de Bourbon. C'est ce prince qui est la tige de la dynastie des Bourbons.

Saint Louis avait quatre filles, comme il avait quatre fils. Isabelle, l'aînée, avait épousé, quelques années auparavant, Thibaut, roi de Navarre et comte de Champagne. Il voulut aussi, avant son départ, conclure le mariage de la princesse Blanche, sa

deuxième fille, avec Ferdinand, fils d'Alphonse, roi de Castille, et son neveu. Elle fut conduite sur les frontières de ce royaume par son frère Philippe, et ses noces furent célébrées à Burgos avec beaucoup de magnificence. Le mariage de Marguerite de France, troisième fille du roi, eut lieu vers le même temps avec Jean, duc de Brabant. Restait à pourvoir la princesse Agnès. Le roi lui laissa *dix mille livres* par son testament, qu'il fit avant de quitter l'Europe, au mois de février 1270.

Ce testament faisant connaître l'âme de saint Louis en révélant ses dernières volontés, nous croyons devoir le reproduire ici au moins dans ses dispositions principales.

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité, ainsi soit-il. Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, nous faisons connaître que, sain et sauf par la grâce de Dieu, nous avons rédigé notre testament de la manière suivante : Nous voulons et ordonnons que toutes nos dettes soient payées ; que tout ce que nous avons fait d'irrégulier soit réformé, et que toutes nos restitutions soient faites par les mains des exécuteurs de ce testament que nous avons nommés plus bas, ou par d'autres, selon qu'ils le jugeront plus expédient. S'il se trouve quelque cas douteux ou obscur, nous leur donnons le pouvoir d'ordonner et de faire à ce sujet tout ce que leur prudence leur dictera pour le salut de notre âme.

» Nous léguons à notre très-chère épouse la reine Marguerite, quatre mille livres (environ soixante-dix mille francs).

» Nous léguons nos livres qui se trouveront en

France après notre décès, excepté ceux de notre chapelle, aux Frères-Prêcheurs (Dominicains), aux Frères-Mineurs (Cordeliers) de Paris, à l'abbaye de Royaumont et aux Frères-Prêcheurs de Compiègne. Nos exécuteurs testamentaires auront soin de les partager entre eux par égales portions. »

Suivent différents legs à deux cents hôtels-Dieu du royaume, y compris celui de Paris, pour la somme de deux mille deux cent quatre-vingts livres.

« Nous léguons aussi deux mille livres pour être distribuées à huit cents léproseries (1). »

Des legs accordés à un grand nombre de pauvres maisons religieuses des deux sexes s'élèvent à la somme d'environ six mille quatre-vingt-quinze livres.

« Nous léguons aux filles-Dieu et femmes pénitentes de Paris cent livres, qui leur seront distribuées par des hommes de bien, préposés à cet effet par nos exécuteurs testamentaires.

» *Item.* Nous léguons aux pauvres femmes à marier ou à d'autres dont l'indigence sera reconnue, mille livres; six cents pour acheter de la bure pour vêtir les pauvres, et cent pour leur procurer une chaussure; quinze livres aux pauvres écoliers de Saint-Thomas du Louvre; dix livres aux mêmes de Saint-Honoré de Paris; soixante aux Bons-Enfants de Paris; et à tous les autres pauvres écoliers cent cinquante, qui leur seront distribuées par le prieur des Frères-Prêcheurs et le gardien des Frères-Mineurs.

(1) La lèpre était une maladie qu'un grand nombre de Français avaient apportée de la Palestine. Ces huit cents léproseries prouvent combien le nombre en était considérable.

» *Item.* Nous léguons aux orphelins, aux veuves et aux petits pauvres, deux mille livres.

» *Item.* Nous consacrons cent cinquante livres pour acheter des calices, des aubes et autres ornements d'église, en faveur des endroits de nos domaines qui en auront besoin.

» *Item.* Nous léguons à ceux de nos serviteurs que nous n'avons pas encore récompensés, ou qui ne l'ont pas été suffisamment, deux mille livres, qui leur seront distribuées par nos exécuteurs testamentaires.

» Nous voulons et ordonnons que tous les legs ci-dessus soient payés du mobilier qui nous appartiendra dans notre royaume de France au temps de notre décès, et que, si les sommes qu'on en retirera ne suffisent pas, le paiement en soit complété, soit par la vente qui aura eu lieu des bois de nos domaines, soit par celle qui s'en effectuera à l'avenir. Ainsi notre successeur ne touchera rien de ces ventes jusqu'à ce que tous les legs soient acquittés. Pour l'entière sûreté de ces dispositions, nous engageons notre héritier et notre domaine.

» En outre, nous voulons et ordonnons que nos clercs et nos chapelains qui, à l'époque de notre décès, existaient de ce qui leur était fourni dans notre maison, et qui ne seraient pourvus d'aucun bénéfice ecclésiastique, reçoivent chacun, de la bourse du roi notre héritier, une pension annuelle de vingt livres (un peu plus d'un franc par jour), jusqu'au moment où ils auront obtenu un bénéfice ou tout autre moyen d'existence.

» Quant aux Sarrasins, grands ou petits, que nous avons fait baptiser après les avoir amenés de la Terre-Sainte en France, nous voulons et ordonnons que, se-

lon ce que nous avons déjà décidé relativement à leur entretien, notre fils qui doit nous succéder au royaume, soit tenu d'en prendre soin après notre décès, à moins qu'une raison légitime ne l'oblige à supprimer les secours qui leur sont accordés, ou à leur en retrancher une partie.

» Nous donnons et assignons à nos fils Jean, Pierre et Robert, certaines portions de terre, selon ce que nous avons déclaré plus amplement dans nos lettres patentes données à cet effet. Nous voulons et ordonnons qu'ils soient satisfaits de ce présent. Si par hasard il arrivait que l'un d'eux ou son héritier vint à décéder sans postérité, nous voulons que la portion de terre qui lui a été assignée retourne à notre héritier ou successeur, qui dans ce temps-là sera sur le trône de France.

» *Item.* Nous léguons à notre très-chère fille Agnès dix mille livres (environ cent cinquante mille francs).

» Enfin nous voulons, prescrivons et ordonnons que, excepté les portions de nos enfants, les restitutions à faire, les dommages à réparer, les donations, les legs que nous avons faits et ferons de quelque manière et en quelque lieu que ce soit, ou que nous avons ordonnés et ordonnerons de faire à l'avenir, tous nos autres domaines et tous les immeubles qui nous appartiennent restent la propriété de notre héritier et successeur. Nous voulons aussi qu'il possède tout notre mobilier, à condition qu'il en fera un bon usage et s'en servira pour l'honneur de Dieu et l'avantage du royaume.

» Au reste, nous voulons que, dans tout ce que nous venons d'ordonner, le droit d'autrui soit avant tout respecté. »

Le roi avait désigné, pour ses exécuteurs testamentaires, les évêques de Paris et d'Évreux, les abbés de Saint-Denys et de Royaumont et deux de ses chapelains.

Le point le plus important qui restait à régler était la régence du royaume pendant une absence dont le terme paraissait illimité. Comme la reine Marguerite n'était pas du voyage, il semblait que cette dignité, dont les devoirs avaient été remplis si glorieusement par la reine Blanche, sa belle-mère, lui convint plus qu'à tout autre. Mais soit que Louis la crut incapable de faire assez respecter son autorité, soit qu'elle n'eut pas assez d'expérience dans les affaires, où il ne paraît pas que ce prince lui eut jamais donné beaucoup de part, il ne jugea pas à propos de lui confier l'administration de son royaume. Il choisit, pour ces hautes fonctions, Matthieu, abbé de Saint-Denys, de la maison de Vendôme, et Simon de Clermont, comte de Nole, personnages d'une probité et d'une habileté reconnues dans le gouvernement des choses temporelles.

Quelque temps auparavant, voulant consolider la paix, même chez les peuples voisins, il avait fait prolonger de cinq ans une trêve dont il avait été le médiateur entre le roi d'Angleterre et le roi de Navarre, et avait terminé une grave querelle qui s'était élevée entre les comtes de Luxembourg et de Bar.

Tous ceux qui s'intéressaient en Europe au succès de la Croisade, dit Michaud, avaient alors les yeux sur le royaume de Naples, où Charles d'Anjou faisait de grands préparatifs pour accompagner son frère dans l'Orient; mais ce royaume, récemment conquis, devait être encore le théâtre d'une guerre allumée par

la vengeance et l'ambition. Il arriva dans l'État de Naples et de Sicile, qui avait si souvent changé de maître, ce qui arrive presque toujours après une révolution : les espérances trompées se changeaient en haines : les excès inséparables d'une conquête, la présence d'une armée fière de ses victoires, le gouvernement trop violent de Charles, animèrent les peuples contre le nouveau roi. Clément IV crut devoir lui donner un avertissement salutaire. « Votre royaume, » lui écrivait-il, épuisé d'abord par les agents de votre » autorité, est déchiré maintenant par vos ennemis ; » ainsi la chenille détruit ce qui a échappé à la sauterelle. Le royaume de Naples et de Sicile n'a pas » manqué de gens qui le désolaient : où sont maintenant ceux qui le défendront ? » Cette lettre du Pape annonçait les orages prêts à éclater ; beaucoup de ceux qui avaient appelé Charles par leurs vœux, regretèrent la maison de Souabe, et portèrent leurs nouvelles espérances vers Conradin, héritier de Frédéric et de Conrad. Ce jeune prince quitta l'Allemagne avec une armée, et s'avança dans l'Italie, se fortifiant dans sa marche du parti des Gibelins et de tous ceux que la domination de Charles avait irrités. Toute l'Italie était en feu, et le Pape, protecteur de Charles, retiré à Viterbe, n'avait plus pour sa défense que les foudres de l'Église.

Cependant Charles d'Anjou rassembla des troupes et vint au-devant de son rival ; les deux armées se rencontrèrent dans la plaine de Saint-Valentin, près d'Aquila ; l'armée de Conradin fut taillée en pièces, et le jeune prince tomba au pouvoir du vainqueur. La postérité n'a point pardonné à Charles d'avoir abusé de sa victoire, jusqu'au point de faire condamner et

décapiter son ennemi vaincu et désarmé. Après cette exécution, la Sicile et le pays de Naples furent livrés à toutes les fureurs d'une tyrannie jalouse et soupçonneuse; car la violence appelle la violence, et les grands crimes de la politique ne viennent jamais seuls. C'est ainsi que Charles se disposait à la Croisade; mais d'un autre côté la Providence lui préparait de terribles catastrophes : « Tant il est vrai, dit un » historien, que Dieu donne aussi souvent les royau- » mes pour punir ceux qu'il élève, que pour châtier » ceux qu'il assujettit. »

On approchait de l'époque marquée pour le départ de l'expédition. Par ordre du légat, les curés, dans chaque paroisse, avaient pris les noms des croisés, pour les obliger de porter publiquement la croix, et tous étaient avertis de se tenir prêts à s'embarquer au mois de mai 1270. Il écrivit à tous les seigneurs qui devaient le suivre en Orient, pour leur recommander de rassembler leurs chevaliers et leurs hommes d'armes. Comme l'enthousiasme religieux n'était point assez fort pour faire oublier les intérêts de la terre, plusieurs seigneurs, qui avaient pris la croix, craignirent d'être ruinés dans la guerre sainte; la plupart hésitaient à partir. Louis prit l'engagement de fournir aux dépenses de leur voyage, et de les entretenir à ses frais pendant la guerre, ce qu'on n'avait pas vu dans les Croisades de Louis VII et de Philippe-Auguste, où l'ardeur des croisés ne leur permettait pas de songer à leur fortune et de montrer tant de prévoyance pour l'avenir. Il nous reste un précieux monument de cette époque; c'est une charte par laquelle le roi de France réglait ce qu'il devait payer à un grand nombre de barons et de chevaliers,

pendant tout le temps que durerait la guerre d'outre-mer.

Quand le roi eut pris toutes ses mesures et fait tous ses préparatifs, il se rendit le 14 mars à Saint-Denys, où il reçut la gibecière et le bourdon de pèlerin des mains de l'évêque d'Albano, légat du Saint-Siège pour la Croisade. Il y prit aussi l'oriflamme sur l'autel, et entra ensuite au chapitre de l'abbaye. Là, assis sur le dernier des six degrés du siège de l'abbé, il se recommanda lui et ses enfants aux prières de la communauté. Le lendemain, qui était un samedi, il se rendit nu-pieds, de son palais à l'église de Notre-Dame, accompagné de Philippe, son fils aîné; de Pierre, comte d'Alençon; du comte d'Artois, son neveu, et d'un grand nombre de seigneurs; il partit ensuite pour Aigues-Mortes, port de la Méditerranée, qui était le rendez-vous général des troupes. Il prit son chemin par Melun, Sens, Auxerre, Cluny, où il célébra les fêtes de Pâques, Lyon, Vienne et Beaucaire. Il passa à Saint-Gilles les fêtes de la Pentecôte, qui était le premier juin, et attendit jusqu'à la fin de ce mois les vaisseaux génois qui devaient le transporter.

Ce fut pendant son séjour à Saint-Gilles qu'il reçut une ambassade de Michel Paléologue, empereur de Constantinople. Le prétexte de cette ambassade était la réunion de l'Église Grecque à l'Église Romaine; mais le véritable motif de l'empereur grec était la crainte que les armements de la France et de la Sicile ne fussent destinés contre lui et pour le rétablissement de Baudouin II, sur lequel il avait reconquis Constantinople. Le roi, à qui ces ambassadeurs présentèrent de magnifiques présents, leur répondit qu'il concour-

rait de tout son pouvoir à la réunion des deux Églises. Mais une affaire de cette importance demandait beaucoup plus de temps qu'il n'en restait au roi et au légat avant l'embarquement. Au reste, les ambassadeurs s'en retournèrent fort satisfaits d'avoir appris qu'on n'en voulait point à leur maître, et que la Croisade ne regardait que les infidèles.

Cependant les croisés français et étrangers étaient assemblés à Aigues-Mortes et dans les environs. Ce mélange de diverses nations causa du désordre. Des soldats provençaux et catalans ayant pris querelle avec des soldats français, chacun entreprit de soutenir ses compatriotes, et des milliers de soldats ayant couru aux armes, il y eut un sanglant combat où près de cent hommes restèrent sur la place. Comme il ne se trouvait dans l'endroit où les séditieux s'étaient rassemblés aucun commandant d'une assez grande autorité pour arrêter ce tumulte, le roi s'y transporta lui-même et fit arrêter les plus coupables, dont le supplice rétablit la tranquillité dans toute l'armée.



CHAPITRE XVIII.

Départ des croisés. Ils se dirigent sur Tunis. Attaque et prise du fort de Carthage (1270).

LES vaisseaux génois, si longtemps attendus, arrivèrent enfin. Chaque corps de troupes avait sa bannière portant le nom d'une ville ou d'une province. Ainsi se distinguaient les bataillons de Beaucaire, de Carcassonne, de Châlons, de Périgord, etc. Ces noms excitaient vivement l'émulation, mais aussi ils donnèrent lieu à des querelles que la sagesse et la fermeté de Louis parvinrent difficilement à apaiser. Il arriva des croisés de la Catalogne, de la Castille et de plusieurs autres provinces d'Espagne; cinq cents guerriers de la Frise arrivèrent pleins de confiance dans un chef tel que Louis IX, disant que leur nation avait toujours été fière d'obéir aux rois de France.

Le roi, avant de s'embarquer, écrivit encore une fois aux régents du royaume pour leur recommander de veiller sur les mœurs publiques, de délivrer la France des mauvais juges, de faire rendre à tout le monde, et particulièrement aux pauvres, une justice prompte et entière, afin que Celui qui juge les jugements des hommes n'eût rien à lui reprocher.

Tels furent les derniers adieux que Louis fit à la France. Il s'embarqua le 1^{er} juillet avec toute l'armée, après avoir assisté au saint sacrifice de la messe. Le lendemain de l'embarquement le vent était favorable, on mit à la voile. Le roi avait avec lui dans son vaisseau le comte d'Alençon, Philippe, son fils aîné; les comtes de Nevers et d'Artois avec leurs épouses en montaient trois autres. Ces quatre vaisseaux prirent les devants. Ils étaient suivis du reste de la flotte, qui portait environ soixante mille hommes. Le temps, qui d'abord était beau, ne tarda pas à changer. Dans la nuit du dimanche au lundi, on essuya une violente tempête sur la route de Cagliari, port et ville de l'île de Sardaigne, où l'on devait s'arrêter. Il y avait déjà six jours qu'on était en mer, et l'on n'apercevait point les côtes de cette île. Ce retard inspira de la méfiance sur la bonne foi des pilotes de Gênes; et ce soupçon acquit plus de force, lorsque le bruit se répandit qu'un vaisseau de la flotte s'était dirigé, par l'ordre du capitaine, vers les côtes de Barbarie. Mais heureusement ce soupçon, fondé sur le caractère des Génois de ce temps-là, se trouva faux, et la flotte arriva à la vue du port de Cagliari. La chaleur excessive de la saison et deux tempêtes qu'on avait essuyées, avaient corrompu toute l'eau douce qui se trouvait sur les vaisseaux, où non-seulement il y avait beaucoup de malades, mais encore un grand nombre d'hommes et de chevaux n'avaient pu résister à ces deux causes de destruction. Comme le vent empêchait que l'on n'entrât dans le port, on envoya à terre une barque qui rapporta de l'eau et des légumes. Le roi demanda au commandant du château la permission d'y envoyer ses malades. Cette

demande fut mal accueillie, parce que ce château dépendait de la République de Pise qui était en guerre avec les Génois, et que la plupart des capitaines de la flotte étaient de la République de Gênes. Tout ce que le roi put obtenir, fut qu'on débarquerait les malades, et qu'ils pourraient ou camper au pied du château, ou loger dans les cahutes des environs. Quant à sa personne, le commandant lui permit de loger dans le château avec peu de monde, et à condition que les Génois ne descendraient pas à terre. Cette conduite du gouverneur indigna les princes et les seigneurs de la suite du roi, au point qu'ils lui conseillèrent de faire attaquer le château et de s'en rendre maître : mais il ne le voulut pas, parce que, disait-il, il n'avait pas pris les armes pour les tourner contre des chrétiens. On mit à terre les malades, dont un grand nombre succombèrent, et l'on acheta des vivres, que les habitants se firent bien payer.

Peu de temps après, arrivèrent les vaisseaux qui étaient restés en arrière, et sur lesquels se trouvaient le roi de Navarre, les comtes de Poitiers et de Flandres, Jean, fils du comte de Bretagne, le comte de Saint-Paul et plusieurs autres seigneurs. Dès le lendemain de leur arrivée, le roi tint conseil pour délibérer sur le but de l'expédition, ou plutôt pour faire agréer aux princes et aux barons la résolution qu'il avait déjà prise avec le roi de Sicile son frère. Lorsque les troupes s'étaient embarquées à Aigues-Mortes, elles ne doutaient point que le dessein du roi ne fût de les conduire en Palestine, pour arracher la Terre-Sainte des mains des infidèles. Mais ce n'était pas l'intention de Louis. On fut donc bien étonné, lorsqu'il déclara au conseil qu'il était résolu de se diriger vers

Tunis. Ce prince et son frère avaient leurs raisons particulières pour faire voile de ce côté.

Le souverain de Tunis négligeait de payer au roi de Sicile un tribut qu'il lui devait. De plus, les Sarrasins d'Afrique, outre les liaisons qu'ils entretenaient avec ceux qui depuis plusieurs siècles étaient restés en Italie, étaient toujours des ennemis à craindre pour la Sicile, qui autrefois avait été soumise à des princes de leur nation. Les chasser des bords de l'Afrique opposés à l'Europe, c'était donc leur ôter l'espérance et les moyens de jamais rien entreprendre sur cette île. Des vues si sages et si prévoyantes avaient déterminé le roi de Sicile à tourner ses armes de ce côté. Les cruautés et les brigandages de ces Sarrasins, devenus pirates depuis ce temps-là, et les honteux tributs qu'ils ont imposés pendant plusieurs siècles aux princes chrétiens dont les vaisseaux naviguaient sur la Méditerranée, prouvent bien la sagesse des motifs du roi Charles. Pour bien les apprécier, il faut penser que si l'expédition eût réussi, l'Espagne eût été affranchie quelques années après de l'oppression des Maures ; que tant de milliers de chrétiens qui, pendant cinq cent quarante-sept ans, sont morts dans les fers des barbaresques, auraient vécu heureux dans leur patrie, et que les princes chrétiens n'auraient pas eu à les venger par des expéditions souvent infructueuses.

Si les vues du roi de Sicile étaient dictées par la politique, celles de saint Louis étaient plus chrétiennes. Depuis quelques années, il entretenait avec le prince de Tunis une correspondance assez fréquente par des personnes de confiance. Celui-ci lui avait fait comprendre, avant qu'il fût question de cette seconde

Croisade, qu'il n'était pas éloigné de se faire chrétien, si toutefois il en trouvait l'occasion, et qu'il pût accomplir cette résolution sans exposer son honneur et sa vie à la haine des Sarrasins. Le roi, qui ne doutait pas que cette déclaration ne fût sincère, en ressentait beaucoup de joie, et souvent il s'écriait en présence de ses amis : *Oh ! si je pouvais me voir le compère et le parrain d'un si grand filleul !* Ce fut même dans cette espérance qu'un jour, sous le prétexte de visiter ses États, il se rendit à Carcassonne et à Narbonne, afin d'être plus à portée de presser l'accomplissement de cette importante affaire. Un autre jour, comme il assistait à Saint-Denys au baptême d'un Juif de réputation, avec tous les grands du royaume, il voulut que les envoyés du prince de Tunis fussent présents à cette cérémonie. « Rapportez de ma part à votre maître, leur dit-il, que j'ai tellement à cœur sa conversion et le salut de son âme, que je consentirais volontiers à être enfermé par les Sarrasins, pendant toute ma vie, dans une étroite prison où je serais privé de la lumière du jour, pourvu qu'il se fît chrétien avec tout son peuple. » On voit par ces paroles que Louis ne désirait rien avec plus d'ardeur que de voir reflourir le Christianisme sur les rivages africains, illustrés par les prédications et les sublimes vertus de saint Augustin, et de tant d'autres personnages, la gloire de l'Église catholique.

Ce prince se persuada donc que, s'il faisait une descente en Afrique, et se présentait devant Tunis avec une armée aussi nombreuse et aussi renommée que la sienne, le prince de Tunis trouverait la plus belle occasion de se faire chrétien avec tous ceux

qui voudraient suivre son exemple, et en même temps une entière sûreté pour sa personne et sa dignité. De plus, les seigneurs qui entraient dans les vues du roi, lui avaient fait observer que, dans le cas où ce chef des Sarrasins refuserait de se faire chrétien, on aurait un prétexte légitime de lui faire la guerre, que Tunis était une place mal fortifiée, aisée à prendre, et remplie de richesses qu'elle s'était procurées par la paix dont elle jouissait depuis fort longtemps; et que les trésors qu'il en tirerait, après l'avoir conquise, lui seraient d'un grand secours pour l'expédition de la Terre-Sainte. Ce prince n'ignorait pas non plus que c'était de ces cantons de l'Afrique que les sultans d'Égypte tiraient une infinité d'excellents soldats, d'armes et de chevaux, et qu'en faisant la conquête de cette côte, il aurait une grande facilité pour celle de l'Égypte ou de la Palestine : à ces raisons, Louis en ajouta d'autres pour appuyer sa résolution. Enfin, il parla avec tant de force, que, malgré l'opposition d'un grand nombre de seigneurs qui craignaient de violer leur vœu s'ils ne se rendaient pas en Égypte ou à la Terre-Sainte, la grande majorité du conseil fut d'avis de cingler vers l'Afrique.

L'armée chrétienne partit du port de Cagliari le mardi 15 juillet, et arriva le jeudi suivant, par un vent favorable, au port de Tunis, près des ruines de l'ancienne Carthage.

La principauté de Tunis, à laquelle nos anciennes chroniques donnent le titre de royaume, et dont elles honorent le souverain du titre de roi, était un démembrement de l'empire des califes, lequel s'étendait dans l'Afrique, dans l'Asie, en Espagne, et jusque dans une partie des Gaules, et dont tous les sujets

étaient compris sous le nom de Sarrasins. Cette principauté, dont le chef se nomme *dey*, est située sur la côte de Barbarie, entre Alger et Tripoli. La ville de Tunis, autrefois Tynis, ou Tynissa, était alors, comme aujourd'hui, située dans le fond d'un golfe, qui communique avec la mer par une entrée fort étroite qu'on nomme *goulet*. En sortant de ce golfe, pour entrer dans la pleine mer, on trouve à gauche une péninsule, sur laquelle, à environ vingt kilomètres de distance, on voit les ruines de l'ancienne Carthage, au milieu desquelles les Sarrasins avaient construit une forteresse. L'isthme par lequel cette péninsule tient au continent est baigné à droite et vers le midi par le golfe de Tunis, et à gauche et vers le nord par un autre golfe plus petit, connu aujourd'hui sous le nom de *Porto Farina*.

Les murailles de Tunis avaient lors environ de 20 à 24 mètres de hauteur. Elles avaient de forts remparts, et étaient défendues par de solides terrasses et de grosses tours élevées de distance en distance. Elle était entourée, du côté de terre d'un fossé très-profond, et de toutes les fortifications en usage dans ce temps-là. On y comptait huit portes, trois grands faubourgs, à peu près dix mille maisons, et une population de quatre-vingt mille âmes. Cette ville devint encore plus considérable, quand les Maures, chassés d'Espagne vers la fin du quinzième siècle, y portèrent leurs trésors et leur industrie. Elle fut prise deux fois sous l'empereur Charles-Quint, et reprise par Sinan-Bacha sur les Espagnols en 1574. Le prince qui y régnait quand saint Louis en entreprit la conquête, se nommait Muley-Mostança.

Dès le jour même de l'arrivée de la flotte, et aus-

sitôt qu'on eut jeté l'ancre près du goulet, le roi ordonna à Florent de Varennes, amiral de France, d'aller le reconnaître avec quelques galères. Cet officier entra sans résistance dans le golfe, où il trouva des vaisseaux sarrasins vides, et quelques bâtiments marchands étrangers, auxquels il ne fit aucun mal. Ne voyant personne en devoir de s'opposer à une descente, il aborda dans un endroit du golfe, et fit avertir le roi qu'il était à terre et avait besoin de monde pour garder le poste qu'il venait d'occuper. Louis, craignant que cet amiral ne se fût trop avancé, le blâma d'avoir outrepassé ses ordres, et assembla son conseil pour savoir à quoi s'en tenir. Parmi les princes et barons, les uns opinèrent pour qu'on envoyât des troupes à l'amiral, afin de le mettre en état de se retrancher sur le bord de la mer, et de profiter de cet avantage qui faciliterait singulièrement la descente des troupes. Les autres furent d'un avis contraire : ils disaient pour leurs raisons, que cette négligence des Sarrasins ne pouvait être qu'un dessein de leur part, un stratagème pour surprendre pendant la nuit les troupes qu'on aurait mises à terre, et brûler les vaisseaux qui se seraient engagés dans le goulet.

Après avoir pesé les raisons alléguées de part et d'autre, le roi prit un parti mitoyen. Il envoya Renaud de Précigny, Thibaut de Montléard, grand-maître des arbalétriers, et le chevalier Philippe d'Évreux, sur les lieux, avec ordre à l'amiral de se conduire d'après leurs avis. Après avoir tout considéré, ils conseillèrent à l'amiral d'abandonner le poste et de s'en retourner vers sa flotte. Cet officier ayant obéi, la descente générale fut résolue pour le lendemain.

Quand la flotte entra dans le golfe, on vit les deux rivages couverts d'une nombreuse armée de Sarrasins. On ne laissa pas de se préparer à exécuter la descente. On rangea les vaisseaux en conséquence, et le roi prit avec le sien la tête de la flotte. Tout l'heureux succès de cette opération fut l'effet de la lâcheté des Sarrasins. Pierre de Condé, chapelain de saint Louis, qui était témoin oculaire, rapporte que la descente s'exécuta avec une telle confusion, que cent hommes bien déterminés auraient pu aisément y mettre obstacle; mais qu'aussitôt que les vaisseaux commencèrent à s'approcher du rivage, cette immense multitude de Sarrasins, frappée comme d'une terreur panique, se mit à fuir sans opposer la moindre résistance.

La descente exécutée, l'armée s'empara de l'isthme, et y dressa son camp; mais elle s'y trouva fort incommodée par le manque d'eau douce, pendant le reste de cette journée et la nuit suivante. Le lendemain, qui était un samedi, quelques soldats s'avancèrent pour en chercher jusqu'à une tour, située à l'extrémité de l'isthme, du côté de Carthage. Ils y trouvèrent des citernes; mais la garnison de la tour les ayant surpris et enveloppés, les massacra jusqu'au dernier. Le roi envoya un gros détachement pour attaquer cette tour; elle fut emportée, et l'on y mit une suffisante garnison. Peu d'heures après, elle fut investie par un grand corps de Sarrasins, qui se mirent en devoir de la reprendre. C'en était fait des Français, quand le roi, averti de leur danger, envoya des troupes d'élite à leur secours. A leur arrivée, les Sarrasins se retirèrent. Comme ils revenaient en caracolant, et s'enfuyaient presque aussitôt, cette affaire coûta peu

de sang. On retira la garnison, et ce mauvais poste fut abandonné.

On passa encore le lendemain dans le camp, malgré le manque d'eau, dont les troupes et les chevaux souffraient excessivement. Le surlendemain, on marcha à l'attaque du fort de Carthage, dans le voisinage duquel il y avait plusieurs puits d'eau douce. On reprit en chemin la tour qu'on avait abandonnée. L'armée était arrivée près de Carthage; les matelots de la flotte vinrent s'offrir au roi pour l'attaque du fort, et lui promirent de s'en rendre maîtres, s'il les faisait soutenir par un corps de troupes. Le roi accepta leur offre, et les fit seconder par les brigades de Carcassonne, de Châlons-sur-Marne, de Périgord et de Beaucaire. Il se plaça ensuite avec le reste de l'armée entre les Sarrasins et le château, que les barbares semblaient décidés à secourir. Les matelots, se piquant d'honneur, montèrent à l'assaut avec la plus étonnante intrépidité, et emportèrent la place. Chose surprenante! ils ne perdirent pas un seul homme. Toute la garnison, composée de deux cents hommes, fut passée au fil de l'épée, à l'exception de quelques soldats, qui s'échappèrent par des souterrains qui avaient leurs issues dans la campagne.

L'armée campée autour de Carthage n'eut plus à souffrir de la soif, et la flotte fournissait des vivres en abondance, ainsi que le fort et ses environs, où l'on en trouva beaucoup. Le roi fit nettoyer le château, y établit son quartier général, et y fit loger les dames qui avaient voulu accompagner leurs maris dans cette expédition. On y déposa aussi les malades et les blessés.

Après cette conquête, deux Sarrasins vinrent se

rendre, et apprirent au roi que le prince de Tunis, bien loin de penser à remplir la promesse qu'il lui avait faite d'abjurer le Mahométisme, avait fait arrêter tous les chrétiens qui se trouvaient dans la ville, et que son dessein était de leur faire trancher la tête à l'instant que l'armée française paraîtrait devant la place. Ce prince en agissait ainsi pour engager le roi à entrer avec lui en accommodement; cependant il n'y avait pas de moyen qu'il n'employât pour fatiguer l'armée. Ses troupes rôdaient sans cesse aux environs du camp, et massacraient tous les soldats qu'ils en trouvaient écartés.

Le comte d'Eu et Jean d'Acre, grand bouteiller de France, étant de garde, virent trois cavaliers ennemis s'avancer vers le camp, la lance baissée, et portant de temps en temps la main à leur turban, en signe de paix. On alla au-devant d'eux : ils baisèrent la main de ceux qui les abordèrent, et leur firent comprendre qu'ils voulaient recevoir le baptême. Le roi en étant averti, ordonna qu'ils fussent bien traités, et néanmoins les fit garder à vue. Ils furent presque aussitôt suivis de cent autres, qui faisaient les mêmes signes; mais pendant que Jean d'Acre s'entretenait avec eux, il arriva une autre troupe encore plus nombreuse, qui fondit tout à coup sur lui et sur son escorte. Dans ce moment, les cent premiers mirent le sabre à la main, se joignirent à eux, et tous ensemble ils pénétrèrent dans le camp, y massacrèrent plus de soixante soldats, et se sauvèrent.

Le grand bouteiller, qui eut le bonheur de s'échapper, et pour lequel c'était une grande honte de s'être ainsi laissé surprendre, voulut rendre les trois premiers Sarrasins que l'on gardait dans sa tente res-

ponsables de cette trahison. Celui d'entre eux qui avait le plus d'apparence, protesta par des signes qu'il n'y avait aucune part. Il dit même que si l'on voulait renvoyer l'un d'eux à leur armée, il en amènerait plus de deux mille autres qui étaient animés des mêmes sentiments que lui. Le roi, à qui l'on fit ce rapport, défendit qu'on punit ces hommes, qui pouvaient être innocents. Il les fit même relâcher pour voir ce qui en arriverait ; mais aucun ne revint.

Comme ces fréquentes alarmes fatiguaient les soldats au point qu'ils étaient forcés de se tenir nuit et jour sur la défensive, le roi fit entourer le camp de fossés et de palissades. A peine ces travaux étaient-ils commencés, que les Sarrasins parurent en bataille. A voir leurs manœuvres, on pensa qu'ils avaient dessein d'investir le camp et de l'enfermer entre eux et la mer. Aussitôt le roi range son armée en bataille, s'empare de plusieurs positions avantageuses, et fait toutes ses dispositions pour combattre. Mais, après quelques flèches lancées de part et d'autre, l'armée sarrasine, effrayée de la bonne contenance des chrétiens, se retira. Le roi ne la poursuivit pas, parce qu'il ne voulait commencer le siège de Tunis qu'après l'arrivée de son frère le roi de Sicile, qu'il attendait de jour en jour.



CHAPITRE XIX.

La mort du roi.

LES Musulmans accouraient de toutes les parties de l'Afrique pour défendre la cause de l'Islamisme contre les chrétiens. On se préparait en Égypte à prévenir l'invasion des Francs, et dès le mois d'août, Bibars annonçait par ses messages qu'il allait marcher au secours de Tunis. Les troupes que le sultan du Caire entretenait dans la province de Barka eurent ordre de se mettre en route. Ainsi l'armée des Maures allait devenir formidable; mais cette foule de Sarrasins n'était pas ce que les croisés avaient le plus à craindre. D'autres dangers, d'autres malheurs les menaçaient : l'armée chrétienne manquait d'eau; on n'avait que des vivres salés; les soldats ne pouvaient supporter le climat d'Afrique; il régnait des vents venus de la zone torride qui semblaient n'être qu'un feu dévorant. Les Sarrasins, sur les montagnes voisines, soulevaient le sable avec certains instruments, et la poussière se dirigeait en nuages enflammés dans la plaine où campaient les chrétiens. Enfin la dysenterie, maladie dangereuse dans les pays chauds, causait de grands ravages parmi les troupes. La peste,

qui paraît naître d'elle-même sur ce sable brûlant et aride, avait aussi porté sa contagion dans l'armée chrétienne.

On était jour et nuit sous les armes, non pour combattre l'ennemi qui fuyait toujours, mais pour se défendre de toute surprise. La plupart des croisés succombaient à la fatigue, à la disette et à la maladie. Les Français eurent d'abord à regretter Bouchard, comte de Vendôme, le comte de La Marche, Gauthier de Nemours, les seigneurs de Montmorency, de Pienne, de Brissac, Guy d'Apremont, Raoul, frère du comte de Soissons. On ne pouvait suffire à ensevelir les morts : les fossés du camp étaient remplis de cadavres jetés pêle-mêle, ce qui ajoutait encore à la corruption de l'air et au spectacle de la désolation générale.

Pendant Olivier de Termes, gentilhomme languedocien venant de la Sicile, annonçait que le roi Charles était prêt à s'embarquer avec une armée. Cette nouvelle fut reçue avec joie, mais n'adoucit aucun des maux que souffraient les croisés. Les chaleurs devenaient excessives ; le manque d'eau, la mauvaise nourriture, la maladie qui poursuivait ses ravages, le chagrin de se voir enfermé dans un camp sans pouvoir combattre, achevaient de porter le découragement dans l'âme des soldats et des chefs. Louis cherchait à les animer par ses paroles et par son exemple ; mais il tomba lui-même malade de la dysenterie. Le prince Philippe, le duc de Nevers, le roi de Navarre, le légat, éprouvèrent aussi les effets de la contagion. Le duc de Nevers, surnommé Tristan, était né à Damiette pendant la captivité du roi. Louis l'aimait tendrement : le jeune prince restait dans la

tente de son père ; mais près de succomber à sa maladie, on le transporta sur un vaisseau. Le monarque demandait sans cesse des nouvelles de son fils ; ceux qui l'entouraient gardaient le silence. A la fin on lui annonça que le duc de Nevers était mort ; Louis ne put retenir ses larmes. Peu de temps après le légat du Pape mourut, vivement regretté du clergé et des soldats de la croix, qui le regardaient comme leur père spirituel.

Malgré ses souffrances, malgré ses chagrins, Louis IX s'occupait toujours du soin de son armée. Il donna des ordres tant qu'il lui resta quelque force, partageant son temps entre les devoirs d'un chrétien et ceux d'un monarque. Enfin la fièvre redoubla ; ne pouvant plus se livrer ni aux soins de l'armée, ni aux exercices de la piété, il fit placer une croix devant lui, et tendant les mains, il implorait en silence Celui qui avait souffert pour tous les hommes.

Toute l'armée était en deuil ; les soldats fondaient en larmes ; on demandait au Ciel la conservation d'un si bon prince. Au milieu de la douleur générale, Louis portait ses pensées vers l'accomplissement des lois divines et des destinées de la France. Philippe, qui devait lui succéder au trône, était dans sa tente ; il le fit approcher de son lit, et d'une voix éteinte lui adressa des conseils sur la manière de gouverner le royaume de ses pères.

« Cher fils, lui dit-il, pour ce que je désire de tout mon cœur que tu sois bien enseigné en toutes choses, j'ai pensé que tu recevrais plusieurs enseignements de cet écrit, car je t'ai ouï dire aucunes fois que tu retiendrais plus de moi que de tout autre.

» Cher fils, je t'enseigne premièrement que tu aimes Dieu de tout ton cœur et de tout ton pouvoir, car sans cela nul ne peut rien valoir : tu te dois garder de toutes choses que tu penseras devoir lui déplaire, et qui sont en ton pouvoir, et spécialement tu dois avoir cette volonté que tu ne fasses péché mortel pour nulle chose qui puisse arriver, et qu'avant tu souffrirais tous tes membres être hachés et ta vie enlevée par le plus cruel martyr plutôt que tu ne fasses péché mortel avec connaissance.

» Si Notre Seigneur t'envoie aucune de persécution ou maladie ou d'autre chose, tu la dois souffrir débonnairement, et l'en dois remercier et savoir bon gré; car tu dois penser qu'il l'a fait pour ton bien, et tu dois encore penser que tu l'as bien mérité, et plus encore s'il le veut, pour ce que tu l'as peu aimé et peu servi, et pour ce que tu as fait maintes choses contre sa volonté.

» Si Notre Seigneur t'envoie aucune prospérité ou de santé de corps ou d'autre chose, tu l'en dois remercier humblement, et tu dois prendre garde que, de ce tu ne te décries, ni par orgueil, ni par autre tort, car c'est grand péché que de guerroyer Notre Seigneur de ses dons.

» Cher fils, je t'enseigne que tu t'accoutumes à souvent te confesser, et que tu choisisses toujours confesseur de sainte vie et suffisante science, par quoi tu sois enseigné des choses que tu dois éviter et des choses que tu dois faire; et aie telle manière en toi par laquelle tes confesseurs et amis t'osent hardiment enseigner et reprendre.

» Cher fils, je t'enseigne que tu entendes volontiers le service de sainte Église; et quand tu seras

à la chapelle, garde-toi d'oser parler vaines paroles. Tes oraisons dis avec recueillement ou par bouche ou de pensée, et spécialement sois plus attentif à l'oraison quand le corps de Notre Seigneur sera présent à la messe.

» *Cher fils, aie le cœur compatissant envers les pauvres et envers tous ceux que tu penseras qui ont souffrance de cœur ou de corps, et suivant ton pouvoir, soulages-les volontiers de consolations ou d'aumônes; si tu as malaise de cœur, dis-le à ton confesseur ou à tout autre que tu penses qui soit loyal ou qui te sache bien garder secret; pour ce que tu sois plus en paix, ne fais que choses que tu puisses dire.*

» Cher fils, aie volontiers la compagnie de bonnes gens avec toi, soit de religion, soit du siècle, et esquivé la compagnie des mauvais : aie volontiers bons parlements avec les bons, et écoute volontiers parler de Notre Seigneur en sermons; et en privé pourchasse volontiers les pardons. Aime le bien en autrui, et hais le mal, et ne souffre pas que l'on dise devant toi paroles qui puissent attirer gens à péché. N'écoute pas volontiers médire d'autrui ni nulle parole qui tourne à mépris de Notre Seigneur ou de Notre-Dame, ou des Saints. Telle parole ne souffre sans en prendre vengeance, que si elle venait de clerc ou de si grande personne que tu ne puisses punir, fais-le dire à celui qui pourrait en faire justice.

» Cher fils, prends garde que tu sois si bon en toutes choses, que, par là, il appert que tu reconnais les bontés et les honneurs que Notre Seigneur t'a faits, en telle manière que s'il plaisait à Notre Seigneur que tu vinsses à l'honneur de gouverner le royaume, tu fusses digne de recevoir la sainte onction dont les rois de France sont sacrés.

» Cher fils, s'il advient que tu parviennes au royaume, prends soin d'avoir les qualités qui appartiennent aux rois, c'est-à-dire que tu sois si juste, que tu ne t'écartes de la justice, quelque chose qui puisse arriver. S'il advient *qu'il y ait querelle entre un pauvre et un riche, soutiens de préférence le pauvre au riche* jusqu'à ce que tu saches vérité, et quand tu la connaîtras, fais justice. S'il advient que tu aies querelle contre autrui, soutiens la querelle de l'étranger devant ton conseil : ne fais pas semblant d'aimer trop ta querelle, jusqu'à ce que tu connaisses la vérité ; car ceux de ton conseil pourraient craindre de parler contre toi, ce que tu ne dois pas vouloir.

» Cher fils, si tu apprends que tu possèdes quelque chose à tort, ou de ton temps ou de celui de tes ancêtres, aussitôt rends-le, toute grande que soit la chose, en terre, deniers ou autre chose. Si la chose est obscure par quoi tu n'en puisses savoir la vérité, fais telle paix par conseil de prudhommes par quoi ton âme et celle de tes ancêtres soient du tout délivrées : et si jamais tu entends dire que tes ancêtres aient restitué, mets toujours soin à savoir si rien ne reste encore à rendre, et si tu le trouves, fais-le rendre aussitôt pour la délivrance de ton âme et celle de tes ancêtres.

» Sois bien diligent de faire garder en ta terre toutes manières de gens, et spécialement les personnes de sainte Église ; défends qu'on ne leur fasse tort ni violence en leurs personnes ou en leurs biens, et je veux te rappeler une parole que dit le roi Philippe, un de mes aïeux, comme un de son conseil m'a dit l'avoir entendu. Le roi était un jour avec son conseil privé, et disaient ceux de son conseil que les clercs

lui faisaient grand tort, et que l'on s'émerveillait comment il le souffrait. Il répondit : « Je crois bien qu'ils me font grand tort ; mais quand je pense aux honneurs que Notre Seigneur me fait, je préfère de beaucoup souffrir mon dommage, que faire chose par laquelle il arrive esclandre entre moi et sainte Église. » Je te remémore ceci pour que tu ne sois pas léger à croire autrui contre les personnes de sainte Église. De telle façon les dois honorer et garder qu'ils puissent faire le service de Notre Seigneur en paix ; ainsi t'enseigné-je, que tu aimes principalement les gens de religion, et les secoues volontiers dans leurs besoins, et ceux que penseras par lesquels Notre Seigneur est le plus honoré et servi, ceux-là, aime-les plus que les autres.

» Cher fils, je t'enseigne que tu aimes et honores ta mère, et que tu retiennes volontiers et observes ses bons enseignements, et sois enclin à croire ses bons conseils ; tes frères aime et veuille toujours leur bien et avancement, et leur tiens lieu de père pour les enseigner à tous biens ; et prends garde que par amour pour qui que ce soit, tu ne déclines de bien faire, ni ne fasses chose que tu ne doives.

» Cher fils, je t'enseigne que tous les bénéfices de sainte Église que tu auras à donner, tu les donnes à bonnes personnes par grand conseil de prudhommes, et il me semble qu'il vaut mieux que tu donnes à ceux qui n'ont rien, et qui en feront bon emploi si les cherches bien.

» Cher fils, je t'enseigne que tu te défendes, autant que cela te sera possible, d'avoir guerre avec nul chrétien ; et, si l'on te fait tort, essaie plusieurs voies pour savoir si tu ne pourras trouver moyen de recou-

vrer ton droit avant de faire guerre, et aie attention que ce soit pour éviter les péchés qui se font en guerre. Et s'il advient qu'il te la convienne faire, ou pour ce qu'aucun de tes hommes manque en ta cour de droit prendre, ou qu'il fit tort à aucune église, ou à quelque personne pauvre que ce fût, et ne se veuille pas amender, par quoi ou pour autre cas raisonnable, pour quelque chose que ce fût qu'il te convient de faire guerre, commande diligemment *que les pauvres gens qui n'ont fautes ou forfaits soient gardés, que dommage ne leur vienne ni par incendie ni par autre chose*; car il te vaudrait encore mieux que tu aies à craindre le malfaiteur, pour prendre ses villes ou ses châteaux par force de siège; et garde que tu sois bien conseillé avant que tu meuves nulle guerre, que la cause soit beaucoup raisonnable, et que tu aies bien sommé le malfaiteur et autant attendu, comme tu le devras.

» Cher fils, je t'enseigne que les guerres et débats qui seront en ta terre ou entre tes hommes, tu te mettes en peine, autant que tu le pourras, de les apaiser; car c'est une chose qui plaît beaucoup à Notre Seigneur, et messire saint Martin nous a donné beaucoup grand exemple, car il alla pour mettre concorde entre les clercs qui étaient en l'archevêché, au temps qu'il savait par Notre Seigneur qu'il devait mourir; et il lui sembla que par là il mettait bonne fin à sa vie.

» Cher fils, prends garde qu'il y ait *bons baillifs et bons prévôts en ta terre, et fais souvent prendre garde qu'ils fassent bien justice*, et qu'ils ne fassent à autrui tort ni chose qu'ils ne doivent: de même ceux qui sont en ton hôtel, fais prendre garde qu'ils ne

fassent aucune injustice ; car combien que tu dois haïr tout mal fait à autrui, tu dois plus haïr le mal qui viendrait de ceux qui de toi reçoivent le pouvoir que tu ne dois des autres, et plus dois garder et défendre que cela n'advienne.

» Cher fils, je t'enseigne que tu sois toujours dévoué à l'Église de Rome et à notre Saint-Père le Pape, et lui portes respect et honneur comme tu le dois à ton père spirituel.

» Cher fils, donne volontiers pouvoir à *gens de bonne volonté qui en sachent bien user*, et mets grande peine à ce que les péchés soient ôtés en ta terre, c'est-à-dire le vilain serment en toutes choses qui se fait ou dit à mépris de Dieu ou de Notre-Dame et des saints ; péchés de corps, jeux de dés, taverniers et autres péchés. *Fais abattre en ta terre, sagement et en bonne manière, les traîtres à ton pouvoir ; fais-les chasser de ta terre et les autres mauvaises gens, tant qu'elle en soit bien purgée.* Lorsque par sage conseil de bonnes gens, tu entendras quelque chose à bien faire, avance-les par tout ton pouvoir ; mets grand soin à ce que tu fasses reconnaître les bontés que Notre Seigneur t'aura faites, et que tu l'en saches remercier.

» Cher fils, je t'enseigne que tu mettes grande entente à ce que les deniers que tu dépenseras soient à bon usage dépensés, et qu'ils soient levés justement ; c'est un sens que je voudrais que tu eusses beaucoup, c'est-à-dire que tu te gardasses de folles dépenses et de mauvaises prises, et que tous tes deniers fussent bien pris et bien employés, et ce sens t'enseigne Notre Seigneur, avec les autres sens qui te sont profitables et convenables.

» Cher fils, je te prie que, s'il plaît à Notre Seigneur que je trépasse de cette vie avant toi, que tu me fasses aider par messes et par oraisons, et que tu envoies par les congrégations du royaume de France, pour leur faire demander prières pour mon âme, et que tu entendes à tous les biens que tu feras, que Notre Seigneur m'y donne part.

» Cher fils, je te donne toute la bénédiction que le père peut et doit donner à son fils, et prie Notre Seigneur Dieu Jésus-Christ que, par sa grande miséricorde et par les prières et par les mérites de sa bienheureuse mère la Vierge Marie, et des anges et des archanges, et de tous saints et de toutes saintes, qu'il te garde et défende que tu ne fasses chose qui soit contre sa volonté, et qu'il te donne grâce de faire sa volonté, et qu'il soit servi et honoré par toi; et puisse-t-il accorder à toi et à moi, par sa grande générosité, qu'après cette mortelle vie, nous puissions venir à lui pour la vie éternelle, là où nous puissions le voir, aimer et louer sans fin. *Amen.*

» A lui soit gloire, honneur et louange, qui est un Dieu avec le Père et le Saint-Esprit, sans commencement et sans fin. *Amen.* »

Le roi donna une instruction à peu près semblable à sa fille Isabelle, reine de Navarre, qui avait suivi son mari à la Croisade. Il y insiste particulièrement sur l'amour de Dieu, jusqu'à dire : « Quand vous seriez certaine de n'être jamais récompensée du bien, ni punie du mal que vous auriez fait, vous devriez bien vous garder de rien faire qui pût déplaire au Seigneur, et vous appliquer à faire les choses qui lui plaisent, purement pour l'amour de lui. » Il recom-

mande aussi à cette princesse d'être soumise au roi son mari, de n'avoir point trop d'habillements à la fois, ni trop de bijoux, mais d'employer son superflu à faire des aumônes; de ne point mettre trop de temps ni trop de soin à sa parure; d'éviter l'excès des ornements, et même de les diminuer de jour en jour.

La maladie continuant à faire des progrès, Louis reçut les sacrements de l'Église avec les sentiments de la plus vive piété et une entière liberté d'esprit. Comme il approchait de sa fin, il ne parut plus occupé que des choses de Dieu et de la propagation de la foi. Il ne parlait que fort bas et avec une peine extrême, et néanmoins il disait à ceux qui approchaient leurs oreilles de sa bouche: « Pour Dieu, cherchons les moyens de prêcher et de planter la foi à Tunis. Oh! quel homme serait propre à ces hautes et difficiles fonctions! » En même temps il nommait un religieux dominicain qui avait fait quelque séjour dans cette ville, et qui était connu du prince. On l'entendit dire dans la nuit qui précéda sa mort: « *Nous irons à Jérusalem;* » et, quoique les forces lui manquassent peu à peu, il ne cessa point de nommer, autant qu'elles le lui permettaient, saint Denys, patron de la France, et sainte Geneviève, patronne de Paris. Quand il sentit sa fin approcher, il se fit étendre sur un petit lit couvert de cendres où, les bras croisés sur la poitrine, et les yeux tournés vers le ciel, il rendit l'âme sur les trois heures après midi, le lundi, 25 août 1270. Il avait vécu cinquante-cinq ans, et en avait régné près de quarante-quatre.

Cette mort répandit une effroyable consternation dans toute l'armée. Les princes et les soldats manifes-

tèrent à l'envi par leurs larmes et leurs sanglots, le seul bruit qu'on entendit dans tout le camp, la profonde douleur qu'ils éprouvaient de la perte d'un prince, l'objet de leur vénération et de leur amour. En effet, jamais prince ne mérita plus d'être regretté par l'assemblage de toutes les vertus royales et chrétiennes qui brillaient au plus haut degré dans sa personne : ces grandes qualités animèrent constamment sa conduite dans toutes les circonstances de sa vie. Plus humble et plus recueilli au pied des autels que le plus fervent solitaire, on le voyait un instant après à la tête de son armée, avec l'attitude d'un héros, livrer des batailles, supporter les plus rudes fatigues, affronter les plus grands périls. Les devoirs du christianisme, auxquels il consacrait plusieurs heures de ses journées, ne le détournaient en aucune manière de l'application qu'il devait au gouvernement de ses États. Il assemblait régulièrement son conseil, donnait des audiences publiques et particulières, et les moindres de ses sujets avaient un libre accès auprès de sa personne. Qui ignore qu'assis sous un arbre au bois de Vincennes, il se plaisait à juger les procès des particuliers des environs, ayant pour assesseurs les plus grands et les plus respectables seigneurs de sa cour? Quelque austère qu'il fût dans ses mœurs, sa vertu n'était point une vertu chagrine. Il était d'une politesse exquise, et savait mettre beaucoup d'agrément dans sa conversation. Sa taille n'avait rien de majestueux ; mais l'air de son visage et la dignité de ses manières inspiraient autant de respect et de vénération que d'amour à ceux qui avaient le bonheur de l'approcher.

Le sire de Joinville, qui le connaissait bien, nous apprend que ce prince était la meilleure tête de son

conseil. Dans les occasions imprévues, il prenait aisément le plus sage parti. Sa bonne foi et sa prudence étaient si connues en Europe, que les autres princes, dans les différends qu'ils avaient ensemble, ne croyaient pas pouvoir faire mieux que de le prendre pour arbitre et de s'en rapporter à son jugement. Ses sujets étaient assurés de gagner leur cause contre lui, non-seulement quand le bon droit était de leur côté, mais lors même que leur cause était douteuse. La conscience était son unique règle. Quiconque a lu toute l'histoire de sa vie, est aisément convaincu qu'il était le prince le plus vaillant de son temps, et celui qui savait le mieux l'art de la guerre. En effet, si ses deux Croisades furent malheureuses, il est certain que dans toutes les actions particulières il battit ses ennemis, malgré la supériorité de leur nombre. Ce fut avec le même succès et néanmoins avec le même désavantage qu'il combattit à la fameuse journée de Taillebourg, où, avec une poignée d'hommes, il soutint tout l'effort de l'armée anglaise.



CHAPITRE XX.

Retour des croisés (1270-1271).

A PEINE saint Louis venait-il de rendre le dernier soupir, que le roi de Sicile parut avec sa flotte à la vue de l'armée. Lorsqu'il se fut approché du rivage africain, il fit déployer tous ses pavillons en signe de joie, et sonner de toutes ses trompettes. Mais il fut bien étonné de voir qu'on ne lui répondait ni du camp, ni de la flotte, et que ni princes, ni seigneurs ne venaient au-devant de lui. La chose lui parut d'un mauvais augure. Il ne tarda pas à être instruit de la triste nouvelle de la mort du roi. Ayant mis pied à terre, il marcha droit à la tente où son corps était déposé, il se jeta à ses pieds, les couvrit de baisers et de larmes, et fit paraître de toutes manières la profonde douleur dont il était pénétré pour une si grande perte. Il fit ensuite débarquer son armée, composée de Napolitains, de Siciliens et de Provençaux, et dressa son camp sur le bord de la mer, à deux kilomètres de celui des Français; ensuite il s'occupa de rendre au saint roi les devoirs funèbres. On démembra son corps pour le faire bouillir, on sépara les chairs et l'on conserva les os selon l'usage

du temps. Le roi Charles obtint les entrailles, le cœur et les chairs qu'il fit enterrer à son retour en Sicile, dans l'abbaye de Montréal, près Palerme. Les os furent déposés dans une caisse pour être transportés en France.

Quand les honneurs funèbres eurent été rendus à ces vénérables dépouilles, tous les princes et seigneurs prêtèrent serment au nouveau roi de France Philippe. La santé de ce prince était encore dans un mauvais état, et il n'avait que vingt-six ans. Son oncle, le roi de Sicile, le roi de Navarre et tous ceux qui possédaient des fiefs en France, s'empressèrent de lui prêter foi et hommage. Quelques jours après, il expédia aux régents du royaume des lettres patentes pour les confirmer dans leurs fonctions. Mais, comme il appréhendait les suites de sa mauvaise santé, celles de la guerre, et des dangers de son retour par mer, il ordonna que, dans le cas où il viendrait à mourir, le comte d'Alençon, son frère, exerçât la régence pendant la minorité de l'aîné de ses trois enfants, et, par une ordonnance, il fixa à quatorze ans la majorité de ce prince.

Comme le roi de Sicile était grand capitaine, que son armée était nombreuse, et qu'il tenait toujours à son projet de s'emparer du royaume de Tunis, et d'en forcer le souverain à se rendre son tributaire, il ne lui fut pas difficile de persuader aux Français qu'il y allait de leur honneur d'achever une guerre qu'ils avaient commencée avec tant de courage, et qu'ils pouvaient heureusement terminer, surtout depuis qu'ils étaient renforcés par la jonction d'une puissante armée qui brûlait de combattre.

Le prince de Tunis était campé à environ huit kilo-

mètres de l'armée chrétienne, et ne cessait de la harceler par sa cavalerie. Les seigneurs Hugues et Gui de Baucé, deux frères, animés du désir de se signaler, se mirent à la poursuite d'un grand nombre de cavaliers ennemis qui s'étaient approchés du camp pour l'insulter. Ils étaient suivis de leurs chevaliers et des soldats enrôlés sous leurs bannières. S'étant trop avancés, ils furent investis par une prodigieuse multitude de Sarrasins, et taillés en pièces, après avoir vendu chèrement leur vie. Ce petit succès engagea le prince de Tunis à hasarder un combat pour défendre une position importante, dont le roi de Sicile avait résolu de s'emparer. Pierre de Condé, auteur contemporain, donne le nom d'étang à cette position, par le moyen de laquelle on pouvait s'approcher fort près de la ville. Cet étang était un petit golfe où se jetait une rivière qui, coulant à une petite distance de Tunis, formait la communication de l'armée sarrasine avec cette ville. Le roi Charles voulut faire passer par terre dans ce golfe plusieurs petites barques remplies de troupes. Un gros détachement de l'armée ennemie se posta sur le chemin, en ordre de bataille. Le roi de Sicile marcha contre ces troupes avec une grande partie de l'armée, qu'il partagea en deux corps. Comme Philippe était malade de la fièvre, il ne prit aucun commandement.

Le comte d'Artois se plaça à la tête de la première division, et le roi de Sicile le suivit avec la seconde. Le premier choc fut si violent que les Sarrasins n'y purent résister. On en tua un grand nombre, et un nombre plus grand encore se noya dans le golfe. Les chrétiens perdirent plusieurs personnages de distinction, entre autres l'amiral Florent de Varennes. Peu

de temps après, les Sarrasins parurent de nouveau dans le voisinage du camp, mais une prodigieuse quantité de sable que le vent poussait contre l'armée chrétienne, l'empêcha de les aller attaquer.

Il se passa quelques jours sans nulle action remarquable. Comme le roi de Sicile, malgré sa victoire, n'avait pu s'emparer de la position dont nous avons parlé, le prince de Tunis fit encore avancer ses troupes à une petite distance du camp des chrétiens. Elles étaient si nombreuses qu'il croyait qu'on n'oserait pas les attaquer. Il se trompait. Les Français, peu accoutumés à compter leurs ennemis, et qui connaissaient bien ce que valaient ceux qu'ils avaient en tête, sortirent de leur camp en ordre de bataille, et s'avancèrent hardiment au combat. Dans le même temps, le roi de Sicile, qui campait depuis quelques jours à une assez grande distance de l'armée française, sortit de ses retranchements et marcha de son côté à l'ennemi. Les Sarrasins n'attendirent pas qu'on les attaquât. Ils se dispersèrent selon leur coutume. Le roi de Sicile les poursuivit pendant quelques moments et s'arrêta. Ils s'arrêtèrent aussi et se rallièrent. Mais, comme il paraissait ensuite reprendre le chemin de son camp, comme s'il se fût trop exposé, ils revinrent sur lui avec la plus grande précipitation. Le dessein de ce prince était de les attirer dans un endroit où ils pouvaient être chargés par les Français. Ce stratagème lui ayant réussi, il fit aussitôt volte-face contre ceux qui le suivaient, et fondit sur eux avec la plus grande impétuosité. De leur côté, les Français donnant sur ce corps en désordre, on en massacra une grande partie, et ceux qui voulurent se sauver, se noyèrent dans le petit golfe.

La fièvre ayant enfin quitté Philippe, on reprit le projet de s'emparer du petit golfe. Ce prince y fit passer plusieurs barques et fit élever sur ses bords par un ingénieur un fort de bois pour écarter par des pierres les bâtiments ennemis. Sur ces entrefaites, le prince de Tunis reçut les secours de plusieurs princes mahométans. Il voulut aussi éprouver si ces nouvelles troupes, dont le nombre était prodigieux en cavalerie et en infanterie, n'inspireraient pas plus de crainte aux Français que celles qu'ils avaient battues tant de fois. Il les fit donc avancer sur un terrain dont elles occupaient une immense étendue. Alors les chrétiens ne doutèrent pas qu'il n'en voulût venir à une bataille décisive. On rangea l'armée, et les rois de France, de Sicile, et de Navarre se mirent chacun à la tête de leurs troupes. Le comte d'Alençon fut chargé avec les Templiers de la garde du camp. L'armée marcha fièrement contre cette innombrable multitude de Sarrasins. A la vue de ces bataillons, hérissés de fer, qui s'avançaient en bon ordre et en silence pour les attaquer, ces barbares prirent la fuite après la première décharge, avec tant de précipitation, qu'ils abandonnèrent leur camp. Philippe défendit à ses troupes de le piller, et poursuivit en bon ordre les ennemis qui fuyaient devant lui, jusqu'à ce qu'ils se furent jetés dans les gorges des montagnes. Comme il n'avait plus d'embuscade à craindre, en revenant de cette poursuite, il abandonna le camp ennemi au pillage de ses soldats qui y trouvèrent une grande quantité de vivres; après quoi, il rentra dans son camp.

Le résultat de cet avantage fut la possession du golfe, la liberté d'y élever le fort projeté et la facilité

d'arriver jusqu'à Tunis. Malheureusement, de dange-reuses maladies affaiblissaient l'armée de jour en jour; les ennemis recevaient sans cesse de nouveaux ren-forts; les vivres ne leur manquaient pas; l'hiver ap-prochait; la mer devenait orageuse; les convois n'ar-rivaient au camp qu'à travers mille dangers. Il fallait emporter la place au plus tôt, ou se résoudre à périr. On tint un conseil à ce sujet. Les avis furent partagés. Ceux à qui on n'avait fait aucune promesse et qui n'étaient pas aussi impatients que les autres de quitter les côtes d'Afrique, furent d'avis qu'on devait poursuivre la guerre. « C'était pour la con-quête de Tunis que Louis IX avait débarqué à Car-thage, et que l'armée chrétienne avait souffert tant de maux. Que restait-il à faire de mieux pour hono-rer la mémoire de Louis et de tant de Français mar-tyrs comme lui de leur zèle et de leur foi, que de continuer et d'achever leur ouvrage? Toute la chré-tienté savait que les croisés menaçaient Tunis, que les Maures fuyaient à leur aspect, et que la ville s'apprêtait à leur ouvrir ses portes. Que dirait la chrétienté en apprenant que les croisés avaient fui devant les vaincus et s'étaient dérobé à leur propre victoire? »

Ceux qui étaient d'avis de conclure la paix, ré-pondaient qu'il ne s'agissait pas seulement d'entrer dans Tunis, mais de conquérir le pays, ce qui ne pouvait se faire qu'en exterminant la population. « D'ailleurs les longueurs d'un siège affaibliraient beaucoup l'armée chrétienne. On approchait de l'hiver où l'on ne pourrait se procurer des vivres, où les pluies continuelles causeraient peut-être plus de ma-ladies que l'excessive chaleur. La prise de Tunis

n'était point le principal objet de la Croisade; il fallait faire la paix à des conditions avantageuses, pour avoir les moyens de porter ensuite la guerre où l'exigeraient les circonstances. »

Les chefs qui parlaient ainsi étaient ceux-là même qui avaient conseillé l'expédition de Tunis : on remarquait à leur tête le roi de Sicile; ils ne reconnaissaient plus la nécessité de délivrer la Méditerranée des pirates qui arrêtaient la marche des pèlerins, et ne parlaient plus d'enlever au sultan d'Égypte le plus puissant de ses auxiliaires; ils semblaient avoir oublié toutes les raisons qu'ils avaient données pour qu'on portât la guerre sur les côtes d'Afrique.

Cependant leur avis prévalut, non pas qu'on fût convaincu par tout ce qu'on venait d'entendre; mais, comme cela arrive souvent dans les délibérations les plus importantes, la plupart se décidèrent plutôt par des motifs qu'ils n'avoient pas, que par ceux qu'on s'efforçait de faire valoir.

Le 31 octobre, une trêve de dix ans fut conclue entre le roi de Tunis et les chefs de l'armée chrétienne. Tous les prisonniers devaient être rendus de part et d'autre, et les chrétiens qu'on retenait dans les fers mis en liberté. Le souverain de Tunis s'engageait à n'exiger des Francs aucun des droits imposés dans son royaume au commerce étranger. Le traité accordait à tous les chrétiens la faculté d'habiter les États de Tunis, d'y bâtir des églises et même d'y prêcher la foi. Le prince musulman devait payer un tribut annuel de quarante mille écus d'or au roi de Sicile, et deux cent dix mille onces d'or pour les frais de la guerre aux chefs de l'armée chrétienne.

C'est sans doute cette dernière condition qui avait

décidé la paix : les deux cent dix mille onces d'or surpassaient la somme que Louis IX avait donnée en Égypte pour la rançon de son armée; mais on n'en reçut d'abord qu'une partie. Qui pouvait assurer que le reste de la somme serait payé lorsque l'armée chrétienne aurait quitté les côtes d'Afrique? Le seul roi de Sicile pouvait retirer quelque avantage de ce traité honteux pour les armes françaises; non-seulement il avait trouvé le moyen de faire payer par un prince musulman le tribut de quarante mille écus d'or qu'il devait au Pape comme vassal du Saint-Siège; mais la paix qu'on venait de conclure mettait en quelque sorte à sa disposition une armée capable d'entreprendre de plus grandes conquêtes que celle de Tunis. Aussi des plaintes s'élevèrent-elles dès lors contre le roi de Sicile, auquel on reprochait de changer ainsi à son gré le but de la Croisade pour faire servir les armées chrétiennes à son ambition.

Ce traité venait d'être ratifié de part et d'autre lorsqu'on vit arriver le prince Édouard, fils aîné du roi d'Angleterre, avec son frère Edmond et un grand nombre de seigneurs et de chevaliers qui s'étaient croisés pour la Terre-Sainte. A la nouvelle de la trêve accordée aux infidèles, il ne put s'empêcher d'en manifester son mécontentement. « Avons-nous pris la croix, dit-il, aux rois de France et de Sicile, et nous sommes-nous assemblés ici pour traiter avec les ennemis des chrétiens? Dieu nous en garde. Le chemin nous est ouvert et rien ne nous empêche de nous rendre à la Terre-Sainte. — Nous avons fait un traité, répondit le roi Charles, et nous ne saurions l'enfreindre : retournons en Sicile; au printemps prochain nous partirons pour Saint-Jean-d'Acre. » Édouard persista

dans son sentiment. Il ne voulut ni prendre part au traité, ni recevoir de l'argent des infidèles, qu'il regardait comme maudits de Dieu. Après avoir donné aux princes un grand repas, il se tint renfermé dans sa tente sans vouloir parler à personne. Cependant il ne put faire autrement que de passer en Sicile, et d'y attendre la fin de l'hiver.

Aussitôt que le prince de Tunis eut rendu les prisonniers, et compté la somme qu'il devait payer en vertu du traité, les deux rois s'embarquèrent dans l'octave de la fête de Saint-Martin. Philippe ne demandait pas mieux que de repasser en France, où il avait été invité à revenir au plus tôt par les deux régents. Il fit placer dans son vaisseau le cercueil qui renfermait les os de saint Louis, et le roi de Sicile dans le sien, celui où il en avait fait déposer les chairs et les entrailles. L'embarquement se fit avec toute la tranquillité possible. Le prince de Tunis, enchanté de voir partir des hôtes si dangereux, eut même l'attention de faire protéger les troupes à mesure qu'elles abandonnaient leur camp pour monter dans les vaisseaux. Le jeudi suivant on mit à la voile, et tous les capitaines des vaisseaux reçurent l'ordre de se diriger vers le port de Trapani en Sicile.

Après deux jours de la plus heureuse navigation, une partie de la flotte entra dans le port. Malheureusement un bon nombre de vaisseaux restèrent dans la rade : ce qui les exposa à une furieuse tempête, qui dura trois jours, et en engloutit dix-huit des plus grands avec plusieurs autres de moindre dimension, et quatre mille personnes de toute condition. Ce malheur n'empêcha pas les trois rois de s'assembler le jour de Sainte-Catherine avec les prin-

ces et seigneurs qui se trouvaient à Trapani, et de s'engager par serment à se trouver dans le même port le 22 juillet 1274, tout prêts à passer à la Terre-Sainte. Chacun jura de ne point se dispenser de ce voyage sans une excuse légitime, dont le roi de France serait le juge. Ce prince fut obligé de demeurer encore quinze jours à Trapani, à cause de la maladie et de la mort de son beau-frère le roi de Navarre, dont la femme, Isabelle, mourut aussi près de Marseille, en rentrant en France. Ces deux morts ne furent pas les seules qui lui firent verser des larmes. Il perdit bientôt après sa femme, Isabelle d'Aragon, qui périt en Calabre d'une fausse couche, causée par une chute de cheval qu'elle avait faite en traversant un gué.

En quittant la Sicile, Philippe était entré en Italie par le phare de Messine. Après avoir traversé les Alpes, il arriva à Lyon par Verceil et Suse. Les honneurs que les peuples lui rendaient partout où il passait, étaient partagés entre lui et le corps du roi son père. Enfin, il arriva à Paris le 21 mai, un peu plus de six mois après son débarquement à Trapani. La première pensée de ce prince, après son retour dans sa capitale, fut de faire transporter à l'église de Notre-Dame les cercueils qui contenaient les os du roi son père, du comte de Nevers son frère, et de la reine Isabelle sa femme. On passa toute la nuit à chanter l'office des morts à la lumière d'un grand nombre de flambeaux, et le lendemain, qui était le vendredi avant la Pentecôte, on porta les cercueils à Saint-Denys. Tous les religieux de Paris, précédés de leurs bannières, marchaient en procession à la tête du cortège. Le roi venait ensuite, marchant à pied, et portant sur ses épaules, avec quelques seigneurs, le cercueil

du roi. Il était suivi d'une foule immense de gentils-hommes et d'un peuple innombrable auxquels un spectacle si touchant faisait verser une grande quantité de larmes. On voyait encore, dans le siècle dernier, au faubourg Saint-Laurent et sur le chemin de Saint-Denys, sept petites pyramides de pierre, qui avaient été élevées, par l'ordre de Philippe, aux endroits où il s'était arrêté pour se reposer, en portant le corps de saint Louis. Il existe même une tradition, d'après laquelle les statues des trois rois qui étaient placées au pied de la croix qui terminait ces pyramides, étaient celles de ce prince, de saint Louis et de Louis VIII : mais la Révolution, qui a fait disparaître un si grand nombre de nos anciens monuments, n'a pas épargné ceux-ci, que tous les bons pères et tous les bons fils auraient dû protéger.

Quand le cortège fut arrivé à Saint-Denys, le convoi entra dans l'église, on célébra l'office des morts, et on chanta ensuite une messe solennelle. Les os de saint Louis furent déposés près de son aïeul Philippe-Auguste et de son père Louis VIII. Quoiqu'il eût défendu d'orner son tombeau, on le couvrit de lames d'argent qui, dans la suite, furent enlevées par les Anglais. Plus tard, une révolution terrible brisa sa tombe et dispersa sa cendre; mais cette révolution n'a pu détruire sa mémoire.

Non, dit Michaud, la postérité ne cessera jamais de louer cette passion de la justice qui remplit toute la vie de Louis IX, cette ardeur de connaître la vérité, si rare même chez les grands rois, cet amour pour la paix auquel il sacrifia jusqu'à la gloire qu'il avait acquise dans les armes, cette sollicitude pour le bonheur de tous, cette tendre prédilection pour la pau-

vreté, ce profond respect pour les droits du malheur et pour la vie des hommes ; vertus qui étonnèrent le Moyen-âge, et que notre siècle retrouve encore dans les descendants d'un si bon prince.

L'ascendant que lui donnaient sa piété et sa vertu, il ne l'employa qu'à défendre son peuple contre tout ce qui était injuste. Cet ascendant qu'il conserva sur son siècle, donnait à ses lois un empire que les lois, quelles qu'elles soient, n'obtiennent d'ordinaire que du temps. Peu d'années après son règne, des provinces demandaient à se réunir à la couronné avec le seul espoir et à la seule condition d'avoir *les sages coutumes du roi justicier*. Telles étaient les conquêtes de saint Louis. On sait qu'après ses victoires sur les Anglais, il leur rendit la Guyenne, malgré l'avis de ses barons, qui regardaient cet acte de générosité comme contraire aux intérêts du royaume. Peut-être n'appartenait-il qu'à des âmes élevées comme la sienne, de savoir ce qu'il y a de sagesse dans les conseils de la modération ! Un illustre écrivain du siècle dernier a dit, en parlant de Louis IX, que *les grands hommes modérés sont rares*, et c'est pour cela sans doute que le monde ne les comprend pas.

Dans la position où se trouvait la France, un génie vulgaire aurait fomenté les divisions. Louis ne chercha qu'à les apaiser, et cet esprit de conciliation qui le rendit l'arbitre des rois et des peuples, lui donna plus de force et de puissance que n'auraient fait les combinaisons d'une politique plus savante. Parmi les contemporains de saint Louis, il ne manqua pas de gens qui blâmèrent sa modération, et ceux qui se vantent d'être habiles la blâment encore aujourd'hui : étrange habileté qui tend à faire croire que la morale

est étrangère au bonheur des peuples, et qui ne peut souffrir dans les chefs des empires les vertus que la Providence a données aux hommes pour la conservation des sociétés !

Plus on admire le règne de Louis IX, plus on s'étonne qu'il ait deux fois interrompu le cours de ses bienfaits et quitté son peuple qu'il rendait heureux par sa présence. Mais en voyant les passions qui agitent la génération présente, qui oserait élever la voix pour accuser les siècles passés ! Si, dans le moment même où j'écris cette histoire, toute l'Europe s'émeut au bruit d'un soulèvement contre les Musulmans, maîtres de Byzance ! si les disciples les plus ardents de la philosophie moderne font des vœux pour le triomphe de l'Évangile sur le Coran, pour la délivrance des Grecs et la résurrection d'Athènes et de Lacédémone, comment croirait-on qu'au Moyen-âge les princes et les peuples chrétiens n'eussent point été touchés de l'horrible servitude dans laquelle gémissaient Jérusalem et toutes ces régions saintes d'où la lumière du Christianisme était venue ? Avec le caractère que Louis IX montra dans toutes les circonstances de sa vie, comment pouvait-il rester indifférent aux malheurs des colonies chrétiennes qui n'étaient peuplées que de Français, et qu'on regardait alors comme une autre France, comme la France d'Orient ? Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le but de sa politique était de réunir les peuples de l'Orient et de l'Occident par les liens du Christianisme, et que ce but, s'il eût été rempli, devait tourner à l'avantage de l'humanité. On a pardonné quelquefois à l'ambition elle-même des projets plus chimériques et des guerres plus malheureuses.

CHAPITRE XXI.

Comment les possessions des chrétiens en Orient tombèrent peu à peu entre les mains des infidèles (1271-1291).

LE prince Édouard d'Angleterre, après avoir passé l'hiver en Sicile, s'embarqua au printemps pour la Palestine, et aborda au port de Saint-Jean-d'Acre le 9 mai 1271 avec mille hommes, ou chevaliers ou troupes d'élite. Il passa un mois dans cette ville pour faire reposer cette petite armée, et prendre des renseignements sur l'état du pays, où Bendocdar avait fait les plus grands progrès. Le 18 février de cette année, ce sultan mit le siège devant le château de Crac qui appartenait aux Hospitaliers, et deux mois après il s'en rendit maître. Après avoir fait une trêve avec le comte de Tripoli, et détruit la place de Montfort qu'il avait enlevée aux chevaliers Teutoniques, il revint devant Saint-Jean-d'Acre, dont il ne put faire le siège, à cause de la bonne contenance du prince Édouard et de ses troupes. Quand il se fut retiré, ce même prince se mit en campagne avec sept mille chrétiens, s'empara de Nazareth, et passa au fil de l'épée tous les Sarrasins qui s'y trou-

vèrent. Il fit ainsi plusieurs courses pendant les dix-huit mois qu'il demeura dans la ville d'Acre, mais sans beaucoup d'effet. En vain il implora le secours des Tartares et celui des chrétiens d'Occident. Il faillit même périr de la main d'un Assassin qui avait captivé son amitié, en lui apportant souvent des lettres d'un émir qui feignait de vouloir embrasser la religion chrétienne. Ce fut le 16 juin 1272 qu'il fut frappé par ce scélérat d'un couteau empoisonné. Celui-ci fut tué sur-le-champ d'un coup de ce même couteau, que le prince lui avait arraché. Après la guérison de sa blessure, Édouard conclut avec Bendocdar une trêve de dix ans ; ensuite il partit d'Acre le 22 septembre pour revenir en Angleterre, et y prendre possession du trône, qui venait de vaquer par la mort du roi, son père, Henri III. Les troupes qu'il avait amenées d'Europe restèrent en Palestine. Il fut reçu en Sicile avec toute la distinction, tous les honneurs dus à sa naissance et à la dignité royale, par le roi Charles, qui le retint quelque temps auprès de lui. Ensuite il se rendit à Orviette, où le pape Grégoire X résidait avec toute sa cour, et s'embarqua quelques jours après pour l'Angleterre.

Cependant Grégoire X (1272), qui, avant son élévation au trône pontifical, et lorsqu'il n'était encore qu'archidiacre de Liège, avait fait avec le prince d'Angleterre le voyage de la Terre-Sainte, ne perdait pas de vue la triste situation des chrétiens de ce pays, de laquelle il avait une parfaite connaissance. Ce fut dans l'intention de leur procurer de nouveaux secours, autant que pour régler les affaires générales de l'Église, qu'il assembla à Lyon un Concile œcuménique, auquel il invita même le khan des

Tartares. Le Concile était assemblé lorsqu'il reçut les ambassadeurs de ce prince, au nombre de seize, ainsi que les lettres que leur maître les avait chargés de lui remettre. Ils n'étaient point venus dans l'intention d'embrasser le Christianisme, mais pour faire alliance avec les chrétiens contre les Musulmans, alliance qui fut conclue et confirmée par un décret, en même temps qu'on reconnut pour empereur de Constantinople Michel Paléologue, à condition qu'il se joindrait aux Latins pour faire la guerre au sultan d'Égypte. L'élection de Rodolphe de Hapsbourg comme empereur d'Allemagne fut aussi approuvée, et on l'engagea en même temps à se mettre à la tête de ceux qui voudraient se croiser pour la Terre-Sainte. Ce prince promit avec serment au Pontife de faire ce que le Concile désirait de lui; il reçut même la croix de ses mains avec toute sa cour, dans la ville de Lausanne, lorsque ce Pape s'en retournait en Italie, après la clôture du Concile.

Les premiers soins de Grégoire après son retour dans ses États, eurent pour objet la Croisade, pour le succès de laquelle il était résolu de ne rien négliger. Comme le roi de France, Philippe le Hardi, avait repris depuis quelque temps la croix, qu'il avait quittée à son retour du voyage de Tunis, il envoya en France, en qualité de légat le cardinal de Sainte-Cécile, et lui recommanda vivement de profiter de la bonne volonté du roi, et de faire prêcher la Croisade dans tous les diocèses du royaume. Il écrivit en même temps à tous les archevêques et évêques de faire tous leurs efforts pour exciter les peuples et les princes à cette nouvelle expédition. Comme il ne prévoyait pas que tous ses efforts n'auraient aucun ré-

sultat pour une entreprise générale contre les infidèles, il se servit de toute son influence pour terminer la querelle à laquelle avait donné lieu la succession à l'empire d'Allemagne, entre Alphonse, roi de Castille, et Rodolphe de Hapsbourg.

On aurait pu espérer quelque succès de tant de zèle et d'efforts, si les chrétiens avaient été moins divisés entre eux. Michel Paléologue, empereur de Constantinople, ne craignait rien tant que les Latins n'unissent leurs forces pour reprendre Constantinople et rétablir Baudouin sur le trône, d'où il l'avait renversé. Rodolphe, qui de simple comte de Hapsbourg était devenu empereur, ne songeait qu'à s'établir solidement en Allemagne; et à se défendre contre les prétentions du roi de Castille, bien loin de vouloir abandonner ses nouveaux États pour courir à une expédition lointaine et périlleuse; et Philippe le Hardi venait de déclarer la guerre à Sanche, usurpateur du trône de Castille. A ces causes de non succès il faut ajouter la mort de Grégoire X et celle de plusieurs Papes, qui se succédèrent les uns aux autres en moins de cinq ans.

Si la désunion existait en Europe entre les princes chrétiens, les Francs, établis en Orient, n'étaient pas mieux unis entre eux. Boémond VI, prince d'Antioche et comte de Tripoli, mort en 1273, avait laissé pour successeur son fils Boémond VII, sous la régence de sa mère et de l'évêque de Tortose. La régente était fille d'Haïton, roi d'Arménie. Hugues III, roi de Chypre, parent de cette princesse, se rendit à Tripoli, résidence du jeune prince, pour s'emparer de la régence; mais, comme l'évêque de Tortose l'avait prévenu, il se retira à Saint-Jean-d'Acre. Boémond VI

avait donné sa confiance à des Romains dont les nobles avaient à se plaindre. Après sa mort, trois de ces Romains furent tués à Tripoli. L'évêque de cette ville, qui était aussi un Romain, les soutenait ; et celui de Tortose s'était déclaré pour les nobles. Cette brouillerie des évêques fut la source de bien des maux, principalement de la mésintelligence entre le prince et les Templiers. Ceux-ci, ayant opéré une liaison entre l'évêque de Tripoli et le seigneur de Giblet, ce seigneur encourut la haine du jeune Boémond, tout dévoué aux sentiments de l'évêque de Tortose. L'animosité devint si vive entre les deux partis, que le prince d'Antioche chassa l'évêque de Tripoli de son église, s'empara de ses biens, et maltraita ses vassaux. Ce prélat s'étant retiré avec ses gens dans la maison des Templiers, ce prince vint l'y assiéger avec des chrétiens et des Sarrasins, fit dresser des machines contre cette espèce de forteresse, la prit, en chassa l'évêque, la livra au pillage, et y plaça des Sarrasins en garnison. Pour se venger, le prélat excommunia le prince et ses adhérents, et mit la ville en interdit.

Une autre querelle non moins funeste à la Terre-Sainte, est celle qui s'éleva au sujet de la succession au royaume ou plutôt au titre de roi de Jérusalem. Isabelle, fille d'Amauri, roi de Jérusalem, avait eu quatre maris. Le premier, fut Onfroy de Thoron, qui ne lui laissa point d'enfants ; le second, le marquis de Monferrat, prince de Tyr, dont elle eut la princesse Marie, qui épousa Jean de Brienne. De ce mariage sortit Yolande, femme de l'empereur Frédéric II, et mère de l'empereur Conrad, qui, ayant hérité de ce royaume, le laissa à son fils Conradin. Henri, comte

de Champagne, fut le troisième époux de la reine Isabelle. Alix, leur fille aînée, épousa le roi de Chypre, Hugues de Lusignan, premier du nom, dont elle eut la princesse Isabelle, femme du prince Henri de Poitiers, fils de Boémond IV, prince d'Antioche, et de Plaisance, fille de Hugues, seigneur de Giblest. Henri de Poitiers et Isabelle de Lusignan mirent au monde Hugues III, qui, après la mort de Hugues II, son cousin, décédé sans enfants, devint roi de Chypre par le droit de sa mère. Enfin, la même Isabelle, fille d'Amauri, roi de Jérusalem, épousa en quatrième noces Aymeri, roi de Chypre. De ce mariage naquit la princesse Mélisante, qui fut mariée à Boémond IV, prince d'Antioche et père de Henri de Poitiers. Ces deux époux n'eurent qu'une fille nommée la princesse Marie.

Aussitôt après la mort de Conradin, roi titulaire de Jérusalem, Hugues III, roi de Chypre, petit-fils d'Alix de Champagne, fille de la reine Isabelle, passa dans la Palestine, et se fit couronner à Tyr roi de Jérusalem. La princesse Marie d'Antioche, qui était plus proche d'un degré de la reine Isabelle, que n'était le roi Hugues, ne manqua pas de réclamer contre ce qu'elle regardait comme une usurpation. Cette querelle dura longtemps. La princesse Marie n'ayant pu empêcher que le patriarche de Jérusalem couronnât son compétiteur, en appela au Saint-Siège, qui, alors, était en possession de connaître des querelles des rois et de les juger. Elle se rendit même au Concile de Lyon pour y demander justice; elle fut renvoyée aux barons du royaume de Jérusalem, dont le roi Hugues n'était ni estimé, ni aimé. Mais, au lieu de recourir à ce tribunal, dont elle prévoyait que la décision serait

longue, elle transporta par un acte juridique, du consentement du pape Jean XXI, tous ses droits au roi Charles de Sicile, sous certaines conditions. C'est la raison pour laquelle la maison de Lorraine, issue de René d'Anjou, roi de Sicile, par Yolande sa fille unique, mère de René, duc de Lorraine, porte la croix de Jérusalem avec les armes de la maison d'Anjou, qu'elle a ajoutées à ses alérions. Les rois d'Aragon, qui enlevèrent la Sicile aux princes français et puis les rois de Castille, héritiers des Aragonais, prirent aussi dans leurs armes la croix de Jérusalem et le titre de ce royaume.

Après la cession de la princesse Marie, le roi Charles envoya le comte de Saint-Séverin à Saint-Jean-d'Acre, pour prendre possession en son nom d'un royaume réduit à cette ville et à son territoire. Le gouverneur lui remit la forteresse, et les barons, devant lesquels le roi Hugues refusa de comparaître, reconnurent pour roi Charles d'Anjou, et lui prêtèrent foi et hommage. Au lieu de terminer la querelle, cette démarche ne fit que la perpétuer et aigrir davantage les esprits. Le roi de Chypre, qui avait un parti, ne laissa pas d'exciter bien des troubles, et peu s'en fallut qu'il ne surprît Saint-Jean-d'Acre.

Il était bien à craindre que ces divisions entre les chrétiens n'excitassent Bendocdar, habile à profiter des occasions, à saisir celle-ci pour s'emparer du peu qui leur restait en Syrie et en Palestine (1277). Heureusement les Tartares ne lui laissèrent pas le temps d'accomplir tous les projets de son ambition et de sa haine. Ayant appris qu'ils assiégeaient sur l'Euphrate une place qui lui appartenait, il marcha contre eux, dans le dessein de leur faire lever le siège. Il passa le

fleuve à la nage, à la tête d'une nombreuse cavalerie, et se promettait de les surprendre, quand il fut attaqué à l'improviste par un grand corps qu'ils avaient envoyé au-devant de lui. La plus grande partie de son armée fut taillée en pièces, et lui-même reçut une grande blessure, dont il mourut quelques jours après, la dix-septième année de son règne. Il laissa deux fils qui régnèrent l'un après l'autre; mais ces deux règnes n'ayant duré que deux ans, les Mamelucks élurent sultan Saïffeddin-Kelaoun, surnommé Élalfi, qui régna onze ans. Dans cet intervalle, l'occasion était belle pour les chrétiens de la Palestine, si leurs divisions ne les eussent empêchés d'en profiter. Cependant ils eurent encore quelques sujets de joie, par la prise de la forteresse de Margat, et par la victoire que les Templiers remportèrent sur les Sarrasins, qui s'étaient avancés pour la reprendre.

D'un autre côté, les Tartares, qui étaient entrés dans la Syrie, où ils semaient la désolation et ne faisaient aucun quartier aux Sarrasins, remportèrent une éclatante victoire sur le successeur de Bendocdar, qui s'était avancé pour les combattre à la tête d'une armée de deux cent mille hommes. La bataille se donna dans les plaines d'Émèse, et fut extrêmement sanglante par l'acharnement des deux armées. Enfin, après un horrible carnage, les Égyptiens furent mis dans une déroute complète, où ils perdirent encore plus de soldats que pendant le combat. Les Tartares, qui avaient aussi éprouvé une grande perte, se contentèrent de la victoire et du butin, et se retirèrent au-delà de l'Euphrate.

Quelques troupes de croisés qui seraient venues d'Europe au secours des chrétiens de la Palestine,

dans une conjoncture si favorable, auraient sans doute reconquis ce royaume de Jérusalem, qui se trouvait presque sans défense depuis la défaite des Sarrasins ; mais le roi Charles de Sicile, qui avait pris la croix depuis le pontificat de Grégoire X et le Concile de Lyon, et qui, en qualité de titulaire du royaume de Jérusalem, n'aurait pas manqué de conduire une puissante armée en Syrie, vit tous les desseins qu'il avait formés pour la guerre sainte renversés par l'affreux massacre des Vêpres siciliennes, et les suites de ce tragique événement. Dès ce moment, les affaires des chrétiens orientaux prirent une tournure qui, chaque jour, devint plus alarmante, surtout par la nouvelle division qui s'établit parmi eux après que le roi de Chypre Hugues III se fut emparé de Tyr, à la nouvelle de ce qui s'était passé en Sicile. Henri II, son deuxième successeur, suivit son exemple, et se mit en possession du royaume de Jérusalem, après avoir fait son entrée à Acre, où il s'était présenté avec une armée navale, et avoir pris la couronne à Tyr en 1286, au mépris des droits du roi de Sicile, dont le lieutenant fut contraint de se retirer.

Tel était l'état des choses dans la Terre-Sainte lorsque le sultan Saïffeddin se présenta, le 17 mars 1288, devant la place de Tripoli, et la prit d'assaut. Sept mille chrétiens furent passés au fil de l'épée. Les murailles de la ville furent démolies, et le vainqueur fit mettre le feu aux maisons. Quelque temps après, Saïffeddin bâtit dans le voisinage une nouvelle ville, qui porte le même nom. Ainsi finit l'ancienne Tripoli, que ni Saladin, ni les autres sultans, effrayés de la force de ses remparts et de sa population, n'avaient osé attaquer. Après s'être emparé de quelques

autres places d'une moindre importance, il fit une trêve de deux ans avec le roi Henri, qui se trouvait à Acre, et qui, après ce traité, retourna en Chypre, laissant à son frère Aimeri la garde de cette capitale. Il envoya en même temps Jean de Grelli et quelques autres seigneurs au pape Nicolas IV, pour lui demander du secours contre le redoutable ennemi qui menaçait le royaume de Jérusalem des derniers malheurs.

Ces ambassadeurs demandèrent particulièrement vingt galères bien armées, pour la défense des côtes de la Palestine, et fournies de toutes les munitions nécessaires pour le service d'une armée (1289). Le Pape leur accorda cette demande, et fit partir les galères sous le commandement de l'évêque de Tripoli, en exigeant néanmoins que, lorsqu'elles seraient arrivées à Acre, elles passassent, avec les troupes qu'elles portaient, sous celui du patriarche de Jérusalem et de Jean de Grelli. Quand ces vingt galères, qui avaient été équipées à Venise, furent arrivées à Acre, et que les croisés eurent été mis à terre, à peine trouva-t-on assez d'armes pour en armer les deux tiers. De là il arriva que cette multitude d'hommes ramassés de toutes les nations, sans chef et sans discipline, et ne trouvant point d'emploi, causèrent tant de désordres, que les chrétiens n'eurent pas moins à se plaindre d'eux que les Sarrasins, qui ne demandaient pas mieux que de trouver un prétexte pour rompre la trêve conclue avec le roi Henri.

Au commencement de l'année suivante (1290), le pape Nicolas publia une bulle, où peignant en traits pathétiques les malheurs de la Terre-Sainte, il exhor-

tait tous les fidèles à la Croisade qu'il avait ordonné de prêcher. Afin de hâter cette expédition, il envoya en France deux légats au roi Philippe le Bel, chargés de retirer des mains de ce prince l'argent des décimes que Philippe le Hardi, son père, avait reçu pour les frais de la Croisade, et de terminer les différends qui commençaient à naître entre ce monarque et le roi d'Angleterre.

Philippe le Bel ne s'étant point croisé, le Pape, qui le regardait comme le prince le plus capable de secourir la Terre-Sainte, lui envoya encore son pénitencier, pour l'engager à y faire passer le plus tôt possible un secours suffisant en infanterie et en cavalerie, avec un nombre considérable de galères; en un mot, de la prendre sous sa protection jusqu'au passage général des croisés. Le roi assembla son conseil pour délibérer sur ce vœu du Pontife. L'avis unanime des seigneurs fut que, vu l'état où se trouvaient la France et l'Europe, il ne devait pas déférer aux exhortations du Pape : c'est que tout ce qu'il y avait d'hommes judicieux dans le conseil regardait la perte de la Palestine comme inévitable. Après tant d'expéditions plus malheureuses les unes que les autres, en aurait-il été autrement, et ne fallait-il pas être animé d'un zèle trop ardent, et même d'un zèle aveugle, pour espérer plus de succès d'une nouvelle Croisade?

Les sollicitations du pape Nicolas pour une croisade générale eurent beaucoup plus de succès auprès d'Édouard, roi d'Angleterre. Ce prince, qui, en quittant la Terre-Sainte plusieurs années auparavant, n'avait pas perdu l'envie d'y retourner, se déclara le chef de la Croisade, fit à ce sujet les plus grands

préparatifs pour être en état de partir à la fête de saint Jean-Baptiste de l'année 1293, terme que le Pape avait fixé pour le départ général des croisés. Heureusement pour ses États, il ne put exécuter sa résolution, parce que, dès le mois de mai 1291, tout était perdu pour les chrétiens dans la Palestine.

Le Pape avait tout à espérer du roi d'Angleterre pour le secours de la Terre-Sainte, lorsque tout à coup retentit en Europe, comme un coup de tonnerre, l'affreuse nouvelle de la destruction de la ville de Saint-Jean-d'Acre par le sultan d'Égypte (1290-1291).

Depuis la perte d'Antioche, de Tripoli, de Tyr, et des autres villes que les chrétiens possédaient en Syrie, la ville d'Acre, la seule qui leur restait, était devenue extrêmement peuplée et forte. Les rois de Jérusalem et de Chypre, dont elle était la capitale depuis la perte de Jérusalem; les princes d'Antioche et de Tyr, le comte de Tripoli, plusieurs autres seigneurs, les chevaliers du Temple et de l'Hôpital, les légats du Pape, et les croisés entretenus par les rois de France et d'Angleterre, y faisaient tous leur résidence. On y comptait dix-sept tribunaux, indépendants les uns des autres, qui pouvaient prononcer des sentences de mort, de sorte qu'il en résultait une horrible confusion. Mais ce que l'on ne pouvait assez déplorer, et ce qui, sans doute, fut la principale cause de la ruine de cette ville infortunée, c'était l'extrême dépravation des mœurs de ses habitants, qui offraient un bizarre mélange de toutes les nations, dépravation telle que les crimes les plus infâmes ne leur coûtaient rien à commettre, et que leurs vices faisaient même rougir les infidèles qui en étaient témoins. On y comptait plus de trente mille hommes

bien armés, outre dix-huit mille croisés qui y étaient arrivés depuis peu, sans avoir aucun chef à leur tête. A ce nombre il faut ajouter environ seize cents pèlerins ou soldats, qui se disaient envoyés par le Pape lui-même. A peine furent-ils débarqués qu'ils prétendirent qu'ils n'étaient point obligés d'exécuter la trêve qui avait été conclue sans leur participation. Ainsi, ne voulant suivre que les mouvements d'un zèle injuste et fougueux, ils se mirent à piller et à massacrer tous les Musulmans qui, sur la foi du traité, apportaient dans la ville des vivres et autres marchandises. Le désordre et la division qui régnaient parmi les habitants et les soldats, firent trouver à cette poignée de brouillons ou plutôt de brigands, un bon nombre de complices. Avec ce renfort, ils sortirent même en bataille et enseignes déployées, et parcoururent les environs, tuant ou pillant les habitants des villages.

A la nouvelle de cette infraction du traité, le sultan Saïffeddin envoya des ambassadeurs à ceux qui commandaient dans la ville, pour demander réparation des dommages qui avaient été commis, et qu'on lui livrât, pour en faire justice, quelques-uns de ceux qui s'étaient rendus coupables de la violation de la trêve. Les habitants d'Acre, qui ne devaient pas hésiter de le satisfaire sur un si juste grief, furent partagés de sentiments au sujet de la réponse qu'ils devaient faire à ce prince. Les uns voulaient qu'on accueillît la plainte d'un si dangereux ennemi; mais plusieurs soutenaient que puisque, suivant un usage immémorial, on ne devait pas respecter les traités conclus avec les infidèles, quand un des grands princes de l'Occident jugeait à propos de les rompre, on de-

vait regarder comme rompu celui que des envoyés du Pape avaient cru devoir regarder comme non avenu. On résolut donc de ne faire au sultan offensé que de simples et inutiles excuses. On devait bien s'attendre que ce prince n'en serait pas satisfait, et qu'il prendrait tous les moyens de se faire justice lui-même.

Indigné de la mauvaise foi des chrétiens, Saïffeddin résolut de les exterminer. A cet effet, il mit sur pied une armée nombreuse, et entra en Palestine dans le mois d'octobre 1290, s'avança vers la Phénicie; mais, comme il était en marche pour investir Saint-Jean-d'Acre, il fut empoisonné par un émir auquel il avait donné le principal commandement de son armée. Son fils, nommé Malec-Séraph, que les Mamelucks proclamèrent sultan, voulut poursuivre l'entreprise de ce prince, qui, en mourant, lui avait recommandé de ne lui donner la sépulture, que lorsqu'il se serait rendu maître d'Acre et qu'il en aurait chassé tous les chrétiens. Ce fut le 5 avril 1291, que ce nouveau sultan se présenta devant la ville, à la tête d'une armée de cent soixante mille hommes de pied, et de soixante mille chevaux : de telles forces annonçaient bien la longue et vigoureuse résistance à laquelle il s'attendait en attaquant une des plus belles, des plus peuplées, des plus florissantes et des plus fortes places de tout l'Orient.

L'attaque commença du côté de terre par le jeu de toutes les machines de guerre dirigées contre les murailles et contre les tours dont elles étaient flanquées de distance en distance. En même temps la mine et la sappe se réunirent pour les ébranler ou les renverser : les assiégeants, dont l'ardeur ne se ralen-

tissait ni le jour ni la nuit, s'attachèrent principalement à la tour Maudite, qui était la principale forteresse de la ville.

Dans un danger si pressant, les assiégés se réunirent; et, pour opposer à l'attaque une défense aussi régulière que vigoureuse, ils nommèrent pour les commander, Guillaume de Beaujeu, grand-maître du Temple, dont la valeur égalait l'habileté dans l'art de la guerre. En même temps, ils firent demander du secours à Henri, roi de Chypre, qui s'était retiré depuis quelque temps dans cette île, au lieu de s'appliquer à rétablir l'ordre et à faire respecter dans la ville l'autorité que devait lui donner le titre de roi de Jérusalem. Mais au lieu de plusieurs milliers d'hommes qu'ils espéraient de voir arriver, ce prince ne leur amena que cinq cents fantassins et deux cents cavaliers.

Le grand-maître du Temple ne se vit pas plus tôt investi du commandement des troupes, qu'il prit la résolution de faire une sortie avec une grande partie de la garnison. Le succès ne répondit pas à son courage. Il fut tué d'un coup de flèche en combattant avec la plus grande bravoure. Après sa mort, les troupes découragées, rentrèrent dans la place dans un désordre qui ne fit qu'augmenter. Cependant, les Sarrasins poussaient leurs travaux contre les remparts avec une force et une activité qui devaient enfin les faire tomber en leur pouvoir. Après s'être emparés de deux ou trois tours, ils donnèrent à la place, le 18 mai, un assaut si violent, qu'ils emportèrent la ville presque par tous les endroits à la fois.

Dès l'instant que les premiers soldats sarrasins entrèrent dans la ville, la plupart des habitants se

précipitèrent vers le rivage pour se sauver sur les vaisseaux. Un certain nombre se réfugièrent dans la maison des Templiers, un petit nombre néanmoins eurent le bonheur d'échapper. Pour comble de malheur, la mer était si orageuse ce jour-là, que la plupart de ceux qui s'y étaient jetés pour gagner les vaisseaux, périrent dans les flots. Le roi Henri, qui avait été des premiers à s'embarquer avec son monde et environ trois mille personnes des plus distinguées de la ville, n'aborda en Chypre qu'après avoir été sur le point d'être submergé par une tempête. Le patriarche de Jérusalem, Nicolas, qui avait fait tous ses efforts pour animer les habitants à se défendre, était entré malgré lui dans une chaloupe, qui devait le conduire à une galère : mais voulant y recevoir le plus qu'il pourrait de ceux qui s'étaient jetés dans la mer, il fut submergé avec tous les malheureux qu'il y avait fait monter. Ainsi mourut victime de sa charité le dernier patriarche latin de Jérusalem qui ait résidé dans le pays ; car ceux auxquels les Papes ont donné ce siège de temps en temps, n'en ont jamais porté que le titre.

Il y avait dans la ville d'Acre un célèbre monastère de religieuses de Sainte-Claire. L'abbesse, apprenant que les Sarrasins étaient maîtres de la place, rassembla toutes ses sœurs, et leur dit : « Mes filles, méprisons cette vie pour nous conserver à Jésus, notre époux, pures de corps et de cœur. J'en ai trouvé le moyen. Faites ce que vous me verrez faire. » Après avoir ainsi parlé, elle se coupa le nez, et son visage fut à l'instant tout couvert de sang. Les autres religieuses suivirent son exemple, et même se découpèrent le visage de diverses manières. Quand les

Sarrasins entrèrent dans le monastère, l'épée à la main, ils furent saisis d'horreur à ce spectacle; mais, au lieu d'admirer le courage de ces filles généreuses, ils les égorgèrent toutes. Les Cordeliers, qui avaient un couvent dans la ville, furent massacrés dans la même circonstance. En général, les Sarrasins firent main basse sur la plupart des chrétiens qu'ils rencontrèrent, et emmenèrent prisonniers tous les autres de tout âge et de tout sexe. On fait monter à soixante mille le nombre tant des morts que des captifs. Les vainqueurs se livrèrent ensuite au pillage de la ville, qui se trouvait remplie d'immenses richesses depuis qu'elle était devenue le centre de tout le commerce de l'Orient et de l'Occident, par les flottes des Vénitiens, des Pisans et des Génois qui en fréquentaient le port. Après qu'elle eut été pillée, on y mit le feu en quatre endroits; on abattit les murs, les tours et les maisons.

Les Templiers avaient été les derniers qui eussent opposé de la résistance aux ennemis. Quand tout brûlait autour d'eux, ils tenaient encore dans la principale tour de leur maison, où après avoir taillé en pièces trois cents Sarrasins, ils s'étaient retirés pour se défendre jusqu'à l'extrémité. Enfin, ils furent tous écrasés par la chute de leur tour, dont les fondements n'avaient pu résister à la sappe. Ainsi cette ancienne Ptolémaïs, cette fameuse ville d'Acres, qui, cent ans auparavant, avait été prise par Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion, après un siège de trois ans, soutenu par les Sarrasins contre plus de trois cent mille croisés qui se succédaient sans cesse, fut reprise en quarante-quatre jours par le sultan Malech-Séraph.

Le jour même de la prise d'Acres, les habitants de

Tyr avertis par les fuyards, et croyant déjà voir l'ennemi à leurs portes, abandonnèrent leur ville sans la défendre, et se sauvèrent par mer; ceux de Barut se rendirent sans résistance, sur la parole d'un émir, qui leur avait promis de les traiter comme amis, s'ils venaient au-devant de lui : mais, lorsqu'ils furent arrivés dans une plaine qu'ils devaient traverser, ils furent tous ou taillés en pièces ou faits prisonniers. Les Templiers qui défendaient Sidon et le château des pèlerins prirent le parti de la fuite, dès l'instant qu'ils virent un lieutenant du sultan se disposer à les assiéger par mer.

Ce fut ainsi que les chrétiens furent chassés de la Terre-Sainte, cent quatre-vingt-douze ans après que Godefroy de Bouillon et les autres princes croisés en eurent fait la conquête, et eurent fondé le royaume de Jérusalem, qui subsista sous quinze ou seize rois, ou propriétaires ou simplement titulaires. Pour ôter aux chrétiens l'espérance et le désir de reprendre jamais ce qu'ils venaient de perdre en si peu de temps, et pour les empêcher de se rendre maîtres de la mer par la prise de quelque place forte sur la côte, le vainqueur fit démolir toutes celles qui auraient pu leur servir de places d'armes (1291).

FIN DES CROISADES DE SAINT LOUIS.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
AVANT-PROPOS	1
CHAPITRE PREMIER.	
État de la Palestine. Croisade prêchée par le Concile de Lyon. Saint Louis prend la croix.....	5
CHAPITRE II.	
Préparatifs de la Croisade. Départ des croisés.....	30
CHAPITRE III.	
Les croisés dans l'île de Chypre. Départ pour l'Égypte. Prise de Damiette.....	40
CHAPITRE IV.	
Séjour des croisés à Damiette. Passage du Nil.....	58
CHAPITRE V.	
Premiers combats. Mort du prince d'Artois. Brillante valeur de saint Louis. Il gagne sur les infidèles la bataille de Mansourah (1250).....	76

	Pages.
CHAPITRE VI.	
Dernière victoire. Épidémie. Commencement des désastres	94
CHAPITRE VII.	
Retraite désastreuse de l'armée. Le roi est fait prisonnier.....	109
CHAPITRE VIII.	
Comment le roi et les chevaliers captifs furent traités par les infidèles. Traité conclu entre Louis IX et le sultan (1250).....	123
CHAPITRE IX.	
Exécution du traité. Les croisés quittent l'Égypte....	142
CHAPITRE X.	
D'après le conseil de Joinville, le roi se décide à rester en Terre-Sainte.....	154
CHAPITRE XI.	
Retour des frères du roi en France. Lettre de saint Louis à sa mère, à tous les prélats et barons du royaume.....	169
CHAPITRE XII.	
Difficultés que le roi éprouve en Terre-Sainte pour se former une armée. Division qui règne parmi les Sarrasins	186
CHAPITRE XIII.	
Saint Louis à Césarée. Ambassade des Tartares.....	195

CHAPITRE XIV.

	Pages.
Saint Louis à Jaffa et à Sidon. Il apprend à Sidon la mort de sa mère.....	208

CHAPITRE XV.

Retour de saint Louis en France (1254).....	229
---	-----

CHAPITRE XVI.

Ce que devient la Terre-Sainte après le départ de saint Louis (1255-1270).....	247
--	-----

CHAPITRE XVII.

Le roi se croise une seconde fois.....	253
--	-----

CHAPITRE XVIII.

Départ des croisés. Ils se dirigent sur Tunis. Attaque et prise du fort de Carthage (1270).....	272
---	-----

CHAPITRE XIX.

La mort du roi.....	284
---------------------	-----

CHAPITRE XX.

Retour des croisés (1270-1271)	297
--------------------------------------	-----

CHAPITRE XXI.

Comment les possessions des chrétiens en Orient tombèrent peu à peu entre les mains des infidèles (1271-1291)	310
---	-----

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Los Angeles

This book is DUE on the last date stamped below.

REC'D LD-URE
JUL 25 1986
JUL 31 1986

REC'D LD-URE
QL UAF 05 1992

30m-7,'70(N8475s8)—C-120

Récits des temps Mérovingiens, par Augustin Thierry.
Réflexions ou Sentences et Maximes morales de La Rochefoucauld, suivies des OEuvres choisies de Vauvenargues.
Sermons, Panégyriques et Oraisons funèbres de Bossuet.
Traité de l'Existence de Dieu, par Fénelon.....

Bar-le Duc, Imprimerie Contant-Laguerre.

3 1158 0

